



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Budget 2012

Mandats de prestations politiques



TABLE DES MATIERES

RESULTATS ET APERÇU GENERAL

RESULTATS	2
APERCU GENERAL.....	3

MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES

POUVOIR LEGISLATIF	6
Grand Conseil.....	7
POUVOIR EXECUTIF	10
Conseil d'Etat.....	11
Préfectures	12
POUVOIR JUDICIAIRE.....	13
Tribunaux.....	14
Ministère public.....	15
PRESIDENCE.....	16
Chancellerie d'Etat.....	17
Inspection des finances	21
FINANCES, INSTITUTIONS ET SANTE	24
Administration cantonale des finances	25
Service cantonal des contributions	30
Service des ressources humaines	33
Service juridique des finances et du personnel.....	36
Service des affaires intérieures et communales	39
Secrétariat à l'égalité et à la famille	42
Service de la santé publique.....	45
Service de la consommation et affaires vétérinaires.....	53
SECURITE, AFFAIRES SOCIALES ET INTEGRATION.....	57
Service administratif et juridique	58
Police cantonale	62
Service de la sécurité civile et militaire	66
Service de la circulation routière et de la navigation.....	70
Etablissements pénitentiaires	74
Offices des poursuites et faillites étatisés	78
Service de l'action sociale.....	81
Service de protection des travailleurs et des relations du travail.....	85
Service de la population et des migrations	88
Subventionnement des assurances sociales.....	92

EDUCATION, CULTURE ET SPORT.....	93
Service administratif, juridique et du sport	94
Service cantonal de la jeunesse	98
Service de la formation tertiaire	102
Service de l'enseignement.....	107
Service de la formation professionnelle	112
Service de la culture	118
Service cantonal de l'informatique	122
ECONOMIE, ENERGIE ET TERRITOIRE.....	126
Service administratif et juridique	127
Service du développement économique.....	130
Service de l'industrie, du commerce et du travail.....	136
Service de l'agriculture.....	141
Service de l'énergie et des forces hydrauliques.....	149
Service du développement territorial	154
Service des registres fonciers et de la géomatique	158
TRANSPORTS, EQUIPEMENT ET ENVIRONNEMENT.....	163
Service administratif et juridique	164
Office de construction des routes nationales	168
Service des transports	171
Service des routes et des cours d'eau	177
Service des bâtiments, monuments et d'archéologie.....	182
Service des forêts et du paysage.....	190
Service de la protection de l'environnement	198
Service de la chasse, de la pêche et de la faune.....	205
CHARGES ET REVENUS COMPTABLES.....	209
RECAPITULATION GENERALE.....	210
Charges de fonctionnement.....	211
Revenus de fonctionnement	212
Dépenses d'investissement	214
Recettes d'investissement	215



Résultats et aperçu général

Résultats	Compte 2010 Fr.	Budget 2011 Fr.	Budget 2012 Fr.	Ecart 11/12 Fr.
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>				
<u>MOUVEMENT FINANCIER</u>				
Total dépenses	2'555'411'089.29	2'650'599'900	2'860'177'700	209'577'800
Total recettes	2'890'192'010.36	2'880'120'600	3'044'740'100	164'619'500
Excédent de recettes (Marge d'autofinancement)	334'780'921.07	229'520'700	184'562'400	-44'958'300
<u>MOUVEMENT COMPTABLE</u>				
Report excédent de recettes	334'780'921.07	229'520'700	184'562'400	-44'958'300
Total des charges	262'684'900.17	206'937'500	181'847'400	-25'090'100
Excédent de revenus	72'096'020.90	22'583'200	2'715'000	-19'868'200
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>				
<u>INVESTISSEMENTS</u>				
Total dépenses	551'705'965.83	550'522'000	540'915'100	-9'606'900
Total recettes	314'571'855.00	324'573'600	358'222'600	33'649'000
Excédent de dépenses	237'134'110.83	225'948'400	182'692'500	-43'255'900
<u>FINANCEMENT</u>				
Excédent de recettes de fonctionnement	334'780'921.07	229'520'700	184'562'400	-44'958'300
Excédent de dépenses d'investissement	237'134'110.83	225'948'400	182'692'500	-43'255'900
Excédent de financement	97'646'810.24	3'572'300	1'869'900	-1'702'400
<u>VARIATION DE LA FORTUNE</u>				
Excédent de financement	97'646'810.24	3'572'300	1'869'900	-1'702'400
Report au bilan	-25'550'789.34	19'010'900	845'100	-18'165'800
Augmentation de la fortune nette	72'096'020.90	22'583'200	2'715'000	-19'868'200

Aperçu général		Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
Dépenses		3'369'801'955.29	3'408'059'400	3'582'940'200	174'880'800
Recettes		3'441'897'976.19	3'430'642'600	3'585'655'200	155'012'600
Excédent de recettes		72'096'020.90	22'583'200	2'715'000	-19'868'200
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Pouvoir législatif		4'393'875.23	5'769'200	6'243'000	473'800
Pouvoir exécutif		2'450'560.95	2'241'300	2'274'300	33'000
Pouvoir judiciaire		27'113'355.17	29'834'900	30'010'000	175'100
Présidence		9'869'021.52	11'103'400	11'432'700	329'300
Finances, institutions et santé		-1'098'826'286.60	-1'068'511'100	-1'057'880'700	10'630'400
Sécurité, affaires sociales et intégration		151'812'615.94	168'562'000	179'687'700	11'125'700
Education, culture et sports		614'942'331.92	647'467'100	653'089'800	5'622'700
Economie, énergie et territoire		-64'115'657.10	-49'443'100	-51'470'300	-2'027'200
Transports, équipement et environnement		254'713'372.73	249'404'000	224'743'600	-24'660'400
Charges et revenus comptables		25'550'789.34	-19'010'900	-845'100	18'165'800
Excédent de recettes		72'096'020.90	22'583'200	2'715'000	-19'868'200
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30 Charges de personnel		619'754'105.29	642'317'800	967'463'700	325'145'900
31 Biens, services et marchandises		212'659'925.94	217'633'900	219'139'600	1'505'700
32 Intérêts passifs		21'969'824.02	20'857'500	36'649'000	15'791'500
33 Amortissements		283'872'320.61	223'066'400	198'100'300	-24'966'100
34 Parts et contributions sans affectation		59'426'237.35	58'176'200	96'565'000	38'388'800
35 Dédommagements à des collectivités publiques		89'429'681.98	95'611'800	94'507'900	-1'103'900
36 Subventions accordées		1'181'890'932.57	1'274'442'900	1'124'993'600	-149'449'300
37 Subventions redistribuées		120'523'676.91	117'700'000	120'487'000	2'787'000
38 Attributions aux financements spéciaux		95'709'445.02	84'051'000	37'987'900	-46'063'100
39 Imputations internes		132'859'839.77	123'679'900	146'131'100	22'451'200
40 Impôts		1'145'924'709.40	1'158'034'000	1'232'966'100	74'932'100
41 Patentes et concessions		103'663'279.14	102'032'000	40'498'000	-61'534'000
42 Revenus des biens		42'166'813.82	34'463'700	51'533'900	17'070'200
43 Contributions		222'388'453.04	216'201'200	193'629'000	-22'572'200
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation		648'013'650.03	670'999'900	685'591'400	14'591'500
45 Dédommagements de collectivités publiques		115'718'795.88	113'457'100	106'625'000	-6'832'100
46 Subventions acquises		309'376'636.54	330'032'200	438'683'900	108'651'700
47 Subventions à redistribuer		120'523'676.91	117'700'000	120'487'000	2'787'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		49'556'155.83	13'520'600	28'594'700	15'074'100
49 Imputations internes		132'859'839.77	123'679'900	146'131'100	22'451'200
Total charges		2'818'095'989.46	2'857'537'400	3'042'025'100	184'487'700
Total revenus		2'890'192'010.36	2'880'120'600	3'044'740'100	164'619'500
Excédent de revenus		72'096'020.90	22'583'200	2'715'000	-19'868'200
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50 Investissements propres		324'039'404.91	338'734'500	364'870'000	26'135'500
52 Prêts et participations permanentes		57'947'289.00	49'105'000	45'309'000	-3'796'000
56 Subventions accordées		157'584'641.62	148'634'000	112'482'600	-36'151'400
57 Subventions redistribuées		12'134'630.30	14'048'500	18'253'500	4'205'000
60 Transferts au patrimoine financier		7'736.54			
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes		45'448'383.47	40'428'400	41'489'400	1'061'000
63 Facturation à des tiers		2'037.50			
64 Remboursement de subventions accordées		159'579.00	150'000	150'000	0
66 Subventions acquises		256'819'488.19	269'946'700	298'329'700	28'383'000
67 Subventions à redistribuer		12'134'630.30	14'048'500	18'253'500	4'205'000
69 Report au bilan des dépenses		237'134'110.83	225'948'400	182'692'500	-43'255'900
Total dépenses		551'705'965.83	550'522'000	540'915'100	-9'606'900
Total recettes		551'705'965.83	550'522'000	540'915'100	-9'606'900



Mandats de prestations politiques

Pouvoir législatif (Législatif)		Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	4'595'744.63	5'774'900	6'253'200	478'300
	Recettes	201'869.40	5'700	10'200	4'500
	Excédent de dépenses	4'393'875.23	5'769'200	6'243'000	473'800
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Grand Conseil (Service parlementaire)	4'393'875.23	5'769'200	6'243'000	473'800
	Excédent de dépenses	4'393'875.23	5'769'200	6'243'000	473'800
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	3'150'483.15	3'558'300	3'614'600	56'300
31	Biens, services et marchandises	842'551.89	1'232'000	1'146'200	-85'800
36	Subventions accordées	439'287.00	463'500	472'000	8'500
39	Imputations internes	21'315.89	21'100	20'400	-700
43	Contributions	4'762.70	5'700	10'200	4'500
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	197'106.70			
	Total charges	4'453'637.93	5'274'900	5'253'200	-21'700
	Total revenus	201'869.40	5'700	10'200	4'500
	Excédent de charges	4'251'768.53	5'269'200	5'243'000	-26'200
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	142'106.70	500'000	1'000'000	500'000
	Total dépenses	142'106.70	500'000	1'000'000	500'000
	Total recettes				
	Excédent de dépenses	142'106.70	500'000	1'000'000	500'000

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

OP 1
Exercer le pouvoir législatif
Fr. 6'243'000 net

GP 11
Organisation et suivi des sessions
Fr. 2'630'953 net

GP 12
Documentation, information,
relations publiques
Fr. 3'612'047 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	4'453'637.93	5'274'900	5'253'200	-21'700
30 Charges de personnel	3'150'483.15	3'558'300	3'614'600	56'300
31 Biens, services et marchandises	842'551.89	1'232'000	1'146'200	-85'800
36 Subventions accordées	439'287.00	463'500	472'000	8'500
39 Imputations internes	21'315.89	21'100	20'400	-700
4 Revenus de fonctionnement	201'869.40	5'700	10'200	4'500
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	4'762.70	5'700	10'200	4'500
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	197'106.70	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	4'251'768.53	5'269'200	5'243'000	-26'200
5 Dépenses d'investissement	142'106.70	500'000	1'000'000	500'000
50 Investissements propres	142'106.70	500'000	1'000'000	500'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	142'106.70	500'000	1'000'000	500'000
Insuffisance de financement	4'393'875.23	5'769'200	6'243'000	473'800

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	7.60	8.10	8.10

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Le budget 2011 et le budget 2012 sont erronés car ils prennent en compte 0.5 EPT pour le poste de préposé à la protection des données, à la transparence et à l'archivage. Le Grand Conseil s'est clairement prononcé pour que cette fonction soit attribuée sous la forme d'un mandat externe à une personne indépendante des Services de l'administration cantonal ou du Service parlementaire. L'effectif planifié du Service pour 2012 est de 7.6 EPT

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

OBJECTIF POLITIQUE					
Exercer le pouvoir législatif					
Sous-objectifs politiques					
1	Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif				
1.1	Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil				
1.2	Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public				
2	Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi				
3	Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes				
Mesures prioritaires				Décal	
<i>ad1</i>	1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées			31.12.2015	
	2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées			31.12.2015	
	3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions			01.03.2013	
	4 Poursuite du projet d'informatisation du Grand Conseil vers e-parlement			31.12.2013	
Indicateurs		Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i>	1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	16	18	18	0
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	81	105	105	0
	3 Nombre de séances de commissions	195	250	250	0
	4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	370	330	330	0
	5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	288	220	220	0
	6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	98%	80%	85%	5%
	7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	94. %	95. %	95. %	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Organisation et suivi des sessions	2'630'953		2'630'953
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	346'429		346'429
300 Indemnités aux organes du Grand Conseil (Présidence et Bureau)	226'900		226'900
Autres dépenses / recettes	119'529		119'529
P1102 Appui aux commissions	1'291'891		1'291'891
300 Indemnités pour séances de commissions	764'000		764'000
317 Indemnités repas et logement commissions	50'000		50'000
361 Participation au Bureau interparlementaire de coordination	8'500		8'500
Autres dépenses / recettes	469'391		469'391
P1103 Préparation administrative des sessions	119'529		119'529
P1104 Déroulement des sessions	797'029		797'029
318 Traduction simultanée	160'000		160'000
318 Traductions externes	40'000		40'000
365 Aide aux groupes politiques	438'000		438'000
Autres dépenses / recettes	159'029		159'029
P1105 Suivi des sessions	76'075		76'075
GP12 Documentation, information, relations publiques	3'622'247	10'200	3'612'047
P1201 Prestations aux députés	1'628'593		1'628'593
300 Indemnités de session aux membres du parlement et aux groupes politiques	1'202'000		1'202'000
310 Abonnements au bulletin officiel	9'000		9'000
317 Indemnités de déplacement aux membres du parlement	180'600		180'600
317 Indemnités informatiques aux membres du parlement	156'000		156'000
Autres dépenses / recettes	80'993		80'993
P1202 Gestion des documents	1'332'523		1'332'523
310 Impression du mémorial	45'000		45'000
509 Projet "Parlement sans papier"	1'000'000		1'000'000
Autres dépenses / recettes	287'523		287'523
P1203 Travaux pour des tiers	359'635		359'635
300 Indemnités et vacations aux membres de la commission cantonale de protection des données	5'000		5'000
318 Mandat / honoraires de la préposée à la transparence et à la protection des données	162'500		162'500
Autres dépenses / recettes	192'135		192'135
P1204 Communication et médias	140'194		140'194
P1205 Représentation - réception - associations	161'302	10'200	151'102
Total	6'253'200	10'200	6'243'000

Pouvoir exécutif (Exécutif)		Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	3'485'638.60	2'971'600	3'014'400	42'800
	Recettes	1'035'077.65	730'300	740'100	9'800
	Excédent de dépenses	2'450'560.95	2'241'300	2'274'300	33'000
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Conseil d'Etat	2'121'767.10	1'915'200	1'935'500	20'300
	Préfectures	328'793.85	326'100	338'800	12'700
	Excédent de dépenses	2'450'560.95	2'241'300	2'274'300	33'000
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	1'915'654.05	1'918'400	1'962'200	43'800
31	Biens, services et marchandises	510'093.30	433'200	432'200	-1'000
36	Subventions accordées	460'601.25	500'000	500'000	0
38	Attributions aux financements spéciaux	500'000.00			
39	Imputations internes	840.00			
43	Contributions	74'476.40	230'300	240'100	9'800
46	Subventions acquises	500'000.00	500'000	500'000	0
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	460'601.25			
	Total charges	3'387'188.60	2'851'600	2'894'400	42'800
	Total revenus	1'035'077.65	730'300	740'100	9'800
	Excédent de charges	2'352'110.95	2'121'300	2'154'300	33'000
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	98'450.00	120'000	120'000	0
	Total dépenses	98'450.00	120'000	120'000	0
	Total recettes				
	Excédent de dépenses	98'450.00	120'000	120'000	0

CONSEIL D'ETAT

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	3'058'394.75	2'525'500	2'555'600	30'100
30 Charges de personnel	1'587'700.20	1'593'300	1'623'400	30'100
31 Biens, services et marchandises	510'093.30	432'200	432'200	0
36 Subventions accordées	460'601.25	500'000	500'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	500'000.00	0	0	0
4 Revenus de fonctionnement	1'035'077.65	730'300	740'100	9'800
43 Contributions	74'476.40	230'300	240'100	9'800
46 Subventions acquises	500'000.00	500'000	500'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	460'601.25	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	2'023'317.10	1'795'200	1'815'500	20'300
5 Dépenses d'investissement	98'450.00	120'000	120'000	0
50 Investissements propres	98'450.00	120'000	120'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	98'450.00	120'000	120'000	0
Insuffisance de financement	2'121'767.10	1'915'200	1'935'500	20'300

PRÉFECTURES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	328'793.85	326'100	338'800	12'700
30 Charges de personnel	327'953.85	325'100	338'800	13'700
31 Biens, services et marchandises	0.00	1'000	0	-1'000
39 Imputations internes	840.00	0	0	0
4 Revenus de fonctionnement	0.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	328'793.85	326'100	338'800	12'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	328'793.85	326'100	338'800	12'700

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)		Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	36'330'035.90	37'610'400	38'563'100	952'700
	Recettes	9'216'680.73	7'775'500	8'553'100	777'600
	Excédent de dépenses	27'113'355.17	29'834'900	30'010'000	175'100
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Tribunaux	25'521'326.01	20'896'000	20'692'000	-204'000
	Ministère public	1'592'029.16	8'938'900	9'318'000	379'100
	Excédent de dépenses	27'113'355.17	29'834'900	30'010'000	175'100
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	27'261'888.90	29'522'800	29'862'300	339'500
31	Biens, services et marchandises	4'758'497.69	4'250'900	4'473'400	222'500
33	Amortissements	1'422'674.77	1'249'000	1'279'000	30'000
36	Subventions accordées	1'151'780.00	1'171'000	1'367'000	196'000
39	Imputations internes	1'647'936.29	1'416'700	1'581'400	164'700
42	Revenus des biens	11'509.35	3'200	1'000	-2'200
43	Contributions	7'218'215.68	6'382'800	6'772'800	390'000
45	Dédommagements de collectivités publiques	1'945'877.15	1'389'500	1'671'300	281'800
49	Imputations internes	41'078.55		108'000	108'000
	Total charges	36'242'777.65	37'610'400	38'563'100	952'700
	Total revenus	9'216'680.73	7'775'500	8'553'100	777'600
	Excédent de charges	27'026'096.92	29'834'900	30'010'000	175'100
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	87'258.25			
	Total dépenses	87'258.25			
	Total recettes				
	Excédent de recettes	-87'258.25			

TRIBUNAUX

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	34'622'748.49	26'871'300	27'250'900	379'600
30 Charges de personnel	25'737'623.05	21'957'400	22'233'500	276'100
31 Biens, services et marchandises	4'697'279.34	2'677'100	2'961'200	284'100
33 Amortissements	1'422'674.77	659'000	569'000	-90'000
36 Subventions accordées	1'151'780.00	1'071'000	941'000	-130'000
39 Imputations internes	1'613'391.33	506'800	546'200	39'400
4 Revenus de fonctionnement	9'188'680.73	5'975'300	6'558'900	583'600
42 Revenus des biens	11'509.35	2'200	0	-2'200
43 Contributions	7'218'215.68	4'846'600	5'166'600	320'000
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'917'877.15	1'126'500	1'284'300	157'800
49 Imputations internes	41'078.55	0	108'000	108'000
Charges nettes de fonctionnement	25'434'067.76	20'896'000	20'692'000	-204'000
5 Dépenses d'investissement	87'258.25	0	0	0
50 Investissements propres	87'258.25	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	87'258.25	0	0	0
Insuffisance de financement	25'521'326.01	20'896'000	20'692'000	-204'000

MINISTÈRE PUBLIC

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	1'620'029.16	10'739'100	11'312'200	573'100
30 Charges de personnel	1'524'265.85	7'565'400	7'628'800	63'400
31 Biens, services et marchandises	61'218.35	1'573'800	1'512'200	-61'600
33 Amortissements	0.00	590'000	710'000	120'000
36 Subventions accordées	0.00	100'000	426'000	326'000
39 Imputations internes	34'544.96	909'900	1'035'200	125'300
4 Revenus de fonctionnement	28'000.00	1'800'200	1'994'200	194'000
42 Revenus des biens	0.00	1'000	1'000	0
43 Contributions	0.00	1'536'200	1'606'200	70'000
45 Dédommagements de collectivités publiques	28'000.00	263'000	387'000	124'000
Charges nettes de fonctionnement	1'592'029.16	8'938'900	9'318'000	379'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'592'029.16	8'938'900	9'318'000	379'100

Présidence (PRES)		Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	10'266'582.97	11'587'400	11'908'100	320'700
	Recettes	397'561.45	484'000	475'400	-8'600
	Excédent de dépenses	9'869'021.52	11'103'400	11'432'700	329'300
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Chancellerie d'Etat	7'041'216.71	8'153'800	8'448'800	295'000
	Inspection des finances	2'827'804.81	2'949'600	2'983'900	34'300
	Groupe interdépartemental "Intempéries"				
	Excédent de dépenses	9'869'021.52	11'103'400	11'432'700	329'300
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	6'181'435.05	6'643'000	6'898'600	255'600
31	Biens, services et marchandises	3'474'378.04	4'382'600	4'337'600	-45'000
33	Amortissements	3'838.85			
36	Subventions accordées	262'415.34	282'000	399'000	117'000
38	Attributions aux financements spéciaux	414.95			
39	Imputations internes	328'200.74	279'800	272'900	-6'900
40	Impôts	23'955.50	18'500	20'000	1'500
42	Revenus des biens	425.35			
43	Contributions	252'617.40	335'500	325'400	-10'100
49	Imputations internes	120'563.20	130'000	130'000	0
	Total charges	10'250'682.97	11'587'400	11'908'100	320'700
	Total revenus	397'561.45	484'000	475'400	-8'600
	Excédent de charges	9'853'121.52	11'103'400	11'432'700	329'300
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	15'900.00			
	Total dépenses	15'900.00			
	Total recettes				
	Excédent de recettes	-15'900.00			

OP 1
Appui au Conseil d'Etat en
matières stratégique,
opérationnelle, d'information et de
communication
Fr. 8'448'800 net

GP 11 Appui à l'action gouvernementale Fr. 1'952'767 net	GP 12 Communication et information Fr. 1'554'419 net	GP 13 Appui juridique au Conseil d'Etat Fr. 769'202 net	GP 14 Prestations en faveur de l'administration Fr. 4'172'412 net
--	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	7'235'106.51	8'392'800	8'666'800	274'000
30 Charges de personnel	3'536'639.65	3'834'500	4'051'200	216'700
31 Biens, services et marchandises	3'201'599.54	4'086'600	4'041'600	-45'000
33 Amortissements	3'838.85	0	0	0
36 Subventions accordées	262'415.34	282'000	399'000	117'000
39 Imputations internes	230'613.13	189'700	175'000	-14'700
4 Revenus de fonctionnement	209'789.80	239'000	218'000	-21'000
40 Impôts	23'955.50	18'500	20'000	1'500
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	137'735.10	220'500	198'000	-22'500
46 Subventions acquises	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	48'099.20	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	7'025'316.71	8'153'800	8'448'800	295'000
5 Dépenses d'investissement	15'900.00	0	0	0
50 Investissements propres	15'900.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	15'900.00	0	0	0
Insuffisance de financement	7'041'216.71	8'153'800	8'448'800	295'000

Remarques

Les augmentations enregistrées sous la rubrique "36 Subventions accordées" et sur une partie de la rubrique "30 Charges de personnel" résultent du transfert des activités liées aux affaires extérieures du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire à la Présidence (globalement neutre pour l'Etat).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	24.80	28.00	27.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

La diminution du nombre d'équivalents plein temps entre 2011 et 2012 résulte de la suppression d'un poste non pourvu à la suite d'une réorganisation interne.

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer un appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer un appui logistique au Conseil d'Etat pour la planification, le suivi et la coordination de ses affaires courantes et lui fournir les informations nécessaires pour la définition d'options stratégiques ainsi que pour la promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale (aide à la gouvernance) (GP11)	
2	Assurer la transparence des activités étatiques afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP12)	
3	Fournir au Conseil d'Etat un appui juridique adéquat (GP13)	
4	Fournir à l'administration cantonale des prestations dans les domaines de la coordination administrative, de la traduction, de la distribution du courrier et de l'accueil (GP14)	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i>	1 Mise en oeuvre des neuf domaines d'action définis dans le concept pour la promotion des intérêts du canton du Valais sur la scène fédérale	31.12.2012
	2 Validation du plan d'action en vue de la généralisation progressive d'ECM (système informatique pour la gestion de la production, de la circulation et de la conservation des documents) à l'ensemble des services de l'administration et poursuite de son extension (processus de traitement des documents soumis à l'approbation des chefs de département)	31.03.2012
<i>ad2</i>	3 Poursuite du développement des services en ligne en faveur des usagers des prestations de l'administration cantonale	31.12.2012
	4 Amélioration de l'intranet de l'administration cantonale (création d'espaces collaboratifs)	31.12.2012
	5 Analyse de l'utilisation possible des réseaux sociaux (Twitter, Youtube, Flick'r, LinkedIn) par l'Etat du Valais et éventuelle mise en oeuvre	31.12.2012
<i>ad3</i>	6 Amélioration du traitement du recours dans les délais	31.12.2012
<i>ad4</i>	7 Amélioration de l'accueil et de la sécurité au Palais du Gouvernement par la réalisation de mesures organisationnelles, architecturales et techniques	31.12.2012
	8 Amélioration de la qualité et de l'efficacité des travaux de traduction réalisés à l'Etat du Valais, par la mise en place d'un nouveau concept et d'une nouvelle organisation en la matière	31.12.2012

CHANCELLERIE D'ETAT

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Nombre de séances du Conseil d'Etat organisées (env.) (2010 = 55)		50	50	0
2 Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans (2010 = 4)		4	4	0
<i>ad2</i> 3 Nombre de nouvelles prestations en ligne (environ) (2011= 3)			5	
4 Baromètre médias (clients médias) : satisfaction globale	4.8	5	5	0
5 Baromètre médias : agenda / calendrier	4.8	4.9	4.9	0
6 Baromètre médias : conseil et appui / disponibilité	4.7	4.5	4.5	0
7 Communiqués de presse publiés	200	150	150	0
8 Conférences de presse organisées	43	40	40	0
9 Baromètre médias : portail cantonal www.vs.ch	4.7	4.25	4.5	0.25
10 Baromètre internet : sondage interne (chef de service) sur le portail www.vs.ch - satisfaction générale	3.8	4.25	4.5	0.25
<i>ad3</i> 11 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)		85%	85%	0%
12 Pourcentage de recours traités dans un délai de 6 mois (2010 = 40%)		50%	50%	0%
13 Pourcentage des dispositions légales rendues par les Service de l'Etat invalidées par les tribunaux			0%	
<i>ad4</i> 14 Nombre de pages traduites (env.) (2010 = 916)		950	950	0
15 Nombre d'envois (lettres et colis) sortant et entrant traités (env.) (2010 = 4'557'000)		5'500'000	5'500'000	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Appui à l'action gouvernementale	1'961'552	8'785	1'952'767
P1101 Séances du Conseil d'Etat - Coordination Parlement	239'919	1'867	238'052
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	638'463	3'844	634'619
P1103 Affaires extérieures	670'264	2'196	668'068
P1104 Controlling gouvernemental	412'906	878	412'028
GP12 Communication et information	1'561'725	7'306	1'554'419
P1201 Communication externe	240'256	1'703	238'553
P1202 Information interne	84'679	659	84'020
P1203 Conseil et appui	70'566	551	70'015
P1204 Technologie web	1'166'224	4'393	1'161'831
GP13 Appui juridique au Conseil d'Etat	876'011	106'809	769'202
P1301 Préparation, suivi, publication de la législation	70'565	551	70'014
P1302 Instruction et décisions sur recours	805'446	106'258	699'188
GP14 Prestations en faveur de l'administration	4'267'512	95'100	4'172'412
P1401 Gestion administrative et affaires courantes	525'060	67'962	457'098
P1402 Courrier et accueil	3'495'756	25'491	3'470'265
P1403 Traduction	246'696	1'647	245'049
Total	8'666'800	218'000	8'448'800
Remarques			
Depuis le 1er mars 2011 IVS est intégré à la Chancellerie d'Etat.			

OP 1
 Contrôler la gestion financière de
 l'Etat et la réalisation des
 mandats de prestations
 Fr. 2'983'900 net

GP 11
 Contrôle gestion financière et
 réalisation MP
 Fr. 2'983'900 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	3'015'151.11	3'194'600	3'241'300	46'700
30 Charges de personnel	2'644'795.40	2'808'500	2'847'400	38'900
31 Biens, services et marchandises	272'768.10	296'000	296'000	0
39 Imputations internes	97'587.61	90'100	97'900	7'800
4 Revenus de fonctionnement	187'346.30	245'000	257'400	12'400
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	114'882.30	115'000	127'400	12'400
49 Imputations internes	72'464.00	130'000	130'000	0
Charges nettes de fonctionnement	2'827'804.81	2'949'600	2'983'900	34'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'827'804.81	2'949'600	2'983'900	34'300

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	15.40	16.00	16.00

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)		
Sous-objectifs politiques		
1	Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 et 45 LGCAF)	
2	Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)	
Mesures prioritaires		
	Délai	
ad1	1 Contrôle périodique des services de tous les départements selon critères de planification	31.12.2012
ad2	2 Réalisation des mandats sur requête du Conseil d'Etat ou des commissions des finances et de gestion	31.12.2012

INSPECTION DES FINANCES

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Nombre de rapports déposés (139 pour 2007)	→	→	→	
<i>ad2</i> 2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	17%	30%	30%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP	3'241'300	257'400	2'983'900
P1101 Contrôle de la gestion étatique	2'532'264	201'093	2'331'171
P1102 Mandats spéciaux	709'036	56'307	652'729
Total	3'241'300	257'400	2'983'900

**Département des finances, des
institutions et de la santé (DFIS)**

Compte 2010 Fr.	Budget 2011 Fr.	Budget 2012 Fr.	Ecart 11/12 Fr.
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL GENERAL

Dépenses	766'594'505.29	814'672'200	849'304'000	34'631'800
Recettes	1'865'420'791.89	1'883'183'300	1'907'184'700	24'001'400
Excédent de recettes	1'098'826'286.60	1'068'511'100	1'057'880'700	-10'630'400

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Administration cantonale des finances	-568'640'317.22	-596'031'500	-512'415'800	83'615'700
Service cantonal des contributions	-980'634'526.40	-969'702'200	-1'047'886'900	-78'184'700
Service des ressources humaines	4'072'764.76	5'612'800	4'859'600	-753'200
Service juridique des finances et du personnel	783'403.55	931'600	905'700	-25'900
Service des affaires intérieures et communales	2'666'684.17	3'007'300	4'892'600	1'885'300
Secrétariat à l'égalité et à la famille	587'322.26	687'100	656'800	-30'300
Service de la santé publique	438'400'066.69	482'361'900	485'274'000	2'912'100
Service de la consommation et affaires vétérinaires	3'938'315.59	4'621'900	5'833'300	1'211'400
Excédent de recettes	1'098'826'286.60	1'068'511'100	1'057'880'700	-10'630'400

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	51'405'927.95	53'355'100	54'092'500	737'400
31	Biens, services et marchandises	16'230'279.56	18'443'600	16'977'300	-1'466'300
32	Intérêts passifs	21'871'241.72	20'827'500	36'619'000	15'791'500
33	Amortissements	16'240'344.94	13'420'200	13'386'000	-34'200
34	Parts et contributions sans affectation	58'335'817.05	57'124'200	95'513'000	38'388'800
35	Dédommagements à des collectivités publiques	24'554.00	24'800	24'800	0
36	Subventions accordées	472'241'052.43	527'067'200	571'351'400	44'284'200
38	Attributions aux financements spéciaux	46'222'168.65	43'543'800	6'454'200	-37'089'600
39	Imputations internes	37'228'705.74	36'658'800	39'077'800	2'419'000
40	Impôts	952'003'245.98	956'781'500	1'023'531'700	66'750'200
41	Patentes et concessions	65'198'705.80	65'182'000	108'000	-65'074'000
42	Revenus des biens	31'576'725.01	25'658'600	41'586'200	15'927'600
43	Contributions	45'622'855.10	43'619'700	13'786'000	-29'833'700
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	610'375'268.20	638'829'700	645'899'800	7'070'100
45	Dédommagements de collectivités publiques	4'200'277.80	3'900'000	4'160'000	260'000
46	Subventions acquises	88'911'710.16	94'355'400	108'615'100	14'259'700
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	17'427'344.28	6'755'800	20'240'000	13'484'200
49	Imputations internes	48'130'999.56	46'201'600	49'257'900	3'056'300
	Total charges	719'800'092.04	770'465'200	833'496'000	63'030'800
	Total revenus	1'863'447'131.89	1'881'284'300	1'907'184'700	25'900'400
	Excédent de revenus	1'143'647'039.85	1'110'819'100	1'073'688'700	-37'130'400

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	1'919'209.11	3'807'000	4'720'000	913'000
56	Subventions accordées	44'875'204.14	40'400'000	11'088'000	-29'312'000
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'973'660.00	1'899'000		-1'899'000
	Total dépenses	46'794'413.25	44'207'000	15'808'000	-28'399'000
	Total recettes	1'973'660.00	1'899'000		-1'899'000
	Excédent de dépenses	44'820'753.25	42'308'000	15'808'000	-26'500'000

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

OP 1
Administrer et gérer les finances
du canton
Fr. -512'415'800 net

GP 11 Planification, budget et compte Fr. 2'064'822 net	GP 12 Services financiers et logistiques Fr. 31'148'278 net	GP 13 Analyses et mandats Fr. 5'295'700 net	GP 14 Affaires financières générales Fr. -550'924'600 net
---	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	142'335'929.25	141'730'900	156'229'900	14'499'000
30 Charges de personnel	15'269'724.55	15'545'700	15'847'100	301'400
31 Biens, services et marchandises	7'983'286.07	8'999'100	8'552'600	-446'500
32 Intérêts passifs	17'703'124.47	17'227'500	32'619'000	15'391'500
33 Amortissements	442'995.20	380'200	356'000	-24'200
34 Parts et contributions sans affectation	21'291'744.00	23'124'200	58'513'000	35'388'800
36 Subventions accordées	1'020'287.75	1'016'000	1'036'000	20'000
38 Attributions aux financements spéciaux	43'692'195.85	41'313'000	4'292'200	-37'020'800
39 Imputations internes	34'932'571.36	34'125'200	35'014'000	888'800
4 Revenus de fonctionnement	709'102'586.47	735'963'400	668'745'700	-67'217'700
40 Impôts	178.05	0	0	0
41 Patentes et concessions	65'185'741.10	65'168'000	100'000	-65'068'000
42 Revenus des biens	17'649'558.83	15'652'600	17'057'200	1'404'600
43 Contributions	31'563'199.72	30'877'800	813'800	-30'064'000
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	523'886'901.40	568'071'700	563'630'800	-4'440'900
46 Subventions acquises	11'184'661.20	10'284'000	21'800'000	11'516'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	15'494'937.39	3'415'000	19'690'000	16'275'000
49 Imputations internes	44'137'408.78	42'494'300	45'653'900	3'159'600
Revenus nets de fonctionnement	566'766'657.22	594'232'500	512'515'800	-81'716'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	100'000	100'000	0
50 Investissements propres	0.00	100'000	100'000	0
6 Recettes d'investissement	1'873'660.00	1'899'000	0	-1'899'000
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'873'660.00	1'899'000	0	-1'899'000
Dépenses nettes d'investissement	-1'873'660.00	-1'799'000	100'000	1'899'000
Excédent de financement	568'640'317.22	596'031'500	512'415'800	-83'615'700

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Remarques
32 Intérêts passifs : augmentation liée à la recapitalisation 2ème phase de la caisse de prévoyance selon la LIEP, ainsi qu'au régime transitoire lié au passage à la primauté des cotisations
34 Parts et contributions sans affectation : augmentation liée à la répartition du fonds de péréquation selon la nouvelle loi sur la péréquation financière intercommunale (LPFI)
38 Attribution aux financements spéciaux : diminution de 29 millions de francs, par rapport au budget 2011, concernant l'attribution à un fonds de financement des grands projets d'infrastructures du XXIème siècle; abandon du postfinancement de la recapitalisation des anciennes caisses CPPEV et CRPE selon l'art. 9 al. 6 LIEP
41 Patentes et concessions : perte de la recette provenant de la distribution du bénéfice de la BNS
43 Contributions : suppression de l'annuité de 30 millions suite à l'abandon du postfinancement de la recapitalisation des anciennes caisses CPPEV et CRPE selon l'art. 9 al. 6 LIEP
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation : péréquation fédérale 528,7 millions, en recul de 5,6 millions par rapport au budget 2011
46 : Subventions acquises : augmentation de la part des communes en application de la nouvelle loi sur la péréquation financière intercommunale (LPFI)
48 : Prélèvements sur les financements spéciaux : prélèvement au fonds de soutien à l'économie de 14,39 millions (3 millions au SDE promotion touristique, 1,39 millions au SEFH, 10 millions dissolution du fonds en application de l'art. 7 alinéa 4 du décret du 18 juin 2009), prélèvement de 5,3 millions au fonds de compensation des cas de rigueur en application de la nouvelle loi sur la péréquation financière intercommunale (LPFI)
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes : suppression du remboursement des prêts accordés aux hôpitaux suite à la reprise par le canton des infrastructures hospitalières

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	46.55	51.50	52.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Nouveau poste : 1 collaborateur scientifique (péréquation et appui assurance qualité RPT I)

OBJECTIF POLITIQUE	
Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière	
Sous-objectifs politiques	
1	Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat, en particulier :
1.1	Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi
1.2	Tenir et présenter les comptes
1.3	Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling
2	Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :
2.1	Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de controlling et assurer le contrôle des paiements
2.2	Assurer l'exécution des paiements et une gestion optimale de la trésorerie conforme au marché
2.3	Assurer le paiement des salaires et des honoraires
2.4	Gérer le patrimoine financier, les assurances et les dévolutions
2.5	Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel et les publications nécessaires (économat)
3	Réaliser des analyses financières et des mandats spécifiques en faveur du Conseil d'Etat et des départements, en particulier :
3.1	Elaborer des préavis financiers
3.2	Assurer le controlling financier départemental
3.3	Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques
3.4	Conduire les travaux de la statistique fédérale et cantonale et tenir à disposition des autorités, des entreprises et des particuliers des informations statistiques
3.5	Introduire et gérer le nouveau système de péréquation financière intercommunale
4	Gérer les affaires financières générales, en particulier assurer le suivi des relations financières avec la Confédération

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Mesures prioritaires		Délag			
<i>ad1</i>	1 Etablissement du projet de budget 2013	04.09.2012			
	2 Etablissement de la planification financière intégrée pour les années 2014 à 2016	02.10.2012			
	3 Clôture et présentation du compte 2011	03.04.2012			
<i>ad2</i>	4 Réalisation des travaux en vue de l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons (MCH2) - phase initiale	31.12.2013			
<i>ad3</i>	5 Mise en oeuvre de la nouvelle péréquation financière intercommunale	31.12.2012			
<i>ad4</i>	6 Mise en oeuvre de la base légale pour le financement des grands projets d'infrastructures du XXIème siècle	31.12.2012			
	7 Suivi de l'utilisation du fonds de soutien à l'économie	31.12.2012			

Indicateurs		Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i>	1 Résultat du compte de fonctionnement en millions de francs (positif)	72.1	22.6	2.7	-19.9
	2 Degré d'autofinancement (supérieur ou égal à 100%)	141.2%	101.6%	101%	-0.6%
	3 Endettement net 1er degré en millions de francs (engagements-patrimoine financier-avances aux financements spéciaux)	-147.4	-151	892.1	1'043.1
	4 Endettement brut en milliards de francs	1.91	1.89	2.43	0.54
	5 Pourcentage de fonds propres par rapport au total des actifs du bilan	41.9%	42.3%	12.8%	-29.5%
<i>ad2</i>	6 Taux d'intérêt moyen annuel de la dette consolidée	4.16%	4.16%	3.45%	-0.71%
<i>ad4</i>	7 Indice des ressources du canton Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	66.3	64.3	67.1	2.8

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

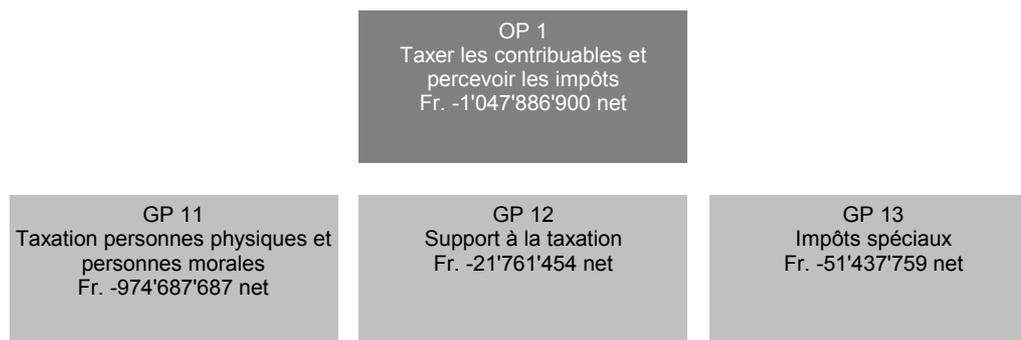
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Planification, budget et compte	2'228'382	163'560	2'064'822
P1101 Etablissement du budget	386'560	4'300	382'260
P1102 Tenue et présentation du compte	1'687'947	157'575	1'530'372
P1103 Planification intégrée pluriannuelle	70'525	773	69'752
P1104 Mandats de prestations et rapports de controlling	83'350	912	82'438
GP12 Services financiers et logistiques	47'005'591	15'857'313	31'148'278
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	464'520	132'905	331'615
P1202 Instruments de controlling et financiers	277'997	2'388	275'609
P1203 Conseil et appui en matière de traitements	114'489	1'723	112'766
P1204 Gestion des données de base	299'184	3'159	296'025
P1205 Gestion de la trésorerie	36'163'984	9'345'665	26'818'319
318 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	1'225'000		1'225'000
321 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	250'000		250'000
322 Intérêts des prêts CPVAL	30'800'000		30'800'000
322 Intérêts passifs sur les dettes à moyen et long terme	1'509'000		1'509'000
422 Intérêts sur placements		680'000	-680'000
425 Intérêts des prêts du patrimoine administratif (créance I BCVs)		1'300'000	-1'300'000
490 Intérêts imputés		6'760'000	-6'760'000
Autres dépenses / recettes	2'379'984	605'665	1'774'319
P1206 Contrôle des paiements et gestion des pces compt.	850'303	8'981	841'322
P1207 Paiement des salaires	462'728	6'964	455'764
P1208 Gestion des allocations familiales	95'409	1'437	93'972
P1209 Gestion des affaires adm. et financières	226'303	683	225'620
P1210 Gestion des assurances	3'425'506	3'301'823	123'683
318 Primes d'assurances	2'885'000		2'885'000
490 Imputations internes		2'876'200	-2'876'200
Autres dépenses / recettes	540'506	425'623	114'883
P1211 Economat	3'877'363	2'447'726	1'429'637
310 Fourniture et matériel de bureau	1'420'000		1'420'000
310 Imprimés, reliures et publications	1'020'000		1'020'000
311 Mobilier, instruments et machines	850'000		850'000
490 Imputations internes		2'446'500	-2'446'500
Autres dépenses / recettes	587'363	1'226	586'137
P1212 Gestion des immeubles du patrimoine financier	747'805	603'859	143'946
GP13 Analyses et mandats	19'159'627	13'863'927	5'295'700
P1301 Préavis financiers	526'356	21'299	505'057
P1302 Mandats spéciaux	122'122	4'881	117'241
P1303 Statistiques fédérales, cantonales et analyses	6'062'428	5'617'138	445'290
P1304 Péréquation financière	10'903'962	8'205'883	2'698'079
P1305 Secrétariat et controlling du département	1'544'759	14'726	1'530'033

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP14 Affaires financières générales	87'936'300	638'860'900	-550'924'600
P1401 Affaires financières générales	87'936'300	638'860'900	-550'924'600
307 Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités	5'273'000		5'273'000
307 Prestations aux retraités : participation au pont AVS	2'780'000		2'780'000
341 Péréquation intercommunale : versement aux communes	46'428'000		46'428'000
341 Péréquation : compensation des cas de rigueur	4'613'000		4'613'000
390 Alimentation du fonds de péréquation	24'815'700		24'815'700
410 Régale des sels		100'000	-100'000
426 Dividende Saline Suisse du Rhin SA		160'000	-160'000
426 Dividende BCVs		13'750'000	-13'750'000
440 Dîme de l'alcool		1'000'000	-1'000'000
440 Part à la taxe sur les poids lourds (RPLP)		2'015'400	-2'015'400
440 Part au produit des impôts sur les huiles minérales		31'940'000	-31'940'000
440 Péréquation : compensation des charges géo-topographiques		73'212'400	-73'212'400
440 Péréquation des ressources		455'463'000	-455'463'000
462 Part des communes au fonds de péréquation		18'595'000	-18'595'000
480 Prélèvement au fonds de soutien à l'économie		14'390'000	-14'390'000
490 Part cantonale au fonds de péréquation		24'794'000	-24'794'000
Autres dépenses / recettes	4'026'600	3'441'100	585'500
Total	156'329'900	668'745'700	-512'415'800

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	85'832'585.38	79'599'900	82'983'400	3'383'500
30 Charges de personnel	20'716'587.64	21'032'900	21'386'300	353'400
31 Biens, services et marchandises	5'208'213.16	5'245'000	5'102'400	-142'600
32 Intérêts passifs	4'168'117.25	3'600'000	4'000'000	400'000
33 Amortissements	15'831'779.74	13'000'000	13'000'000	0
34 Parts et contributions sans affectation	37'044'073.05	34'000'000	37'000'000	3'000'000
36 Subventions accordées	1'121'190.60	1'082'000	1'143'000	61'000
38 Attributions aux financements spéciaux	216'220.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'526'403.94	1'640'000	1'351'700	-288'300
4 Revenus de fonctionnement	1'068'250'891.80	1'051'934'100	1'133'270'300	81'336'200
40 Impôts	951'931'627.33	956'750'000	1'023'500'000	66'750'000
42 Revenus des biens	13'795'954.83	10'006'000	11'706'000	1'700'000
43 Contributions	11'700'658.29	10'420'100	11'495'300	1'075'200
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	86'488'366.80	70'758'000	82'269'000	11'511'000
45 Dédommagements de collectivités publiques	4'200'277.80	3'900'000	4'160'000	260'000
49 Imputations internes	134'006.75	100'000	140'000	40'000
Revenus nets de fonctionnement	982'418'306.42	972'334'200	1'050'286'900	77'952'700
5 Dépenses d'investissement	1'783'780.02	2'632'000	2'400'000	-232'000
50 Investissements propres	1'783'780.02	2'632'000	2'400'000	-232'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'783'780.02	2'632'000	2'400'000	-232'000
Excédent de financement	980'634'526.40	969'702'200	1'047'886'900	78'184'700

Remarques

Rubrique 31 - Biens, services, marchandises: diminution des mandats donnés à l'externe (experts taxation des sociétés hydroélectriques) et limitation des dépenses.

Rubrique 40 - Impôts: augmentation des recettes fiscales tenant compte des nouveaux contribuables et de l'évolution économique.

Rubrique 44 - Part des recettes fédérales: augmentation des recettes de l'impôt fédéral direct (IFD) suite à l'évolution économique.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	166.00	167.55	167.55

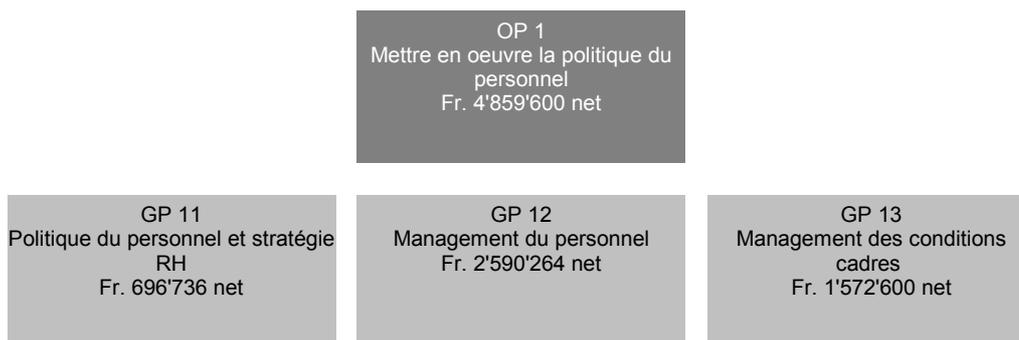
Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

OBJECTIF POLITIQUE					
Taxer les personnes physiques, les personnes morales ainsi que les impôts spéciaux et percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales					
Sous-objectifs politiques					
1	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux				
2	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux				
3	Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôts à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations)				
Mesures prioritaires				Décal	
ad1	1 Amélioration du site internet du service des contributions, dans la perspective de la création d'un guichet virtuel			31.12.2012	
	2 Projet SCC 2015 - Automatisation des procédures de taxation dans la TAO			31.12.2012	
	3 Projet SCC 2015 - Déclaration fiscale par internet (2ème étape), permettre l'envoi multiple de la déclaration			31.12.2012	
	4 Projet e-titres - Obtention en ligne des valeurs fiscales des titres cotés			31.12.2012	
	5 Projet CH-Meldewesen - Envoi des données fiscales aux autres cantons (plateforme SEDEX)			31.12.2012	
	6 Révision de la loi fiscale - Traitement des interventions politiques			31.12.2012	
Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12	
ad1	1 Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité (2010:31)	36	30	-6	
	2 Nombre de personnes physiques assujetties [information statistique]	264'479	266'000	272'200	6'200
	3 % des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12.	78.08%	75%	73%	-2%
	4 % des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12.	36.87%	42%	40%	-2%
	5 Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique (p. ex. VSTax), en %	60%	50%	55%	5%
	6 Nombre de recours déposés auprès de la commission cantonale de recours en matière fiscale, contre les décisions de taxation	105	100	100	0
	7 Pourcentage des recours totalement admis par la commission cantonale de recours en matière fiscale (2010:15% sur 105 recours)	15.24%	15%	15%	0%
	8 Nombre de taxations effectuées par les communes (2010:15'985)			18'000	
ad2	9 Nombre de personnes morales assujetties [information statistique]	16'725	16'600	18'280	1'680
	10 % des personnes morales taxées au 31.12.	24.9%	33%	22%	-11%
ad3	11 Nombre de personnes physiques imposées à la source [information statistique]	30'467	33'000	30'000	-3'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales	31'623'512	1'006'311'199	-974'687'687
P1101 Taxation des personnes physiques	28'033'663	847'166'526	-819'132'863
330 Pertes sur créances	12'000'000		12'000'000
362 Subventions aux communes pour les travaux de taxation	830'000		830'000
400 Impôts sur le revenu et la fortune		786'000'000	-786'000'000
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes physiques		56'760'000	-56'760'000
Autres dépenses / recettes	15'203'663	4'406'526	10'797'137
P1102 Taxation des personnes morales	3'589'849	159'144'673	-155'554'824
330 Pertes sur créances	1'000'000		1'000'000
401 Impôts sur le bénéfice et le capital		133'000'000	-133'000'000
402 Impôts fonciers		16'000'000	-16'000'000
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes morales		9'240'000	-9'240'000
Autres dépenses / recettes	2'589'849	904'673	1'685'176
GP12 Support à la taxation	12'687'183	34'448'637	-21'761'454
P1201 Contentieux	9'335'395	17'329'174	-7'993'779
318 Frais d'encaissement et frais bancaires du SCC	3'201'000		3'201'000
329 Intérêts de remboursement et rémunérateurs	4'000'000		4'000'000
421 Intérêts compensatoires et moratoires		9'000'000	-9'000'000
429 Rachat actes de défaut de bien (ADB)		2'201'000	-2'201'000
436 Récupérations des frais d'encaissement		5'400'000	-5'400'000
Autres dépenses / recettes	2'134'395	728'174	1'406'221
P1202 Taxes cadastrales	363'759	97'192	266'567
P1203 Impôts anticipés	1'508'366	16'633'486	-15'125'120
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt anticipé		16'269'000	-16'269'000
Autres dépenses / recettes	1'508'366	364'486	1'143'880
P1204 Inspectorat fiscal	1'479'663	388'785	1'090'878
GP13 Impôts spéciaux	41'072'705	92'510'464	-51'437'759
P1301 Gains immobiliers	28'397'706	43'039'068	-14'641'362
340 Part communale aux gains immobiliers	27'000'000		27'000'000
403 Recettes fiscales sur les gains immobiliers		40'500'000	-40'500'000
Autres dépenses / recettes	1'397'706	2'539'068	-1'141'362
P1302 Successions et donations	10'329'406	15'889'899	-5'560'493
340 Part communale aux recettes fiscales des successions et donations	10'000'000		10'000'000
405 Recettes fiscales des successions et donations		15'000'000	-15'000'000
Autres dépenses / recettes	329'406	889'899	-560'493
P1303 Impôts à la source	2'345'593	33'581'497	-31'235'904
Total	85'383'400	1'133'270'300	-1'047'886'900

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	4'419'455.82	5'752'000	5'244'400	-507'600
30 Charges de personnel	3'851'425.41	4'547'200	4'410'400	-136'800
31 Biens, services et marchandises	426'446.93	1'049'400	702'600	-346'800
33 Amortissements	312.05	0	0	0
36 Subventions accordées	18'860.00	15'500	19'000	3'500
39 Imputations internes	122'411.43	139'900	112'400	-27'500
4 Revenus de fonctionnement	365'349.39	389'200	384'800	-4'400
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	120'122.20	172'200	162'700	-9'500
46 Subventions acquises	63'477.26	85'000	72'100	-12'900
49 Imputations internes	181'749.93	132'000	150'000	18'000
Charges nettes de fonctionnement	4'054'106.43	5'362'800	4'859'600	-503'200
5 Dépenses d'investissement	18'658.33	250'000	0	-250'000
50 Investissements propres	18'658.33	250'000	0	-250'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	18'658.33	250'000	0	-250'000
Insuffisance de financement	4'072'764.76	5'612'800	4'859'600	-753'200

Remarques

30 Charges de personnel et 31 Biens, services et marchandises
 L'écart s'explique principalement par les mesures suivantes lesquelles ont été prévues pour l'ensemble de l'Administration cantonale pour l'année 2011:

- révision du règlement sur les indemnités de déplacement
- mesures d'accompagnement selon l'art. 35 de la loi régissant les institutions étatiques de prévoyance

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	15.30	16.10	16.10

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF POLITIQUE						
Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail						
Sous-objectifs politiques						
1	Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail					
2	Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais					
3	Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances					
Mesures prioritaires				Délai		
ad1	1 Evaluation et proposition de nouvelles mesures de fidélité et de reconnaissance			31.12.2012		
ad2	2 Soutien méthodologique à tous les départements et / ou services formulant des demandes d'optimisation organisationnelle			31.12.2014		
ad3	3 Coordination et mise en place de l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST): réalisation des axes prioritaires 2012			31.12.2012		
	4 Renforcement de la formation des cadres par l'introduction d'une nouvelle offre de formation			31.12.2012		
	5 Examen des mesures de comparaisons salariales afin d'assurer l'équité et l'égalité de traitement			31.12.2012		
	6 Proposition des mesures afin de favoriser l'intégration de personnes handicapées			31.12.2012		
	7 Poursuite de l'optimisation de la qualité de la formation des apprentis			31.12.2012		
	8 Préparation d'un sondage de satisfaction auprès du personnel de l'Administration cantonale			31.12.2012		
	Indicateurs					
			Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
ad1	1 Nombre des postulations par mise au concours		25.5	27	27	0
	2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en %		39.8%	40%	40%	0%
ad2	3 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique		104	130	100	-30
	4 Nombre de transferts entre unités organisationnelles (2010: 17, suite à des mises aux concours)			15	17	2
ad3	5 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale : 89% (évalué lors d'un sondage anonyme en 2008)		89%	89%	0%	-89%
	6 Taux de démission des employés de longue durée (sans les mises à la retraite)		3.1%	3.2%	3%	-0.2%
	7 Taux d'absentéisme (maladie et accident)		2.9%	2.8%	2.8%	0%
	8 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur		3	3.3	3	-0.3

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Politique du personnel et stratégie RH	696'736		696'736
P1101 Politique du personnel et stratégie RH	516'615		516'615
301 Intégration personnes handicapées	200'000		200'000
Autres dépenses / recettes	316'615		316'615
P1102 Controlling du personnel	125'085		125'085
P1103 Information du personnel	55'036		55'036
GP12 Management du personnel	2'975'064	384'800	2'590'264
P1201 Marketing du personnel	367'762		367'762
309 Mise au concours	225'000		225'000
Autres dépenses / recettes	142'762		142'762
P1202 Recrutement du personnel	158'445		158'445
P1203 Instruments de conduite	33'360		33'360
P1204 Rémunération et reconnaissance du personnel	336'480		336'480
309 Objets souvenirs	100'000		100'000
Autres dépenses / recettes	236'480		236'480
P1205 Développement et formation du personnel	1'774'680	312'700	1'461'980
301 Stagiaires pour l'administration	658'700		658'700
301 Stagiaires MPC	280'400		280'400
308 Stagiaires GETAC	65'000		65'000
309 Formation et perfectionnement Etat du VS	60'000		60'000
318 Honoraires animateurs de cours	300'000		300'000
436 Recettes facturation cours à l'AI, CCC, Communes, etc.		130'000	-130'000
490 Imputations internes		150'000	-150'000
Autres dépenses / recettes	410'580	32'700	377'880
P1206 Départ du personnel	25'016		25'016
P1207 Apprentis	245'962	72'100	173'862
469 Subvention fonds cantonal		72'100	-72'100
Autres dépenses / recettes	245'962		245'962
P1208 Mobilité professionnelle	33'359		33'359
GP13 Management des conditions cadres	1'572'600		1'572'600
P1301 Gestion du droit du travail	638'777		638'777
P1302 Egalité des chances	436'178		436'178
306 Participation financière aux frais de garde	400'000		400'000
Autres dépenses / recettes	36'178		36'178
P1303 Santé et sécurité au travail	185'029		185'029
309 Examens médicaux (travail nuit + vaccination grippe)	53'900		53'900
Autres dépenses / recettes	131'129		131'129
P1304 Management de l'organisation	113'707		113'707
P1305 Technologies RH	198'909		198'909
311 Achat lecteurs Alltronic	50'000		50'000
Autres dépenses / recettes	148'909		148'909
Total	5'244'400	384'800	4'859'600

SERVICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

OP 1
Fournir un appui juridique dans
les domaines des finances et du
personnel
Fr. 905'700 net

GP 11
Finances, personnel,
responsabilité civile
Fr. 592'404 net

GP 12
Fiscalité
Fr. 313'296 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	879'571.55	1'044'900	1'022'000	-22'900
30 Charges de personnel	612'586.95	738'000	724'200	-13'800
31 Biens, services et marchandises	292'655.40	244'200	244'000	-200
33 Amortissements	-53'362.10	40'000	30'000	-10'000
36 Subventions accordées	10'965.65	9'000	12'000	3'000
39 Imputations internes	16'725.65	13'700	11'800	-1'900
4 Revenus de fonctionnement	96'168.00	113'300	116'300	3'000
42 Revenus des biens	1.35	0	0	0
43 Contributions	96'166.65	113'300	116'300	3'000
Charges nettes de fonctionnement	783'403.55	931'600	905'700	-25'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	783'403.55	931'600	905'700	-25'900

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	3.60	4.00	4.00

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Fournir un appui juridique et administratif dans les domaines des finances, du personnel, de la responsabilité civile et de la fiscalité

Sous-objectifs politiques

- 1 Fournir un appui principalement juridique, et accessoirement administratif au Conseil d'Etat, au Chef du DFIS, aux services de l'Etat, ainsi qu'aux tribunaux dans les domaines concernant les finances, la gestion du personnel et les questions de responsabilité civile
- 2 Assumer le secrétariat de la Commission cantonale de recours en matière fiscale (CCR)

SERVICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

Mesures prioritaires					Délai
<i>ad1</i>	1 Suivi de l'entrée en vigueur de la modification de la LIEP (passage de CPVAL à la primauté des cotisations et mesures de renforcement de la situation financière)				31.12.2012
	2 Suivi de l'entrée en vigueur du projet RPT II - 2ème étape				31.12.2012
	3 Suivi de l'entrée en vigueur de la loi sur les participations de l'Etat à des personnes morales et autres entités				31.12.2012
<i>ad2</i>	4 Atteinte / maintien au 31.12.2012. de l'objectif de 60 % de recours traités dans le délai maximal d'une année				31.12.2012

Indicateurs		Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i>	1 Dispositions légales invalidées par les tribunaux	0	0	0	0
	2 Pour cent des avis écrits donnés dans le délai d'un mois (base de référence: 200)	94. %	90%	90%	0%
	3 Pourcentage maximum de décisions rendues sur préavis ou projets du service invalidées par les Tribunaux (TC et TF) (base de référence: 10)	0%	15%	15%	0%
<i>ad2</i>	4 Rapport recours traités / recours déposés (base de référence: 120)	150%	120%	120%	0%
	5 Pourcentage maximum de décisions de la Commission cantonale de recours en matière fiscale (CCR) invalidées par le Tribunal fédéral (base de référence: 15)	33%	15%	15%	0%
	6 Pourcentage des recours en matière fiscale traités dans le délai maximal d'une année			60%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Finances, personnel, responsabilité civile	605'101	12'697	592'404
P1101 Conseils juridiques, décisions et déterminations	116'985	4'459	112'526
P1102 Législation et consultations	150'687	5'745	144'942
P1103 Représentation de l'Etat devant les tribunaux	9'913	378	9'535
P1104 Encaissement et paiement	327'516	2'115	325'401
319 Indemnité LAVI : aide aux victimes d'infractions	230'000		230'000
330 Amortissement des factures de frais de justice	30'000		30'000
366 Assistance judiciaire	12'000		12'000
Autres dépenses / recettes	55'516	2'115	53'401
GP12 Fiscalité	416'899	103'603	313'296
P1201 Conseils juridiques, instruction et rédaction	269'656	10'279	259'377
P1202 Secrétariat administratif	147'243	93'324	53'919
300 Indemnités aux membres de la CCR en matière fiscale	60'000		60'000
431 Emoluments administratifs : CCR en matière fiscale		90'000	-90'000
Autres dépenses / recettes	87'243	3'324	83'919
Total	1'022'000	116'300	905'700

Département des finances, des institutions et de la santé (DFIS)
SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

OP 1
 Assurer la préparation des tâches
 législatives et gérer les relations
 Canton-communes
 Fr. 4'892'600 net

GP 11
 Constitution, législation et
 contentieux
 Fr. 819'452 net

GP 12
 Relation Canton-communes
 Fr. 4'073'148 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	5'009'624.07	7'810'500	6'991'800	-818'700
30 Charges de personnel	2'027'545.25	2'058'000	2'075'100	17'100
31 Biens, services et marchandises	54'261.50	195'000	206'500	11'500
33 Amortissements	4'046.70	0	0	0
36 Subventions accordées	580'000.00	3'121'300	500'000	-2'621'300
38 Attributions aux financements spéciaux	2'156'789.60	2'056'800	2'000'000	-56'800
39 Imputations internes	186'981.02	379'400	2'210'200	1'830'800
4 Revenus de fonctionnement	2'242'939.90	4'803'200	2'099'200	-2'704'000
40 Impôts	1'479.50	1'300	1'500	200
43 Contributions	76'825.00	123'800	97'700	-26'100
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	98'922.90	2'621'300	0	-2'621'300
49 Imputations internes	2'065'712.50	2'056'800	2'000'000	-56'800
Charges nettes de fonctionnement	2'766'684.17	3'007'300	4'892'600	1'885'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	100'000.00	0	0	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	100'000.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	-100'000.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'666'684.17	3'007'300	4'892'600	1'885'300

Remarques

36 : en 2012 aucune fusion n'est prévue
 39-49 : attribution au fonds de fusion d'un montant de 2 mio.
 48 : voire remarque sous 36

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	12.10	12.50	12.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE					
Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)					
Sous-objectifs politiques					
1	Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques				
1.1	Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)				
1.2	Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service				
2	Réaliser des projets et prestations en faveur des communes				
2.1	Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeries dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier				
2.2	Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales				
Mesures prioritaires				Décal	
<i>ad1</i>	1 Suite et fin des travaux en vue de l'introduction du vote électronique pour les Suisses de l'étranger dont une modification législative cantonale			31.12.2012	
	2 Suivi des travaux législatifs relatifs à la modification de la loi sur les incompatibilités et aux dispositions traitant de la récusation.			31.12.2012	
	3 Suivi des travaux législatifs relatifs à la révision de la Constitution dans la mesure où elle touche les libertés individuelles et les droits fondamentaux.			31.12.2013	
	4 Soutien à la commission extraparlamentaire chargée de la préparation d'un rapport et d'un avant-projet de révision constitutionnelle et législative touchant à l'organisation territoriale et institutionnelle du canton.			30.09.2012	
<i>ad2</i>	5 Conseils et appuis aux communes engagées dans un processus de fusions (Birgisch/Mund/Naters, Mex/St-Maurice, Turtmann/Unterems, Leuk/Erschmatt, Sion/Salins)			31.12.2012	
	6 Suivi des travaux législatifs relatifs à la modification de la loi sur les communes, dans la mesure où elle traite des finances communales.			30.06.2013	
	7 Organisation et suivi des élections communales 2012.			31.12.2012	
Indicateurs		Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i>	1 Equilibre entre le nombre de recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2010 = 289 dossiers déposés)	-33	0	0	0
	2 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	86%	85%	85%	0%
<i>ad2</i>	3 Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'Etat sur préavis du service (donnée indicative, dépend des demandes déposées par les communes)	140	100	100	0
	4 Nombre de communes au bénéfice d'un plan d'assainissement (Loèche-les-Bains non compris)	5	2	2	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Constitution, législation et contentieux	906'771	87'319	819'452
P1101 Constitution et législation cantonales	182'879	627	182'252
P1102 Recours, plaintes	723'892	86'692	637'200
GP12 Relation Canton-communes	6'085'029	2'011'881	4'073'148
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	71'536	293	71'243
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	166'645	1'541	165'104
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	5'241'558	2'009'253	3'232'305
380 Alimentation du fonds de fusion	2'000'000		2'000'000
Autres dépenses / recettes	3'241'558	2'009'253	1'232'305
P1204 Organisation des élections et votations	44'741	375	44'366
P1205 Relations avec les autorités	560'549	419	560'130
365 Subventions aux Eglises	500'000		500'000
Autres dépenses / recettes	60'549	419	60'130
Total	6'991'800	2'099'200	4'892'600

SECRETARIAT À L'ÉGALITÉ ET À LA FAMILLE

OP 1
Promouvoir l'égalité
femmes-hommes. Soutenir la
famille. Lutter contre les violences
domestiques.
Fr. 656'800 net

GP 11
Egalité / Famille / Violence
domestique
Fr. 656'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	612'682.26	692'000	665'800	-26'200
30 Charges de personnel	441'731.30	482'000	491'800	9'800
31 Biens, services et marchandises	128'908.20	168'200	132'800	-35'400
36 Subventions accordées	16'288.00	29'000	29'000	0
39 Imputations internes	25'754.76	12'800	12'200	-600
4 Revenus de fonctionnement	25'360.00	4'900	9'000	4'100
43 Contributions	25'360.00	4'900	9'000	4'100
Charges nettes de fonctionnement	587'322.26	687'100	656'800	-30'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	587'322.26	687'100	656'800	-30'300

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	3.30	3.50	3.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Veiller à l'application dans le canton du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait, et proposer à cet effet des mesures incitatives
- 2 Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection, le soutien dont elle a besoin pour que chacun de ses membres puisse s'épanouir
- 3 Lutter contre la violence dans les relations de couple en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en soutenant les mesures destinées à l'accompagnement des auteurs et en développant une politique d'information en la matière

SECRETARIAT À L'ÉGALITÉ ET À LA FAMILLE

Mesures prioritaires					Décal
<i>ad1</i>	1 Conduite d'un projet de mise en réseau des associations féminines valaisannes				31.12.2013
	2 Sensibilisation des élèves aux stéréotypes, notamment par l'organisation de la journée "Osez tous les métiers" (novembre 2012) et par la participation au salon des métiers				31.12.2012
<i>ad2</i>	3 Mise à jour de la brochure d'adresses utiles "Cairn"				31.12.2013
	4 Renforcement du "réseau favorable à la famille" au sein des entreprises valaisannes par l'organisation du Prix Famille+				31.12.2012
<i>ad3</i>	5 Conduite des travaux du projet de loi sur les violences domestiques				31.12.2012

Indicateurs		Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i>	1 Nombre d'interventions médiatiques (2010 : 13)		15	15	0
	2 Proportion de filles dans les métiers techniques (CFC 2010 : 14%)	14%	15%	15%	0%
	3 Proportion de garçons dans les métiers de la santé et du social (CFC 2010 : 8%)		12%	10%	-2%
<i>ad2</i>	4 Nombre de réponses écrites données à des consultations législatives			5	
	5 Nombre d'entreprises participant au projet "entreprises favorables à la famille" (2009 :33 / 2010 :28)	28	40	40	0
<i>ad3</i>	6 Nombre de victimes adultes de violence domestique en contact avec un centre LAVI en Valais [information statistique] (2010: 257)	257	250	250	0
	7 Nombre de cas de violences domestiques connus par la police cantonale en Valais [information statistique] (2010: 295)		200	200	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Égalité / Famille / Violence domestique	665'800	9'000	656'800
P1101 Égalité	225'886	2'903	222'983
318 Projets "égalité"	36'500		36'500
Autres dépenses / recettes	189'386	2'903	186'483
P1102 Famille	224'487	2'903	221'584
318 Projets "famille"	36'100		36'100
Autres dépenses / recettes	188'387	2'903	185'484
P1103 Violence domestique	215'427	3'194	212'233
318 Projets "violence domestique"	18'000		18'000
Autres dépenses / recettes	197'427	3'194	194'233
Total	665'800	9'000	656'800

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

OP 1
Contribuer à la promotion, à la
sauvegarde et au rétablissement
de la santé humaine
Fr. 485'274'000 net

GP 11 Promotion, prévention, observatoire, épidémiologie Fr. 7'916'075 net	GP 12 Surveillance des professions et des institutions Fr. 845'723 net	GP 13 Prise en charge hospitalière Fr. 283'124'062 net	GP 14 Prise en charge extra hospitalière Fr. 85'743'286 net
GP 15 Subventionnement des primes d'assurance maladie Fr. 107'644'854 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	474'362'400.19	527'122'200	573'503'700	46'381'500
30 Charges de personnel	3'674'788.30	4'032'500	4'027'800	-4'700
31 Biens, services et marchandises	957'123.16	1'101'000	659'000	-442'000
33 Amortissements	4'296.50	0	0	0
36 Subventions accordées	469'455'427.43	521'773'900	568'581'900	46'808'000
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	4'000	4'000	0
39 Imputations internes	270'764.80	210'800	231'000	20'200
4 Revenus de fonctionnement	80'854'484.64	85'760'300	101'327'700	15'567'400
40 Impôts	69'715.10	30'000	30'000	0
42 Revenus des biens	131'040.00	0	12'823'000	12'823'000
43 Contributions	229'231.00	158'900	167'700	8'800
46 Subventions acquises	77'252'986.30	83'846'400	86'603'000	2'756'600
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'833'483.99	719'500	550'000	-169'500
49 Imputations internes	1'338'028.25	1'005'500	1'154'000	148'500
Charges nettes de fonctionnement	393'507'915.55	441'361'900	472'176'000	30'814'100
5 Dépenses d'investissement	44'892'151.14	41'000'000	13'098'000	-27'902'000
50 Investissements propres	16'947.00	600'000	2'010'000	1'410'000
56 Subventions accordées	44'875'204.14	40'400'000	11'088'000	-29'312'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	44'892'151.14	41'000'000	13'098'000	-27'902'000
Insuffisance de financement	438'400'066.69	482'361'900	485'274'000	2'912'100

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Remarques
<p>Le budget du Service de la santé publique est fortement influencé par la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) relative au financement hospitalier et par la RPT II pour le financement des soins de longue durée, qui entreront en vigueur en 2012.</p> <p>Rubrique 31, biens, services et marchandises : La baisse résulte de la fin du mandat d'audit du RSV.</p> <p>Rubrique 36, subventions accordées : Eléments financiers concernant le nouveau financement hospitalier : Financement des hôpitaux publics + 28.2 mios, des cliniques privées +13.1 mios et hospitalisations hors canton +16 mios (libre-choix).</p> <p>Eléments financiers concernant la RPT II : Baisse de 2.1 mios pour les soins dentaires à la jeunesse (financement exclusivement communal pour les soins courants et l'orthodontie, la prophylaxie restant entièrement à la charge du canton), baisse de 23.3 mios aux EMS (financement communal 30% et participation des assurés) et hausse de 2.9 mios aux CMS (augmentation de 62.5% à 70% de la part du canton).</p> <p>Autres éléments principaux : Adaptation des subventions en faveur des assurés économiquement modestes des caisses-maladie de 11.2 mios (voir recettes supplémentaires de la Confédération en rubrique 46) et augmentation de 1.4 mio pour l'OCVS (subventions aux ambulances).</p> <p>Rubrique 42, revenus des biens : Facturation de la mise à disposition des infrastructures hospitalières (nouveau financement hospitalier).</p> <p>Rubrique 46, subventions acquises : L'augmentation de 2.8 millions provient de la participation fédérale au subventionnement des primes d'assurances-maladie pour les assurés économiquement modestes.</p> <p>Rubrique 5, dépenses d'investissements : Intégration des investissements hospitaliers dans les tarifs dès 2012.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	22.60	24.00	24.00

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes	
Sous-objectifs politiques	
1	Promouvoir la santé, prévenir les maladies et les accidents, en se basant notamment sur des données chiffrées et statistiques [Agenda 21]
1.1	Définir le programme périodique de promotion de la santé et de prévention des maladies et accidents [Agenda 21]
1.2	Piloter les actions de prévention et de promotion de la santé conduites par les partenaires
1.3	Organiser les mesures préventives nécessaires pour lutter contre les maladies transmissibles et infectieuses [Agenda 21]
2	Veiller à la qualité des soins et à la sécurité des patients
2.1	Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires
2.2	Amener les établissements, les institutions sanitaires et les entreprises de secours ainsi que les professionnels de la santé à s'engager activement pour assurer la meilleure qualité des soins possible et promouvoir la sécurité des patients
2.3	Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant
3	Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients
3.1	Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles
3.2	Examiner les demandes d'hospitalisations hors canton et, le cas échéant, en assurer le financement
4	Garantir une prise en charge extra hospitalière répondant aux besoins des patients
4.1	Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs
4.2	Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux institutions et entreprises reconnues d'utilité publique
5	Garantir l'accessibilité économique des prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés
5.1	Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance maladie
5.2	Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en oeuvre du programme cadre en promotion de la santé et prévention 2011-2014, en particulier dans les domaines prioritaires : promotion d'une alimentation équilibrée et du mouvement, prévention contre les addictions, promotion de la santé	31.12.2014
	2 Accueil et suivi du patient en structure hospitalière et extra hospitalière	31.12.2015
<i>ad2</i>	3 Recommandation de l'audit du RSV : demander au RSV la publication régulière d'indicateurs de qualité en collaboration avec la commission cantonale pour la sécurité des patients et la qualité des soins	31.12.2013
<i>ad3</i>	4 Préparation de la planification hospitalière en application des nouvelles dispositions fédérales (LAMal)	31.12.2014
	5 Mise en oeuvre du nouveau financement hospitalier (SwissDRG, intégration des investissements, etc.), élaboration des ordonnances et directives d'application de la loi sur les établissements et institutions sanitaires	31.12.2013
	6 Mise en oeuvre de la nouvelle gestion des hospitalisations extracantonales en application de la législation fédérale (libre choix de l'hôpital en Suisse pour les patients)	31.12.2014
	7 Cautionnement de l'Etat du Valais pour le financement de la construction de l'hôpital Riviera-Chablais et suivi du projet	31.12.2016
	8 Mise en oeuvre des recommandations de l'audit du Réseau Santé Valais, de l'Institut central des hôpitaux valaisans et de l'Observatoire valaisan de la santé	31.12.2012
<i>ad4</i>	9 Mise en oeuvre de la nouvelle loi cantonale sur les soins de longue durée en application des dispositions fédérales en la matière et de la RPTII	31.12.2016
	10 Mise en oeuvre de la planification des soins de longue durée 2010-2015, en particulier par la construction de nouveaux établissements médico-sociaux et le développement des soins à domicile	31.12.2015
<i>ad5</i>	11 Mise à disposition de moyens budgétaires supplémentaires permettant d'atténuer les effets de l'augmentation des primes d'assurance-maladie pour les assurés à revenu modeste	31.12.2012

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Dépenses globales en francs par habitant pour la prévention [Agenda 21]	31	31	28	-3
2 Taux de couverture du programme de dépistage du cancer du sein (2009: 67.2%) [Agenda 21]	67.5%	72%	70%	-2%
3 Nombre de programmes et de projets de prévention et de promotion de la santé subventionnés par le Service de la santé publique	30	30	30	0
<i>ad2</i> 4 Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé par le Service de la santé publique (2009: 444)	470	500	500	0
5 Nombre de déclarations d'incident transmises à la Commission pour la sécurité des patients et la qualité des soins (information statistique)			-	
<i>ad3</i> 6 Nombre d'emplois plein temps de l'Hôpital du Valais (RSV) (2010: 3'336) (information statistique)			3'400	
7 Nombre de lits exploités par les établissements publics des soins aigus (2010: 700)	700	700	700	0
8 Nombre de cas LAMal (y compris division privée) de soins aigus des hôpitaux publics valaisans (2010: 32'533) (information statistique)			33'481	
9 Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins gériatriques des hôpitaux publics valaisans (2010: 79'653) (information statistique)			80'500	
10 Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins psychiatriques, pédopsychiatriques et psychogériatriques des hôpitaux publics valaisans (2010: 65'903) (information statistique)			68'448	
11 Nombre de cas LAMal (y compris division privée) de réadaptation des hôpitaux publics valaisans (2010: 1'130) (information statistique)			1'092	
12 Nombre de journées-malades en lits d'attente des hôpitaux publics valaisans (2010: 5'271) (information statistique)	5'285	5'000	5'000	0
13 Nombre de journées-malades de soins palliatifs des hôpitaux publics valaisans (2010: 3'673 en soins aigus et 1'486 en gériatrie) (information statistique)			5'500	
14 Nombre de cas LAMal d'hospitalisations extracantonales de patients valaisans (2010: 4'748 tous les cas LAMal) (information statistique)			5'355	
<i>ad4</i> 15 Nombre de lits dans les EMS (2010: 2'689)	2'689	2'812	2'901	89
16 Nombre de journées passées par des résidents dans les EMS (2009: 963'900) (information statistique)	960'000	1'000'000	1'025'000	25'000
17 Nombre d'EPT soignants dans les EMS (2009: 1'642) (information statistique)		1'650	1'700	50
18 Nombre d'heures pour des prestations de soins dans les CMS (2009: 251'861) (information statistique)		280'000	280'000	0
19 Nombre d'EPT soignants dans les CMS (2010: 184) (information statistique)		195	200	5
20 Nombre de journées de prise en charge dans les foyers de jours / nuit		22'000	24'960	2'960
<i>ad5</i> 21 Part de la population bénéficiant d'une subvention pour l'assurance-maladie obligatoire	29.5%	30%	30%	0%
22 Subvention moyenne par assuré	1'798	1'950	2'100	150

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
ad5 23 Prime d'assurance maladie cantonale moyenne (prime pour adulte, franchise CHF 300.-)	300	322	342	20

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Promotion, prévention, observatoire, épidémiologie	9'653'295	1'737'220	7'916'075
P1101 Prévention et promotion de la santé	6'618'844	1'733'478	4'885'366
364 Subventions exploitation LVT	2'750'000		2'750'000
364 LVPP (fonds de prévention - droit de timbre)	1'700'000		1'700'000
364 Régulation médicale	800'000		800'000
364 Subventions exploitation soins dentaires à la jeunesse	400'000		400'000
364 Prévention du suicide	261'000		261'000
490 Fonds de prévention - droit de timbre		1'150'000	-1'150'000
Autres dépenses / recettes	707'844	583'478	124'366
P1102 Observatoire de la santé	2'222'437	1'550	2'220'887
364 Subventions exploitation Observatoire de la santé	1'540'000		1'540'000
364 Subventions exploitation Registre des tumeurs	368'000		368'000
Autres dépenses / recettes	314'437	1'550	312'887
P1103 Epidémiologie	812'014	2'192	809'822
GP12 Surveillance des professions et des institutions	959'895	114'172	845'723
P1201 Surveillance professions (médicales/non-médicales)	622'658	99'956	522'702
P1202 Surveillance des institutions sanitaires	76'883	11'525	65'358
P1203 Surveillance des médicaments	260'354	2'691	257'663
GP13 Prise en charge hospitalière	295'973'033	12'848'971	283'124'062
P1301 Soins aigus et soins gériatriques	210'319'130	10'466'402	199'852'728
364 Financement Hôpitaux publics	193'190'000		193'190'000
364 Soins palliatifs	850'000		850'000
365 Financement Clinique de Valère	7'650'000		7'650'000
427 Infrastructures immobilières		10'451'000	-10'451'000
564 Subventions investissements	4'138'000		4'138'000
Autres dépenses / recettes	4'491'130	15'402	4'475'728
P1302 Soins de réadaptation	11'253'732	449'933	10'803'799
364 Financement Hôpitaux publics	8'294'000		8'294'000
365 Financement RZL AG	1'840'000		1'840'000
365 Clinique bernoise de Montana	670'000		670'000
365 Clinique genevoise de Montana	280'000		280'000
365 Clinique lucernoise de Montana	100'000		100'000
427 Infrastructures immobilières		449'000	-449'000
Autres dépenses / recettes	69'732	933	68'799
P1303 Soins psychiatriques	35'750'637	1'925'273	33'825'364
364 Financement Hôpitaux publics	35'555'000		35'555'000
427 Infrastructures immobilières		1'923'000	-1'923'000
Autres dépenses / recettes	195'637	2'273	193'364
P1304 Hospitalisation hors canton	38'649'534	7'363	38'642'171

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP14 Prise en charge extra hospitalière	86'031'637	288'351	85'743'286
P1401 Etablissements médico-sociaux pour personnes âgées	48'949'862	6'283	48'943'579
364 Financement EMS publics	38'230'000		38'230'000
365 Financement EMS privés	4'930'000		4'930'000
564 Subventions investissements	5'100'000		5'100'000
Autres dépenses / recettes	689'862	6'283	683'579
P1402 Centres médico-sociaux et centres SIPE	27'149'593	5'320	27'144'273
364 CMS	24'620'000		24'620'000
364 SIPE	2'000'000		2'000'000
Autres dépenses / recettes	529'593	5'320	524'273
P1403 Organisation des secours (OCVS)	6'988'662	1'883	6'986'779
364 Subventions d'exploitation	5'950'000		5'950'000
564 Subventions d'investissements	850'000		850'000
Autres dépenses / recettes	188'662	1'883	186'779
P1404 Réseaux régionaux de santé	1'184'836	360	1'184'476
P1405 Secteur ambulatoire et autres institutions	773'139	978	772'161
P1406 Foyers de jour	985'545	273'527	712'018
GP15 Subventionnement des primes d'assurance maladie	193'983'840	86'338'986	107'644'854
P1501 Subventionnement des assurés des caisses-maladie	193'938'802	86'338'365	107'600'437
366 Subventions aux assurés	192'300'000		192'300'000
460 Subventions de la Confédération		86'330'000	-86'330'000
Autres dépenses / recettes	1'638'802	8'365	1'630'437
P1502 Contrôle des primes des caisses-maladie	45'038	621	44'417
Total	586'601'700	101'327'700	485'274'000

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

OP 1
Maîtriser la sécurité des denrées,
des produits toxiques, les
épizooties et protéger les animaux
Fr. 5'833'300 net

GP 11
Denrées alimentaires et objets
usuels
Fr. 3'261'148 net

GP 12
Piscines, substances et
préparations dangereuses
Fr. 372'717 net

GP 13
Santé animale et protection des
animaux
Fr. 2'199'435 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	6'347'843.52	6'712'800	6'855'000	142'200
30 Charges de personnel	4'811'538.55	4'918'800	5'129'800	211'000
31 Biens, services et marchandises	1'179'385.14	1'441'700	1'377'400	-64'300
33 Amortissements	10'276.85	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	24'554.00	24'800	24'800	0
36 Subventions accordées	18'033.00	20'500	30'500	10'000
38 Attributions aux financements spéciaux	156'963.20	170'000	158'000	-12'000
39 Imputations internes	147'092.78	137'000	134'500	-2'500
4 Revenus de fonctionnement	2'509'351.69	2'315'900	1'231'700	-1'084'200
40 Impôts	246.00	200	200	0
41 Patentes et concessions	12'964.70	14'000	8'000	-6'000
42 Revenus des biens	170.00	0	0	0
43 Contributions	1'811'292.24	1'748'700	923'500	-825'200
46 Subventions acquises	410'585.40	140'000	140'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	274'093.35	413'000	160'000	-253'000
Charges nettes de fonctionnement	3'838'491.83	4'396'900	5'623'300	1'226'400
5 Dépenses d'investissement	99'823.76	225'000	210'000	-15'000
50 Investissements propres	99'823.76	225'000	210'000	-15'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	99'823.76	225'000	210'000	-15'000
Insuffisance de financement	3'938'315.59	4'621'900	5'833'300	1'211'400

Remarques

31 - Bien, services et marchandises : la diminution est principalement due au changement de la campagne BVD/MD (campagne d'éradication à la campagne de surveillance: fr. 40'000,00, environ) ainsi qu'à l'arrêt de la campagne de la Maladie de la Langue Bleue (fin 2010). Les techniques d'analyse modernes et les équipements affiliés nécessitent des moyens supplémentaires.

43 - Contribution: en application des nouvelles dispositions RPT II, les communes ne participent plus au financement du contrôle des denrées alimentaires. De plus, il a été renoncé à une contribution des propriétaires de bétail pour la campagne de surveillance de la BVD.

49 - Imputations internes: En application des nouvelles dispositions RPT II, suppression de l'affectation partielle des recettes de l'impôt sur les chiens pour la prévention des accidents par morsure.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	28.90	29.60	30.30

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Remarques
30 - Charges de personnel. Augmentation d'un demi poste à l'Office vétérinaire, un contrôleur vétérinaire des viandes (0.5 EPT).

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller au bien être des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales	
Sous-objectifs politiques	
1	Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie
1.1	Assurer, par des inspections, la production et la manutention des denrées alimentaires dans de bonnes conditions d'hygiène (entreprises alimentaires, commerces, contrôle des vendanges, distributeurs d'eau)
1.2	Disposer en permanence des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur
1.3	Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires
1.4	Contribuer au développement des AOC valaisannes et en contrôler la conformité
2	Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses dans le but de protéger l'homme et son milieu de vie
2.1	Assurer par contrôles, délivrance d'autorisations et information, la protection de la population et de son environnement contre les substances et les préparations dangereuses
2.2	Protéger la santé des baigneurs en garantissant l'hygiène générale des installations de bains publiques et en prévenant la transmission d'agents pathogènes
2.3	Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe nucléaire, bactériologique et chimique (NBC), particulièrement dans le domaine des denrées alimentaires.
3	Lutter contre les épizooties, veiller au bien être des animaux, contrôler la population canine
3.1	Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties; en particulier les zoonoses
3.2	Veiller au respect de l'intégrité de l'animal (conditions de détention, de transport et d'abattage, usage adéquate des médicaments vétérinaires)
3.3	Prévenir les accidents par morsure de chiens et veiller à la protection des personnes contre les chiens dangereux ou potentiellement dangereux
Mesures prioritaires	
<i>ad1</i>	1 Maintien et augmentation de l'efficacité des contrôles et des inspections: renforcement des inspections des infrastructures des services des eaux et proposition d'amélioration
	2 Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétence, échange des prestations, collaboration au niveau de l'inspectorat, mise en oeuvre d'un système informatique commun)
	3 Consolidation du principe de l'autocontrôle des vendanges
<i>ad3</i>	4 Campagne de surveillance de CAE pour les exploitations de chèvres - réalisation de la campagne quadriennale
	5 Campagne BVD/MD: passage de la phase d'éradication à la phase de surveillance
Délai	
	31.12.2015
	31.12.2013
	31.12.2012
	31.12.2012
	31.12.2015

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Nombre d'inspections d'entreprises effectuées par l'inspectorat des denrées alimentaires	3'631	4'000	4'000	0
2 Nombre d'analyses microbiologiques et chimiques	6'733	6'500	6'500	0
3 Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non conformité	6	10	10	0
4 Part des entreprises de denrées alimentaires et objets usuels contrôlées selon l'analyse des risques (sur un total de 6519 entreprises)	50%	70. %	60%	-10%
<i>ad2</i> 5 Nombre d'analyses des eaux de piscine réalisées par année	1'349	1'500	1'400	-100
<i>ad3</i> 6 Contrôles vétérinaires officiels dans les exploitations d'animaux de rente et de bétail (2010: 160 contrôles, soit 100%) (information statistique)		110	110	0
7 Monitoring des épizooties selon planification de l'OVF (2010: 2730 prélèvements, soit 100 %) (information statistique)		7'000	3'300	-3'700
8 Contrôle des viandes en abattoirs (2010: 13'185 abattages, soit 100 %) (information statistique)		14'000	13'500	-500
9 Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure	147	150	150	0
10 Suivi des cas d'agressions des chiens	139	180	160	-20
11 Suivi des cas de protection des animaux (2010: 283 plaintes) (information statistique)			283	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Denrées alimentaires et objets usuels	4'058'243	797'095	3'261'148
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	1'855'954	388'491	1'467'463
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	1'812'101	266'680	1'545'421
313 Fournitures, produits et matériel de laboratoire	150'000		150'000
506 Investissement appareils scientifiques	110'000		110'000
506 Système informatique de gestion commun aux cantons de Suisse romande	100'000		100'000
Autres dépenses / recettes	1'452'101	266'680	1'185'421
P1103 Contrôle des vendanges	390'188	141'924	248'264
460 Subventions acquises de la Confédération pour les vendanges		140'000	-140'000
Autres dépenses / recettes	390'188	1'924	388'264
GP12 Piscines, substances et préparations dangereuses	462'792	90'075	372'717
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	146'797	2'042	144'755
P1202 Inspection des piscines et analyse de l'eau	280'977	87'887	193'090
P1203 Protection atomique et chimique	35'018	146	34'872
GP13 Santé animale et protection des animaux	2'543'965	344'530	2'199'435
P1301 Santé animale	1'377'245	171'126	1'206'119
301 Traitement des auxiliaires et temporaires (vétérinaires, inspecteurs des ruchers)	197'700		197'700
318 Elimination des déchets animaux (GZM, Nessier)	258'000		258'000
318 Campagnes de surveillance bovins, caprins, ovins	190'000		190'000
318 Phase de surveillance diarrhée virale bovine/maladie des muqueuses (BVD/MD)	142'000		142'000
Autres dépenses / recettes	589'545	171'126	418'419
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	28'365	175	28'190
P1303 Protection des animaux	747'378	46'667	700'711
P1304 Contrôle des denrées alimentaires en abattoirs	390'977	126'562	264'415
301 Contrôleurs des viandes	107'000		107'000
436 Contrôleurs des viandes		125'000	-125'000
Autres dépenses / recettes	283'977	1'562	282'415
Total	7'065'000	1'231'700	5'833'300

Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI)		Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
Dépenses		454'296'810.12	480'592'900	472'757'500	-7'835'400
Recettes		302'484'194.18	312'030'900	293'069'800	-18'961'100
Excédent de dépenses		151'812'615.94	168'562'000	179'687'700	11'125'700
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Service administratif et juridique		-1'896'681.44	-466'400	-230'900	235'500
Police cantonale		70'310'079.03	75'197'800	78'461'600	3'263'800
Service de la sécurité civile et militaire		2'222'263.31	2'218'200	1'876'700	-341'500
Service de la circulation routière et de la navigation		-59'677'296.18	-58'799'100	-64'491'500	-5'692'400
Etablissements pénitentiaires		10'362'397.36	11'030'400	11'119'900	89'500
Offices des poursuites et faillites		-2'304'783.07	-2'937'900	-3'002'300	-64'400
Service de l'action sociale		91'019'711.69	94'094'100	108'019'000	13'924'900
Centre médico-éducatif La Castalie		2'028'605.61	3'575'400		-3'575'400
Service de protection des travailleurs et des relations du travail		2'475'529.75	2'761'800	2'830'100	68'300
Service de la population et des migrations		4'040'851.23	5'078'400	4'283'100	-795'300
Subventionnement des assurances sociales		33'231'938.65	36'809'300	40'822'000	4'012'700
Excédent de dépenses		151'812'615.94	168'562'000	179'687'700	11'125'700
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	150'738'019.16	156'012'300	138'639'800	-17'372'500
31	Biens, services et marchandises	37'110'193.95	38'529'400	37'612'000	-917'400
33	Amortissements	1'725'641.19	958'500	933'500	-25'000
34	Parts et contributions sans affectation	44'051.00	60'000	60'000	0
35	Dédommagements à des collectivités publiques	2'513'639.95	3'254'200	3'026'300	-227'900
36	Subventions accordées	221'656'607.41	238'075'900	249'835'500	11'759'600
37	Subventions redistribuées	249'247.50	270'000	270'000	0
38	Attributions aux financements spéciaux	1'372'840.85	5'000'000	310'300	-4'689'700
39	Imputations internes	18'052'264.46	15'963'800	16'850'800	887'000
40	Impôts	53'146'436.25	53'628'100	57'804'800	4'176'700
42	Revenus des biens	759'116.37	355'500	1'216'000	860'500
43	Contributions	72'115'645.30	77'013'800	74'610'500	-2'403'300
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'222'896.63	3'088'500	3'415'300	326'800
45	Dédommagements de collectivités publiques	43'065'321.13	44'303'800	39'540'700	-4'763'100
46	Subventions acquises	104'871'748.68	113'390'100	91'824'500	-21'565'600
47	Subventions à redistribuer	249'247.50	270'000	270'000	0
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	4'452'685.53	2'502'700	1'618'500	-884'200
49	Imputations internes	13'189'619.56	10'935'900	12'020'200	1'084'300
	Total charges	433'462'505.47	458'124'100	447'538'200	-10'585'900
	Total revenus	295'072'716.95	305'488'400	282'320'500	-23'167'900
	Excédent de charges	138'389'788.52	152'635'700	165'217'700	12'582'000
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	8'043'481.62	12'426'300	13'870'000	1'443'700
56	Subventions accordées	11'032'028.13	10'042'500	11'199'300	1'156'800
57	Subventions redistribuées	1'758'794.90		150'000	150'000
66	Subventions acquises	5'652'682.33	6'542'500	10'599'300	4'056'800
67	Subventions à redistribuer	1'758'794.90		150'000	150'000
	Total dépenses	20'834'304.65	22'468'800	25'219'300	2'750'500
	Total recettes	7'411'477.23	6'542'500	10'749'300	4'206'800
	Excédent de dépenses	13'422'827.42	15'926'300	14'470'000	-1'456'300

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Gérer les affaires administratives
Fr. 1'409'285 net

OP 2
Traiter les affaires juridiques
Fr. -1'640'185 net

GP 11
Assistance / Permanence
administrative
Fr. 1'773'682 net

GP 12
Affaires administratives civiles
Fr. -364'397 net

GP 21
Contentieux / Législation
Fr. 766'820 net

GP 22
Exécution des peines
Fr. -2'407'005 net

Total service

Fr. -230'900 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	3'548'067.10	3'688'100	4'424'400	736'300
30 Charges de personnel	2'572'199.75	2'596'700	2'747'800	151'100
31 Biens, services et marchandises	123'319.35	147'200	529'200	382'000
33 Amortissements	203'875.43	350'000	300'000	-50'000
36 Subventions accordées	375'395.95	377'300	631'500	254'200
39 Imputations internes	273'276.62	216'900	215'900	-1'000
4 Revenus de fonctionnement	5'444'748.54	4'154'500	4'655'300	500'800
40 Impôts	2'554.00	3'000	2'500	-500
42 Revenus des biens	532'298.15	50'000	50'000	0
43 Contributions	4'909'896.39	4'101'500	4'602'800	501'300
Revenus nets de fonctionnement	1'896'681.44	466'400	230'900	-235'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	1'896'681.44	466'400	230'900	-235'500

Remarques

Par rapport au budget 2011 :

1. les charges de fonctionnement augmentent de quelque 750'000 francs. Les écarts significatifs concernent les deux comptes suivants :

a/ Le compte 31 "Biens, services et marchandises" (fr. 543'200.--) englobe le coût des mandats spéciaux attribués par la Cheffe du Département pour un montant estimé à 380'000 francs.

b/ Le compte 36 concrétise d'une part la décision du Conseil d'Etat du 25 mai 2011 approuvant le mandat de prestations entre le Département et la fondation valaisanne de probation concernant l'accompagnement des condamnés en milieu fermé et en milieu ouvert. Ainsi, en 2012, les prestations financières de l'Etat sont de 450'000 francs (+ fr. 193'500.--).

2. L'augmentation des revenus de fonctionnement concerne principalement les sanctions pécuniaires facturées par le service (compte 43) dont la prévision est augmentée de 500'000 francs par rapport à 2011, compte tenu du résultat du compte 2010.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	17.60	17.60	17.60

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OBJECTIF POLITIQUE 1				
Assurer la coordination, la permanence administrative et le controlling pour le Département - Exercer une surveillance dans les domaines du droit privé				
Sous-objectifs politiques				
1	Garantir les tâches de secrétariat général du département			
1.1	Assurer le secrétariat du département			
1.2	Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département			
1.3	Assurer le controlling départemental			
1.4	Assurer l'information et la communication interne et externe du département			
1.5	Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions			
2	Assurer le suivi des dossiers du Département ne relevant d'aucun autre de ses services dans les domaines des droits fondamentaux (art. 7 à 36 Cst. féd.)			
3	Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire sur les fondations, les autorités tutélaires, les notaires et les registres du commerce			
Mesures prioritaires				Délai
ad1	1 Participation de l'état-major du DSSI aux groupes de travail au sein du département (Révision de la Letr, Prestations complémentaires pour les familles avec enfant, Changement du statut de la Castalie, Audit des établissements pénitentiaires, Sécurité dans le Chablais et la région de Martigny).			31.12.2014
ad2	2 Suivi des consultations fédérales et de la révision en cours de la Constitution cantonale, et examen de leurs conséquences pour les services du Département			31.12.2015
ad3	3 Organisation de la formation des membres de l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte à la fin du premier semestre 2012 (PROTENAD)			30.06.2012
Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
ad1			31.12.12	
			2	
ad3			31.12.12	
OBJECTIF POLITIQUE 2				
Exercer les tâches de législation et de contentieux dans les domaines de la sécurité et des affaires sociales - Veiller à la mise en œuvre des jugements pénaux				
Sous-objectifs politiques				
1	Préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral, la législation en matière de sécurité publique et la législation dans le domaine des affaires sociales			
2	Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines de la sécurité et des affaires sociales; conseiller la Cheffe du Département et ses services en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence			
3	Conduire les procédures d'incarcération et de placement des condamnés devant exécuter leur peine en milieu fermé; faire exécuter les peines et mesures à subir en milieu ouvert (peines pécuniaires, créances compensatrices, travail d'intérêt général, mesures de probation, règles de conduite, mesures ambulatoires); accorder une priorité au suivi des condamnés dangereux (délinquants pervers, violents, incendiaires)			

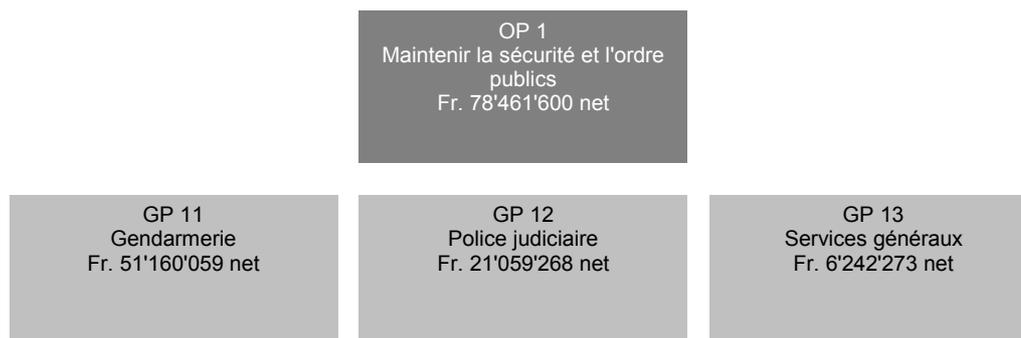
SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Mesures prioritaires					Délai
<i>ad1</i>	1 Révision de la loi d'application du code de procédure pénale - Procédure de consultation sur l'avant-projet				10.12.2012
	2 Etudes sectorielles préparatoires en vue d'un avant-projet de loi sur la prostitution				31.12.2012
<i>ad2</i>	3 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI				31.12.2015
<i>ad3</i>	4 Evaluation et adaptation du nouveau processus de prise en charge des condamnés dangereux				31.12.2015
Indicateurs		Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad2</i>	1 Pourcentage de décisions LAVI rendues dans les trois mois dès la clôture de l'instruction (2010 = 43 décisions)	84%	80%	80%	0%
<i>ad3</i>	2 Nombre de rapports d'évaluation du processus de prise en charge des condamnés dangereux	12	12	12	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
OP1 Gérer les affaires administratives	2'272'571	863'286	1'409'285
GP11 Assistance / Permanence administrative	1'806'287	32'605	1'773'682
P1101 Appui à la Cheffe du Département et son état-major	49'266	571	48'695
P1102 Gestion administrative	351'784	31'615	320'169
P1103 Secrétariat général du Département et Controlling	1'405'237	419	1'404'818
GP12 Affaires administratives civiles	466'284	830'681	-364'397
P1201 Fondations classiques	139'585	28'115	111'470
P1202 Affaires administratives civiles	326'699	802'566	-475'867
OP2 Traiter les affaires juridiques	2'151'829	3'792'014	-1'640'185
GP21 Contentieux / Législation	795'277	28'457	766'820
P2101 Conseils juridiques / Décisions - Recours	486'815	25'321	461'494
P2102 Législation / Consultations	308'462	3'136	305'326
GP22 Exécution des peines	1'356'552	3'763'557	-2'407'005
P2201 Exécution formelle des jugements	185'563	2'148	183'415
P2202 Exécution matérielle des sanctions	1'170'989	3'761'409	-2'590'420
318 Honoraires médicaux (IPVR, PZO)	34'000		34'000
330 Pertes sur créances	300'000		300'000
365 Subvention à la fondation valaisanne de probation	450'000		450'000
429 Rachat d'actes de défaut de biens		50'000	-50'000
437 Sanctions pécuniaires		3'500'000	-3'500'000
439 Créances compensatrices		200'000	-200'000
Autres dépenses / recettes	386'989	11'409	375'580
Total	4'424'400	4'655'300	-230'900

POLICE CANTONALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	71'784'758.33	74'920'100	78'220'400	3'300'300
30 Charges de personnel	63'288'064.01	66'223'200	69'197'600	2'974'400
31 Biens, services et marchandises	5'503'775.73	5'779'300	5'871'600	92'300
33 Amortissements	26'738.25	0	0	0
36 Subventions accordées	309'451.75	322'500	354'000	31'500
38 Attributions aux financements spéciaux	35'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	2'621'728.59	2'595'100	2'797'200	202'100
4 Revenus de fonctionnement	7'049'145.68	8'527'800	9'180'800	653'000
40 Impôts	2'899.00	1'800	0	-1'800
42 Revenus des biens	231.25	0	0	0
43 Contributions	2'998'132.58	4'756'500	5'063'000	306'500
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	860'387.15	727'000	906'900	179'900
45 Dédommagements de collectivités publiques	745'630.00	850'000	740'000	-110'000
49 Imputations internes	2'441'865.70	2'192'500	2'470'900	278'400
Charges nettes de fonctionnement	64'735'612.65	66'392'300	69'039'600	2'647'300
5 Dépenses d'investissement	5'574'466.38	8'805'500	11'422'000	2'616'500
50 Investissements propres	5'574'466.38	8'805'500	11'422'000	2'616'500
6 Recettes d'investissement	0.00	0	2'000'000	2'000'000
66 Subventions acquises	0.00	0	2'000'000	2'000'000
Dépenses nettes d'investissement	5'574'466.38	8'805'500	9'422'000	616'500
Insuffisance de financement	70'310'079.03	75'197'800	78'461'600	3'263'800

Remarques

Explications concernant les écarts financiers

Position 50 / investissements propres : ces différences s'expliquent de la manière suivante. Des travaux seront menés au profit de l'OFROU (office fédéral des routes) dans le cadre du projet Polycom (émetteurs couvrant le réseau autoroutier et les axes internationaux). Ces derniers seront intégralement acquittés par la Confédération. Une première tranche de 2 mio devrait être ainsi perçue en 2012, somme que l'on retrouve à la fois sous les rubriques 50 et 66.

Le solde de l'écart sur les dépenses nettes d'investissement entre le budget 2011 et le budget 2012 concerne le mandat d'étude pour la réunion sur un même site des centrales 117, 118 et 144.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	474.80	488.40	508.40

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

POLICE CANTONALE

Remarques
<p>Les ressources humaines appellent 2 commentaires :</p> <p>1. Augmentation des effectifs selon dossier validé par le Grand Conseil le 9 février 2009. Cette augmentation se poursuit par la formation et l'engagement d'aspirants de police. En 2012, 12 aspirants actuellement en formation à l'AP de Savatan, rejoindront le corps, une fois leur brevet fédéral en poche. Ils seront assermentés à la fin février 2012 et débiteront leur activité le 01.03.2012. Ces 12 unités porteront donc l'effectif de 488.4 à 500.4 EPT</p> <p>2. Attribution de 8 postes autofinancés pour la gestion du centre de compétence trafic lourd (CCTL) de St-Maurice. Fin 2011, le nouveau CCTL ouvrira ses portes à St-Maurice. L'Office fédéral des routes a posé des exigences précises en termes d'occupation et d'ouverture de ce centre. En l'état, il n'était pas possible de satisfaire ces exigences avec les effectifs actuels, sans mettre en péril la sécurité routière sur les axes du canton. Dès lors, le Conseil d'Etat a accepté de doter la Police cantonale de 8 postes supplémentaires, en sus de ceux prévus dans le dossier d'augmentation des effectifs, de manière à pouvoir assurer les contrôles prévus au CCTL. Précisons que ces postes seront totalement autofinancés par la Confédération et que l'intégralité des recettes perçues au CCTL reviendront à l'Etat du Valais. L'attribution de ces 8 unités portera donc l'effectif de 500.4 à 508.4 pour l'année 2012, tel que présenté dans le tableau. L'effectif planifié 2012 est donc de 508.4 EPT et constitue une augmentation nette de 20 postes (dont 8 autofinancés), ce qui explique l'écart financier constaté.</p>

OBJECTIF POLITIQUE		
Veiller au maintien de la sécurité et à l'ordre publics en assurant, de manière permanente, sur l'ensemble du territoire, la première intervention et l'enquête de police judiciaire		
Sous-objectifs politiques		
1	Maîtriser les événements par un engagement rapide et coordonné des forces d'intervention et assurer une coordination régionale en cas d'événement extraordinaire	
2	Maintenir la sécurité et l'ordre publics par une présence, une information et des contrôles préventifs. Renforcer les synergies avec les partenaires de la sécurité.	
3	Rechercher les infractions et leurs auteurs, exécuter les tâches de police judiciaire et les travaux d'enquêtes (manifestation de la vérité).	
4	Maintenir un degré de sécurité optimal sur l'ensemble du réseau routier valaisan par : - des actions préventives - des mesures ciblées contre les infractions graves - des contrôles renforcés dans les endroits à risques	
5	Réaliser des prestations en faveur de tiers	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Poursuite du projet Polycom (étude et réalisation des différents sites, mise en place des liaisons hertziennes et des alimentations), selon planification financière définie par le Conseil d'Etat (PIP 2010-2013)	31.12.2013
ad2	2 Renforcement des effectifs en matière de police de proximité et de lutte contre la criminalité et recherche de locaux supplémentaires en collaboration avec le SBMA (y compris en relation avec une éventuelle délocalisation du site de Sion du SCN).	31.12.2013
	3 Postulat (P1.065) - Mise en place de synergies entre la police cantonale et les polices municipales par le regroupement de ces dernières en polices intercommunales et/ou la réunion des deux entités sous le même toit (Police cantonale et Police municipale)	31.12.2013
ad3	4 Mise en application des nouvelles normes du Code de Procédure Pénale unifié (procédures - formation - locaux d'audition)	31.12.2012
	5 Modification de la loi sur la Police cantonale par l'insertion d'un article traitant des investigations secrètes préventives préliminaires et des recherches secrètes de police.	31.12.2012
ad4	6 Assurer un nombre de contrôles suffisant sur les axes du Simplon et du Grand-St-Bernard en lien avec l'exploitation du CCTL de St-Maurice.	31.12.2012
ad5	7 Concrétisation, en collaboration avec le DECS, d'un concept intégré de prévention des risques en milieu scolaire (cas "AMOK" et autres violences)	31.12.2012

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
ad1 1 Nombre de sites Polycom terminés (30 au total à charge de l'Etat, dont 1 déjà réalisé en 2010, 14 en cours de construction en 2011 et 15 en 2012, selon planification)		14	15	1
2 Nombre total d'appels par jour reçus à la centrale d'engagement (numéros d'urgence et numéro principal de la Police cantonale / 2010 : 769)		830	830	0
3 Nombre moyen d'appels d'urgence enregistrés par jour (2010 : 190)		187	185	-2
4 Nombre d'appels reçus au numéro d'urgence 112 (2010 : 16'677)		↗	→	
5 Nombre d'appels reçus au numéro d'urgence 118 (2010 : 16'568)		→	→	
6 Nombre d'appels reçus au numéro d'urgence 117 (2010 : 36'038)		→	→	
7 Nombre d'interventions gérées par la centrale d'engagement	36'038	35'300	36'000	700
ad2 8 Ratio de la population par policier (Opol : 1 policier pour 650 habitants). (2010 = 310'000 habitants et 437. 4 policiers, soit un ratio d'un policier pour 709 habitants)		675	660	-15
9 Nombre total d'infractions (VS 2010 : 18'648 / CH 2010 : 656'858)		→	→	
10 Pourcentage d'auteurs étrangers non résidant en Suisse (2010 : 16.5%)		12%	15%	3%
11 Nombre de jours de formation réalisés par année (sans l'école d'aspirant) (2010 = 2750)			2'900	
12 Pourcentage d'auteurs mineurs (2010 : 16.10 %)		17%	17%	0%
ad3 13 Pourcentage d'auteurs mineurs d'infractions contre la vie, l'intégrité corporelle et l'intégrité sexuelle (2010 = 16.9%)		14%	15%	1%
14 Pourcentage d'auteurs mineurs d'infractions contre la Lstups (2010 = 14.10%)		13%	13%	0%
15 Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle (2010 = 138)		→	→	
16 Nombre de brigandages commis dans le canton (2010 = 36)		↘	↘	
17 Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants	2'972	2'800	2'900	100
18 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique	243	200	250	50
19 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité informatique - cybercriminalité	112	90	100	10
20 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle (2010 = 875)		→	→	
ad4 21 Nombre d'automobilistes soumis à un test d'éthylomètre (2010 = 9'276)		9'100	9'100	0
22 Nombre de contrôles de vitesse effectués (2010 = 1'907)		2'200	2'200	0
23 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd (2010 = 3'280 h) - (l'augmentation du nombre d'heures de contrôle sera liée à l'acceptation de doter le CCTL d'effectifs supplémentaires pour ce travail spécifique de manière à satisfaire les exigences de l'OFROU).		3'700	4'000	300

POLICE CANTONALE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Gendarmerie	59'591'261	8'431'202	51'160'059
P1101 Circulation routière	12'064'475	4'951'174	7'113'301
P1102 Interventions spéciales	6'252'627	370'210	5'882'417
P1103 Première intervention	16'591'683	1'452'722	15'138'961
P1104 Police de proximité et investigations	24'682'476	1'657'096	23'025'380
GP12 Police judiciaire	22'656'934	1'597'666	21'059'268
P1201 Enquêtes judiciaires	18'465'163	1'130'026	17'335'137
P1202 Identification et coordination judiciaire	3'813'137	204'291	3'608'846
P1203 Protection de l'Etat	378'634	263'349	115'285
GP13 Services généraux	7'394'205	1'151'932	6'242'273
P1301 Prévention de la criminalité	189'327	11'674	177'653
P1302 Information interne et externe	1'055'614	58'368	997'246
P1303 Centrale d'engagement	5'769'926	867'542	4'902'384
506 Equipement nouvelle Centrale Police	422'000		422'000
Autres dépenses / recettes	5'347'926	867'542	4'480'384
P1304 Bureau des armes	379'338	214'348	164'990
Total	89'642'400	11'180'800	78'461'600

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

OP 1
Assurer la sécurité et protection
de la population
Fr. 1'876'700 net

GP 11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes Fr. 814'802 net	GP 12 Prévention incendie Fr. 3 net	GP 13 Préparation de la Pci Fr. 2'026'597 net	GP 14 Gestion des affaires militaires Fr. -964'702 net
---	---	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	12'000'217.46	21'626'700	18'177'000	-3'449'700
30 Charges de personnel	7'169'919.00	7'470'600	7'683'900	213'300
31 Biens, services et marchandises	2'064'308.47	2'279'000	2'384'800	105'800
33 Amortissements	-16'868.96	0	0	0
36 Subventions accordées	623'141.61	4'667'800	4'675'300	7'500
37 Subventions redistribuées	249'247.50	270'000	270'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	366'225.60	5'000'000	310'300	-4'689'700
39 Imputations internes	1'544'244.24	1'939'300	2'852'700	913'400
4 Revenus de fonctionnement	9'802'637.60	19'907'500	16'380'300	-3'527'200
40 Impôts	372.00	300	300	0
42 Revenus des biens	27'008.45	29'500	26'000	-3'500
43 Contributions	1'073'599.37	6'130'700	6'019'000	-111'700
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	1'310'925.23	1'400'000	1'400'000	0
46 Subventions acquises	5'688'804.27	7'877'000	4'549'700	-3'327'300
47 Subventions à redistribuer	249'247.50	270'000	270'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	162'790.81	2'502'700	1'618'500	-884'200
49 Imputations internes	1'289'889.97	1'697'300	2'496'800	799'500
Charges nettes de fonctionnement	2'197'579.86	1'719'200	1'796'700	77'500
5 Dépenses d'investissement	7'436'160.68	7'041'500	7'299'300	257'800
50 Investissements propres	251'813.00	2'199'000	1'150'000	-1'049'000
56 Subventions accordées	5'425'552.78	4'842'500	5'999'300	1'156'800
57 Subventions redistribuées	1'758'794.90	0	150'000	150'000
6 Recettes d'investissement	7'411'477.23	6'542'500	7'219'300	676'800
66 Subventions acquises	5'652'682.33	6'542'500	7'069'300	526'800
67 Subventions à redistribuer	1'758'794.90	0	150'000	150'000
Dépenses nettes d'investissement	24'683.45	499'000	80'000	-419'000
Insuffisance de financement	2'222'263.31	2'218'200	1'876'700	-341'500

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Remarques
<p>Fonds Police du feu: prélèvement prévu pour le budget 2012 de l'office du feu = 1'618'500.- pour la mise à zéro des comptes de l'OCF: solde au 31.12.2010 = 5'000'029.58</p> <p>Explication des écarts financiers: Rubrique 31: - PCi: 100'000.- prise en charge par le canton de la maintenance des alarmes (nouv. LPCi) / anciennement assurée par les communes - feu: 60'000.- maintenance du programme VS-fire</p> <p>Rubrique 38: - PCi: -4.7 mio diminution des attributions de l'excédent du financement de la PCi au fonds des contributions de remplacement suite au report de l'entrée en vigueur de la LPCi en 2012 (dont 3 mio de participation prévue des communes jusqu'à l'entrée en vigueur de la RPT II / le solde correspond à la mise en application au 1.1.2012 de la nouvelle législation fédérale / contributions de remplacement diminuées)</p> <p>Rubriques 39, 49 et 66: - écritures comptables liées à l'autofinancement de l'OCF</p> <p>Rubrique 46: - PCi: -3 mio, plus de participation des communes aux coûts de la PCi (10.-/habitant prévus en 2011 / jusqu'à l'entrée en vigueur de la RPT II) - feu: -326'800.- écritures comptables liées à l'autofinancement de l'OCF</p> <p>Rubrique 48: - PCi: -1.38 mio, pas de prélèvements du fonds des contributions de remplacement dû au report de l'entrée en vigueur de la LPCi (encaissement non réalisé en 2011 des contributions de remplacement) - feu: 495'800.- adaptation prélèvement de -1'618'500.- sur le fonds spécial du feu (écritures comptables) lié à l'autofinancement de l'OCF</p> <p>Rubrique 50: - PCi: -420'000.- investissement pour l'équipement des 6 régions PCi (mobilier, informatique, etc.) réalisé en 2011 / en vue de la mise en place de la nouvelle organisation - feu: -630'000.- diminution des investissements propres (-100'000 réduction des coûts du projet e-alarm, -450'000 maison du feu, -80'000 VS-fire)</p> <p>Rubrique 56: - feu: 1'156'800 augmentation du volume des achats subventionnés accordés aux communes et augmentation du taux de subventions (RPT II)</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	51.50	53.80	53.80

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer la sécurité et la protection de la population et préserver ses bases d'existence par les moyens civils (feu/PCi/EM de conduite) et la contribution à la préparation des moyens militaires	
Sous-objectifs politiques	
1	Améliorer la collaboration et les capacités d'action des organes de conduite et des forces d'intervention, ainsi que leur état de préparation en cas de catastrophes
2	Informier et sensibiliser la population sur les dangers, la prévention et les comportements à adopter
3	Obtenir une vue d'ensemble des risques et dangers (naturels / technologiques / sociétaux)
4	Promouvoir la prévention incendie et la préparation des forces de 1ère intervention
5	Assurer une infrastructure militaire (casernes, places de tir) et des services logistiques optimaux dans notre canton
6	Gérer les astreints aux obligations militaires domiciliés en Valais (saisie des astreints, organisation des journées d'information, traitement des dispenses, perception de la taxe d'exemption, libérations)

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Mesures prioritaires		Décal
ad1	1 Mise en application du concept cantonal de la protection civile	31.12.2012
	2 Révision de la loi sur l'organisation des secours et en cas de catastrophes, débat parlementaire et mise en vigueur (entre autres, postulat 1.066)	31.12.2013
	3 Intégration des systèmes de télécommunication dans le domaine de la sécurité, en collaboration avec la police cantonale (Polycom)	31.12.2019
ad2	4 Incitation des communes à l'élaboration du guide de comportement pour leur population	31.12.2012
ad3	5 Développement de l'analyse des risques par l'observatoire cantonal des risques OCRI (thèmes/dangers figurant en priorité 2) et réalisation du concept cantonal sur les séismes	31.12.2013
	6 Réalisation d'une plate-forme de gestion intégrée des risques PLAGIR	31.12.2013
ad4	7 Mise en application échelonnée et optimisation du concept d'organisation des sapeurs-pompiers	31.12.2012
	8 Mise en oeuvre du module de la centrale d'achats des sapeurs-pompiers relatif aux appareils de protection respiratoires	31.12.2012
	9 Mise en oeuvre du module de la centrale d'achats des sapeurs-pompiers relatif aux appareils d'extinction	31.12.2012

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12	
ad1	1 Taux des communes évaluées sur le degré d'opérabilité de leur EM		35. %	70. %	35%
	2 Degré de réalisation du concept cantonal de la PCi			100%	
	3 Nombre de communes ayant participé à des exercices d'état-majors durant les 4 dernières années (2008 = 11)	27	26	30	4
ad3	4 Degré de réalisation des fiches relatives aux thèmes/dangers de priorité 2			60%	
	5 Degré de réalisation de la plate-forme de gestion intégrée des risques			60%	
ad4	6 Pour-cent de communes (selon concept cantonal 2007) disposant d'un service du feu entièrement opérationnel (analyse des rapports d'inspection)			95. %	
	7 Pour-cent des communes ayant des concepts d'intervention pour les sites à risques (nouveaux sites)	98%	100%	100%	0%
	8 Nombre de modules réalisés dans le cadre de la mise en place de la centrale d'achat pour les sapeurs-pompiers (au total 16 modules sont prévus)			6	
ad5	9 Pour-cent de satisfaction de la troupe liée à la place d'armes de Sion	94. %	90%	90%	0%
ad6	10 Pour-cent de satisfaction des participants aux journées d'information en vue du recrutement	96.25%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes	917'690	102'888	814'802
P1101 Instruction état-majors communaux, intercommunaux	251'543	24'876	226'667
P1102 Conseils, information population/autorités	292'583	30'382	262'201
P1103 Gestion ressources humaines et moyens lourds	373'564	47'630	325'934
GP12 Prévention incendie	12'711'666	12'711'663	3
P1201 Prévention des incendies	1'424'736	1'424'730	6
P1202 Gestion et organisation corps sapeurs-pompiers	861'386	861'386	0
362 Subvention annuelle CSI A et B (6x20'000 et 15x14'000)	330'000		330'000
362 Concept jeunes SP participation forfaitaire annuelle (9x500)	4'500		4'500
Autres dépenses / recettes	526'886	861'386	-334'500
P1203 Instruction des sapeurs-pompiers	1'466'414	1'466'414	0
P1204 Gestion du système d'alarme	927'048	927'050	-2
P1205 Financement, achat équipements et infrastructures	8'032'082	8'032'083	-1
362 Routes nationales participation annuelle aux CSI (7x35'000)	245'000		245'000
506 Nouvelle maison du feu pour foyer adapté à l'OPAIR	750'000		750'000
562 Subvention aux communes (matériel pompiers, adduction d'eau, véhicules, locaux du feu etc)	5'999'300		5'999'300
660 Contribution des routes nationales pour couvrir les frais d'investissement		569'300	-569'300
669 Contribution des compagnies d'assurances pour le financement de la police du feu		6'180'000	-6'180'000
Autres dépenses / recettes	1'037'782	1'282'783	-245'001
GP13 Préparation de la Pci	7'850'818	5'824'221	2'026'597
P1301 Organisation et planification de la Pci	226'927	54'357	172'570
P1302 Instruction des astreints de la Pci	5'315'791	167'001	5'148'790
P1303 Constructions, alarme et matériel Pci	2'308'100	5'602'863	-3'294'763
GP14 Gestion des affaires militaires	3'996'126	4'960'828	-964'702
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	826'181	294'081	532'100
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	641'778	1'543'603	-901'825
440 Part de l'Etat du Valais à la taxe d'exemption (commission de 20 %)		1'400'000	-1'400'000
Autres dépenses / recettes	641'778	143'603	498'175
P1403 Infrastructures et investissements	2'528'167	3'123'144	-594'977
460 Participation de la Confédération		769'600	-769'600
460 Convention et contrat prestation avec la Confédération		2'075'100	-2'075'100
Autres dépenses / recettes	2'528'167	278'444	2'249'723
Total	25'476'300	23'599'600	1'876'700

Remarques

L'application de la nouvelle loi sur la protection civile (cantonalisation de la Pci) a pour impact, sur les finances du service, une augmentation des dépenses de frs. 3.9 mio. Dites dépenses correspondent au financement des six nouvelles organisations de protection civile, selon contrats de prestations signés avec les six communes sites. De plus, l'entretien des sirènes pour un montant de frs. 100'000.- est à la charge du canton.

L'augmentation de 3.9 mio n'est pas visible dans le budget 2012 du service compte tenu du fait que le budget 2011 tenait déjà compte de la nouvelle organisation Pci. La décision de reporter l'entrée en vigueur de la nouvelle loi au 1er janvier 2012 a été prise après les travaux de préparation du budget 2011.

Ces dépenses seront financées par l'encaissement des contributions de remplacement pour un montant d'env. frs. 5 mio, tel que porté au budget 2012.

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OP 1
Régler l'admission des personnes
et des véhicules
Fr. -64'491'500 net

GP 11
Admission des personnes
Fr. -2'504'198 net

GP 12
Admission des véhicules
Fr. -61'987'302 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	15'407'351.63	16'291'000	16'976'000	685'000
30 Charges de personnel	9'598'683.60	10'134'000	10'630'000	496'000
31 Biens, services et marchandises	1'401'479.36	1'669'000	1'833'500	164'500
33 Amortissements	1'114'715.01	500'000	500'000	0
34 Parts et contributions sans affectation	44'051.00	60'000	60'000	0
36 Subventions accordées	1'160'115.89	1'546'000	1'623'000	77'000
38 Attributions aux financements spéciaux	676'505.25	0	0	0
39 Imputations internes	1'411'801.52	2'382'000	2'329'500	-52'500
4 Revenus de fonctionnement	75'384'399.91	75'775'600	81'895'500	6'119'900
40 Impôts	53'097'392.65	53'600'000	57'760'000	4'160'000
42 Revenus des biens	6'570.85	0	0	0
43 Contributions	20'958'381.21	20'414'900	22'091'700	1'676'800
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	860'387.10	800'000	906'900	106'900
45 Dédommagements de collectivités publiques	370'655.70	370'000	370'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	91'012.40	0	0	0
49 Imputations internes	0.00	590'700	766'900	176'200
Revenus nets de fonctionnement	59'977'048.28	59'484'600	64'919'500	5'434'900
5 Dépenses d'investissement	299'752.10	685'500	428'000	-257'500
50 Investissements propres	299'752.10	685'500	428'000	-257'500
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	299'752.10	685'500	428'000	-257'500
Excédent de financement	59'677'296.18	58'799'100	64'491'500	5'692'400

Remarques

Rubrique 30: L'augmentation du montant provient de l'engagement de personnel pour le nouveau centre de contrôle à St-Maurice.

Rubrique 31: L'augmentation du montant provient des frais d'expertises du RSV qui sont récupérés auprès des intéressés (rubrique 43), de l'augmentation des frais pour la maintenance informatique et des frais supplémentaires pour l'achat des ébauches pour l'établissement des permis de conduire ainsi que pour des plaques minéralogiques.

Rubrique 40: L'augmentation du montant provient de la hausse du parc des véhicules et du passage à l'impôt journalier.

Rubrique 43: L'augmentation du montant provient de la hausse du nombre des expertises techniques suite à l'engagement des experts et des recettes liées à l'augmentation du parc de véhicules.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	77.20	82.20	84.20

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Remarques
L'augmentation des postes concerne l'ouverture du nouveau centre de contrôle des poids lourds à St-Maurice en décembre 2011.

OBJECTIF POLITIQUE		
Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation		
Sous-objectifs politiques		
1	S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisantes pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation	
2	S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis	
3	Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad2</i> 1	Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service, au besoin en sous-traitant les contrôles techniques (postulat n° 1.199)	31.12.2014
2	Mise en exploitation du nouveau centre de contrôle des véhicules et du centre de contrôle du trafic lourd (CCTL) à St-Maurice en collaboration avec la police cantonale	31.12.2012
3	Suite à la décision de principe du Conseil d'Etat concernant le projet de délocalisation du site de Sion, développer le projet de construction du nouveau site ou concrétiser la réfection totale des guichets du centre actuel	31.12.2013
4	Mise en place d'un remboursement automatique des soldes en faveur des détenteurs	31.12.2012
5	Introduction et suivi de l'impôt journalier sur les véhicules	31.12.2012
6	En fonction du résultat de l'étude préliminaire qui sera réalisée en 2011 et des ressources disponibles, lancement du projet de certification ISO du service	31.12.2014
7	Informatisation du rapport de contrôle technique des véhicules pour répondre aux exigences du système d'assurance de qualité de l'association suisse des services automobiles (asa) et de l'article 33 de l'ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV)	31.12.2013
<i>ad3</i> 8	Elaboration d'un rapport final sur l'introduction du "bonus écologique" et décision du Conseil d'Etat sur la poursuite ou non de la mesure	31.12.2012

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S-Trend (note max. 10)	8	8.2	8.2	0
2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	1.3%	2%	2%	0%
3 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis) [indicateur statistique]	8'543	8'500	8'800	300
4 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens) [indicateur statistique]	16'294	15'000	16'500	1'500
5 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (2010: moyenne CH = 32.6%)	32.4%	31%	33%	2%
6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (2010: moyenne CH = 33.25%)	31.7%	34%	33%	-1%
7 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement) [indicateur statistique]	25'651	24'500	26'000	1'500
8 Pourcentage d'écoles de conduite contrôlées (contrôle quinquennal)	44%	20%	20%	0%
9 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
10 Nombre de retraits d'admonestation de permis de conduire prononcés [indicateur statistique]	3'634	4'000	4'000	0
11 Nombre de retraits de sécurité de permis de conduire prononcés [indicateur statistique]	449	350	450	100
12 Nombre de récidives dans le cadre des infractions graves [indicateur statistique]	461	400	450	50
13 Nombre d'amendes d'ordre impayées transmises au SCN [indicateur statistique]	1'484	1'900	1'800	-100
14 Nombre de visites sur le site internet du Service	506'569	650'000	550'000	-100'000
15 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)		26	26	0
<i>ad2</i> 16 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
17 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	67%	69.%	71%	2%
18 Nombre de contrôles techniques effectués	70'346	72'000	83'000	11'000
19 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules) [indicateur statistique]	73'709	69'000	75'000	6'000
20 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre [indicateur statistique]	272'195	278'000	289'000	11'000
21 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN (2010: moyenne CH = 2'570; VS = 3'481).		3'423	3'400	-23
22 Pourcentage de collaborateurs avec statut provisoire (stagiaires, collaborateurs AI, apprentis, collaborateurs GETAC) par rapport aux nombre de collaborateurs administratifs (EPT) du SCN au 31.12.		30%	26%	-4%
<i>ad3</i> 23 Nombre de véhicules bénéficiant du bonus écologique [Agenda 21]	4'426	6'500	8'000	1'500

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Admission des personnes	6'533'110	9'037'308	-2'504'198
P1101 Examens de conduite	1'798'479	1'441'218	357'261
431 Emoluments pour examens de conduite		1'000'000	-1'000'000
Autres dépenses / recettes	1'798'479	441'218	1'357'261
P1102 Délivrance des permis de conduire	2'616'906	2'604'192	12'714
431 Emoluments pour établissement de permis de conduire		2'000'000	-2'000'000
Autres dépenses / recettes	2'616'906	604'192	2'012'714
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	2'077'962	4'981'961	-2'903'999
431 Mesures administratives et sanctions pénales		2'500'000	-2'500'000
437 Amendes		2'000'000	-2'000'000
Autres dépenses / recettes	2'077'962	481'961	1'596'001
P1104 Surveillance des écoles de conduite	39'763	9'937	29'826
GP12 Admission des véhicules	10'870'890	72'858'192	-61'987'302
P1201 Contrôles techniques des véhicules	4'394'454	6'450'750	-2'056'296
431 Emoluments pour expertises de véhicules		5'380'000	-5'380'000
Autres dépenses / recettes	4'394'454	1'070'750	3'323'704
P1202 Délivrance des permis de circulation	4'794'808	10'175'634	-5'380'826
431 Emoluments pour établissement de permis de circulation		5'000'000	-5'000'000
435 Vente de plaques		1'340'000	-1'340'000
Autres dépenses / recettes	4'794'808	3'835'634	959'174
P1203 Perception des redevances	1'681'628	56'231'808	-54'550'180
360 Exonération des véhicules de la Confédération	86'000		86'000
362 Exonération des véhicules des communes	490'000		490'000
363 Exonération des véhicules des établissements cantonaux	230'000		230'000
365 Exonération des véhicules des institutions d'utilité publique	100'000		100'000
406 Impôt sur les véhicules à moteur et les bateaux		54'450'000	-54'450'000
440 Part du service à la RPLP		906'900	-906'900
Autres dépenses / recettes	775'628	874'908	-99'280
Total	17'404'000	81'895'500	-64'491'500

ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

OP 1
Contribuer à la protection de la
société par l'application des
peines et des mesures.
Fr. 11'119'900 net

GP 11 Détenition préventive : Sion - Brig - Martigny Fr. 2'684'805 net	GP 12 Exécution peines privatives de liberté:Crêtelongue Fr. 1'265'473 net	GP 13 Placement éducatif en milieu fermé : Pramont Fr. 76'563 net	GP 14 Exécution des peines et mesures Fr. 7'093'059 net
---	---	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	23'512'344.29	23'936'900	25'260'300	1'323'400
30 Charges de personnel	12'200'474.95	12'660'300	13'206'800	546'500
31 Biens, services et marchandises	4'079'879.95	4'000'000	4'563'200	563'200
33 Amortissements	52'270.29	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	711'481.80	1'114'600	1'128'300	13'700
36 Subventions accordées	826'622.85	710'000	912'000	202'000
38 Attributions aux financements spéciaux	165'110.00	0	0	0
39 Imputations internes	5'476'504.45	5'452'000	5'450'000	-2'000
4 Revenus de fonctionnement	13'342'185.61	13'132'800	14'464'400	1'331'600
42 Revenus des biens	9'056.12	0	0	0
43 Contributions	1'414'344.04	1'354'400	1'421'300	66'900
45 Dédommagements de collectivités publiques	4'553'346.20	4'420'000	5'870'000	1'450'000
46 Subventions acquises	1'104'075.00	1'064'500	1'089'000	24'500
49 Imputations internes	6'261'364.25	6'293'900	6'084'100	-209'800
Charges nettes de fonctionnement	10'170'158.68	10'804'100	10'795'900	-8'200
5 Dépenses d'investissement	192'238.68	226'300	324'000	97'700
50 Investissements propres	192'238.68	226'300	324'000	97'700
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	192'238.68	226'300	324'000	97'700
Insuffisance de financement	10'362'397.36	11'030'400	11'119'900	89'500

Remarques

30 charges de personnel

Les montants sont consignés par l'ACF, section des Traitements avec les augmentations suivantes :

Renchérissment 0.9 % env. Fr. 115'000.-- augmentation des charges sociales 0.2% env. Fr. 50'000.-- ainsi qu'un nouveau mode de calcul pour la Caisse de pension env. Fr. 88'000.--

Aux EP il faut tenir compte d'une augmentation d'env. Fr. 215'000.-- sur les indemnités pour travaux de nuit, dimanche et jours chômés et fériés suite à la mise en vigueur des mesures d'accompagnement (DCE du 22.12.2010).

31 Biens, services et marchandises

Augmentation globale pour l'entretien des immeubles notamment à Pramont en raison de la vétusté des locaux env. Fr. 150'000.--.

Augmentation des frais d'entretien des immeubles aux Préventives avec la signature de divers contrats d'entretien pour la sécurité (matériel qui n'est plus sous garantie, nouvelles installations) env. Fr. 150'000.-- ainsi que des fournitures diverses pour les immeubles et les ateliers env. Fr. 150'000.--.

Augmentation du contrat de prestations SMP env. Fr. 100'000.--

Augmentation des frais médicaux pour les placements hors canton env. Fr. 90'000.--.

45 Dédommagements de collectivités publiques

Augmentation de 7.5 % des prix de pensions au sein du Concordat latin.

Augmentation des recettes à Pramont Fr. 1'000'000.-- suite à la réouverture prévue en 2012 d'un secteur.

ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	95.10	102.00	102.00

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique		
Sous-objectifs politiques		
1	Elaborer une politique sécuritaire adaptée	
1.1	Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus	
2	Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée	
2.1	Mettre en œuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Etude des possibilités de renforcer les services de nuit dans les établissements	31.12.2012
	2 Développement du projet architectural de transformation de l'ensemble des infrastructures du Centre éducatif de Pramont	31.12.2013
	3 Finalisation du projet de construction de la nouvelle Colonie pénitentiaire de Crêtelongue	31.12.2015
	4 Mise en application progressive des résultats de "l'audit général du système carcéral valaisan" décidé par le Conseil d'Etat le 28 avril 2010	31.12.2014
	5 Analyse des recommandations de l'audit et fixation des priorités d'action	31.12.2012
<i>ad2</i>	6 Amélioration de la réinsertion sociale en débutant déjà le travail social en détention avant jugement (préventive)	31.12.2012
	7 Développement de la formation continue du personnel de surveillance	31.12.2015
	8 Mise en application progressive des résultats de "l'audit général du système carcéral valaisan" décidé par le Conseil d'Etat le 28 avril 2010 plus particulièrement dans l'activité des ateliers et du domaine agricole de Crêtelongue	31.12.2014

ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Pourcentage de surveillants titulaires du brevet fédéral d'agent de détention		95. %	95. %	0%
2 Nombre de places en détention préventive (Sion 86 - Martigny 30 - Brigue 18, total 134)	134	134	134	0
3 Nombre de places en exécution de peine en milieu ouvert	40	40	40	0
4 Nombre de places en mesures éducatives (7 jeunes adultes - 18 mineurs, total 25)	25	25	25	0
5 Rapport entre nombre de places de détention préventive / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse romande 1.64 ; Valais en 2011 = 4.02)	4.02	4.02	4.02	0
6 Rapport entre nombre de places en exécution de peine / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse 1.62 ; Valais en 2011 = 2.08)	2.08	2.08	2.08	0
7 Nombre de places en exécution de peine en milieu fermé (Projet 10 places)		10	10	0
8 Nombre d'établissements qui bénéficient d'un service de nuit adéquat (2010 = 1 Les Iles)			3	
<i>ad2</i> 9 Pourcentage de détenus au bénéfice d'un PES (plan d'exécution des sanctions), dans les deux premiers mois de détention, dans le cadre du nouveau Code pénal et des réglementations du Concordat latin	100%	95. %	100%	5%
10 Pourcentage de mineurs suivant une formation scolaire ou professionnelle (2010 = 12.5%)		25%	25%	0%
11 Pourcentage de jeunes adultes suivant une formation scolaire ou professionnelle (2010 = 36.5%)		46%	46%	0%
12 Pourcentage d'éducateurs et de maîtres socio-professionnels reconnu par l'Office Fédéral de la Justice (exigence OFJ > à 75%) (moyenne 2010 = 84 %).	84%	80%	85%	5%
13 Taux de rotation du personnel éducatif à Pramont (référence moyenne 2004 à 2008 pour l'Administration cantonale 3.66 %)		4%	3.8%	-0.2%

ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Détention préventive : Sion - Brig - Martigny	7'086'505	4'401'700	2'684'805
P1101 Administration	778'932	304'170	474'762
P1102 Gestion de l'exécution de la détention préventive	5'043'115	3'329'190	1'713'925
P1103 Gestion de l'exécution de la SD et TE	1'264'458	768'340	496'118
GP12 Exécution peines privatives de liberté:Crêtelongue	4'587'873	3'322'400	1'265'473
P1201 Administration	483'705	188'490	295'215
P1202 Gestion de l'exécution des peines en milieu fermé	1'969'896	2'027'940	-58'044
P1203 Exploitation du domaine et des ateliers	2'134'272	1'105'970	1'028'302
GP13 Placement éducatif en milieu fermé : Pramont	6'571'663	6'495'100	76'563
P1301 Administration	724'470	296'734	427'736
P1302 Mesures éducatives et peines jeunes délinquants	3'904'112	5'487'112	-1'583'000
P1303 Exploitation des ateliers	1'943'081	711'254	1'231'827
GP14 Exécution des peines et mesures	7'338'259	245'200	7'093'059
P1401 Exécution des peines et mesures	7'264'061	245'200	7'018'861
P1402 Tâches juridiques	74'198		74'198
Total	25'584'300	14'464'400	11'119'900
Remarques			
L'objectif principal des Etablissements pénitentiaires valaisans pour 2012 est de mettre en application, progressivement, les résultats de l'audit général du système carcéral valaisan décidé par le Conseil d'Etat le 28 avril 2010.			

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

OP 1
Procéder au recouvrement forcé
des créances
Fr. -3'002'300 net

GP 11
Traitement des opérations de
poursuites
Fr. -4'447'083 net

GP 12
Traitement des opérations de
faillites et procédures
concordataires
Fr. 1'444'783 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	14'342'769.27	14'092'200	15'085'100	992'900
30 Charges de personnel	10'109'965.85	10'312'400	10'432'200	119'800
31 Biens, services et marchandises	2'866'349.13	2'552'800	3'350'900	798'100
33 Amortissements	148'372.88	73'500	98'500	25'000
39 Imputations internes	1'218'081.41	1'153'500	1'203'500	50'000
4 Revenus de fonctionnement	17'647'259.49	17'250'100	18'433'400	1'183'300
43 Contributions	16'948'552.34	17'250'100	18'433'400	1'183'300
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	698'707.15	0	0	0
Revenus nets de fonctionnement	3'304'490.22	3'157'900	3'348'300	190'400
5 Dépenses d'investissement	999'707.15	220'000	346'000	126'000
50 Investissements propres	999'707.15	220'000	346'000	126'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	999'707.15	220'000	346'000	126'000
Excédent de financement	2'304'783.07	2'937'900	3'002'300	64'400

Remarques

31 : Cet accroissement de charges résulte pour moitié d'une augmentation de 60% du tarif postal de notification des actes de poursuite. Le solde s'explique par une modification de l'Ordonnance fédérale sur les émoluments donnant accès à un nouveau service postal de distribution spéciale. Ces coûts supplémentaires sont intégralement récupérés dans les dossiers sous la rubrique 43.

33 : Les offices sont nouvellement en charge de liquider, sur le mode de la faillite, des sociétés présentant des carences dans leur organisation. Lorsque les frais de liquidation ne peuvent être couverts, ils restent à charge de l'Etat et sont supportés par les OPF.

43 : Accroissement des recettes lié à la récupération des frais postaux supplémentaires précités ainsi qu'à l'évolution planifiée des émoluments encaissés.

50 : Il est prévu de mener, sur 2011 et 2012, un projet d'unification des systèmes informatiques de gestion des faillites.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	86.95	87.95	87.95

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Un renforcement du secteur de la saisie et de celui de la faillite doit impérativement être réalisé, ceci en raison de l'importante augmentation du volume d'affaires traité.

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

OBJECTIF POLITIQUE				
Procéder au recouvrement forcé des créances				
Sous-objectifs politiques				
1	Traiter les opérations de poursuites			
2	Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Développement de la communication par voie électronique avec les créanciers et les débiteurs.			31.12.2012
	2 Renforcement du secteur de la saisie suite à l'augmentation permanente du nombre de continuations requises par les créanciers.			31.12.2014
	3 Traitement selon la norme e-LP des réquisitions introduites par l'Etat du Valais et la Caisse Cantonale de compensation.			31.12.2013
<i>ad2</i>	4 Introduction d'un système informatique centralisé de gestion des faillites.			31.12.2013
	5 Renforcement du secteur des faillites en raison d'un accroissement du nombre de dossiers résultant de nouvelles dispositions légales (art. 731 b CO).			31.12.2012
	6 Réorganisation de la surveillance LP.			31.12.2012
Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i>	1 Nombre de poursuites [indicateur statistique] (2010 = 138'911)			
	138'911	140'000	141'000	1'000
	2 Pourcentage de réquisitions de poursuite transmises par l'Etat du Valais aux normes e-LP			
			30%	
	3 Pourcentage de réquisitions de poursuite transmises par la Caisse Cantonale de compensation aux normes e-LP			
			100%	
	4 Nombre d'offices publiant leurs ventes sur le site Internet			
		6	12	6
	5 Ressources humaines affectées à la saisie (situation mai 2010 = 17.5)			
		19.5	18.5	-1
	6 Nombre de poursuites traitées par collaborateur [indicateur statistique] (2009 = 1972 / 2010 = 1972)			
		1'975	1'975	0
<i>ad2</i>	7 Pourcentage de poursuites atteignant le stade de la saisie (2009 = 49.5%; 2010 = 56.1%)			
			55%	
	8 Nombre de faillites prononcées par le Juge [indicateur statistique] (2010 = 387)			
	387	350	380	30
	9 Nombre de faillites liquidées [indicateur statistique] (2010 = 322)			
	322	240	320	80
	10 Nombre de concordats homologués judiciairement [indicateur statistique] (2010 = 2)			
	2	3	3	0
	11 Nombre de prolongations du délai pour liquider la faillite accordées par l'autorité cantonale de surveillance LP (art. 270 LP) [indicateur statistique] (2010 = 82)			
		130	75	-55
	12 Nombre de faillites traitées par collaborateur [indicateur statistique] (2008 = 15 / 2009 = 19 / 2010 = 24)			
		20	24	4

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Traitement des opérations de poursuites	12'608'031	17'055'114	-4'447'083
P1101 Traitement administratif	5'515'832	7'376'618	-1'860'786
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	3'422'524	4'661'687	-1'239'163
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	1'292'395	1'787'813	-495'418
P1104 Gestion comptable et financière	2'377'280	3'228'996	-851'716
GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires	2'823'069	1'378'286	1'444'783
P1201 Traitement administratif	912'888	352'527	560'361
P1202 Opérations de liquidation	1'600'989	806'481	794'508
P1203 Gestion comptable et financière	309'192	219'278	89'914
Total	15'431'100	18'433'400	-3'002'300

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

OP 1
Promouvoir l'intégration sociale et
économique des personnes dans
le besoin
Fr. 108'019'000 net

GP 11 Prestations sociales individuelles Fr. 28'273'359 net	GP 12 Institutions sociales Fr. 73'044'613 net	GP 13 Recouvrement et avances des pensions alimentaires Fr. 3'115'722 net	GP 14 Asile (accueil et prise en charge sociale) Fr. 3'585'306 net
---	--	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	169'538'737.66	170'455'100	180'712'000	10'256'900
30 Charges de personnel	13'021'514.90	12'513'500	13'164'200	650'700
31 Biens, services et marchandises	17'828'564.52	18'623'200	18'130'100	-493'100
33 Amortissements	139'723.13	0	0	0
36 Subventions accordées	135'145'786.76	138'853'000	148'909'700	10'056'700
38 Attributions aux financements spéciaux	130'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	3'273'148.35	465'400	508'000	42'600
4 Revenus de fonctionnement	84'447'341.04	81'561'000	76'363'000	-5'198'000
42 Revenus des biens	148'290.05	243'000	1'140'000	897'000
43 Contributions	9'061'024.28	8'596'200	9'368'100	771'900
45 Dédommagements de collectivités publiques	34'360'246.47	35'002'800	31'210'700	-3'792'100
46 Subventions acquises	34'654'549.62	37'719'000	34'644'200	-3'074'800
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	3'335'175.17	0	0	0
49 Imputations internes	2'888'055.45	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	85'091'396.62	88'894'100	104'349'000	15'454'900
5 Dépenses d'investissement	5'928'315.07	5'200'000	5'200'000	0
50 Investissements propres	321'839.72	0	0	0
56 Subventions accordées	5'606'475.35	5'200'000	5'200'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	1'530'000	1'530'000
66 Subventions acquises	0.00	0	1'530'000	1'530'000
Dépenses nettes d'investissement	5'928'315.07	5'200'000	3'670'000	-1'530'000
Insuffisance de financement	91'019'711.69	94'094'100	108'019'000	13'924'900

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Remarques
<p>Rubr. 36: + 10'056'700 Augmentation des dépenses d'aide sociale (+1'171'700) Diminution des subventions aux personnes du domaine de l'asile (-765'000) Augmentation des subventions aux institutions spécialisées (+ 9'650'000)</p> <p>Rubr. 42 : + 897'000.- Comptabilisation du loyer de la Castalie (+900'000) faisant suite au changement de statut de l'établissement</p> <p>Rubr. 43 : + 771'900 A hausse des contributions de tiers principalement due à la récupération plus importante des avances de pensions alimentaires</p> <p>Rubr. 45 : - 3'792'100 Diminution des contributions fédérales pour la prise en charge des personnes relevant du domaine de l'asile (- 1'700'000) Diminution des recettes communales en lien avec la répartition des dépenses d'aide sociale, suivant la loi sur l'harmonisation (changement de taux - 2'092'000)</p> <p>Rubr. 46: - 3'074'800 A hausse des subventions acquises (propres établissements) pour la prise en charges des personnes admises provisoirement depuis plus de 7 ans et des personnes déboutées de l'asile (+ 650'000) Diminution des subventions communales en lien avec la répartition des dépenses des institutions spécialisées, suivant la loi sur l'harmonisation (changement de taux : -3'308'800) Diminution des subventions communales en lien avec la répartition des avances de pensions alimentaires, suivant la loi sur l'harmonisation (changement de taux : - 416'000)</p> <p>Rubr. 66 : + 1'530'000 Antégration des charges d'investissements des institutions pour personnes en situation de handicap, dans les dépenses soumises à répartition selon le nouveau projet de loi sur l'harmonisation</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	91.80	91.40	91.40

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE
Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille
Sous-objectifs politiques
1 Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11) [Agenda 21]
2 Soutenir, planifier et coordonner les activités des institutions et associations du domaine social (GP12)
3 Assurer le recouvrement et les avances des pensions alimentaires dans la politique familiale cantonale (GP13)
4 Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés (GP14)

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Adaptation du dispositif VS d'insertion professionnelle aux exigences de la LACI [Agenda 21]	31.12.2012
	2 Mise en place de la collaboration interinstitutionnelle (CII) restructurée (suite à la fin du projet MAMAC)	31.12.2012
	3 Analyse de l'opportunité de mettre en place un système de prestations complémentaires pour les familles [Agenda 21]	31.12.2012
ad2	4 Vérification du respect de l'art. 2 de la loi fédérale sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides qui exige que les cantons mette à disposition de chaque personne domiciliée sur leur territoire une place ou des prestations en adéquation avec ses besoins [Agenda 21]	31.12.2012
	5 Préparation de la planification cantonale de l'offre de places selon les principes du plan stratégique cantonal	31.12.2012
	6 Finalisation du projet informatique VALOGIS pour permettre son déploiement sur l'ensemble des institutions début 2011 (projet s'inscrivant dans le cadre de la mise en oeuvre du plan stratégique cantonal RPT/LIPPI)	30.06.2012
ad3	7 Révision de la loi sur le recouvrement des pensions et le versement d'avances: introduction de paliers, adaptations aux recommandations du Conseil Fédéral (cf. son rapport de juin 2011)	31.12.2012
ad4	8 Mise en place des centres de compétences et de formation pour migrants dans les trois régions du canton (selon dispositions légales fédérales)	31.12.2014

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12	
ad1	1 Pour-cent des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	20.6%	19%	19%	0%
	2 Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2009 VS : 1,5%, soit 4577 personnes; CH :3,0%, soit 230'019 personnes; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage) [Agenda 21]	1.5%	1.6%	1.6%	0%
ad2	3 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004=100%)	109%	110.5%	112%	1.5%
	4 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises	86	90	100	10
	5 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés) (2010: 804; 2011: 844)			900	
ad3	6 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour) (2010: 1'158; 2011: 1'238)			1'250	
	7 Nombre de dossiers d'avance sur pensions alimentaires	637	620	640	20
	8 Nombre de dossier de recouvrement	1'629	1'550	1'650	100
ad4	9 Rapport charges indirects/nombre de dossiers (salaires et frais administratifs de l'ORAPA / nombre de dossiers ORAPA. 2012: 594'000/1650=360)	333	350	360	10
	10 Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	1'549	1'750	1'750	0
	11 Nombre de départs durant l'année (2010: 634)		500	500	0
	12 Nombre d'arrivées durant l'année (2010: 477)		500	700	200
	13 Nombre de non-entrée en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	267	280	280	0
	14 Nombre d'admis provisoires au 31.12	882	900	900	0
	15 Rapport charges indirectes/nombre de requérants (2012: 8'750'000/1750 = 5000)	6'021	4'700	5'000	300
	16 Pour-cent des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.	36%	32%	35.%	3%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Prestations sociales individuelles	43'063'490	14'790'131	28'273'359
P1101 Mesures de politique sociale	257'130	9'576	247'554
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	41'777'135	14'677'409	27'099'726
301 Emplois semi-protégés, auxiliaires et apprentis handicapés	1'020'200		1'020'200
361 Contribution à des organismes intercantonaux	121'000		121'000
366 Aide sociale, mesures d'insertion professionnelle, maintien à domicile, participation	38'970'700		38'970'700
Autres dépenses / recettes	1'665'235	14'677'409	-13'012'174
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	1'029'225	103'146	926'079
366 Aides individuelles LAVI	210'000		210'000
Autres dépenses / recettes	819'225	103'146	716'079
GP12 Institutions sociales	102'394'995	29'350'382	73'044'613
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	291'357	12'869	278'488
P1202 Intégration prof. et sociale pers. handicapées	2'446'600	2'586'768	-140'168
365 Aides financières aux organisations pour personnes handicapées	1'306'000		1'306'000
Autres dépenses / recettes	1'140'600	2'586'768	-1'446'168
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	93'475'796	24'921'999	68'553'797
365 Subventions aux institutions pour personnes handicapées	70'190'000		70'190'000
365 Subventions aux institutions sociales	846'000		846'000
Autres dépenses / recettes	22'439'796	24'921'999	-2'482'203
P1204 Gestion de l'office de liaison	6'181'242	1'828'746	4'352'496
GP13 Recouvrement et avances des pensions alimentaires	6'754'042	3'638'320	3'115'722
P1301 Recouvrement des pensions alimentaires	726'889	2'637'910	-1'911'021
436 Recouvrement sur pensions alimentaires		2'604'600	-2'604'600
Autres dépenses / recettes	726'889	33'310	693'579
P1302 Avance des pensions alimentaires	6'027'153	1'000'410	5'026'743
366 Avances sur pensions alimentaires	5'800'000		5'800'000
Autres dépenses / recettes	227'153	1'000'410	-773'257
GP14 Asile (accueil et prise en charge sociale)	33'699'473	30'114'167	3'585'306
P1401 Mesures en faveur des requérants d'asile/réfugiés	479'451	31'227	448'224
P1402 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	33'220'022	30'082'940	3'137'082
366 Assistance des personnes du domaine de l'asile	4'600'000		4'600'000
Autres dépenses / recettes	28'620'022	30'082'940	-1'462'918
Total	185'912'000	77'893'000	108'019'000

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OP 1
Promouvoir santé-sécurité au
travail / Aplanir, régler conflits du
travail / Prévenir dumping social
Fr. 2'830'100 net

GP 11
Promotion santé-sécurité au
travail, dumping soc.
Fr. 1'349'866 net

GP 12
Prévention et règlement des
conflits
Fr. 1'480'234 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	4'151'993.36	4'390'400	4'672'700	282'300
30 Charges de personnel	3'524'707.20	3'710'600	3'916'800	206'200
31 Biens, services et marchandises	234'649.65	300'000	330'300	30'300
33 Amortissements	6'711.91	0	0	0
36 Subventions accordées	14'629.00	29'700	34'700	5'000
39 Imputations internes	371'295.60	350'100	390'900	40'800
4 Revenus de fonctionnement	1'706'963.61	1'698'600	1'842'600	144'000
40 Impôts	492.60	0	0	0
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	720'789.71	783'100	847'600	64'500
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	191'197.15	161'500	201'500	40'000
45 Dédommagements de collectivités publiques	103'138.80	130'000	100'000	-30'000
46 Subventions acquises	500'148.20	462'500	492'000	29'500
49 Imputations internes	191'197.15	161'500	201'500	40'000
Charges nettes de fonctionnement	2'445'029.75	2'691'800	2'830'100	138'300
5 Dépenses d'investissement	30'500.00	70'000	0	-70'000
50 Investissements propres	30'500.00	70'000	0	-70'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	30'500.00	70'000	0	-70'000
Insuffisance de financement	2'475'529.75	2'761'800	2'830'100	68'300

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	24.00	25.50	25.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Concernant les postes d'employés permanents il y a un changement de la manière suivante:
- 1.0 EPT a été transféré au Service cantonal de l'informatique
+ 1.0 EPT pour faire face à la charge supplémentaire de travail dans le domaine de la prévention de la santé et de la sécurité au travail (mise en œuvre du concept MSST au sein des entreprises et application des dispositions de l'OTR). Ce poste, qui devra notamment couvrir la partie germanophone du canton, sera financé à près de 80% par l'OFROU / RPLP et la CFST.

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OBJECTIF POLITIQUE				
Promouvoir des pratiques et des conditions de travail sécuritaires et harmonieuses indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne				
Sous-objectifs politiques				
1	Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques			
2	Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail			
3	Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail			
4	Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et travail au noir			
Mesures prioritaires				Délai
<i>ad1</i>	1 Action prioritaire pour les contrôles système (MSST) dans les communes valaisannes			31.12.2012
	2 Préparation de la révision de la loi cantonale sur le travail			31.12.2012
<i>ad3</i>	3 Aide logistique et juridique aux partenaires sociaux pour l'extension des conventions collectives de travail (CCT) et l'établissement de contrats-types (CTT).			31.12.2015
<i>ad4</i>	4 Réalisation des objectifs fixés par la Commission cantonale tripartite et coordination de l'action avec les différents partenaires et acteurs			31.12.2015
Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i>	393	385	1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs (MSST, LAA, LTr, OTR, OPAM, OCS, OUC, LExp))	385
2 Nombre de projets de constructions de locaux et postes de travail examinés [2010 : 379]			380	
3 Nombre de contrôles système (MSST) dans les communes valaisannes			40	
<i>ad2</i>	75%	70.%	4 Pourcentage de règlement des conflits dans le délai de 12 mois	70.%
<i>ad3</i>	18	18	5 Nombre de secteurs économiques régis par une convention collective de travail (CCT) ou un contrat-type de travail (CTT)	0
<i>ad4</i>	1'335	950	6 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations SECO (travail détaché [2012 : 450]; travail au noir [2012 : 570])	1'020
	553	300	7 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions paritaires (travail détaché et CCT)	500
	160	150	8 Nombre de prononcés de sanctions	150

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.	3'058'328	1'708'462	1'349'866
P1101 Formation / Conseil	35'582	14'460	21'122
P1102 Approbation des plans / autorisation d'exploiter	146'066	65'890	80'176
P1103 Contrôle, audit protection santé des travailleurs	569'111	260'208	308'903
P1104 Contrôle conditions de travail LTr/OTR/Ldét/ LTN	2'029'323	1'274'522	754'801
450 Contrôles OTR / OFROU / Police cantonale		100'000	-100'000
Autres dépenses / recettes	2'029'323	1'174'522	854'801
P1105 Accidents majeurs / Sécurité biologique	278'246	93'382	184'864
GP12 Prévention et règlement des conflits	1'614'372	134'138	1'480'234
P1201 Renseignements juridiques en droit du travail	303'366	3'924	299'442
P1202 Conflits individuels et collectifs du travail	1'139'970	13'033	1'126'937
P1203 CCT et CTT	53'060	655	52'405
P1204 Listes permanentes	117'976	116'526	1'450
Total	4'672'700	1'842'600	2'830'100
Remarques			
Abréviations			
CCT Convention collective de travail			
CTT Contrat-type de travail			
LAA Loi fédérale sur l'assurance-accidents			
Ldét Loi fédérale sur les conditions minimales de travail et de salaire applicables aux travailleurs détachés en Suisse et sur les mesures d'accompagnement (Loi sur les travailleurs détachés)			
LExpI Loi fédérale sur les substances explosibles (Loi sur les explosifs)			
LTN Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (Loi sur le travail au noir)			
LTr Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)			
MSST Directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail			
OCS Ordonnance sur les conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail ou par voie navigable (Ordonnance sur les conseillers à la sécurité)			
OPAM Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs			
OTR Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (Ordonnance sur les chauffeurs)			
OUC Ordonnance sur l'utilisation des organismes en milieu confiné (Ordonnance sur l'utilisation confinée)			
CFST Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail			
OFROU Office fédéral des routes			
RPLP Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations			

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

OP 1
Gérer en globalité la population
cantonale, dont les migrants
Fr. 4'283'100 net

GP 11
Gestion de la population
valaisanne et/ou résidan
Fr. 613'885 net

GP 12
Migrations, intégration et gestion
de l'asile
Fr. 3'669'215 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	11'886'467.42	12'811'900	12'748'700	-63'200
30 Charges de personnel	7'367'951.85	7'728'600	7'660'500	-68'100
31 Biens, services et marchandises	402'711.74	518'300	618'400	100'100
33 Amortissements	50'103.25	35'000	35'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	1'802'158.15	2'139'600	1'898'000	-241'600
36 Subventions accordées	951'354.20	1'282'600	1'433'700	151'100
39 Imputations internes	1'312'188.23	1'107'800	1'103'100	-4'700
4 Revenus de fonctionnement	8'096'625.69	7'783'500	8'665'600	882'100
40 Impôts	42'726.00	23'000	42'000	19'000
41 Patentes et concessions	0.00	0	0	0
42 Revenus des biens	1'230.65	1'000	0	-1'000
43 Contributions	6'284'327.35	5'992'100	6'763'600	771'500
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'034'219.50	1'274'000	1'250'000	-24'000
46 Subventions acquises	451'875.15	493'400	610'000	116'600
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	165'000.00	0	0	0
49 Imputations internes	117'247.04	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	3'789'841.73	5'028'400	4'083'100	-945'300
5 Dépenses d'investissement	251'009.50	50'000	200'000	150'000
50 Investissements propres	251'009.50	50'000	200'000	150'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	251'009.50	50'000	200'000	150'000
Insuffisance de financement	4'040'851.23	5'078'400	4'283'100	-795'300

Remarques

Rubr. 31

L'écart entre les budgets 2011 et 2012 provient principalement des nouvelles directives en matière de renvois.

Rubr. 35

La production des passeports biométriques a débuté le 01.03.2010. Lors de l'élaboration du budget 2011, le SPM ne disposait pas de données suffisamment fiables; par contre, pour le budget 2012, les chiffres de l'année 2010 sont connus et il est possible de déterminer plus correctement la part à payer à la Confédération, d'où une diminution des charges.

Rubr. 36-46

L'augmentation provient de l'intégration, domaine qui est encore en développement. Ces dépenses sont toutefois compensées par des recettes provenant de la Confédération (compte 46).

Rubr. 43

Recettes supérieures au budget précédent en raison d'une augmentation des émoluments fédéraux en matière d'état civil ainsi que de l'adaptation du calcul des émoluments à encaisser pour les passeports biométriques en fonction des chiffres de l'année 2010.

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	63.10	63.90	63.90

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers		
Sous-objectifs politiques		
1	Gérer l'état civil	
1.1	Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale	
1.1.1	Assurer la surveillance des offices de l'état civil du canton (formation, directives, inspections)	
1.1.2	Gérer l'office spécialisé (transcription des actes étrangers, des naturalisations et des décisions judiciaires)	
1.2	Traiter les demandes de naturalisation	
1.3	Etablir les documents d'identité suisses	
1.4	Appliquer les lois fédérales sur l'harmonisation des registres (LHR) et le contrôle de l'habitant	
2	Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers	
2.1	Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse	
2.2	Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)	
2.3	Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration	
2.4	Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale	
2.4.1	Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales	
2.4.2	Gérer l'établissement des mesures de contrainte (Centre LMC à Granges)	
2.5	Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi	
2.5.1	Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis	
2.6	Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour	
Mesures prioritaires		
	Délai	
ad1	1 Traitement des dossiers de naturalisation ordinaire dans les deux ans à compter de la date d'enregistrement	31.12.2015
	2 Soutien aux communes pour le contrôle de l'habitant et mise en place de la plateforme informatique cantonale du registre des habitants	31.12.2015
	3 Informatisation des dossiers de naturalisation	31.12.2013
	4 Modification de la loi sur le droit de cité	31.12.2012
ad2	5 Etablissement du nouveau concept d'intégration selon les exigences de la politique fédérale	31.12.2013
	6 Promotion du respect entre les personnes de différentes régions et cultures par des campagnes adéquates [Agenda 21]	31.12.2015
	7 Promotion des compétences linguistiques et des projets interculturels au sein des communautés migrantes par l'organisation des cours de langues et des cours d'intégration [Agenda 21]	31.12.2015
	8 Evaluation et mise en place de la gestion informatisée des dossiers de la section "Migrations"	31.12.2015
	9 Optimisation de l'organisation du SPM suite à l'analyse externe effectuée en 2011	31.12.2012
	10 Adoption de la loi d'application de la loi fédérale sur les étrangers et établissement de l'ordonnance y relative	31.12.2012

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Nombre d'offices de l'état civil	6	6	6	0
2 Salles de mariage hors du siège de l'office d'état civil	31	32	32	0
3 Durée moyenne de la procédure de naturalisation en mois	30	28	27	-1
4 Pourcentage des dossiers en attente de traitement par rapport au nombre total des demandes (au 31.12.2010 : 2'131 requêtes dont 636 en attente de traitement, soit 30 %)	30%	40%	30%	-10%
5 Nombre de dossiers de naturalisation transmis aux communes durant l'année	780	800	800	0
<i>ad2</i> 6 Population étrangère résidente en Valais de manière permanente	64'670	65'000	66'000	1'000
7 Nombre de projets d'intégration subventionnés réalisés	64	50	64	14
8 Nombre de décisions de détention prises	366	300	350	50

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Gestion de la population valaisanne et/ou résidan	5'124'938	4'511'053	613'885
P1101 Organisation et gestion de l'état civil	82'020	223	81'797
P1102 Instruction et traitement des dossiers	2'830'154	1'890'322	939'832
360 Contribution aux frais Infostar	57'000		57'000
431 Emoluments encaissés par le SPM et les officiers		1'800'000	-1'800'000
Autres dépenses / recettes	2'773'154	90'322	2'682'832
P1103 Centre de documents d'identité	2'212'764	2'620'508	-407'744
350 Rétrocession de recettes (passeports + cartes d'identité)	1'287'000		1'287'000
431 Emoluments (passeports + cartes d'identité)		2'414'000	-2'414'000
Autres dépenses / recettes	925'764	206'508	719'256
GP12 Migrations, intégration et gestion de l'asile	7'823'762	4'154'547	3'669'215
P1201 Gestion des dossiers des ressortissants étrangers	3'232'508	2'238'890	993'618
350 Rétrocession de recettes (permis de séjour)	563'000		563'000
431 Permis de séjour, assurances et garanties d'hébergement		2'138'700	-2'138'700
Autres dépenses / recettes	2'669'508	100'190	2'569'318
P1202 Intégration des étrangers	1'741'684	612'368	1'129'316
362 Subventions aux communes	537'500		537'500
364 Subventions aux sociétés d'économie mixte	160'000		160'000
365 Subventions aux organisateurs et communes (intégration)	650'000		650'000
460 point fort 1 langue et formation		610'000	-610'000
Autres dépenses / recettes	394'184	2'368	391'816
P1203 Mesures de contrainte et gestion du centre LMC	2'088'574	848'075	1'240'499
450 Contributions de la Confédération (cas ODM)		800'000	-800'000
Autres dépenses / recettes	2'088'574	48'075	2'040'499
P1204 Gestion des dossiers des requérants d'asile et des	486'837	453'672	33'165
450 Contributions de la Confédération (asile)		450'000	-450'000
Autres dépenses / recettes	486'837	3'672	483'165
P1205 Organisation, contrôle renvois requérants déboutés	274'159	1'542	272'617
Total	12'948'700	8'665'600	4'283'100

SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	82'250'109.40	90'287'000	91'261'600	974'600
36 Subventions accordées	82'250'109.40	90'287'000	91'261'600	974'600
4 Revenus de fonctionnement	49'018'170.75	53'477'700	50'439'600	-3'038'100
46 Subventions acquises	49'018'170.75	53'477'700	50'439'600	-3'038'100
Charges nettes de fonctionnement	33'231'938.65	36'809'300	40'822'000	4'012'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	33'231'938.65	36'809'300	40'822'000	4'012'700

Remarques

Le Subventionnement des assurances sociales n'est pas géré par mandats de prestations en 2012.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

360	Financement des allocations fédérales dans l'agriculture	1'750'000
363	Frais de gestion des dossiers par la Caisse Cantonale de Compensation	2'192'000
366	Allocations familiales, non-actifs et complémentaires agricoles	1'740'000
	Prestations complémentaires AVS et AI	85'579'600
		87'319'600
460	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AI	17'357'800
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AVS	15'656'500
	Subventions fédérales pour frais de gestion des prestations complémentaires	1'140'000
		34'154'300
462	Subventions communales pour les frais de gestion	245'700
	Subventions communales pour les prestations complémentaires et les AFNA	16'039'600
		16'285'300

**Département de l'éducation, de la
culture et du sport (DECS)**

Compte 2010 Fr.	Budget 2011 Fr.	Budget 2012 Fr.	Ecart 11/12 Fr.
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL GENERAL

Dépenses	772'597'874.96	807'911'800	927'237'900	119'326'100
Recettes	157'655'543.04	160'444'700	274'148'100	113'703'400
Excédent de dépenses	614'942'331.92	647'467'100	653'089'800	5'622'700

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif, juridique et du sport	18'472'099.13	19'459'600	18'848'200	-611'400
Service cantonal de la jeunesse	34'252'408.09	36'319'100	33'368'700	-2'950'400
Service de la formation tertiaire	106'453'644.84	118'006'600	120'829'700	2'823'100
Service de l'enseignement	351'546'650.29	359'453'500	364'861'400	5'407'900
Service de la formation professionnelle	57'464'962.15	60'379'200	63'241'500	2'862'300
Service de la culture	26'546'257.40	28'071'400	28'405'900	334'500
Service cantonal de l'informatique	20'206'310.02	25'777'700	23'534'400	-2'243'300
Excédent de dépenses	614'942'331.92	647'467'100	653'089'800	5'622'700

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	257'855'315.25	264'468'300	587'157'200	322'688'900
31	Biens, services et marchandises	47'018'030.92	52'983'500	53'441'400	457'900
32	Intérêts passifs	5'141.10			
33	Amortissements	788'780.60	365'000	498'200	133'200
35	Dédommagements à des collectivités publiques	83'022'283.20	88'323'800	87'933'800	-390'000
36	Subventions accordées	337'002'399.42	352'759'700	154'964'500	-197'795'200
37	Subventions redistribuées	11'381'806.16	9'900'000	11'327'000	1'427'000
38	Attributions aux financements spéciaux	2'175'516.65	4'918'300	134'100	-4'784'200
39	Imputations internes	10'483'455.92	12'733'200	12'686'700	-46'500
40	Impôts	281.00	200	200	0
42	Revenus des biens	673'571.33	100'000	618'500	518'500
43	Contributions	26'230'390.48	25'626'600	31'203'300	5'576'700
45	Dédommagements de collectivités publiques	64'008'879.20	61'439'300	58'343'500	-3'095'800
46	Subventions acquises	41'939'425.50	46'861'700	155'917'500	109'055'800
47	Subventions à redistribuer	11'381'806.16	9'900'000	11'327'000	1'427'000
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	1'248'852.40	2'018'900	766'600	-1'252'300
49	Imputations internes	3'512'169.51	5'166'000	6'514'500	1'348'500
	Total charges	749'732'729.22	786'451'800	908'142'900	121'691'100
	Total revenus	148'995'375.58	151'112'700	264'691'100	113'578'400
	Excédent de charges	600'737'353.64	635'339'100	643'451'800	8'112'700

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	4'535'781.03	4'960'000	5'493'000	533'000
52	Prêts et participations permanentes	8'072'625.00	4'900'000	3'800'000	-1'100'000
56	Subventions accordées	10'256'739.71	11'600'000	9'802'000	-1'798'000
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	8'492'985.86	9'000'000	9'150'000	150'000
66	Subventions acquises	167'181.60	332'000	307'000	-25'000
	Total dépenses	22'865'145.74	21'460'000	19'095'000	-2'365'000
	Total recettes	8'660'167.46	9'332'000	9'457'000	125'000
	Excédent de dépenses	14'204'978.28	12'128'000	9'638'000	-2'490'000

SERVICE ADMINISTRATIF, JURIDIQUE ET DU SPORT

OP 1
Appui à la conduite du
Département, coordination
administrative et aides à la
formation
Fr. 17'438'914 net

OP 2
Encourager la pratique du sport
Fr. 1'409'286 net

GP 11
Appui, coordination et aides à la
formation
Fr. 17'438'914 net

GP 21
Jeunesse et Sport
Fr. 1'409'286 net

GP 22
Fonds du sport
Fr. 0 net

Total service**Fr. 18'848'200 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	28'334'107.16	32'307'100	33'804'300	1'497'200
30 Charges de personnel	4'079'810.70	4'106'000	4'418'900	312'900
31 Biens, services et marchandises	706'942.53	899'600	817'500	-82'100
33 Amortissements	170'838.75	300'000	300'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	21'495.80	25'000	25'000	0
36 Subventions accordées	18'475'149.60	22'667'000	23'855'000	1'188'000
37 Subventions redistribuées	2'540'042.00	2'300'000	2'500'000	200'000
38 Attributions aux financements spéciaux	136'781.54	0	0	0
39 Imputations internes	2'203'046.24	2'009'500	1'887'900	-121'600
4 Revenus de fonctionnement	9'441'647.17	8'747'500	9'606'100	858'600
42 Revenus des biens	526'688.40	18'000	518'000	500'000
43 Contributions	979'562.98	1'095'400	1'071'800	-23'600
45 Dédommagements de collectivités publiques	33'877.25	50'700	50'700	0
46 Subventions acquises	5'032'403.00	4'949'800	4'935'000	-14'800
47 Subventions à redistribuer	2'540'042.00	2'300'000	2'500'000	200'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	53'600	272'600	219'000
49 Imputations internes	329'073.54	280'000	258'000	-22'000
Charges nettes de fonctionnement	18'892'459.99	23'559'600	24'198'200	638'600
5 Dépenses d'investissement	8'072'625.00	4'900'000	3'800'000	-1'100'000
52 Prêts et participations permanentes	8'072'625.00	4'900'000	3'800'000	-1'100'000
56 Subventions accordées	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	8'492'985.86	9'000'000	9'150'000	150'000
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	8'492'985.86	9'000'000	9'150'000	150'000
Recettes nettes d'investissement	420'360.86	4'100'000	5'350'000	1'250'000
Insuffisance de financement	18'472'099.13	19'459'600	18'848'200	-611'400

Remarques

Rubrique 36 Subventions accordées : l'écart provient principalement de l'augmentation des bourses accordées de Fr. 1'000'000.- en accord avec la nouvelle Loi sur les allocations de formation.

Rubrique 52 Prêts et participations permanentes : l'écart de Fr. -1'100'000.- provient de la diminution des prêts accordés en accord avec la nouvelle Loi sur les allocations de formation. Cette diminution des prêts est compensée par une augmentation du même montant des bourses accordées.

L'enveloppe globale des allocations de formation (bourses et prêts) représente Fr. 23'250'000.- en adéquation avec la planification intégrée pluriannuelle.

Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS)
SERVICE ADMINISTRATIF, JURIDIQUE ET DU SPORT

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	28.70	28.90	29.90

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1					
Appuyer la conduite et la direction du département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études					
Sous-objectifs politiques					
1	Assumer les missions d'état-major du Département :				
1.1	Assurer les tâches particulières de secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information				
1.2	Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales				
1.3	Fonctionner comme permanence administrative en assurant la gestion et le contrôle dans les domaines d'activité du Département ne relevant pas spécifiquement d'un Service				
2	Assurer les affaires juridiques et la planification législative pour le compte des Services et du Département				
3	Assurer la comptabilisation, le contrôle formel et la saisie des pièces comptables pour les trois Services d'enseignement du Département				
4	Faciliter la fréquentation de l'enseignement secondaire I dans une autre région linguistique ou dans une structure sport-arts-formation et permettre l'accès aux études secondaires du deuxième degré, aux études supérieures et professionnelles par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis				
4.1	Veiller que l'aide financière sous forme de bourses et/ou de prêts soit octroyée uniquement aux requérants ayant des possibilités financières modestes				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 Amélioration de la « dimension qualité » des indicateurs du Département			31.12.2012	
	2 Amélioration des processus pour un meilleur contrôle interne au DECS			31.12.2012	
ad2	3 Adaptation et traduction des bases légales et réglementaires découlant de la RPT II en collaboration avec les Services concernés			31.12.2012	
ad3	4 Mise en place des processus et des procédures comptables pour une meilleure définition des responsabilités			31.12.2012	
ad4	5 Analyse et adaptation éventuelle de la nouvelle ordonnance sur les Allocations de formation			31.12.2012	
Indicateurs		Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
ad4	1 Montant moyen versé par boursier (moyenne suisse en 2009 : 5'541.-, FR 4'520.-, JU 5'971.-, TI 5'076.-, GR 4'721.- et SO 5'870.-)	3'917	5'400	5'800	400
	2 Montant moyen des prêts accordés par bénéficiaire	5'087	2'700	2'500	-200
	3 Nombre d'ayants droit à une aide (bourse et/ou prêt)	3'640	3'400	3'600	200
	4 Montant brut des prêts accordés en Valais (total des prêts en Suisse 2009 : 24,7 millions de francs)	8'072'625	4'900'000	3'800'000	-1'100'000
	5 Montant brut des bourses accordées en Valais (total des bourses en Suisse 2009 : 279 millions de francs)	14'100'000	18'500'000	19'313'000	813'000

OBJECTIF POLITIQUE 2							
Créer un contexte favorable au bon déroulement du sport en termes de bien-être, de stabilité, d'éducation, de santé et d'infrastructures publiques							
Sous-objectifs politiques							
1	Encourager et soutenir l'expansion du sport dans la société afin d'améliorer le bien-être et la santé de toute la population par le développement du sport pour tous						
2	Parfaire l'entraînement sportif et les activités physiques des jeunes de la 10ème à la 20ème année (jeunesse et sport) et de la 5ème à la 10ème année (jeunesse et sport kids), les amener à vivre sainement et assurer la formation de base et la formation continue des cadres						
Mesures prioritaires				Décal			
<i>ad1</i>	1	Présentation de la Loi sur le sport au Grand Conseil		31.12.2012			
	2	Mise en place de la nouvelle organisation cantonale du sport et de la nouvelle structure du sport		31.12.2012			
	3	Mise en oeuvre des mesures visant à obtenir l'organisation de manifestations sportives d'importance majeure et exceptionnelle auxquelles le canton aspire jusqu'en 2025 avec pour objectif le renouvellement et la pérennité des installations sportives		31.12.2012			
Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12			
<i>ad1</i>	1	Montant de l'aide annuelle allouée par le Fonds du sport au sport valaisan		3'943'817	3'800'000	3'800'000	0
	2	Nombre de personnes affiliées à une association sportive (Base 2009 : 89'358)		91'415	90'000	90'000	0
<i>ad2</i>	3	Nombre de jeunes (5 à 20 ans) participant à des activités «Jeunesse et Sport»		24'439	20'000	25'000	5'000
	4	Pourcentage d'enfants âgés de 5 à 10 ans participant au programme J+S Kids			20%	20%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
OP1 Appui à la conduite du Département, coordination administrative et aides à la formation	28'089'264	10'650'350	17'438'914
GP11 Appui, coordination et aides à la formation	28'089'264	10'650'350	17'438'914
P1101 État-major du département	1'322'889	5'939	1'316'950
P1102 Affaires juridiques et traductions	468'726	6'971	461'755
P1103 Finances et comptabilité	594'920	2'882	592'038
P1104 Allocations de formation	25'581'754	10'634'558	14'947'196
366 Attribution de bourses d'études	19'313'000		19'313'000
390 Intérêts débiteurs sur prêts d'études	1'645'000		1'645'000
421 Intérêts créditeurs sur prêts d'études		500'000	-500'000
460 Subventions fédérales acquises pour les bourses d'études		980'000	-980'000
526 Prêts d'honneur	3'800'000		3'800'000
626 Remboursement prêts d'honneur		9'150'000	-9'150'000
Autres dépenses / recettes	823'754	4'558	819'196
P1105 Coordination informatique du DECS	120'975		120'975
OP2 Encourager la pratique du sport	9'515'036	8'105'750	1'409'286
GP21 Jeunesse et Sport	5'334'436	3'925'150	1'409'286
P2101 Formation des jeunes, des moniteurs et des cadres	4'008'027	3'004'505	1'003'522
375 Cours de branches sportives	2'500'000		2'500'000
470 Subventions fédérales acquises pour cours de branches sportives		2'500'000	-2'500'000
Autres dépenses / recettes	1'508'027	504'505	1'003'522
P2102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	1'326'409	920'645	405'764
GP22 Fonds du sport	4'180'600	4'180'600	0
P2201 Soutien financier	4'180'600	4'180'600	0
Total	37'604'300	18'756'100	18'848'200

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

OP 1
Promouvoir la protection et l'aide
à la jeunesse
Fr. 33'368'700 net

GP 11 Institutions et organisations spécialisées Fr. 22'653'058 net	GP 12 Promotion et soutien Fr. 290'554 net	GP 13 Education sociale et promotion de la santé Fr. 45'563 net	GP 14 Protection de l'enfant Fr. 556'936 net
GP 15 Conseil social/psychologie/logopédie/psychor Fr. 8'024'722 net	GP 16 Psychiatrie pour enfants et adolescents Fr. 359'996 net	GP 17 Education précoce spécialisée Fr. 1'437'871 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	39'989'411.03	41'056'800	42'390'900	1'334'100
30 Charges de personnel	10'850'432.85	11'750'100	11'827'400	77'300
31 Biens, services et marchandises	3'615'099.04	4'110'000	4'257'100	147'100
33 Amortissements	953.15	0	0	0
36 Subventions accordées	19'754'621.57	19'700'000	21'099'300	1'399'300
37 Subventions redistribuées	3'953'373.00	3'900'000	3'975'000	75'000
38 Attributions aux financements spéciaux	300'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'514'931.42	1'596'700	1'232'100	-364'600
4 Revenus de fonctionnement	6'057'921.01	5'204'700	9'372'200	4'167'500
40 Impôts	267.00	200	200	0
43 Contributions	224'948.15	205'500	1'722'000	1'516'500
46 Subventions acquises	1'689'463.55	1'099'000	3'675'000	2'576'000
47 Subventions à redistribuer	3'953'373.00	3'900'000	3'975'000	75'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	188'603.91	0	0	0
49 Imputations internes	1'265.40	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	33'931'490.02	35'852'100	33'018'700	-2'833'400
5 Dépenses d'investissement	320'918.07	467'000	350'000	-117'000
50 Investissements propres	64'178.36	17'000	28'000	11'000
56 Subventions accordées	256'739.71	450'000	322'000	-128'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	320'918.07	467'000	350'000	-117'000
Insuffisance de financement	34'252'408.09	36'319'100	33'368'700	-2'950'400

Remarques

L'augmentation de la rubrique 31 concerne principalement le secteur "Logopédie" (+400'000.- > notamment adaptation des tarifs).

L'augmentation de la rubrique 36 concerne essentiellement le secteur "Petite enfance" (+1'283'800.- > nouvelles structures et agrandissement du nombre de places disponibles dans des structures existantes).

L'augmentation des rubriques 43 et 46 est en lien avec la mise en place des dispositions modifiées dans le cadre du processus RPT II (Contribution des communes aux charges d'exploitation des institutions d'éducation spécialisée et aux mandats d'assistance éducative et de curatelle éducative).

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	71.66	78.40	79.40

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes		
Sous-objectifs politiques		
1	Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées	
2	Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans	
3	Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société	
4	Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement	
5	Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Définition des prestations subventionnées à 100% et finalisation de la mise en place d'une gestion par contrats de prestations des institutions d'éducation spécialisée	31.12.2012
	2 Coordination et suivi des projets de construction et rénovation du parc immobilier des institutions d'éducation spécialisée	31.12.2014
	3 Organisation, contrôle et suivi de la procédure de reconnaissance des institutions par l'OFJ	31.12.2012
<i>ad2</i>	4 Mise en application du nouveau concept de suivi concernant les familles d'accueil	31.12.2012
<i>ad3</i>	5 Mise sur pied d'un rassemblement des organisations de jeunesse valaisanne	31.12.2012
	6 Collaboration à la création de la cellule cantonale contre la violence chez les jeunes	31.12.2012
<i>ad4</i>	7 Mise en application des directives de collaboration entre l'École, le Cdtea et l'Ope	31.12.2012
	8 Réflexion pour la mise en place d'une unité de prévention sur le plan cantonal	31.12.2012
	9 Adaptation de la gestion des mesures de curatelle éducative CCS art. 308 al. 1 et 2 en lien avec la RPT II ainsi que de la pratique en vue de l'entrée en vigueur du nouveau droit tutélaire au 1er janvier 2013	31.12.2012
<i>ad5</i>	10 Mise en place du concept cantonal pour la pédagogie spécialisée en Valais (SE, SCJ)	31.12.2012
	11 Mise en place d'un examen systématique après deux ans de traitement par un centre d'expertise neutre des prises en charge logopédiques d'enfants souffrant de grave troubles d'élocution	31.12.2013
	12 Collaboration à la mise en application du contrat de prestations entre le SCJ et le RSV dans le domaine de la pédopsychiatrie	31.12.2012
	13 Collaboration à la création d'un centre d'évaluation en lien avec la procédure standardisée CDIP	31.12.2012

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Pourcentage des institutions d'éducation spécialisée participant à la période transitoire des contrats de prestations	100%	100%	100%	0%
<i>ad2</i> 2 Nombre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi	3'189	3'151	3'300	149
3 Nombre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	1'290	1'796	1'896	100
<i>ad3</i> 4 Nombre d'organisations de jeunesse qui participent à l'évènement			15	
<i>ad4</i> 5 Pourcentage des professionnels informés	50%	100%	100%	0%
<i>ad5</i> 6 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations	0		0	
7 Nombre de dossiers d'enfants bénéficiant d'une aide spécialisée et/ou de mesures de protection	6'478	5'800	5'800	0
8 Nombre de cas nouveaux			300	
9 Nombre de cas anciens resignalés			60	
10 Nombre de cas anciens qui continuent à être suivis			900	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Institutions et organisations spécialisées	26'635'345	3'982'287	22'653'058
P1101 Relations institutions d'éducation spécialisée	12'221'238	3'976'164	8'245'074
365 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisannes (5)	7'056'000		7'056'000
390 Placements à la MET de Pramont	670'000		670'000
Autres dépenses / recettes	4'495'238	3'976'164	519'074
P1102 Colonies et camps de vacances	70'927	3'425	67'502
P1103 Aide financière réseaux d'accueil à la journée	10'717'211	1'418	10'715'793
362 Subvention des structures d'accueil communales (crèches, garderies, UAPE)	5'830'000		5'830'000
363 Subvention structures d'accueil de propres établissements (Jardin d'Enfant)	42'000		42'000
365 Subvention des structures d'accueil privées (crèches, garderies, UAPE) et associations de parents d'accueil	4'816'800		4'816'800
Autres dépenses / recettes	28'411	1'418	26'993
P1104 Financement prise en charge graves troubles éloc.	3'625'969	1'280	3'624'689
GP12 Promotion et soutien	292'190	1'636	290'554
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	292'190	1'636	290'554
365 Subventionnement des projets des jeunes	240'000		240'000
Autres dépenses / recettes	52'190	1'636	50'554
GP13 Education sociale et promotion de la santé	47'040	1'477	45'563
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	47'040	1'477	45'563
GP14 Protection de l'enfant	5'811'617	5'254'681	556'936
P1401 Protection des enfants	3'554'408	1'573'432	1'980'976
P1402 Placements et surveillance	2'257'209	3'681'249	-1'424'040
365 Placements hors canton	1'500'000		1'500'000
462 Récup frais pension		165'000	-165'000
Autres dépenses / recettes	757'209	3'516'249	-2'759'040
GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.	8'148'012	123'290	8'024'722
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	8'148'012	123'290	8'024'722
GP16 Psychiatrie pour enfants et adolescents	360'000	4	359'996
P1601 Traitements pédopsychiatriques/éval. et expert.	360'000	4	359'996
GP17 Education précoce spécialisée	1'446'696	8'825	1'437'871
P1701 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	1'446'696	8'825	1'437'871
Total	42'740'900	9'372'200	33'368'700

SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE

OP 1
Assurer l'enseignement et la
recherche au niveau tertiaire
Fr. 120'829'700 net

GP 11 Haute école valaisanne (HEVs) Fr. 114'900 net	GP 12 Formation et recherche en éducation (HEPVs) Fr. 12'828'475 net	GP 13 Formation et recherche HES et ES subventionnées Fr. 63'587'679 net	GP 14 Formation et recherche universitaires Fr. 39'835'396 net
GP 15 Haute école spécialisée santé social SR (HES-S2) Fr. 1'684'875 net	GP 16 Recherche et développement du système de formation Fr. 2'778'375 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	187'812'949.68	199'550'100	205'303'800	5'753'700
30 Charges de personnel	56'934'833.17	59'168'800	60'637'100	1'468'300
31 Biens, services et marchandises	12'677'864.98	13'103'900	14'607'400	1'503'500
32 Intérêts passifs	20.15	0	0	0
33 Amortissements	584'749.51	65'000	197'200	132'200
35 Dédommagements à des collectivités publiques	75'790'035.45	80'065'000	79'409'000	-656'000
36 Subventions accordées	34'019'697.78	40'372'000	40'147'000	-225'000
37 Subventions redistribuées	4'888'391.16	3'700'000	4'852'000	1'152'000
38 Attributions aux financements spéciaux	901'503.48	176'300	120'200	-56'100
39 Imputations internes	2'015'854.00	2'899'100	5'333'900	2'434'800
4 Revenus de fonctionnement	82'667'075.57	83'111'500	85'932'100	2'820'600
42 Revenus des biens	102'068.98	72'500	72'500	0
43 Contributions	15'995'791.95	15'906'500	16'817'700	911'200
45 Dédommagements de collectivités publiques	54'012'323.01	54'099'000	53'447'900	-651'100
46 Subventions acquises	5'975'100.45	6'833'500	5'742'000	-1'091'500
47 Subventions à redistribuer	4'888'391.16	3'700'000	4'852'000	1'152'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	377'437.26	0	400'000	400'000
49 Imputations internes	1'315'962.76	2'500'000	4'600'000	2'100'000
Charges nettes de fonctionnement	105'145'874.11	116'438'600	119'371'700	2'933'100
5 Dépenses d'investissement	1'634'713.33	1'900'000	1'765'000	-135'000
50 Investissements propres	1'634'713.33	1'900'000	1'765'000	-135'000
6 Recettes d'investissement	326'942.60	332'000	307'000	-25'000
66 Subventions acquises	326'942.60	332'000	307'000	-25'000
Dépenses nettes d'investissement	1'307'770.73	1'568'000	1'458'000	-110'000
Insuffisance de financement	106'453'644.84	118'006'600	120'829'700	2'823'100

SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE

Remarques
<p>Explication des écarts 2011/2012</p> <p>Rubrique 30 (+1.5 mio) +1.5 mios : renchérissement + augmentation du nombre de postes, essentiellement pour les projets de recherche et les prestations de services.</p> <p>Rubrique 31 (+1.5 mio): fournitures de bureau (+0.4 mio), honoraires (+0.7 mio), autres marchandises (+0.2 mio), dédommagements (+ 0.2 mio), suite notamment à la hausse des projets de recherche et les prestations de services de la Haute école valaisanne (HEVs). Compensé en partie par des recettes.</p> <p>Rubrique 37 (+1.1 mio) +0.4 mio : montant de l'Accord intercantonal universitaire versé à Fernstudien Schweiz (FS-CH) et à l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB) compensé sous la rubrique 47. +0.7 mio : HEVs: subventions à redistribuer aux cantons, compensée sous 47.</p> <p>Rubrique 39 (+2.4 mio) +1.0 mio : contribution du Valais à la HEVs pour la Ra&D, compensée par des recettes sous 49. +1.4 mio : facturation interne entre HEVs et Haute école valaisanne santé-social (HEVs2).</p> <p>Rubrique 43 (+ 1 mio) A la HEVs, suite notamment à la hausse des projets de recherche et les prestations de service.</p> <p>Rubrique 45 (-0.7 mio) +0.6 mio : contribution de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) à la HEVs. -0.3 mio : contribution de la Haute école spécialisée santé-social de Suisse romande (HES-S2) Nouveaux domaines à l'Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV). -1.1 mio : contribution de la HES-S2 pour HEVs2.</p> <p>Rubrique 46 (-1.1 mio) -0.8 mio : subventions des cantons pour les projets à la HEVs. -0.2 mio : autres subventions (Fonds national suisse de la recherche scientifique/FNS, etc.) pour les projets à la HEVs.</p> <p>Rubrique 47 (-1.1 mio) -0.4 mio : subventions à redistribuer à Fernstudien Schweiz (FS-CH) et Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB) selon prévisions Accord intercantonal universitaire (AIU). -0.7 mio : HEVs, compensé sous 37.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	146.55	163.10	153.30
Enseignants cantonaux	178.47	183.66	189.91

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>L'augmentation de 6,25 postes d'enseignant est due essentiellement aux projets de recherche, prestations de service et à l'augmentation du nombre des étudiants.</p> <p>La variation de - 9,8 postes d'employés à durée indéterminée est fonction notamment des mandats et des engagements à durée déterminée.</p>

OBJECTIF POLITIQUE
Assurer l'enseignement et la recherche de niveau tertiaire
Sous-objectifs politiques
<p>1 Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international</p> <p>1.1 Rechercher des synergies entre institutions</p> <p>2 Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances</p> <p>3 Assumer pour le Département de l'éducation, de la culture et du sport des tâches de développement et d'évaluation du système de formation. Contrôler la qualité des établissements valaisans</p> <p>4 Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais</p>

SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en oeuvre de la nouvelle convention intercantonale HES-SO: préparation du mandat de prestation entre le canton du Valais et la HES-SO	31.12.2012
	2 Adaptation des lois cantonales en cohérence avec la nouvelle convention intercantonale HES-SO	31.12.2012
	3 Poursuite des formations pour l'introduction du Plan d'étude romand (PER) et HARMOS. Préparation des réflexions pour le "Lehrplan 21". Définition des conditions et des ressources à mettre en place (délai: 31.12.2012)	30.08.2013
	4 Mise en place de "Valais université" dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique de la recherche en Valais	31.12.2012
	5 Mise en œuvre de mesures susceptibles de renforcer l'attractivité des filières "Technologie du vivant" et "Systèmes industriels"	31.12.2014
<i>ad2</i>	6 Renforcement de la recherche, notamment dans le domaine de l'énergie	31.12.2012

Indicateurs		Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i>	1 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les hautes écoles (universités/EPF) hors canton (formation de base)	3'782	3'800	3'876	76
	2 Nombre d'étudiants fréquentant les HES en Valais (formation de base, niveaux "Bachelor" + "Master") (au 15.10. de l'année considérée)	2'947	3'032	3'026	-6
	3 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant la HES-SO Valais (niveaux "Bachelor", y.c. santé-social)	1'126	1'222	1'163	-59
	4 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton	867	848	993	145
	5 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton	322	310	369	59
	6 Nombre de diplômes (formation de base) délivrés par les institutions tertiaires: HES, ES, UNI (FS-CH + IUKB, dès 2010)	698	817	796	-21
	7 Ratio Nombre d'étudiants tertiaires en Valais par rapport aux étudiants valaisans tertiaires hors canton	98%	98%	96%	-2%
	8 Nombre d'étudiant domaine « Santé & Social »			758	
	9 Nombre d'étudiant domaine « Économie & Services »			1'245	
	10 Nombre d'étudiant domaine « Sciences de l'ingénieur »			420	
<i>ad3</i>	11 Tous les acteurs concernés par les démarches qualité livrent leur apport annuel, avec les valeurs des indicateurs, dans les délais		100%	100%	0%
	12 Les cinq filières de formation prévues dans les objectifs stratégiques de la HEP-VS bénéficient d'une reconnaissance de la CDIP		100%	100%	0%
<i>ad4</i>	13 Nombre d'étudiants fréquentant des instituts universitaires en Valais (formation de base FS-CH + Master IUKB)	1'930	1'825	2'008	183

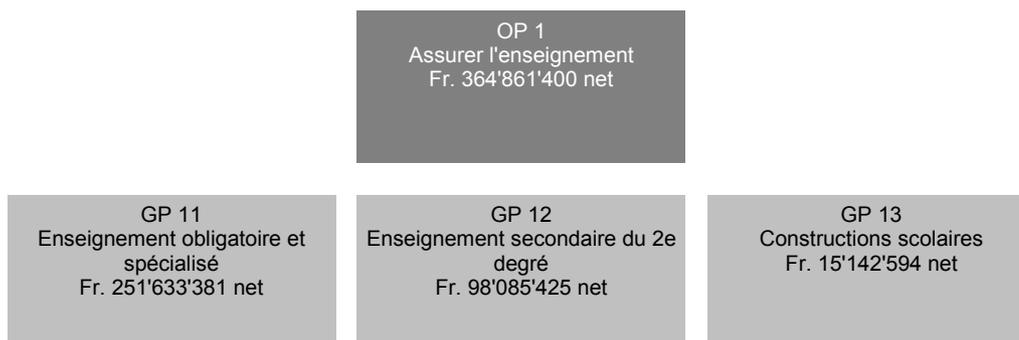
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Haute école valaisanne (HEVs)	57'152'900	57'038'000	114'900
P1101 Enseignement de base HES	34'563'500	34'448'600	114'900
P1102 Formation postgrade HES	553'500	553'500	0
P1103 Recherche appliquée et développement	16'752'600	16'752'600	0
490 Subvention cantonale à la HEVs pour la Ra&D		3'500'000	-3'500'000
Autres dépenses / recettes	16'752'600	13'252'600	3'500'000
P1104 Prestations de services & transfert de technologie	5'283'300	5'283'300	0
GP12 Formation et recherche en éducation (HEPVs)	16'391'515	3'563'040	12'828'475
P1201 Formation initiale primaire et secondaire	7'016'915	3'243'840	3'773'075
P1202 Recherche orientée "terrain" et prestations serv.	1'166'520	185'800	980'720
P1203 Formations continue et complémentaire	3'147'005	112'900	3'034'105
P1204 Animation pédagogique	3'391'670	14'000	3'377'670
P1205 Multimédias	1'669'405	6'500	1'662'905
GP13 Formation et recherche HES et ES subventionnées	66'305'606	2'717'927	63'587'679
P1301 Fernfachhochschule Schweiz (FFHS)	690'315	440	689'875
P1302 Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV)	2'930'315	2'715'440	214'875
363 Montant avancé par le Valais à l'ECAV pour la formation HES	2'715'000		2'715'000
365 Subvention du Valais à l'ECAV pour les autres missions HES	150'000		150'000
451 Montant que la Haute école spécialisée santé-social de Suisse occidentale (HES-S2) - Nouveaux domaines destine à l'ECAV		2'715'000	-2'715'000
Autres dépenses / recettes	65'315	440	64'875
P1303 HEMU Lausanne / Site de Sion	1'370'315	440	1'369'875
351 Contribution du Valais au canton de Vaud (site de Sion rattaché au Conservatoire de Lausanne)	675'000		675'000
351 Contribution du Valais au Conservatoire de Lausanne	480'000		480'000
365 Subvention du Valais à l'Académie de musique Tibor Varga (AMTV) pour les autres missions HES	150'000		150'000
Autres dépenses / recettes	65'315	440	64'875
P1304 Accords interc. AHES/AESS & autres contributions	61'314'661	1'607	61'313'054
351 Contribution du Valais à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) pour les formations de base HES (budget 2012 HES-SO)	24'716'000		24'716'000
351 Contribution du Valais à la Haute école spécialisée santé-social de Suisse occidentale (HES-S2) pour les formations de base HES (budget 2012 HES-S2)	16'616'000		16'616'000
351 Contribution du Valais à la Haute école spécialisée santé-social de Suisse occidentale (HES-S2) - Nouveaux domaines (budget 2012 HES-S2)	2'582'000		2'582'000
351 Contribution à la Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR)	140'000		140'000
365 Subventions versées à des écoles situées hors canton accueillant des étudiants valaisans	13'464'000		13'464'000
390 Subvention cantonale à la HEVs pour la Ra&D	3'500'000		3'500'000
Autres dépenses / recettes	296'661	1'607	295'054

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP14 Formation et recherche universitaires	42'938'329	3'102'933	39'835'396
P1401 Formation universitaire hors canton	34'368'543	1'115	34'367'428
351 Contribution du Valais pour les étudiants universitaires (Ecoles polytechniques fédérales non comprises) en vertu de l'Accord intercantonal sur les universités (AIU)	34'200'000		34'200'000
Autres dépenses / recettes	168'543	1'115	167'428
P1402 Formation et recherche universitaires en Valais	8'569'786	3'101'818	5'467'968
374 Montant accord intercantonal universitaire destiné à FS-CH et IUKB	3'100'000		3'100'000
471 Montant accord intercantonal universitaire de la Confédération à redistribuer à FS-CH et IUKB		3'100'000	-3'100'000
Autres dépenses / recettes	5'469'786	1'818	5'467'968
GP15 Haute école spécialisée santé social SR (HES-S2)	17'825'315	16'140'440	1'684'875
P1501 Enseignement de base HES	17'325'315	16'140'440	1'184'875
363 Montant avancé par le Valais à la Haute école santé-social (HEVs2) pour les formations de niveau HES	15'480'000		15'480'000
363 HEVs2 modules complémentaires en santé	960'000		960'000
363 HEVs2 stages	820'000		820'000
451 Montant que la Haute école spécialisée santé-social de Suisse occidentale (HES-S2) destine à la Haute école santé-social valais (HEVs2)		16'140'000	-16'140'000
Autres dépenses / recettes	65'315	440	64'875
P1503 Recherche appliquée et développement	500'000		500'000
363 Subvention cantonale à la HEVs2 pour la Ra&D	500'000		500'000
GP16 Recherche et développement du système de formation	6'455'135	3'676'760	2'778'375
P1601 Recherche et évaluation du système de formation	570'130	3'380	566'750
P1602 Démarches qualité dans les écoles	487'930	3'280	484'650
P1603 Pilotage formation continue des enseignants	1'192'030	7'480	1'184'550
P1604 Publications, information et communication	577'030	99'480	477'550
P1605 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	3'628'015	3'563'140	64'875
Total	207'068'800	86'239'100	120'829'700

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	349'342'216.99	355'742'500	474'568'900	118'826'400
30 Charges de personnel	103'473'912.60	104'617'600	421'704'000	317'086'400
31 Biens, services et marchandises	7'348'337.87	7'719'800	9'283'000	1'563'200
33 Amortissements	15'298.70	0	0	0
36 Subventions accordées	237'968'923.69	242'824'200	42'970'500	-199'853'700
39 Imputations internes	535'744.13	580'900	611'400	30'500
4 Revenus de fonctionnement	8'095'011.32	7'806'200	119'907'700	112'101'500
42 Revenus des biens	9'390.00	4'500	0	-4'500
43 Contributions	2'208'419.90	2'045'900	4'344'600	2'298'700
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'892'424.00	2'780'000	1'714'400	-1'065'600
46 Subventions acquises	2'937'878.70	2'975'800	113'848'700	110'872'900
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	46'898.72	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	341'247'205.67	347'936'300	354'661'200	6'724'900
5 Dépenses d'investissement	10'299'444.62	11'517'200	10'200'200	-1'317'000
50 Investissements propres	299'444.62	367'200	720'200	353'000
56 Subventions accordées	10'000'000.00	11'150'000	9'480'000	-1'670'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	10'299'444.62	11'517'200	10'200'200	-1'317'000
Insuffisance de financement	351'546'650.29	359'453'500	364'861'400	5'407'900

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Remarques
<p>Rub 30 L'écart provient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du transfert du personnel enseignant P-CO de la 36 à la 30 (~+313) comprenant notamment : <ul style="list-style-type: none"> .renchérissement et progression salariale automatique (+6.0) .revalorisation salariale du PE P (+2.3) .augmentation des postes P-CO (+4.3) .changements CPVAL (abandon du postfinancement de la recapitalisation et hausse des cotisations) (-7.8) - renchérissement et progression salariale du PE cantonal (+2.5) - des décharges de formation L2L3 (+1.6)
<p>Rub 31 L'écart provient du mandat payé par le SE pour la maturité spécialisée.</p>
<p>Rub 36 L'écart provient des changements dus à la RPT2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - transfert du PE P et CO de la 36 à la 30 (~-196) - abandon de certaines subventions cantonales et de la suppression du taux différentiel de subventionnement pour toutes les participations (-8.2) - prise en charge des frais de transports des étudiants du Secondaire du 2e degré général (+2.25) - reprise du budget de la Castalie (suite à son changement de statut) (+3.9) - prise en charge des transports des élèves relevant de l'ES (refacturé sous 45) (+1.4) - diminution de la prise en charges des CPS selon la RPT2 (-3.4)
<p>Rub 43 L'écart provient du transfert des allocations du PE P-CO de la 36 à la 436 (+2.3)</p>
<p>Rub 45 Il n'y a plus de contribution des communes siège d'école du Sec 2, sauf sur les locations. Par contre, l'Etat encaisse les participations communales aux frais de transports des élèves placés en institution (compensé sous 36 pour 1.4).</p>
<p>Rub 46 La différence provient du transfert (de la 36 à la 46) de la contribution des communes au traitement du PE P-CO-institutions qui est déterminée selon la RPT.</p>
<p>Rub 50 La différence provient de la nécessité de couvrir le renouvellement d'équipement d'écoles Sec2 et les investissements centralisés (informatique, ...) qui s'y réfèrent.</p>
<p>Rubrique 56 Dans le domaine des constructions scolaires, la baisse des montants provient de l'abandon du taux de subventionnement différentiel.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	39.85	40.65	40.65
Enseignants cantonaux	557.82	538.05	548.64
Enseignants primaires et secondaires du 1er degré	2'359.65	2'329.10	2'351.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>En ce qui concerne les enseignants disposant de postes fixes, les variations entre les 2 dernières années scolaires laissent entrevoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une augmentation du nombre de postes enfantins résultant d'une hausse de la natalité (+ 7 postes) - une diminution des postes de l'école primaire (- 15 postes) - une forte augmentation des postes du cycle d'orientation résultant de la mise en place du nouveau CO en première année de programme (+ 17 postes) - une augmentation des postes (+ 9 postes) due à l'augmentation du nombre de bénéficiaires des mesures d'allègements horaire en fin de carrière - une légère diminution du nombre de postes au niveau des écoles secondaires du 2e degré (- 5 postes) <p>Les différences susmentionnées qui sont calculées en fonction des dotations effectuées par le Département ne concordent pas toujours avec les postes pris en considération pour les budgets qui sont déterminés sur d'autres bases (dates, type de postes, ...).</p>

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer l'enseignement au niveau des degrés enfantin, primaire et secondaire non professionnel	
Sous-objectifs politiques	
1	Au niveau de la scolarité obligatoire :
1.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
1.2	Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires
1.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement
1.4	Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse
2	Au niveau de la scolarité post obligatoire :
2.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
2.2	Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance
2.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)
2.4	Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école
Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Statut et traitement du personnel enseignant : - Mise en vigueur dès l'année scolaire 2012/13 - Elaboration des ordonnances et règlements d'application découlant des modifications législatives retenues	31.08.2013
2 RPT2 : - Elaboration des ordonnances et règlements d'application découlant des modifications législatives retenues	31.08.2012
3 Harmos : - Modification de l'âge d'entrée à l'école par étape et passage généralisé à l'école enfantine obligatoire par étape (dès 2012/13, en lien avec la loi sur l'enseignement primaire) - Introduction des plans d'études (PER / Lehrplan) Poursuite de l'information et de la formation du personnel enseignant pour le PER Introduction du PER pour les degrés Enfants / 3P-4P / 2e CO en 2012/13 Introduction du PER pour les degrés 1P-2P / 5P-6P / 3e CO en 2013/14 Introduction du Lehrplan 21 (dès 2014/15) Poursuite de la formation L2L3 des enseignants de la scolarité obligatoire	31.12.2015
4 Nouveau CO : - Mise en vigueur du nouveau CO pour la 2e année de programme à la rentrée scolaire 2012/13 (1ère année de programme en vigueur dès 2011/12) - Introduction progressive des nouvelles grilles horaire (en lien avec le PER)	31.08.2014
5 Loi sur l'enseignement primaire : - phase rédactionnelle - phase législative (1ère lecture)	31.12.2012
6 Concept cantonal de pédagogie spécialisée : - Décision du Conseil d'Etat - Introduction progressive des mesures d'enseignement spécialisé (SE) et des mesures pédago-thérapeutiques (SCJ)	31.08.2014
<i>ad2</i> 7 Introduction du nouveau système de remboursement des frais de déplacement pour les étudiants du Secondaire du 2e degré général à la rentrée 2012/2013	31.08.2013

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire	7'439	7'800	7'700	-100
2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	11'771	12'540	12'800	260
3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.54	1.5	1.55	0.05
4 Taux d'encadrement des élèves au CO (quotient périodes/élève)	2.05	2.11	2.2	0.09
5 Nombre de personnel enseignant partiellement non diplômé en niveau Primaire (yc Enfantin)	9	5	5	0
6 Nombre de personnel enseignant partiellement non diplômé au CO (Haut-Valais : 50)	181	100	150	50
7 Nombre de personnel enseignant partiellement non diplômé au Secondaire 2	70	40	70	30
8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire (poste fixe) des nouveaux diplômés de la HEP	34%	25%	45%	20%
<i>ad2</i> 9 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.84	1.84	1.85	0.01
10 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	13'295	13'670	13'800	130

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé	363'066'752	111'433'371	251'633'381
P1101 Enseignement primaire (enfantin et primaire)	226'955'713	69'404'300	157'551'413
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	136'111'039	42'029'071	94'081'968
GP12 Enseignement secondaire du 2e degré	104'780'020	6'694'595	98'085'425
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	65'671'126	2'700'468	62'970'658
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	39'108'894	3'994'127	35'114'767
GP13 Constructions scolaires	16'922'328	1'779'734	15'142'594
P1301 Constructions scolaires propres	7'438'594	1'619'311	5'819'283
P1302 Constructions scolaires subventionnées	9'483'734	160'423	9'323'311
Total	484'769'100	119'907'700	364'861'400

Remarques

Détails des subventions les plus importantes :

- .Enseignement spécialisé : 34 millions (B11 : 32 millions)
(institutions scolaires : 22.9, Centres AI : 2.5, Castalie : 6.4, transports : 1.4, placements hors canton : 0.7)
- .Transports des étudiants du secondaire 2 général : 2.25 millions (B11 : 0 million)
- . Directions d'écoles : 2.4 millions (B11 : 2.1 millions)
- . Moyens d'enseignement : 1.9 millions (B11 : 2.0 millions)
- . Locations de locaux scolaires : 0.3 million (B11 : 0.3 million)
- . Etudes et appuis scolaires : 0.2 million (B11 : 0.3 million)

Subventions supprimées dès 2012 en raison de la RPT2 :

- . Transports et repas scolaires (P et CO) : 8 millions
- . Maîtres de branches spéciales et colonies de vacances : 0.2 million

Nouveau mode de comptabilisation du personnel de la scolarité obligatoire selon RPT2 :

- .Abandon du subventionnement des salaires des enseignants communaux (B11 : 194 millions en net)
- .Introduction des traitements bruts y relatifs sous les charges salariales cantonales (rubr. 30)
- .Introduction des APG sous les recettes cantonales (rubr. 436)
- .Introduction des contributions communales sous les recettes cantonales (rubr. 462)

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OP 1
Mettre en oeuvre et surveiller la
formation professionnelle
Fr. 63'241'500 net

GP 11 Autorisation de former, qualité, examen et dévt. Fr. 6'166'039 net	GP 12 Orientation scolaire et professionnelle Fr. 5'503'373 net	GP 13 Formation professionnelle initiale Fr. 47'748'534 net	GP 14 Formation prof. supérieure et form. continue Fr. 3'823'554 net
---	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	95'948'929.00	103'303'100	99'862'400	-3'440'700
30 Charges de personnel	62'934'262.02	63'999'600	67'164'300	3'164'700
31 Biens, services et marchandises	6'295'921.77	6'738'000	6'643'000	-95'000
32 Intérêts passifs	5'120.95	0	0	0
33 Amortissements	10'686.49	0	1'000	1'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques	7'210'751.95	8'233'800	8'499'800	266'000
36 Subventions accordées	17'660'815.20	16'778'500	16'500'500	-278'000
37 Subventions redistribuées	0.00	0	0	0
38 Attributions aux financements spéciaux	403'654.98	4'720'000	0	-4'720'000
39 Imputations internes	1'427'715.64	2'833'200	1'053'800	-1'779'400
4 Revenus de fonctionnement	38'988'186.40	43'419'900	37'110'900	-6'309'000
40 Impôts	14.00	0	0	0
42 Revenus des biens	33'573.95	5'000	28'000	23'000
43 Contributions	5'774'962.40	5'472'200	6'164'600	692'400
45 Dédommagements de collectivités publiques	7'070'254.94	4'509'600	3'130'500	-1'379'100
46 Subventions acquises	24'930'647.05	30'503'600	27'191'800	-3'311'800
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	538'406.56	1'893'500	0	-1'893'500
49 Imputations internes	640'327.50	1'036'000	596'000	-440'000
Charges nettes de fonctionnement	56'960'742.60	59'883'200	62'751'500	2'868'300
5 Dépenses d'investissement	344'458.55	496'000	490'000	-6'000
50 Investissements propres	344'458.55	496'000	490'000	-6'000
56 Subventions accordées	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	-159'761.00	0	0	0
66 Subventions acquises	-159'761.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	504'219.55	496'000	490'000	-6'000
Insuffisance de financement	57'464'962.15	60'379'200	63'241'500	2'862'300

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Remarques
<p>30 Charges de personnel L'augmentation résulte du fait que nous partons de la dernière réalité connue, soit l'année scolaire 10/11, à laquelle s'ajoute les prévisions pour la prochaine année scolaire. A cela s'ajoutent les adaptations salariales, renchérissement et parts d'expérience.</p> <p>38 Attributions aux financements spéciaux. Conformément au Règlement concernant le compte de financement spécial "Formation professionnelle" (Fonds FPr) une attribution de 11 % des subventions fédérales a été budgétisée. Comme dans les comptes 2010 cette attribution a été portée, dans le budget 2012, directement en déduction de la rubrique 46 et non pas comptabilisée sous la rubrique 38 comme au budget 2011.</p> <p>39 Imputations internes Il s'agit principalement des charges internes imputées par les services centraux de l'État. Lors de l'établissement du budget 2011, et en l'absence du Règlement sur le Fonds FPr, un montant supplémentaire de fr. 1.4 millions en faveur du SBMA a été comptabilisé sous cette rubrique; un montant identique a été budgétisé, en 2011, en recettes sous la rubrique 48. Ce mode de faire est abandonné en 2012.</p> <p>45 Dédommagements de collectivités publiques. L'avance faite pour le remboursement des déplacements aux apprentis est refacturée aux communes à hauteur de fr. 1'500'000, soit le 50 % de l'avance faite budgétée sous la rubrique 36, cela conformément à la RPT II (2011 100 % = 3 mio.).</p> <p>46 Subventions acquises. Dans ce compte se trouvent notamment les subventions fédérales pour le financement de la formation professionnelle, budgétisée sur les bases de prévisions données par l'OFFT et sur les effectifs provisoires 10 : forfait dual de fr. 2'714 (compte 10 = fr. 2'271) et forfait plein temps de fr. 4'612 (compte 10 = fr. 3'860). Du montant global de fr. 31.3 millions est déduit l'attribution aux financements spéciaux pour fr. 3.4 millions (11 %) et le transfert au SBMA de fr. 2 millions (9 % conformément à la décision du Conseil d'État du 27.10.10.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	83.50	87.84	89.34
Enseignants cantonaux	280.57	275.41	285.75

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Généralités : La rubrique 30 « Charges de personnel » comprend les catégories mentionnées ci-dessus et inclut également le personnel enseignant payé à l'heure, les experts aux procédures de qualification ainsi que le personnel payé à l'heure.</p> <p>Enseignants cantonaux : Réalisé 2010 = 280.57 (année scolaire 10/11 réelle) Budget 2011 = 275.41 (année scolaire 10/11 estimée) Budget 2012 = 285.75 (année scolaire 11/12 estimée). Variations d'effectifs prévisibles, changement des ordonnances de formation, introduction des formations "attestation", mesures d'accompagnement, renforcement des directions et l'introduction du sport à l'École professionnelle de Martigny dès l'année scolaire 11/12.</p>

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à l'enseignement professionnel, à l'orientation scolaire et professionnelle et à la formation continue.		
Sous-objectifs politiques		
1	Développer, consolider et contrôler la formation professionnelle initiale de base en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle: principalement les associations professionnelles et la Confédération	
2	Consolider l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière, notamment son intégration dans le nouveau cycle d'orientation	
3	Promouvoir la santé et le bien-être des jeunes dans les écoles professionnelles, principalement par l'enseignement du sport tel qu'exigé par les ordonnances fédérales de formation et selon les directives de la Confédération	
4	Garantir une offre de perfectionnement professionnel (formation professionnelle supérieure, hors du domaine des hautes écoles; formation continue à des fins professionnelles; formation continue en générale), la promouvoir, inciter les personnes à se perfectionner et favoriser la réorientation et la réinsertion professionnelle	
5	Assurer les transitions en adéquation avec les objectifs de la CDIP et de l'OFFT: 1. transition I entre la fin de scolarité obligatoire et la formation professionnelle, 2. transition II entre la fin de la formation professionnelle et l'entrée dans la vie active	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i> 1	Adaptation de la réglementation cantonale découlant de la Loi cantonale d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr) et de l'Ordonnance concernant la loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (OLALFPr)	31.12.2012
2	Formation et sensibilisation des apprentis aux principes du développement durable	31.12.2012
3	Réflexion sur l'organisation des écoles professionnelles, en tenant compte, notamment, des effectifs, du nombre de classes, des types de profession, des localisations des bâtiments et des synergies possibles avec d'autres établissements	30.04.2012
4	Etablissement des conventions de prestations avec les partenaires externes au Service de la formation professionnelle (École cantonale d'art du Valais, École de couture, École intercantonale de laborantins, Associations professionnelles, etc.)	30.06.2012
5	Consolidation du système de prise en charge des frais de transports des apprentis/étudiants de l'ensemble du secondaire II en collaboration avec le Service des transports, le Service de l'enseignement et les communes valaisannes	30.04.2012
<i>ad2</i> 6	Poursuite du renforcement de la collaboration des conseillers en orientation (COSP) dans les cycles d'orientation (CO) et redéfinition des relations COSP et direction des CO dans le cadre des activités découlant de la loi sur le Cycle d'orientation entrée en vigueur au 01.09.11	31.12.2012
7	Implémentation des dispositions découlant de la nouvelle Ordonnance sur l'orientation scolaire et professionnelle adoptée par le Conseil d'État en 2011	31.12.2012
<i>ad3</i> 8	Poursuite et suivi de la construction des infrastructures sportives: Viège, Brigue et Sion	31.08.2013
<i>ad4</i> 9	Étude de la mise en place d'un concept de formation continue en e-learning	31.08.2012
10	Poursuite de la phase de reconnaissance des filières Écoles supérieures (ES) par la Confédération (éducatrice de la petite enfance et maître socio-professionnel)	31.12.2012
<i>ad5</i> 11	Consolidation du "Case Management formation professionnelle" (repérage des groupes à risque lors de diverses transitions, mesures d'encadrement individuel spécialisé) dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle (CII)	31.12.2012
12	Mise en place de solutions, avec les partenaires concernés, pour les jeunes détectés.	31.12.2012
13	Finalisation et mise en place de la plateforme « Service de la formation professionnelle » dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle	31.12.2012

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Taux de promotion en fin de 1ère année d'apprentissage (réalisé 2009 = 89.18%)	90.36%	90%	90%	0%
2 Taux de réussite aux examens de CFC (2009 = 88.73%)	87.25%	90%	90%	0%
3 Nombre de contrats d'apprentissage signés	8'521	8'350	8'500	150
4 Nombre d'élèves qui font une maturité professionnelle dans les écoles professionnelles valaisannes, y compris auprès de l'École cantonale d'art du Valais	877	890	880	-10
5 Nombre d'interventions (litige, réclamation ou conflit) par le SFOP auprès d'entreprises; divers sous-indicateurs mis en place en 2011 (nbre de séance, nbre contact courriel, estimation du nombre de téléphone, etc.)		1'000	1'000	0
6 Prescriptions cantonales adaptées à l'Ordonnance de la Confédération sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) du 24 juin 2009 (art. 36 al. 4 de l'OMPr : Les prescriptions cantonales sont adaptées à la présente ordonnance le 31 décembre 2012 au plus tard.)		31.03.11	31.12.12	
7 Nouvelle Ordonnance remplaçant le règlement des écoles professionnelles qui remplace celui du 26 mars 1986		31.08.11	31.12.12	
8 Coût net moyen par personnes en formation (GP 13 / nombre de personnes en formation)		5'600	5'600	0
9 Coût brut moyen par personnes en formation (GP 13 sans les subventions acquises / nombre de personnes en formation) (nouvelle méthode de calcul suite au transfert de la gestion du Fonds FPr au SBMA: le chiffre corrigé pour 2011 est de fr 8'290)		8'950	8'300	-650
10 Le cahier de l'apprenti et le guide du maître sont complétés par une partie "développement durable"			01.09.12	
11 Nouvelle organisation des écoles professionnelles valaisannes présentée au Conseil d'État pour décision			30.04.12	
12 Conventions de prestations en vigueur pour la rentrée scolaire 12/13			01.09.12	
13 Bases légales et directives relatives à la prise en charge des frais de transport opérationnelles pour l'année scolaire 12/13			01.06.12	
<i>ad2</i> 14 Réorganisation des Centres d'information et d'orientation (CIO) en lien avec l'orientation des adultes (adaptation aux dispositions de l'Ordonnance sur l'orientation scolaire et professionnelle)			31.12.12	
<i>ad4</i> 15 Formation continue en e-learning opérationnelle à la rentrée scolaire 12/13			01.09.12	
<i>ad5</i> 16 Âge moyen de signature des contrats d'apprentissage (2009 = 17.3)	17.34	16.5	16	-0.5
17 Nombre de résiliations de contrat (2009 = 1'047)	1'043	1'000	950	-50

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Autorisation de former, qualité, examen et dévt.	8'684'140	2'518'101	6'166'039
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	3'788'158	1'522'255	2'265'903
P1102 Surveillance et qualité de la formation	383'554	10'219	373'335
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	3'606'024	506'437	3'099'587
351 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	750'000		750'000
Autres dépenses / recettes	2'856'024	506'437	2'349'587
P1104 Gestion et développement de la formation prof.	906'404	479'190	427'214
GP12 Orientation scolaire et professionnelle	8'537'753	3'034'380	5'503'373
P1201 Orientation - activité Etat	5'936'624	461'249	5'475'375
P1202 Orientation - activités et mandats divers	2'601'129	2'573'131	27'998
GP13 Formation professionnelle initiale	77'602'978	29'854'444	47'748'534
P1301 Ens. prof. (dual) assumé par les écoles prof. cant	42'098'552	16'259'883	25'838'669
P1302 Ens. prof. (dual) assumé hors-canton ou par tiers	9'569'500	331'000	9'238'500
351 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	6'112'000		6'112'000
363 408212 École d'agriculture (Form. initiale) - Part des subventions fédérales reversée à des services du canton	313'000		313'000
365 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	2'924'000		2'924'000
Autres dépenses / recettes	220'500	331'000	-110'500
P1303 Système à plt par les écoles prof. cantonales	7'278'685	3'120'505	4'158'180
P1304 Système à plein temps assumé hors-canton ou tiers	7'333'800	2'757'000	4'576'800
351 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	1'500'000		1'500'000
363 408211 Écoles supérieures de commerce (Form. initiale) - Part des subventions fédérales reversée à des services du canton	2'310'000		2'310'000
365 405541 École intercantonale de laborantins, Monthey	1'683'000		1'683'000
365 404114 École cantonale d'arts du Valais, Sierre - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'050'000		1'050'000
365 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	602'000		602'000
365 408387 Ecole de couture, Sierre - Part des subventions fédérales reversée à des tiers (privés)	159'000		159'000
Autres dépenses / recettes	29'800	2'757'000	-2'727'200
P1305 Cours interentreprises (écoles prof. cant.)	7'666'106	5'914'428	1'751'678
P1306 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	770'000		770'000
365 402683 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	770'000		770'000
P1307 Maturités prof. à plein temps par le canton	2'886'335	1'471'628	1'414'707

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP14 Formation prof. supérieure et form. continue	5'527'529	1'703'975	3'823'554
P1401 Form. prof. sup. et cont. par écoles prof. cant.	2'685'229	1'703'975	981'254
P1402 Form. prof. sup. et cont. par des tiers	1'087'300		1'087'300
351 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	124'000		124'000
365 Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	400'000		400'000
Autres dépenses / recettes	563'300		563'300
P1403 Enseignement de base ES	1'755'000		1'755'000
363 408209 HES-SO VS (Form. écoles supérieures) – Montants versés sur la base des conventions intercantionales (AESS)	1'755'000		1'755'000
Total	100'352'400	37'110'900	63'241'500
Remarques			
Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants: fr. 7'100 (10-11) et fr. 7'300 (11-12 et 12-13) pour les formations duales; fr. 13'500 (10-11), fr. 14'400 (11-12) et fr. 15'200 (12-13) pour les formations à plein temps. Cela concerne les rubriques 35 et 36.			

SERVICE DE LA CULTURE

OP 1
Promouvoir la culture
Fr. 28'405'900 net

GP 11
Action culturelle générale
Fr. 1'427'480 net

GP 12
Archives
Fr. 2'118'412 net

GP 13
Bibliothèques et médiathèques
Fr. 10'843'531 net

GP 14
Musées
Fr. 6'400'351 net

GP 15
Encourager les activités
culturelles
Fr. 7'616'126 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	29'451'065.38	30'251'500	30'223'000	-28'500
30 Charges de personnel	12'047'593.10	12'151'100	12'391'000	239'900
31 Biens, services et marchandises	5'716'014.32	5'462'000	5'480'000	18'000
33 Amortissements	6'171.95	0	0	0
36 Subventions accordées	9'101'428.58	10'395'000	10'366'000	-29'000
38 Attributions aux financements spéciaux	433'576.65	22'000	13'900	-8'100
39 Imputations internes	2'146'280.78	2'221'400	1'972'100	-249'300
4 Revenus de fonctionnement	3'154'637.58	2'430'100	2'317'100	-113'000
42 Revenus des biens	1'850.00	0	0	0
43 Contributions	663'226.73	628'300	757'600	129'300
46 Subventions acquises	1'373'932.75	500'000	525'000	25'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	97'505.95	71'800	94'000	22'200
49 Imputations internes	1'018'122.15	1'230'000	940'500	-289'500
Charges nettes de fonctionnement	26'296'427.80	27'821'400	27'905'900	84'500
5 Dépenses d'investissement	249'829.60	250'000	500'000	250'000
50 Investissements propres	249'829.60	250'000	500'000	250'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	249'829.60	250'000	500'000	250'000
Insuffisance de financement	26'546'257.40	28'071'400	28'405'900	334'500

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	76.65	80.75	80.75

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.		
Sous-objectifs politiques		
1	Offrir à la société valaisanne la possibilité de se connaître et de s'exprimer dans sa diversité et ses dimensions historiques [Agenda 21]	
2	Favoriser le développement d'une création de niveau professionnel dans les différents champs artistiques et promouvoir les artistes professionnels et leurs projets. [Agenda 21]	
3	Garantir l'accès au patrimoine ainsi qu'aux activités culturelles et contribuer au développement des pratiques artistiques au sein de la population [Agenda 21]	
4	Contribuer à l'attrait du Valais et à son développement touristique	
5	Développer la présence des institutions culturelles dans les régions du canton et renforcer la cohérence et la complémentarité des actions culturelles locales et cantonales (archives administratives comprises)	
6	Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour renforcer la gestion du patrimoine culturel et sa connaissance auprès du public et lui permettre d'exercer son droit à l'information pluraliste [Agenda 21]	
7	Développer les formations artistiques afin, notamment, de favoriser le passage des élèves dans les structures de formation de niveau professionnel	
8	Améliorer de manière significative l'enrichissement, la conservation, l'étude et la valorisation du patrimoine culturel au moyen de locaux et d'équipements adéquats, ainsi qu'à travers les recherches scientifiques y relatives [Agenda 21]	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Révision de la Politique d'encouragement culturel de 2007 et élaboration d'une charte du Service de la culture	31.12.2013
ad2	2 Elaboration (2012) et mise en oeuvre (2013) du dispositif de soutien aux arts visuels [Agenda 21]	31.12.2013
ad3	3 Réalisation du centre pour la culture et la connaissance (Médiathèque Valais, Archives cantonales et Encouragement des activités culturelles) sur le site des arsenaux, réalisation des travaux (2012 - 2014). 2012 : début de la transformation de l'ex-arsenal cantonal [Agenda 21]	31.12.2014
	4 Poursuite de la réorganisation des Musées cantonaux par l'extension du Centre d'exposition de la rue des Châteaux (2014), la préparation du Musée de la nature (2012-13) et du site d'interprétation archéologique (2012 - 2014) [Agenda 21]	31.12.2014
ad6	5 Assainissement, reclassement et reconditionnement des fonds des Archives de l'Etat du Valais en vue de leur déménagement et de leur conservation à long terme dans leur nouveau dépôt : réalisation (2012 - 2015). 2012 : établissement du concept et du plan d'action [Agenda 21]	31.12.2015
ad7	6 Redéfinition du cadre et de la base légale du soutien aux institutions de formation culturelle (art. 22 LPrC). Elaboration d'un avant-projet d'article de loi et de règlement d'application	31.12.2014
ad8	7 Etablissement de l'inventaire et de la documentation du patrimoine culturel immatériel d'importance nationale (2012) et cantonale (2013) (Convention de l'UNESCO)	31.12.2013
	8 Réalisation du centre pour la culture et la connaissance (Médiathèque Valais, Archives cantonales et Encouragement des activités culturelles) sur le site des arsenaux (cf. mesure 3).	31.12.2014
	9 Poursuite de la réorganisation des Musées cantonaux (cf. mesure 4).	31.12.2014
	10 Développement et mise en oeuvre des nouvelles prestations de la documentation pédagogique, 2012 : poursuite de la mise en place du catalogue renouvelé pour le VS romand, élaboration d'une stratégie d'accès à la DP sous forme électronique pour les enseignants	31.12.2015
	11 Renforcement du bilinguisme dans le cadre de la mise en valeur des collections patrimoniales de la MV (expositions, informations)	30.06.2013

SERVICE DE LA CULTURE

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad3</i> 1 Nombre annuel de projets soutenus (sans les écoles)	368	450	450	0
<i>ad5</i> 2 Nombre annuel de visiteurs de la MV		560'000	531'000	-29'000
3 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique	94.41%	95.%	95.%	0%
4 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique intégrée à un réseau d'une bibliothèque régionale virtuelle	69.55%	62%	70.%	8%
5 Nombre de prêts annuels de la MV	757'724	718'500	755'000	36'500
6 Indice de satisfaction des usagers de la Médiathèque (max. 20)	15.87	16	16	0
7 Part réalisée de la réorganisation des bâtiments des musées [Agenda 21]	55%	55%	74%	19%
8 Total annuel de visiteurs pour les 3 musées cantonaux			34'000	
9 Nombre annuel de visiteurs "actifs" (participant à une activité de médiation)	11'281	10'800	11'000	200
<i>ad6</i> 10 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de records management			5	
11 Nombre cumulé des pages d'inventaires révisés et transférés dans scopeArchiv (fin du projet en 2014)	6'640	45'000	35'000	-10'000
12 Nombre cumulé des pages d'inventaires sur Internet (scopeQuery) (fin du projet en 2014)			35'000	
<i>ad7</i> 13 Nombre annuel d'inscriptions dans les écoles reconnues (CCM, EJMA, AMO et ET)	4'192	5'000	5'000	0
<i>ad8</i> 14 Part des collections conservées dans des locaux de stockage sûrs à la Médiathèque	55.75%	55.75%	55.75%	0%
15 Part réalisée du centre pour la culture et la connaissance sur le site des arsenaux	43.16%	43.16%	43.18%	0.02%
16 Surface cumulée des aménagements définitifs des locaux de stockage (m2) pour les Musées	2'720	2'700	3'200	500

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Action culturelle générale	1'435'380	7'900	1'427'480
P1101 Action culturelle générale	1'435'380	7'900	1'427'480
GP12 Archives	2'262'112	143'700	2'118'412
P1201 Archives de l'Etat du Valais	2'262'112	143'700	2'118'412
GP13 Bibliothèques et médiathèques	11'261'731	418'200	10'843'531
P1301 Médiathèque Valais	2'437'695	32'900	2'404'795
361 Participation du Valais à RERO	170'000		170'000
362 Subventions aux bibliothèques publiques et scolaires	480'000		480'000
364 Contributions à SWITCH	185'000		185'000
364 Plan directeur bibliothèques et centres de documentation	157'000		157'000
Autres dépenses / recettes	1'445'695	32'900	1'412'795
P1302 Médiathèque Valais - Sion	4'116'133	159'300	3'956'833
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'450'477	56'600	1'393'877
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	2'146'487	133'200	2'013'287
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	1'110'939	36'200	1'074'739
GP14 Musées	6'777'151	376'800	6'400'351
P1401 Musées cantonaux	3'173'489	37'500	3'135'989
364 Fondation Aubert	200'000		200'000
365 Fondation Pierre Gianadda	225'000		225'000
Autres dépenses / recettes	2'748'489	37'500	2'710'989
P1402 Musée d'art	1'017'178	67'000	950'178
P1403 Musée d'histoire	1'908'004	239'200	1'668'804
P1404 Musée de la nature	678'480	33'100	645'380
GP15 Encourager les activités culturelles	8'986'626	1'370'500	7'616'126
P1501 Soutien aux activités culturelles	5'312'882	1'369'525	3'943'357
362 Activités dans les écoles communales	200'000		200'000
363 Activités culturelles dans les écoles cantonales	100'000		100'000
365 Encouragement des activités culturelles de tiers	3'559'000		3'559'000
365 Soutien des activités culturelles à impact touristique	500'000		500'000
469 Encouragement des activités culturelles de tiers		500'000	-500'000
Autres dépenses / recettes	953'882	869'525	84'357
P1502 Soutien aux formations culturelles	3'673'744	975	3'672'769
365 Ecoles de musique et de théâtre	3'575'000		3'575'000
Autres dépenses / recettes	98'744	975	97'769
Total	30'723'000	2'317'100	28'405'900

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

OP 1
Assurer et développer un système
d'informations
Fr. 23'534'400 net

GP 11
Stratégie des systèmes
d'informations
Fr. 3'882'666 net

GP 12
Informatique opérationnelle
Fr. 19'651'734 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	18'854'049.98	24'240'700	21'989'600	-2'251'100
30 Charges de personnel	7'534'470.81	8'675'100	9'014'500	339'400
31 Biens, services et marchandises	10'657'850.41	14'950'200	12'353'400	-2'596'800
33 Amortissements	82.05	0	0	0
36 Subventions accordées	21'763.00	23'000	26'200	3'200
39 Imputations internes	639'883.71	592'400	595'500	3'100
4 Revenus de fonctionnement	590'896.53	392'800	445'000	52'200
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	383'478.37	272'800	325'000	52'200
49 Imputations internes	207'418.16	120'000	120'000	0
Charges nettes de fonctionnement	18'263'153.45	23'847'900	21'544'600	-2'303'300
5 Dépenses d'investissement	1'943'156.57	1'929'800	1'989'800	60'000
50 Investissements propres	1'943'156.57	1'929'800	1'989'800	60'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	1'943'156.57	1'929'800	1'989'800	60'000
Insuffisance de financement	20'206'310.02	25'777'700	23'534'400	-2'243'300

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	44.50	51.65	55.15

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Création d'un poste de technicien (reprise du réseau de la Médiathèque) et 0,5 poste d'analyste-programmeur, ainsi que le transfert de 2 postes du Service de la protection des travailleurs et du Service de la circulation routière et de la navigation vers le Service cantonal de l'informatique.

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer et développer un système d'informations intégral et cohérent favorisant la modernisation de l'Etat		
Sous-objectifs politiques		
1	Définir la stratégie des systèmes d'informations (GP11)	
1.1	Evaluer, proposer, introduire et contrôler les méthodes d'analyse, de conception, de développement et de maintenance des logiciels d'application	
1.2	Evaluer, proposer, introduire et contrôler les standards assurant l'homogénéisation du parc bureautique (logiciel et matériel, client et serveur) et de la messagerie	
2	Assurer l'informatique opérationnelle (GP12)	
2.1	Mettre à disposition de l'administration cantonale une infrastructure technique performante (centre d'exploitation, équipement de télécommunication, serveurs bureautiques, installations personnelles)	
2.2	Gérer le support aux utilisateurs (achats, formation et conseil)	
2.3	Assurer la maintenance, le support et la mise à jour des applications informatiques existantes	
2.4	Analyser les besoins exprimés par les utilisateurs pour le développement de nouvelles applications et en assurer, le cas échéant, la mise en place	
Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 ECM (Entreprise Content Management) : suite du projet (2012 : ECM-DCD, ECM-Parlement ; 2013 : ECM-Services)	31.12.2015
	2 Mise en place d'un nouvel organigramme, incluant notamment la séparation de la responsabilité des tâches du Chef de service et du Délégué aux questions informatiques	31.12.2012
	3 Harmonisation des registres : mise en application de la loi sur l'harmonisation des registres-crédation de la base de données "Personnes" (2012 : Mise en oeuvre d'une plate-forme cantonale des habitants)	31.12.2015
	4 Service des contributions (SCC 2015) : Modernisation des programmes informatiques du SCC	31.12.2015
	5 Mise en place de bonnes pratiques pour la gestion des projets informatiques, sur la base de la méthodologie HERMES, en tenant compte des spécificités cantonales	31.03.2014
	6 Regroupement des affaires informatiques : Intégration des systèmes d'information de la Police Cantonale, du Service de l'Industrie du commerce et du travail, du Service de la culture	31.12.2012
	7 RF2020 (Registre foncier et géomatique) : Suivi de l'ensemble des projets liés à la géomatique et au registre foncier	31.12.2015
	8 Mise en place d'un plan de continuité d'activité (PCA)	31.01.2013
	9 eGouvernement : Suivi des projets	31.12.2014
	10 Police Cantonale : Suivi et accompagnement du projet Polycom	31.12.2014
	11 Mise en place des systèmes d'informations des EMS : Fin du déploiement	31.12.2012
	12 Intégration de la médecine ambulatoire : Concept et implantation d'un Système d'information sanitaire intégré pour le canton du Valais	31.12.2013
	13 SMI : système de management intégré en collaboration avec la Fédération du Développement Durable	31.12.2015
ad2	14 Migration des postes de travail : Windows 7 et Office 10	30.06.2013
	15 Migration des applications Access vers la plateforme Window 7 / Office 2010	31.12.2013
	16 Sauvegarde : aménagement du BPP Sierre	30.03.2013
	17 Projet SHOPVS.CH pour la réception et le traitement en ligne des demandes de matériel informatique	31.12.2013
	18 Création de redondance de l'architecture téléphonique au bâtiment protégé de Pradegg	31.12.2012

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Taux de regroupement des affaires informatiques		98%	99%	1%
2 Pourcentage des projets informatiques ne dépassant pas le crédit initial		100%	100%	0%
<i>ad2</i> 3 Disponibilité des services de télécommunications 24 heures sur 24, en %	99.9%	99.9%	99.9%	0%
4 Disponibilité des serveurs et services réseau 24 heures sur 24, en %	99.9%	99.9%	99.9%	0%
5 Nombre d'interventions sur site par rapport au nombre d'appel au Help Desk, en % (pour 3600 utilisateurs)	20%	17%	16%	-1%
6 Accès aux bases de données 24 heures sur 24, en %	97%	98%	98%	0%
7 Diminution des frais de télécommunications, en % des dépenses de l'année précédente	3%	2%	0%	-2%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Stratégie des systèmes d'informations	4'117'720	235'054	3'882'666
P1101 Délégué aux questions informatiques	142'665	823	141'842
P1102 Sécurité informatique	880'773	2'605	878'168
318 Projets sécurité, Consulting ITIL	141'000		141'000
Autres dépenses / recettes	739'773	2'605	737'168
P1103 Pilotage	3'094'282	231'626	2'862'656
GP12 Informatique opérationnelle	19'861'680	209'946	19'651'734
P1201 Systèmes	7'544'652	29'131	7'515'521
P1202 Télécommunications	4'897'102	6'859	4'890'243
P1203 Développement	3'094'483	20'984	3'073'499
P1204 Logistique et processus	1'552'241	26'114	1'526'127
P1205 Postes utilisateurs	2'773'202	126'858	2'646'344
318 Honoraires et Migration Windows 7 et Office 10	320'000		320'000
Autres dépenses / recettes	2'453'202	126'858	2'326'344
Total	23'979'400	445'000	23'534'400

**Département de l'économie, de l'énergie
et du territoire (DEET)**
Compte 2010
Fr.

Budget 2011
Fr.

Budget 2012
Fr.

Ecart 11/12
Fr.

TOTAL GENERAL

Dépenses	399'620'002.51	391'074'700	423'978'700	32'904'000
Recettes	463'735'659.61	440'517'800	475'449'000	34'931'200
Excédent de recettes	64'115'657.10	49'443'100	51'470'300	2'027'200

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et juridique	1'584'079.08	1'586'800	1'568'200	-18'600
Service du développement économique	27'581'585.10	37'724'700	37'809'900	85'200
Service de l'industrie, du commerce et du travail	6'171'793.85	6'595'400	6'669'000	73'600
Service de l'agriculture	24'461'810.84	23'919'600	24'057'000	137'400
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-43'296'221.54	-59'250'100	-59'566'800	-316'700
Service du développement territorial	2'298'618.76	3'036'300	3'288'800	252'500
Service des registres fonciers et de la géomatique	-82'917'323.19	-63'055'800	-65'296'400	-2'240'600
Excédent de recettes	64'115'657.10	49'443'100	51'470'300	2'027'200

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	42'013'317.44	44'210'700	60'037'100	15'826'400
31	Biens, services et marchandises	8'349'406.86	10'510'800	12'470'500	1'959'700
32	Intérêts passifs	3'677.35			
33	Amortissements	1'143'811.01	134'000	154'000	20'000
34	Parts et contributions sans affectation	1'046'369.30	992'000	992'000	0
35	Dédommagements à des collectivités publiques	3'448'864.45	3'512'000	3'055'000	-457'000
36	Subventions accordées	87'848'949.01	89'707'000	78'651'100	-11'055'900
37	Subventions redistribuées	108'795'221.00	107'530'000	108'890'000	1'360'000
38	Attributions aux financements spéciaux	25'043'971.65	24'786'300	25'367'900	581'600
39	Imputations internes	54'913'079.30	47'014'400	64'618'600	17'604'200
40	Impôts	140'679'932.17	147'559'400	151'559'700	4'000'300
41	Patentes et concessions	33'823'108.41	32'100'000	35'200'000	3'100'000
42	Revenus des biens	5'577'400.60	5'104'700	5'401'200	296'500
43	Contributions	34'568'762.27	33'060'900	33'832'800	771'900
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'823'942.80	3'231'300	4'030'700	799'400
45	Dédommagements de collectivités publiques	2'193'444.40	2'165'000	2'640'000	475'000
46	Subventions acquises	28'075'813.32	28'989'800	28'822'000	-167'800
47	Subventions à redistribuer	108'795'221.00	107'530'000	108'890'000	1'360'000
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	16'536'015.81	1'098'400	1'541'800	443'400
49	Imputations internes	45'157'147.81	38'379'800	55'197'300	16'817'500
	Total charges	332'606'667.37	328'397'200	354'236'200	25'839'000
	Total revenus	419'230'788.59	399'219'300	427'115'500	27'896'200
	Excédent de revenus	86'624'121.22	70'822'100	72'879'300	2'057'200

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	645'663.42	3'015'000	2'850'000	-165'000
52	Prêts et participations permanentes	37'985'000.00	28'712'000	29'777'000	1'065'000
56	Subventions accordées	20'178'578.32	19'302'000	21'012'000	1'710'000
57	Subventions redistribuées	8'204'093.40	11'648'500	16'103'500	4'455'000
60	Transferts au patrimoine financier	7'736.54			
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	32'954'068.61	27'500'000	30'310'000	2'810'000
64	Remboursement de subventions accordées	159'579.00	150'000	150'000	0
66	Subventions acquises	3'179'393.47	2'000'000	1'770'000	-230'000
67	Subventions à redistribuer	8'204'093.40	11'648'500	16'103'500	4'455'000
	Total dépenses	67'013'335.14	62'677'500	69'742'500	7'065'000
	Total recettes	44'504'871.02	41'298'500	48'333'500	7'035'000
	Excédent de dépenses	22'508'464.12	21'379'000	21'409'000	30'000

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer les tâches législatives et
administratives du DEET
Fr. 1'568'200 net

GP 11
Droit économique
Fr. 627'516 net

GP 12
Aide au pilotage et à la gestion
départementaux
Fr. 940'684 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	1'910'811.23	1'934'500	1'916'200	-18'300
30 Charges de personnel	1'766'067.95	1'714'200	1'718'400	4'200
31 Biens, services et marchandises	62'776.15	150'000	110'000	-40'000
33 Amortissements	140.00	0	0	0
36 Subventions accordées	18'016.00	22'000	22'000	0
39 Imputations internes	63'811.13	48'300	65'800	17'500
4 Revenus de fonctionnement	326'732.15	347'700	348'000	300
40 Impôts	15'186.00	8'000	14'000	6'000
43 Contributions	311'546.15	339'700	334'000	-5'700
Charges nettes de fonctionnement	1'584'079.08	1'586'800	1'568'200	-18'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'584'079.08	1'586'800	1'568'200	-18'600

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	10.95	10.95	10.60

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer le suivi juridique ainsi que la coordination du département

Sous-objectifs politiques

- 1 Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et la médiation dans le cadre du droit foncier rural et bail à ferme (GP11)
- 2 Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil dans le cadre des marchés publics (GP11)
- 3 Mettre en oeuvre les nouvelles dispositions concernant les marchés publics suite à l'entrée en vigueur de la RPT II (GP11)
- 4 Assurer le respect des délais d'ordre dans le traitement des recours dans le domaine du droit économique (GP 11)
- 5 Appuyer le chef du département et le soutenir dans le pilotage et la gestion départementale (GP12)
- 6 Assurer le suivi de la réalisation du programme cantonal de soutien à l'économie (GP12)

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Mesures prioritaires		Délag			
<i>ad2</i>	1 Mesure de l'efficacité du système d'information dans le domaine des marchés publics par les instruments "internet" (Simap) ainsi que par la formation de personnel de l'administration et des adjudicateurs (par exemple les communes)	31.12.2012			
<i>ad3</i>	2 Introduction d'un nouveau système d'auto-contrôle des adjudications	31.12.2012			
<i>ad4</i>	3 Introduction d'une méthode de contrôle pour le respect des délais	30.12.2012			
<i>ad5</i>	4 Implémentation du logiciel ECM (Informatisation du processus de DCE) dans les services du Département	30.06.2012			
<i>ad6</i>	5 Rapport final de la réalisation du programme cantonal de soutien à l'économie (le décret prend fin en juin 2012)	30.06.2012			
Indicateurs		Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i>	1 Nombre de dossiers traités			2'200	
<i>ad2</i>	2 Pourcentage des solutions apportées sans procédure, sur 250 demandes déposées (2010 : 95%)			95. %	
<i>ad3</i>	3 Nombre de contrôles effectués (nouvelle mesure/estimation)			200	
<i>ad4</i>	4 Pourcentage des recours déposés traités dans les délais d'ordre		100%	100%	0%
<i>ad6</i>	5 Niveau de planification du programme cantonal de soutien à l'économie (en millions de francs)	10.5	3.6	1.39	-2.21

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Droit économique	975'516	348'000	627'516
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	445'784	17'400	428'384
P1102 Droit foncier rural et bail à ferme	529'732	330'600	199'132
GP12 Aide au pilotage et à la gestion départementaux	940'684		940'684
P1201 Appui au pilotage et à la gestion départementaux	728'796		728'796
P1202 Secrétariat du chef de département	211'888		211'888
Total	1'916'200	348'000	1'568'200

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

OP 1
Favoriser le développement
économique et maintenir la
population sur l'ensemble du
territoire
Fr. 37'809'900 net

GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique Fr. 6'333'107 net	GP 12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco Fr. 28'910'665 net	GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco. Fr. 1'328'462 net	GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS Fr. 1'237'666 net
---	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	41'154'742.44	36'030'000	37'601'500	1'571'500
30 Charges de personnel	3'204'457.10	3'312'100	3'305'600	-6'500
31 Biens, services et marchandises	790'646.77	640'000	690'000	50'000
33 Amortissements	755'995.71	0	0	0
36 Subventions accordées	23'910'338.42	22'306'000	24'246'300	1'940'300
38 Attributions aux financements spéciaux	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000	0
39 Imputations internes	10'493'304.44	7'771'900	7'359'600	-412'300
4 Revenus de fonctionnement	15'342'916.43	5'802'300	5'888'600	86'300
41 Patentes et concessions	55'526.50	0	0	0
42 Revenus des biens	558'785.63	200'000	200'000	0
43 Contributions	64'769.35	42'300	68'600	26'300
46 Subventions acquises	2'673'545.05	3'560'000	3'620'000	60'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	7'438'967.75	0	0	0
49 Imputations internes	4'551'322.15	2'000'000	2'000'000	0
Charges nettes de fonctionnement	25'811'826.01	30'227'700	31'712'900	1'485'200
5 Dépenses d'investissement	25'977'735.00	26'727'000	27'677'000	950'000
52 Prêts et participations permanentes	22'685'000.00	23'677'000	22'177'000	-1'500'000
56 Subventions accordées	3'149'445.00	2'950'000	5'400'000	2'450'000
57 Subventions redistribuées	143'290.00	100'000	100'000	0
6 Recettes d'investissement	24'207'975.91	19'230'000	21'580'000	2'350'000
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	23'904'552.91	19'030'000	21'380'000	2'350'000
64 Remboursement de subventions accordées	160'133.00	100'000	100'000	0
67 Subventions à redistribuer	143'290.00	100'000	100'000	0
Dépenses nettes d'investissement	1'769'759.09	7'497'000	6'097'000	-1'400'000
Insuffisance de financement	27'581'585.10	37'724'700	37'809'900	85'200

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	20.15	20.35	20.20

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Diminution du taux d'activité de 65% à 50% de la cheffe de projet Interreg Départ à la retraite d'un chef de projet à 60%

OBJECTIF POLITIQUE		
Favoriser le développement économique orienté sur les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire		
Sous-objectifs politiques		
1	Créer les conditions favorables à un développement économique durable <ul style="list-style-type: none"> 1.1. Optimiser les conditions cadres du développement économique 1.2. Améliorer la qualité de la formation et l'adaptation aux évolutions du marché dans la branche touristique 1.3. Gérer les différents contrats de prestations sous contrôle de l'Etat ainsi que coordonner et superviser l'octroi d'aides financières 1.4. Développer le transfert de technologie entre les domaines académiques et l'économie privée 	
2	Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions <ul style="list-style-type: none"> 2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale fédérale (NPR) et cantonale 2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale 2.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes 2.4. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement 	
3	Renforcer le tissu et la compétitivité de l'économie valaisanne en soutenant la création de nouvelles entreprises <ul style="list-style-type: none"> 3.1. Favoriser le maintien et la création d'emplois à haute valeur ajoutée 3.2. Inciter l'implantation de nouvelles entreprises en Valais 3.3. Valoriser et optimiser les liens de développement économique hors canton 3.4. Encourager l'innovation et la création de nouvelles entreprises 	
4	Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne <ul style="list-style-type: none"> 4.1. Communiquer au public et aux partenaires la stratégie du développement économique 4.2. Optimiser les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers 4.3. Assurer un système de management de la qualité conformément aux exigences des normes Valais Excellence 	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Réalisation de la stratégie de développement économique (prise en compte des mesures de l'Agenda 21)	31.12.2012
	2 Mise en place de l'observatoire de l'économie en collaboration avec les associations faïtières de l'économie	31.12.2012
	3 Mise en place de la structure PromoValais	31.12.2012
	4 Définir une stratégie pour soutenir l'infrastructure touristique	31.12.2012
	5 Réalisation masterplan nouvelles formes d'hébergement touristique	31.12.2012
ad2	6 Mise en oeuvre de la nouvelle Convention-Programme 2012-2015	31.12.2015
	7 Mise en oeuvre des recommandations du SECO suite à l'audit NPR de 2011	31.12.2012
	8 Evaluation de l'impact de la nouvelle politique du logement dans les régions de montagne	31.12.2012
ad3	9 Préparation de la nouvelle convention du GGBa	31.12.2012
ad4	10 Réalisation d'une enquête de satisfaction des clients du SDE	31.12.2012
	11 Sensibilisation du rôle de la promotion économique auprès de la population valaisanne	31.12.2012

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Nombre d'actions réalisées en fonction des objectifs du projet		2	5	3
2 Montants redistribués dans le cadre du cofinancement du conseil, des cautionnements, des prises en charge d'intérêts, des fonds d'amorçage, des fonds de micro-crédit	0.62	0.6	0.6	0
3 Investissements induits par les outils CCF	12.6	20	20	0
4 Engagements financiers totaux au titre de cautionnement, dans la limite de 40 millions CHF maximum	24.2	25	25	0
5 Nbre de projets d'implantation du SDE accompagnés par CimArk (Base 2009=12)	9	12	13	1
6 Nbre d'entreprises hébergées sur un site de The Ark (2009 : 77) [Agenda 21]	84	80	82	2
7 Nombre de nouvelles entreprises labellisées Valais Excellence		10	10	0
8 Taux de réalisation des conditions établies par les contrats de prestations		80%	90%	10%
<i>ad2</i> 9 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM)	1.4%	1.4%	1.4%	0%
10 Nombre de grands projets (> 50'000.-) de promotion touristique et porteurs de la Marque Valais soutenus [Agenda 21]	72	25	28	3
11 Taux de réalisation des projets définis dans la Convention-programme	75%	100%	25%	-75%
12 Evolution du nombre de permis de construire dans les zones spécifiques (nouvelle mesure)			75	
<i>ad3</i> 13 Nombre de nouvelles entreprises installées en Valais	24	30	30	0
14 Nombre de visites d'entreprises étrangères enregistrées	55	140	60	-80
15 Nombre d'emplois total créés par les nouvelles entreprises		50	50	0
16 Nombre d'entreprises amenées par le GGBa	10	25	15	-10
17 Pourcentage des entreprises implantées en Valais présentes après 5 ans	96.9%	90%	90%	0%
<i>ad4</i> 18 Evénements organisés sous l'égide de Business Valais	39	24	25	1
19 Nombre de non-conformités constatées par les clients			15	
20 Taux de satisfaction des clients du SDE	85%	90%	75%	-15%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Créer les conditions fav. au dév. économique	7'341'136	1'008'029	6'333'107
P1101 Conceptualisation-modernisation conditions cadres	357'755	5'176	352'579
P1102 Maintien, amélioration de la qualité des services	392'187	191	391'996
360 Féd. CH du tourisme - stat.	80'000		80'000
Autres dépenses / recettes	312'187	191	311'996
P1103 Sensibilisation de la population	25'251	108	25'143
P1104 Aides financières et contrats de prestation	5'820'251	1'001'932	4'818'319
363 Vs link	100'000		100'000
364 Centre de compétences financières (CCF)	1'910'000		1'910'000
364 Contrat annuel Valais Tourisme	1'200'000		1'200'000
364 Antenne régionale Valais Romand	750'000		750'000
364 RWO AG Contrat de prestation	350'000		350'000
364 CIMARK SA	250'000		250'000
364 OVAC	90'000		90'000
364 Renaissance bois	85'000		85'000
380 Attribution aux financements spéciaux pour pertes sur cautionnements	1'000'000		1'000'000
Autres dépenses / recettes	85'251	1'001'932	-916'681
P1105 Innovation et transfert de technologies	6'312	27	6'285
P1106 Relations hors canton	651'502	433	651'069
P1107 Concertation en matière économique	18'939	81	18'858
P1108 Appui à la délégation du Conseil d'Etat à l'éco.	68'939	81	68'858

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco	55'352'146	26'441'481	28'910'665
P1201 Amélioration de la compétitivité des régions socio	22'497'974	4'670'406	17'827'568
364 Convention-Programme pour la mise en oeuvre de la NPR (part fédérale)	3'787'500		3'787'500
364 Convention-Programme pour la mise en oeuvre de la NPR (part cantonale)	3'787'500		3'787'500
364 Coopération transfrontalière (Convention-programme)	600'000		600'000
460 Coopération transfrontalière (part fédérale)		200'000	-200'000
460 Convention-Programme pour la mise en oeuvre de la NPR (part fédérale reçue)		3'420'000	-3'420'000
Autres dépenses / recettes	14'322'974	1'050'406	13'272'568
P1202 Amélioration de l'attractivité des régions-sociéco	2'517'329	13'511'109	-10'993'780
360 Médiplant	188'000		188'000
364 Sté promotion restoroutes val.	750'000		750'000
364 IRO	300'000		300'000
364 IDIAP Martigny	300'000		300'000
364 Projets agglomération	100'000		100'000
364 Concept écologie industrielle	50'000		50'000
365 IG UNESCO Jungfrau	170'000		170'000
624 Remb. Prêts LIM (anciens dossiers)		13'300'000	-13'300'000
Autres dépenses / recettes	659'329	211'109	448'220
P1203 Gestion financière des aides aux infrastructures	7'471'443	500'379	6'971'064
380 Attribution aux financements spéciaux pour pertes LIM	500'000		500'000
Autres dépenses / recettes	6'971'443	500'379	6'471'064
P1204 Promotion développement et pérennité entreprises	652'974	7'244	645'730
362 Loc. Nespresso Commune de Sion	120'000		120'000
562 Bdgt Abaiss. prix vente imm. ind.	200'000		200'000
Autres dépenses / recettes	332'974	7'244	325'730
P1205 Aide promotion touristique et divesification offre	7'311'324	15'294	7'296'030
363 Fds de tourisme et culture	300'000		300'000
364 Valais Tourisme Mesures marketing	3'000'000		3'000'000
364 Association Marque Valais	300'000		300'000
364 Promotion Marque Valais marchés internat.	200'000		200'000
364 Patrouille des Galciers PDG	130'000		130'000
364 Info Valais - actions spéciales	100'000		100'000
364 Symposium tourisme Zermatt	100'000		100'000
364 Camp enfants transplantés "Trackers"	10'000		10'000
365 8ème Jeux Mondiaux des transplantés	100'000		100'000
Autres dépenses / recettes	3'071'324	15'294	3'056'030
P1206 Amélioration de l'hébergement touristique	9'114'514	7'500'433	1'614'081
380 Attributions aux financements spéciaux pour pour pertes LIM (assainissements)	500'000		500'000
524 Prêts LIM / Amélioration de l'hébergement touristique	7'000'000		7'000'000
624 Remb. Prêts LIM amélioration de l'hébergement touristique		7'000'000	-7'000'000
Autres dépenses / recettes	1'614'514	500'433	1'114'081
P1207 Aide au logement dans les zones spécifiques	5'301'683	134'102	5'167'581

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
566 NPR aide au logement	2'600'000		2'600'000
566 CHWEG Loyer modéré aide	1'900'000		1'900'000
566 CH WEG Propriété aide	500'000		500'000
626 Remb. WEG canton Propriété avances remb.		30'000	-30'000
646 Remb. CHWEG loyers modérés aide		30'000	-30'000
646 Remb. CHWEG Propriété aide		70'000	-70'000
Autres dépenses / recettes	301'683	4'102	297'581
P1208 Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	484'905	102'514	382'391
566 WS Logements régions de montagne	200'000		200'000
Autres dépenses / recettes	284'905	102'514	182'391
GP13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.	1'336'933	8'471	1'328'462
P1301 Développement exogène	1'121'080	7'011	1'114'069
364 Mandat GGBa	470'000		470'000
364 Mandat OSEC	50'000		50'000
Autres dépenses / recettes	601'080	7'011	594'069
P1302 Axes stratégiques développement économique	51'171	292	50'879
365 Bdgt aides dév. nouvelles entreprises	30'000		30'000
Autres dépenses / recettes	21'171	292	20'879
P1303 Valorisation-optimisation liens hors canton	122'341	584	121'757
365 Bdgt aides dév. nouvelles entreprises	20'000		20'000
Autres dépenses / recettes	102'341	584	101'757
P1304 Favoriser l'accès des start-ups au marché	42'341	584	41'757
GP14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS	1'248'285	10'619	1'237'666
P1401 Optimisation des processus relations clientèle	141'328	1'248	140'080
P1402 Relations partenaires	160'491	1'874	158'617
P1403 Communication	631'482	3'749	627'733
364 Prix Créateurs BCVs	110'000		110'000
364 Forum Business Valais	30'000		30'000
Autres dépenses / recettes	491'482	3'749	487'733
P1404 Gestion des risques	157'492	1'874	155'618
P1405 Système de Management Intégré	157'492	1'874	155'618
Total	65'278'500	27'468'600	37'809'900

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

OP 1
Politique de l'emploi et activités
économiques
Fr. 6'669'000 net

GP 11
Emploi et marché du travail
Fr. 9'211'300 net

GP 12
Activités économiques
Fr. -2'542'300 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	77'666'799.88	74'265'100	92'585'900	18'320'800
30 Charges de personnel	4'862'690.40	5'146'800	19'736'100	14'589'300
31 Biens, services et marchandises	745'132.16	1'490'200	3'305'300	1'815'100
33 Amortissements	104'331.20	34'000	34'000	0
34 Parts et contributions sans affectation	674'745.30	620'000	620'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	9'458.75	15'000	12'000	-3'000
36 Subventions accordées	51'328'195.12	54'429'000	40'149'600	-14'279'400
38 Attributions aux financements spéciaux	2'458'481.22	145'400	60'000	-85'400
39 Imputations internes	17'483'765.73	12'384'700	28'668'900	16'284'200
4 Revenus de fonctionnement	74'145'006.03	67'669'700	85'916'900	18'247'200
40 Impôts	1'995'708.12	2'606'500	2'301'000	-305'500
41 Patentes et concessions	28'471'947.66	25'300'000	28'500'000	3'200'000
42 Revenus des biens	125'801.40	60'000	120'000	60'000
43 Contributions	1'490'230.81	2'180'400	2'243'700	63'300
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'730.00	0	0	0
46 Subventions acquises	24'793'182.62	24'470'000	24'470'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	157'643.26	1'098'400	41'800	-1'056'600
49 Imputations internes	17'107'762.16	11'954'400	28'240'400	16'286'000
Charges nettes de fonctionnement	3'521'793.85	6'595'400	6'669'000	73'600
5 Dépenses d'investissement	2'910'539.77	450'000	650'000	200'000
56 Subventions accordées	2'910'539.77	450'000	650'000	200'000
6 Recettes d'investissement	260'539.77	450'000	650'000	200'000
66 Subventions acquises	260'539.77	450'000	650'000	200'000
Dépenses nettes d'investissement	2'650'000.00	0	0	0
Insuffisance de financement	6'171'793.85	6'595'400	6'669'000	73'600

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	33.70	38.20	147.05

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Intégration du personnel des Offices régionaux de placement (ORP)

OBJECTIF POLITIQUE		
Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché de travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques		
Sous-objectifs politiques		
1	Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant	
2	Adapter les mesures du marché de travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération	
3	Concilier les attentes de l'économie en main-d'œuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail	
4	Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales	
5	Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant	
6	Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i> 1	Introduction d'un système de prise en charge des jeunes (Transition I : Ecole -> Formation)	31.12.2012
2	Maximiser la recherche d'emplois vacants à mettre à disposition de nos assurés	31.12.2013
3	Intensification des contacts avec les milieux économiques pour favoriser les mesures en emploi et le placement des assurés	31.12.2013
4	Introduction d'un système de réduction de l'horaire de travail (RHT) adapté aux PME	31.12.2012
<i>ad2</i> 5	Adaptation du dispositif selon les contraintes budgétaires sans réduction des mesures en entreprises et sans licenciements des collaborateurs ORP	31.12.2013
<i>ad3</i> 6	Maintien d'une politique stricte dans le recrutement CE-2 dans l'hôtellerie-restauration de plaine et dans la construction	31.12.2013
7	Mise en place d'un système informatique clair et simple sur les procédures d'attributions des permis (Projets 3 clics)	31.12.2012
<i>ad4</i> 8	Analyse des conditions salariales par enquêtes auprès d'entreprises valaisannes selon mandat de la commission tripartite	31.12.2012
<i>ad5</i> 9	Régularisation des emplacements exploités sans autorisations dans le domaine de l'hébergement et restauration	31.12.2015
<i>ad6</i> 10	Liquidation des litiges dans un délai court	31.12.2015

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Places vacantes gérées par les ORP (2010 : 566)			600	
2 Assignations réussies p. r. aux assignations réalisées par les ORP (2010 : 58.4% de 8'119 assignations réalisées)			60%	
3 Indicateur résultat 1 (SECO) : Durée moyenne d'indemnisation (2010 : 122.9)			122	
4 Indicateur résultat 2 (SECO) : Part des bénéficiaires d'indemnités journalières qui sont entrés en chômage de longue durée (2010 : 12.5%)			12%	
5 Indicateur résultat 3 (SECO) : Part des bénéficiaires d'indemnités journalières qui sont arrivés en fin de droit (2010 : 9.9%)			9%	
6 Indicateur résultat 4 (SECO) : Part des réinscriptions au chômage (2010 : 6.15%)			6.5%	
7 Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2010 : 4.3%)			3.7%	
8 Indicateur général 2 : Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (2010 : 5.4%)			5%	
9 Indicateur général 3 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2010 : 19'179)			20'000	
<i>ad2</i> 10 Nombre de participants dans des mesures en entreprises (2010 : 559)			600	
11 Nombre de licenciements de collaborateurs ORP			0	
<i>ad3</i> 12 Part des permis (construction et hôtellerie/restaurations) par rapport à tous les permis CE-8 (inf. à) (Nouvelle mesure)			10%	
<i>ad5</i> 13 Nombre d'emplacements exploités sans autorisation inférieur à (2010 : 3216 empl. total)			1%	
<i>ad6</i> 14 Nombre de cas liquidés dans un délai de 90 jours par rapport aux cas soumis supérieur à (2010 : 734 cas soumis)			90%	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Emploi et marché du travail	61'110'247	51'898'947	9'211'300
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	359'232	288'783	70'449
P1102 Planification et Gestion des MMT	1'102'833	947'209	155'624
P1103 Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	406'883	179'985	226'898
P1104 Prestations des ORP aux entreprises et aux DE	58'361'144	49'596'899	8'764'245
360 Participation aux coûts du Sce de l'emploi et des MMT fédérales	5'700'000		5'700'000
364 Versement de l'indemnisation SECO au fonds de l'emploi	6'529'600		6'529'600
390 Frais du SICT et des ORP remboursés par l'assurance-chômage	19'120'400		19'120'400
390 Part cantonale au fonds de l'emploi	8'190'000		8'190'000
460 Indemnisation par la Confédération des frais LACI (fonctionnement)		19'000'000	-19'000'000
462 Alimentation du Fds de l'emploi par les communes		4'810'000	-4'810'000
490 Alimentation du Fds de l'emploi par le canton		8'190'000	-8'190'000
Autres dépenses / recettes	18'821'144	17'596'899	1'224'245
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	864'724	874'461	-9'737
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	15'431	11'610	3'821

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP12 Activités économiques	32'125'653	34'667'953	-2'542'300
P1201 Prestations LHR	3'291'572	4'259'295	-967'723
300 Frais de fonctionnement de la Commission formation et formation continue	8'000		8'000
318 Participation à la formation ritzzy*	666'600		666'600
318 Examen LHR/GGB	419'400		419'400
318 Cours LHR/GGB	378'000		378'000
340 Part revenant aux communes (30%) pour l'encaissement des autorisations d'exploiter (redevances annuelles)	420'000		420'000
410 Recettes provenant des autorisations d'exploiter (redevances annuelles 0.8 o/oo du chiffre d'affaires)		1'100'000	-1'100'000
410 Recettes provenant de l'imposition (1%) du chiffre d'affaires du commerce détail		1'400'000	-1'400'000
490 Affectation au Fds formation et formation continue (60% des redevances)		840'000	-840'000
Autres dépenses / recettes	1'399'572	919'295	480'277
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	28'408'179	30'336'701	-1'928'522
318 Contrat de prestations avec la Fédération romande des consommateurs	12'000		12'000
365 Montant redistribué par l'organe de répartition des loteries	25'520'000		25'520'000
365 3% produit net des jeux du Casino à reverser à des oeuvres de bienfaisa	450'000		450'000
365 Versements selon mandats de prestations lutte dépendance au jeu	300'000		300'000
406 Impôt cantonal sur les Maisons de jeu		2'300'000	-2'300'000
410 Bénéfice versé par la Loterie Romande		26'000'000	-26'000'000
431 Emoluments concernant les contrôles de vérification		330'000	-330'000
439 Versement 3% produit net des jeux du Casino		450'000	-450'000
469 Subvention de la Loterie Romande (0,5% du PBJ)		360'000	-360'000
Autres dépenses / recettes	2'126'179	896'701	1'229'478
P1203 Bail à loyer	378'390	26'248	352'142
300 Frais fonctionnement de la commission en matière de bail à loyer	80'000		80'000
Autres dépenses / recettes	298'390	26'248	272'142
P1204 AEP	2'002		2'002
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	45'510	45'709	-199
Total	93'235'900	86'566'900	6'669'000

SERVICE DE L'AGRICULTURE

OP 1
Défendre et promouvoir
l'agriculture valaisanne
Fr. 24'057'000 net

GP 11
Structures et espaces agricoles
Fr. 7'489'904 net

GP 12
Exploitations et produits
Fr. 16'567'096 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	142'924'005.53	141'201'700	142'750'800	1'549'100
30 Charges de personnel	16'589'775.84	17'270'800	17'488'500	217'700
31 Biens, services et marchandises	4'669'893.70	5'040'400	4'883'100	-157'300
32 Intérêts passifs	3'677.35	0	0	0
33 Amortissements	337'105.00	100'000	120'000	20'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques	1'651'032.80	1'721'000	846'000	-875'000
36 Subventions accordées	7'838'452.15	7'700'000	8'113'200	413'200
37 Subventions redistribuées	108'795'221.00	107'530'000	108'890'000	1'360'000
38 Attributions aux financements spéciaux	575'218.50	0	0	0
39 Imputations internes	2'463'629.19	1'839'500	2'410'000	570'500
4 Revenus de fonctionnement	132'246'389.52	123'737'100	125'183'800	1'446'700
40 Impôts	648.00	200	700	500
42 Revenus des biens	599'826.89	421'500	428'000	6'500
43 Contributions	9'650'452.61	9'968'600	9'447'900	-520'700
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'823'942.80	3'231'300	4'030'700	799'400
45 Dédommagements de collectivités publiques	176'393.35	154'000	153'000	-1'000
46 Subventions acquises	354'009.55	737'000	504'500	-232'500
47 Subventions à redistribuer	108'795'221.00	107'530'000	108'890'000	1'360'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	7'033'429.05	0	0	0
49 Imputations internes	1'812'466.27	1'694'500	1'729'000	34'500
Charges nettes de fonctionnement	10'677'616.01	17'464'600	17'567'000	102'400
5 Dépenses d'investissement	26'896'996.07	20'361'500	21'473'500	1'112'000
50 Investissements propres	424'760.62	675'000	470'000	-205'000
52 Prêts et participations permanentes	15'300'000.00	5'035'000	6'100'000	1'065'000
56 Subventions accordées	7'071'132.45	8'965'000	8'900'000	-65'000
57 Subventions redistribuées	4'101'103.00	5'686'500	6'003'500	317'000
6 Recettes d'investissement	13'112'801.24	13'906'500	14'983'500	1'077'000
60 Transferts au patrimoine financier	7'736.54	0	0	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	9'004'515.70	8'170'000	8'930'000	760'000
64 Remboursement de subventions accordées	-554.00	50'000	50'000	0
67 Subventions à redistribuer	4'101'103.00	5'686'500	6'003'500	317'000
Dépenses nettes d'investissement	13'784'194.83	6'455'000	6'490'000	35'000
Insuffisance de financement	24'461'810.84	23'919'600	24'057'000	137'400

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Remarques
<p>Ci-après, les écarts importants entre le budget 2012 et le budget 2011 commentés:</p> <p>Rubr. 35: Diminution de CHF 875'000 (51%) due: à la reprise par le Service de la formation tertiaire des contributions d'écolage à la HES Zollikofen dès 2012 pour environ CHF 300'000 (passage dans le système standard des HES), au paiement uniquement de la dernière année de formation pour les paysagistes à Lullier, au fait que CHF 60'000 ont été budgétisés en 2012 dans la rubr. 36 (vers. à des organisations professionnelles), ainsi qu'à la fin des contributions aux communes pour la tenue du registre des vignes suite à la RPT II (CHF 120'000).</p> <p>Rubr. 36 : Augmentation de CHF 485'200 (6.3%) due: à l'augmentation de la rétrocession RPLP (rubr. 440) par rapport au budget 2011. Ces montants serviront à financer la promotion des produits agricoles valaisans.</p> <p>Rubr. 43: Diminution de CHF 520'700 (5.2%) due: à l'ajustement des ventes des domaines suite à la réorientation stratégique (dim. des têtes de bétail et des surfaces des grandes cultures), à la reconstitution arboricole en cours (4 ha d'abricotiers et 2.4 ha de pommiers sur un total de 12.5 ha), à la reconstitution viticole (1.5 ha à Châteauneuf et 1.5 ha à Leytron pas en production en 2012), ainsi qu'à l'ajustement des recettes hospitalières des internats en fonction de la présence des élèves sur les sites selon nouveau plan de formation AgriAliForm.</p> <p>Rubr. 46: Diminution de CHF 232'500 (32%) due: principalement, au fait que le SFOP nous attribue le 50% du forfait concernant la subvention fédérale pour l'enseignement, selon discussion entre les deux services de février 2011 (Au budget 2011, le 100% du forfait a été budgété.)</p> <p>Rubr. 52 : Augmentation de CHF 1.065 mios (21%): Le montant budgété pour les prêts agricoles correspond au montant des besoins estimés pour l'année 2012 sans devoir avoir recours à un crédit supplémentaire auprès du GC. Crédits suppl. demandés en 2009: 2.5 millions et en 2010: 4.5 millions.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	108.61	111.10	113.06

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>L'écart de 1,96 entre le budget de 2012 et 2011 s'explique par :</p> <p>Le transfert au service des Registres fonciers et de la géomatique - 0.3 EPT</p> <p>Le budget d'un enseignant au centre agricole de Viège + 0.56 EPT</p> <p>Le budget du personnel de cuisine de Châteauneuf + 1.7 EPT</p> <p>(Anciennement employés comme travailleurs auxiliaires ayant un emploi permanent, mais pas au budget)</p>

OBJECTIF POLITIQUE	
Améliorer la performance globale de l'agriculture et de l'économie rurale valaisannes en termes économique, social, environnemental et territorial	
Sous-objectifs politiques	
1	Encourager la production de biens de consommation de qualité et contribuer à une biodiversité riche et un paysage attractif
2	Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne dans le cadre de l'évolution de la politique agricole nationale et internationale (OMC, ALEA)
3	Améliorer la rentabilité et la plus-value de l'agriculture valaisanne en augmentant la connaissance du marché, en développant des stratégies marketing intégrées entre les différents secteurs économiques valaisans et en adaptant l'offre aux opportunités du marché
4	Améliorer le professionnalisme de l'agriculture valaisanne en renforçant la formation de base, la formation continue et le conseil
5	Favoriser le développement de l'espace rural à l'échelle régionale, sauvegarder les terres agricoles et assurer un entretien approprié du territoire
6	Augmenter l'efficacité des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Définition et mise en place d'une stratégie cantonale pour anticiper l'évolution future des paiements directs (analyse du potentiel, mesures préparatoire, ...)	31.12.2013
2 Etablissement de bilan écologiques pour les produits agricoles valaisans	31.12.2013
<i>ad2</i> 3 Défense des intérêts de l'agriculture valaisanne dans le cadre des débats parlementaire PA 2017 (réforme des paiements directs notamment)	31.12.2012
4 Suivi des négociations internationales (ALEA - OMC) et et défense des intérêts de l'agriculture valaisanne, notamment dans le cadre d'éventuelles mesures d'accompagnement	31.12.2014
<i>ad3</i> 5 Réalisation des stratégies Viti 2015, Arbo 2015 et Production animale 2015	01.01.2015
6 Réorganisation des structures de promotion agricoles en lien avec l'évolution des structures promotionnelles cantonales et coordination des activités sur la base de la Marque Valais	31.12.2012
7 Définition, validation et mise en place d'une politique d'avenir pour la race d'Hérens	31.12.2012
<i>ad4</i> 8 Mise en oeuvre de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle	31.12.2012
<i>ad5</i> 9 Analyse et préservation des surfaces d'assolement potentielles sur l'ensemble du canton	31.12.2012
10 Poursuite de la promotion et de la mise en oeuvre d'un développement intégré de l'espace rural sur les plans communaux et régionaux, notamment par des projet de développement régionaux et des plans d'aménagement du vignoble permettant le soutien et la sauvegarde des murs en pierres sèches et des réseaux écologiques	31.12.2012
11 Maintien des infrastructures agricoles, notamment par l'entretien et la remise en état des chemins, routes, bisses et infrastructures d'irrigation	31.12.2013
12 Définition et mise en oeuvre des mesures de protection des troupeaux et de regroupement des alpages, en collaboration avec les éleveurs et l'Office fédéral de l'environnement	31.12.2013
<i>ad6</i> 13 Mise en place du système de management intégré découlant de la certification VS-Excellence du SCA, avec les normes ISO 9001 et 14001	31.12.2014
14 Adaptation des bâtiments et des activités selon les priorités et la reprise de nouvelles formations (paysagiste, forestier, horticulteur)	31.12.2013
15 Réorientation des activités des domaines agricoles en centres de compétences spécialisés et performants à des fins de formation, de démonstration, de recherche et de promotion	31.12.2012

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad2</i> 1 Volume de paiements directs (2010 = 108.64 mios; 2011 : 108.15)	108.5	107.5	108.5	1
<i>ad3</i> 2 Rendement brut du secteur agricole (2009 = 358 mios; 2010 = 351 mios)		360	360	0
3 Valeur ajoutée brute totale de l'agriculture valaisanne (2008 = 312 mios, 2009 = 321 mios 2010 = 324 mios)		330	330	0
4 Chiffre d'affaires de la viti-viniculture valaisanne (2007 : 410 mios; 2008 : 425 mios; 2009 : 437 mios)	305	430	445	15
5 Valeur ajoutée brute de la viti-viniculture valaisanne (calculée sur la base des coûts 2006 et pour un CA de 430 mios)		300	302	2
6 Part des recettes totales des exploitations issue de la production (exploitation avec lait transformé en fromage traditionnel) : (2009 : 55 %; 2010 : 54.08 %)	55.6%	58%	58%	0%
7 Surface de verger reconvertie (en ha)		60	60	0
<i>ad4</i> 8 Nombre d'apprentis en formation dans les métiers du champs professionnel agricole et dans celui de l'horticulture-paysagiste			200	
9 Nombre de participants aux cours de formation continue	950	1'000	1'100	100
10 Taux de satisfaction des participants aux cours de formation continue	85%	80%	80%	0%
<i>ad5</i> 11 Ecart entre budget disponible et paiements effectifs pour les améliorations structurelles	0%	5%	5%	0%
12 Nombre de nouvelles études préliminaires et avant projet de PDR terminés			4	
<i>ad6</i> 13 Taux de satisfaction des clients du SCA dans le domaine d'activité analysé		75%	80%	5%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Structures et espaces agricoles	21'833'428	14'343'524	7'489'904
P1101 Espace rural	1'532'682	379'751	1'152'931
562 Subv. d'investissement pour améliorations structurelles aux communes	156'900		156'900
565 Subv. d'investissement pour améliorations structurelles aux institutions privées	113'800		113'800
572 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux communes (étude)	147'400		147'400
575 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux institutions privées	106'800		106'800
670 Subv. de la Condération pour améliorations structurelles à redistribuer		300'200	-300'200
Autres dépenses / recettes	1'007'782	79'551	928'231
P1102 Structures agricoles	20'300'746	13'963'773	6'336'973
390 Imputation des frais d'exploitation des crédits d'investissement sur leur centre financier	355'000		355'000
490 Imputation des charges salariales des crédits d'investissement sur leur centre financier		330'000	-330'000
522 Crédits d'investissement aux communes	350'000		350'000
525 Crédits d'investissement aux institutions privées	1'500'000		1'500'000
526 Crédits d'investissement aux personnes physiques	3'800'000		3'800'000
528 Crédits d'investissement aux bourgeoisies	150'000		150'000
562 Subv. d'investissement pour améliorations structurelles aux communes	2'980'500		2'980'500
565 Subv. d'investissement pour améliorations structurelles aux institutions privées	2'163'000		2'163'000
566 Subv. d'investissement pour améliorations structurelles aux personnes physiques	1'278'900		1'278'900
568 Subv. d'investissement pour améliorations structurelles aux bourgeoisies	132'600		132'600
572 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux communes (étude)	2'800'100		2'800'100
575 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux institutions privées	2'028'700		2'028'700
576 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux personnes physiques	776'200		776'200
622 Remboursement de prêts du crédit agricole par communes		331'000	-331'000
625 Remboursement de prêts du crédit agricole par institutions privées		1'986'000	-1'986'000
626 Remboursement de prêts du crédit agricole par personnes physiques		5'425'300	-5'425'300
670 Subv. de la Condération pour améliorations structurelles à redistribuer		5'703'300	-5'703'300
Autres dépenses / recettes	1'985'746	188'173	1'797'573

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP12 Exploitations et produits	142'390'872	125'823'776	16'567'096
P1201 Conseils aux producteurs et animation de groupes	3'743'576	1'773'450	1'970'126
365 Subvention frais de transport lait - Rétrocession RPLP	250'000		250'000
366 Subvention élimination du bétail	150'000		150'000
366 Soutien en apiculture	100'000		100'000
434 Analyses et conseils qualité des vins AOC Valais		100'000	-100'000
434 Tenue des comptabilités agricoles pour exploitants		105'000	-105'000
440 Subvention frais transport lait - rétrocession RPLP		250'000	-250'000
526 Aides aux exploitations paysannes aux personnes physiques	300'000		300'000
626 Remboursement de prêts des aides aux exploitations par personnes physiques		1'111'200	-1'111'200
Autres dépenses / recettes	2'943'576	207'250	2'736'326
P1202 Recherche et développement	4'522'301	2'191'821	2'330'480
365 Centrale suisse de culture maraîchère: 8'500 + Subv. pour lutte contre carpocapse (ravageur en arboriculture) par confusion sexuelle : 240'000 + Lutte contre les maladies de quarantaine: 50'000	298'500		298'500
365 Subv. pour lutte par confusion sexuelle du vers de la grappe en viticulture	130'000		130'000
365 Gestion qualité IVV (selon contrat de prestations 2010-12)	100'000		100'000
440 Diversification des cultures fruitières - Rétrocession RPLP		2'000'000	-2'000'000
460 Subv. fédérale pour contrôle AOC vendange		125'000	-125'000
566 Subv. d'investis. diversification des cultures fruitières - Rétrocession RPLP	2'000'000		2'000'000
Autres dépenses / recettes	1'993'801	66'821	1'926'980
P1203 Paiements directs	111'199'337	108'910'253	2'289'084
308 Location de développeurs pour migration gestion des paiements directs dans SAP dans le cadre d'ASA2011	150'000		150'000
318 Soutien aux communes pour relevé des structures: 20'000 + Soutien aux organisations professionnelles pour contrôle des prestations écologiques requises (PER): 140'000	160'000		160'000
362 Mise en réseau des surfaces de compensation écologique, selon OQE (part. du canton 60%)	200'000		200'000
366 Subv. du canton selon Ordonnance fédérale sur la qualité écologique (OQE)	220'000		220'000
376 Paiements directs versés	108'890'000		108'890'000
470 Paiements directs à redistribuer		108'890'000	-108'890'000
Autres dépenses / recettes	1'579'337	20'253	1'559'084
P1204 Défense & Promotion des produits agricoles	7'415'392	5'194'877	2'220'515
365 Redevances agricoles perçues par la CVA - tâches déléguées - rubrique boîte aux lettres 439	3'500'000		3'500'000
365 Subvention promotion des produits agricoles (dont 1'666'500) de rétrocessions RPLP)	2'242'700		2'242'700
365 Chambre valaisanne d'agriculture - Tâches déléguées	300'000		300'000
365 Tâches déléguées CVA - Perception des redevances agricoles	115'000		115'000
365 Subv. promotion fromage à raclette valaisan	100'000		100'000
439 Redevances agricoles perçues par CVA (rubrique boîte aux lettres avec 365)		3'500'000	-3'500'000
440 Rétrocessions RPLP		1'666'500	-1'666'500
Autres dépenses / recettes	1'157'692	28'377	1'129'315

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
P1205 Formation de base et formation continue	7'542'002	1'933'848	5'608'154
310 Ecole d'agriculture de Châteauneuf: en partie achat de livres pour élèves (refacturés)	110'000		110'000
312 Frais de chauffage et électricité - Ecole d'agriculture Châteauneuf	230'000		230'000
313 Achat marchandises pour cuisine de l'internat de Châteauneuf	360'000		360'000
350 Contribution fondation Changins (Ecole spécialisée uniquement)	688'000		688'000
351 Contribution HES Zollikofen: 90'000 + Contribution technicum Lullier: 68'000	158'000		158'000
390 Centre agricole de Viège: Frais d'entretien des immeubles	505'000		505'000
432 Hébergement et pension internat de Châteauneuf		650'000	-650'000
451 Facturation aux autres cantons concernant les élèves hors canton accueillis à Châteauneuf		150'000	-150'000
490 Contrat de prestations entre l'EPSC et l'EA Châteauneuf concernant l'utilisation des bâtiments		260'000	-260'000
Autres dépenses / recettes	5'491'002	873'848	4'617'154
P1206 Domaines agricoles	7'968'264	5'819'527	2'148'737
311 Domaine des Barges : Achat de bétail d'engraissement + filière viande	150'000		150'000
312 Eau, énergie, électricité - Domaine des Barges	100'000		100'000
313 Essence, mat. d'exploitation (Pr. de traitement, engrais, plantons, nourrit. animaux) - Domaine des Barges	500'000		500'000
313 Diverses marchandises (semences, engrais, produits phytos, aliments, etc.) - Domaine de Viège	470'000		470'000
313 Cave Grand-Brûlé - Achat bouteilles, bouchons, étiquettes et autres fournitures	180'000		180'000
313 Secteur de production de l'office d'arboriculture et cultures maraîchères: achats des produits de traitement, semences, plants, engrais, etc.	150'000		150'000
313 Domaine du Grand-Brûlé: Achat de vendanges aux pépiniéristes et matériel pour exploitation (pr. de traitement, piquets, fils de fer, etc.)	120'000		120'000
313 Secteur de production de l'Office d'économie animale: achats des matières premières (aliments bétail, pr. de traitement, bactéries, etc.)	100'000		100'000
315 Entr. des véhicules et engins du domaine - Domaine des Barges	100'000		100'000
318 Téléphone, assurance grêle, redevances agricoles, travaux de tiers - Domaine des Barges	122'000		122'000
390 Livraison du raisin par le domaine à la cave du Grand-Brûlé	403'600		403'600
390 Livraison de marchandise des secteurs de production au magasin de vente directe + assurances	223'500		223'500
390 Livraison du raisin du domaine à la cave de Châteauneuf + assurances	193'100		193'100
390 Domaine de Viège: transferts internes de marchandises entre secteurs de production + frais entretien immeubles et assurances	139'400		139'400
390 Domaine des Barges: Frais d'entretien des bâtiments par SBMA + assurances	128'500		128'500
427 Domaine des Barges : Location des bâtiments du domaine (dénonciation d'une partie des contrats de location)		310'000	-310'000
434 Prise en pension de chevaux, location de machines à des tiers, trav. effectués pour des tiers		100'000	-100'000
435 Ventes du secteur de production de l'Office d'économie animale		100'000	-100'000
435 Ventes caves de Châteauneuf		350'000	-350'000

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
435 Ventes du Secteur de production arboriculture et cultures maraîchères (essent. magasin de vente directe)		450'000	-450'000
435 Ventes du domaine du Centre agricole de Viège		1'010'000	-1'010'000
435 Cave du Grand-Brûlé - Ventes de vin		1'100'000	-1'100'000
435 Domaine des Barges: Ventes		1'250'000	-1'250'000
490 Livraison de la vendange du domaine à la cave de Châteauneuf		150'000	-150'000
490 Transferts internes de marchandises provenant du secteur de production arboriculture et cultures maraîchères		220'000	-220'000
490 Livraison de raisin du domaine du Grand-Brûlé à la Cave du Grand-Brûlé		400'000	-400'000
500 Secteur de production de l'office d'arboriculture et cultures maraîchères: reconstitution arboricole 3.35 ha	100'000		100'000
506 Secteur de production de l'office d'arboriculture et cultures maraîchères: renouvellement parc machines et véhicules	100'000		100'000
Autres dépenses / recettes	4'688'164	379'527	4'308'637
Total	164'224'300	140'167'300	24'057'000

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

OP 1
Promouvoir un approvisionnement
et une utilisation de l'énergie
favorisant la sécurité économique
Fr. -59'566'800 net

GP 11
Production hydroélectrique
Fr. -65'286'890 net

GP 12
Approvisionnement et efficacité
énergétique
Fr. 5'720'090 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	52'645'985.32	57'265'000	60'648'900	3'383'900
30 Charges de personnel	2'313'665.30	2'644'300	2'955'800	311'500
31 Biens, services et marchandises	845'141.33	1'013'600	1'331'000	317'400
33 Amortissements	292.35	0	0	0
34 Parts et contributions sans affectation	371'624.00	372'000	372'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	1'788'372.90	1'776'000	2'197'000	421'000
36 Subventions accordées	4'639'361.40	4'986'000	5'859'000	873'000
38 Attributions aux financements spéciaux	19'810'271.93	22'640'900	23'307'900	667'000
39 Imputations internes	22'877'256.11	23'832'200	24'626'200	794'000
4 Revenus de fonctionnement	98'742'018.16	120'230'100	125'285'700	5'055'600
40 Impôts	61'746'411.95	82'244'700	84'244'000	1'999'300
41 Patentes et concessions	5'295'634.25	6'800'000	6'700'000	-100'000
42 Revenus des biens	4'292'631.63	4'423'200	4'653'200	230'000
43 Contributions	2'175'875.50	2'170'300	2'473'600	303'300
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'014'321.05	2'011'000	2'487'000	476'000
46 Subventions acquises	27'600.00	20'000	0	-20'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'730'587.75	0	1'500'000	1'500'000
49 Imputations internes	21'458'956.03	22'560'900	23'227'900	667'000
Revenus nets de fonctionnement	46'096'032.84	62'965'100	64'636'800	1'671'700
5 Dépenses d'investissement	5'763'665.00	5'565'000	6'190'000	625'000
52 Prêts et participations permanentes	0.00	0	1'500'000	1'500'000
56 Subventions accordées	5'763'665.00	5'565'000	4'690'000	-875'000
6 Recettes d'investissement	2'963'853.70	1'850'000	1'120'000	-730'000
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	45'000.00	300'000	0	-300'000
66 Subventions acquises	2'918'853.70	1'550'000	1'120'000	-430'000
Dépenses nettes d'investissement	2'799'811.30	3'715'000	5'070'000	1'355'000
Excédent de financement	43'296'221.54	59'250'100	59'566'800	316'700

Remarques

FORCES HYDRAULIQUES:

1) Rubrique 408 (impôt spécial sur les forces hydrauliques):

Suite à l'adoption de la loi du 20 mars 2009 sur la réforme des chemins de fer 2, entrée en vigueur avec effet au 1er janvier 2010, les Chemins de fer fédéraux ne peuvent se prévaloir d'aucune exonération du l'impôt spécial sur les forces hydrauliques prélevé par le canton. Ce remboursement implique une augmentation des recettes dans cette rubrique d'environ 3.5 mio de francs.

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	13.20	14.75	15.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Obtention d'un poste supplémentaire de collaborateur scientifique + Modification de taux

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant la sécurité et le développement économique.

Sous-objectifs politiques

- 1 Favoriser la sécurité d'approvisionnement en énergie à long terme en prenant en compte les intérêts économiques, sociaux et environnementaux, notamment les coûts énergétiques reportés sur le consommateur :
 - 1.1 par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables définies dans la loi sur l'énergie
 - 1.2 par l'encouragement d'une distribution d'énergie coordonnée.
 - 1.3 par la mise sur pied des conditions cadre favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, l'anticipation du financement des droits de retours de concessions hydrauliques.
- 2 Réduire la dépendance en matière d'énergie notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur.

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Suivi des réalisations des lignes THT en Valais et plus particulièrement participation à la gestion des projets découlant des conclusions du rapport d'experts	31.12.2012
2 Mise à jour de la statistique de la consommation finale d'énergie dans le canton	31.12.2012
3 Consultation relative à la stratégie de politique énergétique, préparation des premières modifications législatives	31.12.2012
4 Mise en oeuvre du plan cantonal d'assainissement des cours d'eau (LEaux) et suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eaux	31.12.2012
5 Soutien juridique et procédural aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense d'une pesée des intérêts conforme à la nouvelle politique énergétique fédérale	31.12.2015
6 Simplification de la procédure d'autorisation pour installations photovoltaïques	31.12.2012
<i>ad2</i> 7 Mise en oeuvre d'un programme de promotion de l'utilisation des rejets de chaleur	31.12.2012
8 Conduite de la mise en place des conditions cadre (information, formation, influence sur les normes de construction) pour que les standards MINERGIE et MINERGIE-P augmentent leurs parts de marché dans le domaine du bâtiment	31.12.2015
9 Suivi de la mise en application de la nouvelle ordonnance sur l'utilisation rationnelle de l'énergie (OURE) du 9 février 2011, en collaboration avec les communes	31.12.2013
10 Conduite et adaptation des programmes de promotion énergétiques en fonction de la politique fédérale et de l'évolution du marché	31.12.2015
11 Collaboration avec les autres services de l'Etat pour la définition et la mise en place d'une politique énergétique transversale dans le cadre de l'Agenda 21 et découlant de la stratégie de la politique énergétique du canton. [Agenda 21]	31.12.2014

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Etat d'avancement de la mise à jour de la statistique de la consommation finale d'énergie dans le canton			100%	
2 Production hydroélectrique moyenne (GWh par an)	9'500	10'000	10'000	0
3 Total de l'impôt spécial perçu par le canton (mios. Fr.)	61	81.5	83.5	2
4 Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (mios. Fr.)	5.2	6.8	6.7	-0.1
<i>ad2</i> 5 Nombre de chantiers contrôlés sous l'angle du respect de la loi sur l'énergie (en 2010: 37)		40	50	10
6 Part des chantiers contrôlés respectant la loi sur l'énergie		30%	40%	10%
7 Nombre de dossiers énergétiques préavisés (en 2010: 324)	37	250	200	-50
8 Nombre de labels MINERGIE octroyés (en 2010: 230)	230	150	200	50
9 Nombre de labels MINERGIE-P octroyés (en 2010: 19)	19	10	40	30
10 Nombre d'indicateurs énergétiques dans les mandats de prestations de l'administration cantonale (tunnels, hôpitaux, écoles) dans le cadre de l' [Agenda 21]	2	4	4	0
11 Sommes versés dans le cadre des programmes de promotion (en mio Fr.)	5.8	6.5	4.6	-1.9
12 Délai de mise en vigueur du programme de promotion "utilisation des rejets de chaleur"			31.03.12	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Production hydroélectrique	59'984'590	125'271'480	-65'286'890
P1101 Concession, autorisation, droit d'eau, promotion	3'029'248	6'307'257	-3'278'009
318 Etude pour les lignes à THT	250'000		250'000
318 Expertises diverses concernant le droit de retour et la politique énergétique	200'000		200'000
318 Divers mandats d'étude	170'000		170'000
426 Dividendes		2'100'000	-2'100'000
427 Location Rhône - Chippis		2'550'000	-2'550'000
431 Emoluments administratifs		151'000	-151'000
Autres dépenses / recettes	2'409'248	1'506'257	902'991
P1102 Registres, contrôles, impôt spécial, redevances	56'367'218	118'960'863	-62'593'645
300 Commission paritaire d'experts	5'000		5'000
318 Impôt communal sur les redevances du Rhône	216'000		216'000
340 Dédommagement par les CFF pour perte sur impôts, part communale	372'000		372'000
350 Franc du paysage, prélèvement par la Confédération	1'102'000		1'102'000
352 Franc du paysage, part communale	1'095'000		1'095'000
365 Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	5'455'000		5'455'000
380 Attribution au fonds de préfinancement FMV (15% de l'impôt spécial)	12'525'000		12'525'000
380 Attribution au fonds de rachat des aménagements hydroélectriques (10% de l'impôt spécial et des redevances)	8'998'400		8'998'400
380 Attribution au fonds de rachat d'aménagements hydroélectrique (intérêts de ce fonds)	1'604'600		1'604'600
380 Attribution au fonds de préfinancement (intérêts de ce fonds)	99'900		99'900
380 Attribution au fonds de préfinancement FMV (dividende des actions FMV propriété du fonds)	80'000		80'000
390 Imputation au fonds de préfinancement FMV (15% de l'impôt spécial)	12'525'000		12'525'000
390 Imputation au fonds de rachat des aménagements hydroélectriques (10% de l'impôt spécial et des redevances)	8'998'400		8'998'400
390 Imputation au fonds d'entretien et de correction des cours d'eau (10% des redevances sur les forces hydrauliques du Rhône et de la participation des communes)	2'946'600		2'946'600
401 Compensation pour perte d'impôt CFF		744'000	-744'000
408 Impôt spécial sur les forces hydrauliques		83'500'000	-83'500'000
410 Redevances des forces hydrauliques du Rhône		6'700'000	-6'700'000
439 Participation des communes au fonds d'entretien et de correction des cours d'eau		2'300'000	-2'300'000
450 Contribution de la Confédération au franc du paysage		2'100'000	-2'100'000
452 Contribution des communes au franc du paysage		387'000	-387'000
490 Attribution au fonds de préfinancement FMV (intérêts de ce fonds)		99'900	-99'900
490 Attribution au fonds de rachat des aménagements hydroélectriques (intérêts de ce fonds)		1'604'600	-1'604'600
490 Attribution au fonds de rachat des aménagements hydroélectriques (10% de l'impôt spécial et des redevances)		8'998'400	-8'998'400
490 Attribution au fonds de préfinancement FMV (15% de l'impôt spécial)		12'525'000	-12'525'000
Autres dépenses / recettes	344'318	1'963	342'355
P1103 Gestion des risques et assainissement	588'124	3'360	584'764
318 Etude pour application OEaux	100'000		100'000

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
Autres dépenses / recettes	488'124	3'360	484'764
GP12 Approvisionnement et efficacité énergétique	6'854'310	1'134'220	5'720'090
P1201 Domaine du bâtiment et programme de promotion	5'376'910	1'124'233	4'252'677
318 Gestion / information / publicité pour les programmes de promotion	30'000		30'000
562 Subventions accordées aux communes dans le cadre des programmes de promotion	750'000		750'000
565 Subventions accordées aux institutions privées dans le cadre des programmes de promotion	1'500'000		1'500'000
566 Subventions accordées aux personnes physiques dans le cadre des programmes de promotion	2'260'000		2'260'000
660 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion		1'120'000	-1'120'000
Autres dépenses / recettes	836'910	4'233	832'677
P1202 Approvisionnement en énergie	677'494	7'371	670'123
318 Mandats divers (solaire, géothermie, rejets chaleur, éolien, etc.)	40'000		40'000
Autres dépenses / recettes	637'494	7'371	630'123
P1203 Formation, information et études	579'953	1'308	578'645
318 Conseils, cours et information	200'000		200'000
318 Mandats résultant de la stratégie énergétique	60'000		60'000
362 Conseil en énergie / Information	80'000		80'000
362 Etudes / Concept énergétique	30'000		30'000
Autres dépenses / recettes	209'953	1'308	208'645
P1204 Collectivités publiques et secteur économique	219'953	1'308	218'645
318 Participation aux audits Energie dans la Cité	20'000		20'000
Autres dépenses / recettes	199'953	1'308	198'645
Total	66'838'900	126'405'700	-59'566'800
Remarques			
<p>ENERGIE: Les subventions d'investissement, dans le produit 1201, se montent à 4.610 millions de francs. Sur ce montant 1.390 million proviennent des réserves du fonds spécial de financement dans le cadre du programme de soutien à l'économie. En considérant la recette fédérale attendue de 1'120'000 francs, l'attribution nette 2012 se monte ainsi à 2.51 millions de francs.</p>			

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OP 1
Assurer une utilisation rationnelle
et mesurée du sol et coordonner
les activités territoriales
Fr. 3'288'800 net

GP 11
Assurer une utilisation rationnelle
du sol
Fr. 1'368'047 net

GP 12
Coordonner les activités
territoriales
Fr. 1'920'753 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	2'396'757.86	2'948'400	2'965'900	17'500
30 Charges de personnel	1'955'074.65	2'041'700	2'077'500	35'800
31 Biens, services et marchandises	260'855.20	575'200	565'700	-9'500
36 Subventions accordées	76'398.27	229'000	226'000	-3'000
39 Imputations internes	104'429.74	102'500	96'700	-5'800
4 Revenus de fonctionnement	175'672.60	212'100	17'100	-195'000
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	13'939.60	42'100	17'100	-25'000
49 Imputations internes	161'733.00	170'000	0	-170'000
Charges nettes de fonctionnement	2'221'085.26	2'736'300	2'948'800	212'500
5 Dépenses d'investissement	77'533.50	300'000	340'000	40'000
50 Investissements propres	0.00	0	40'000	40'000
56 Subventions accordées	77'533.50	300'000	300'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	77'533.50	300'000	340'000	40'000
Insuffisance de financement	2'298'618.76	3'036'300	3'288'800	252'500

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	13.40	13.70	13.70

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales		
Sous-objectifs politiques		
1	Assurer la qualité de vie de la population [Agenda 21]	
2	Favoriser le maintien de la population dans son lieu d'habitat	
3	Eviter le mitage du territoire et renforcer la densification [Agenda 21]	
4	Valoriser l'espace rural en sauvegardant les terres productives et les mayens et éviter l'abandon d'exploitations traditionnelles [Agenda 21]	
5	En collaboration avec les communes, promouvoir l'économie et le tourisme par des outils adéquats d'aménagement du territoire	
6	Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner à temps les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire en conformité avec les objectifs d'aménagement du territoire et du plan directeur cantonal	
7	Sensibiliser les acteurs économiques aux exigences de l'aménagement du territoire	
8	Promouvoir une politique d'hébergement durable et maîtriser le développement des résidences secondaires [Agenda 21]	
9	Accompagner les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones et les responsabiliser aux tâches qui leur incombent	
10	Encourager l'élaboration de plans d'aménagement régionaux. [Agenda 21]	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Réalisation du projet développement territorial 2020 [Agenda 21]	31.12.2015
	2 Projet partiel dt2020: Révision de la LcAT - élaboration de l'avant-projet	31.12.2012
	3 Projet partiel dt2020: Elaboration de l'avant-projet du concept cantonal de développement territorial	31.12.2012
	4 Coordination, mise en oeuvre et suivi des actions de l'Espace Mont Blanc en collaboration avec le SDE [Agenda 21]	31.12.2013
ad3	5 Soutien des communes dans l'identification et la mobilisation des réserves d'utilisation à l'intérieur du milieu urbanisé par le biais de la méthode Raum+	31.12.2012
ad5	6 Elaboration d'un master plan pour l'hébergement touristique en collaboration avec le SDE et adaptation du Plan Directeur (selon la révision de l'art. 8 LAT du 17 décembre 2010)	31.12.2012
ad6	7 Coordination du développement territorial dans la plaine avec les mesures de la 3ème correction du Rhône - adaptation du Plan Directeur (fiche de coordination f.901)	31.12.2012
	8 Projet partiel 2020: Révision du Plan Directeur Cantonal - Elaboration de l'avant-projet	31.12.2014
	9 Participation à une étude pour analyser les impacts spatiaux et de transport du tunnel de base du Lötschberg pour le Canton du Valais	31.12.2012
ad7	10 Analyse et adaptation des instruments de communication et participation à l'exposition "DARUM Raumplanung" en collaboration avec l'EPF Zürich et le SIA	31.12.2012
	11 Formation continue et information aux communes et aux autres acteurs	31.12.2012
ad8	12 Coaching des communes dans la mise en oeuvre des outils d'aménagement du territoire par rapport au résidences secondaires	31.12.2012
ad9	13 Conseiller, accompagner et informer les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones	31.12.2012
ad10	14 Accompagner les communes dans la mise en oeuvre des projets d'agglomérations (projet DEET) [Agenda 21]	31.12.2012

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad2</i> 1 Evolution démographique dans les régions de montagne (2008: + 1.4 %)		1.4%	1.4%	0%
<i>ad3</i> 2 Surface de zones à bâtir construite par habitant (2010 : 285m2) [Agenda 21]			→	
3 Reserves de zones à bâtir			→	
<i>ad4</i> 4 Surfaces d'assolement du Canton du Valais (bilan 2008: 7'343 ha) [Agenda 21]		7'343	7'343	0
<i>ad7</i> 5 Nombre de jours de cours effectués	6	3	3	0
<i>ad8</i> 6 Nombre de communes qui ont pris des mesures pour la maîtrise des résidences secondaires (2010: 13) [Agenda 21]		15	17	2
<i>ad9</i> 7 Degré de satisfaction des communes (première enquête en 2010 : 78%)		75%	80%	5%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol	1'375'939	7'892	1'368'047
P1101 Législation	69'736	511	69'225
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	1'306'203	7'381	1'298'822
GP12 Coordonner les activités territoriales	1'929'961	9'208	1'920'753
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	846'348	3'580	842'768
P1202 Plan directeur cantonal et controlling	631'706	3'508	628'198
P1203 Projets d'agglomération et coopération	451'907	2'120	449'787
Total	3'305'900	17'100	3'288'800

SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

OP 1
Assurer l'état des droits sur les
immeubles et réaliser la
mensuration officielle
Fr. -65'296'400 net

GP 11 RF 2020 Fr. 4'691'721 net	GP 12 Support des RF, ventes aux étrangers Fr. -7'241 net	GP 13 Mensuration officielle Fr. 3'031'402 net	GP 14 Etat des droits sur les immeubles Fr. -74'240'750 net
GP 15 Organisation et promotion du SIT-VS Fr. 1'228'468 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	13'907'565.11	14'752'500	15'767'000	1'014'500
30 Charges de personnel	11'321'586.20	12'080'800	12'755'200	674'400
31 Biens, services et marchandises	974'961.55	1'601'400	1'585'400	-16'000
33 Amortissements	-54'053.25	0	0	0
36 Subventions accordées	38'187.65	35'000	35'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	200'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'426'882.96	1'035'300	1'391'400	356'100
4 Revenus de fonctionnement	98'252'053.70	81'220'300	84'475'400	3'255'100
40 Impôts	76'921'978.10	62'700'000	65'000'000	2'300'000
42 Revenus des biens	355.05	0	0	0
43 Contributions	20'861'948.25	18'317'500	19'247'900	930'400
46 Subventions acquises	227'476.10	202'800	227'500	24'700
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	175'388.00	0	0	0
49 Imputations internes	64'908.20	0	0	0
Revenus nets de fonctionnement	84'344'488.59	66'467'800	68'708'400	2'240'600
5 Dépenses d'investissement	5'386'865.80	9'274'000	13'412'000	4'138'000
50 Investissements propres	220'902.80	2'340'000	2'340'000	0
56 Subventions accordées	1'206'262.60	1'072'000	1'072'000	0
57 Subventions redistribuées	3'959'700.40	5'862'000	10'000'000	4'138'000
6 Recettes d'investissement	3'959'700.40	5'862'000	10'000'000	4'138'000
67 Subventions à redistribuer	3'959'700.40	5'862'000	10'000'000	4'138'000
Dépenses nettes d'investissement	1'427'165.40	3'412'000	3'412'000	0
Excédent de financement	82'917'323.19	63'055'800	65'296'400	2'240'600

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	83.60	92.90	95.60

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Nouveaux collaborateurs + 2 nouveaux postes acquis au budget 2012

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer l'état des droits sur les immeubles et réaliser la mensuration officielle		
Sous-objectifs politiques		
1	Réaliser le projet RF 2020	
2	Soutenir juridiquement les registres fonciers (RF)	
3	Réaliser la mensuration officielle sur tout le canton et garantir des données informatisées, fiables et harmonisées.	
4	Promouvoir et administrer un système d'information du territoire (SIT-VS) afin d'obtenir une gestion informatisée des données touchant l'ensemble du canton (infrastructures, dangers naturels, plans de zones, etc)	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i>	1 Mise à disposition des données du Registre foncier fédéral aux clients autorisés via Intercapi par Internet (PI18)	31.12.2012
	2 Installation et mise en production de la nouvelle version du logiciel métier Capitastra 6 (PI 17)	31.12.2012
	3 Présentation du projet de loi cantonale sur la géoinformation (LGeo) en première lecture au Grand-Conseil (PL 4)	31.12.2012
	4 Poursuite de la réalisation du projet de scannérisation des données dans un registre foncier et déploiement de ce projet dans un deuxième registre foncier (PI 23)	31.12.2012
<i>ad2</i>	5 Révision de l'ordonnance concernant la tenue du registre foncier cantonal (211.611) (PL 8)	01.06.2012
<i>ad3</i>	6 Réalisation de la mise à jour du plan d'ensemble (PI 13)	31.12.2013
	7 Mise en place de la structure d'organisation sur la base de la loi sur la mensuration officielle révisée	31.12.2012
<i>ad4</i>	8 Migration du SIT-Valais vers la nouvelle architecture technique	31.12.2012

SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Degré de réalisation du projet de mise à disposition des données RFF accessibles aux clients autorisés via Intercapi par Internet			100%	
2 Degré de réalisation de la mise en production de la nouvelle version du logiciel métier Capitastra 6			100%	
3 Délai pour la première lecture du projet de loi cantonale sur la géoinformation (LGeo)			31.12.12	
4 Pourcentage de documents existants scannés dans le RF pilote			100%	
5 Degré de préparation du projet de reprise des données MO des communes non introduites au RFF			60%	
6 Nombre de nouvelles communes introduites au registre foncier fédéral par année		6	6	0
7 Nombre de nouvelles communes introduites et informatisées en production dans Capitastra par année (situation au 01.10.2011 : 57 sur 143)		10	10	0
<i>ad2</i> 8 Traitement des réquisitions dans un délai en jours (réalisé 2010 : 20, planifié 2011 : 20)			20	
9 Délai pour la révision de l'ordonnance concernant la tenue du registre foncier cantonal		06.12.11	01.06.12	
<i>ad3</i> 10 Degré de réalisation du projet de mise à jour du plan d'ensemble			60%	
11 Délai pour la mise en place de la structure d'organisation sur la base de la loi sur la mensuration officielle révisée			31.12.12	
12 Pourcentage de la surface du canton en cours de mensuration selon les ordonnances fédérales et cantonales		5%	2%	-3%
13 Pourcentage de la surface du canton dont la mensuration est réalisée selon les ordonnances fédérales et cantonales		50%	53%	3%
<i>ad4</i> 14 Pourcentage d'applications migrées vers la nouvelle architecture technique			100%	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 RF 2020	5'764'400	1'072'679	4'691'721
P1101 Projets informatiques (PI)	1'300'000	252	1'299'748
509 RF 2020	1'300'000		1'300'000
Autres dépenses / recettes		252	-252
P1102 Projets organisationnels (PO)		1	-1
P1103 Projets législatifs (PL)		101	-101
P1104 Introduction du registre foncier fédéral (PI 14)	3'078'141	1'059'162	2'018'979
509 RF 2020 - Charges de personnel	1'040'000		1'040'000
Autres dépenses / recettes	2'038'141	1'059'162	978'979
P1105 Informatisation du registre foncier (PI 14)	1'386'259	13'163	1'373'096
GP12 Support des RF, ventes aux étrangers	704'482	711'723	-7'241
P1201 Support des RF	143'548	324	143'224
P1202 Autorisations de vente aux étrangers (LFAIE)	560'934	680'531	-119'597
431 Emoluments décisions vente aux étrangers		619'200	-619'200
Autres dépenses / recettes	560'934	61'331	499'603
P1203 Centrale des testaments		30'868	-30'868
431 Emoluments centrale testament		30'800	-30'800
Autres dépenses / recettes		68	-68
GP13 Mensuration officielle	13'073'146	10'041'744	3'031'402
P1301 Vérification des mensurations	12'240'812	10'031'464	2'209'348
562 Subventions accordées à des communes	1'072'000		1'072'000
572 Subventions redistribuées à des communes	10'000'000		10'000'000
670 Subventions de la Confédération à redistribuer		10'000'000	-10'000'000
Autres dépenses / recettes	1'168'812	31'464	1'137'348
P1302 Points fixes (PFP2, PFA2)	15'804	196	15'608
P1303 Territoires en mouvement permanent	22'829	282	22'547
P1304 Mise à jour de la MO	772'630	9'542	763'088
P1305 Etablissement et mise à jour du plan d'ensemble	21'071	260	20'811
GP14 Etat des droits sur les immeubles	8'358'084	82'598'834	-74'240'750
P1401 Gestion des registres fonciers	8'358'084	82'598'707	-74'240'623
315 Maintenance Capitastra	153'200		153'200
318 Frais de port (courrier)	131'700		131'700
404 Droits d'enregistrements RF		65'000'000	-65'000'000
431 Emoluments RF		17'272'700	-17'272'700
Autres dépenses / recettes	8'073'184	326'007	7'747'177
P1402 Inspection des notaires et tenue des archives		127	-127

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP15 Organisation et promotion du SIT-VS	1'278'888	50'420	1'228'468
P1501 Infrastructure SIT-VS	578'249	2'234	576'015
P1502 Projets géomatiques et coordination	567'079	765	566'314
P1503 Diffusion des données	84'800	46'902	37'898
431 Emoluments administratifs		6'000	-6'000
434 Autres redevances		40'000	-40'000
Autres dépenses / recettes	84'800	902	83'898
P1504 Support aux utilisateurs (SIT-VS)	48'760	519	48'241
Total	29'179'000	94'475'400	-65'296'400

**Département des transports, de
l'équipement et de l'environnement**

Compte 2010 Fr.	Budget 2011 Fr.	Budget 2012 Fr.	Ecart 11/12 Fr.
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL GENERAL

Dépenses	659'329'860.14	648'926'000	668'075'900	19'149'900
Recettes	404'616'487.41	399'522'000	443'332'300	43'810'300
Excédent de dépenses	254'713'372.73	249'404'000	224'743'600	-24'660'400

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et juridique	1'235'886.37	2'125'200	2'122'900	-2'300
Office de construction des routes nationales	3'409'331.63	6'909'300	7'100'000	190'700
Service des transports	52'624'415.72	56'652'100	57'404'000	751'900
Service des routes et des cours d'eau	109'283'996.25	94'816'200	81'214'100	-13'602'100
Service des bâtiments, monuments et archéologie	46'122'527.54	43'434'200	33'438'100	-9'996'100
Service des forêts et du paysage	31'695'931.64	33'556'900	31'645'400	-1'911'500
Service de la protection de l'environnement	9'974'498.97	11'502'200	11'213'400	-288'800
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	366'784.61	407'900	605'700	197'800
Excédent de dépenses	254'713'372.73	249'404'000	224'743'600	-24'660'400

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	79'232'064.34	82'628'900	85'199'400	2'570'500
31	Biens, services et marchandises	94'366'493.73	86'867'900	88'249'000	1'381'100
32	Intérêts passifs	89'763.85	30'000	30'000	0
33	Amortissements	-137'670.92	2'200	2'200	0
35	Dédommagements à des collectivités publiques	420'340.38	497'000	468'000	-29'000
36	Subventions accordées	60'827'840.71	64'416'600	67'453'100	3'036'500
37	Subventions redistribuées	97'402.25			
38	Attributions aux financements spéciaux	20'394'532.27	5'802'600	5'721'400	-81'200
39	Imputations internes	10'184'041.43	9'592'100	11'022'500	1'430'400
40	Impôts	70'858.50	46'300	49'700	3'400
41	Patentes et concessions	4'641'464.93	4'750'000	5'190'000	440'000
42	Revenus des biens	3'568'065.81	3'241'700	2'711'000	-530'700
43	Contributions	36'300'727.71	29'925'900	32'847'900	2'922'000
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	30'591'542.40	25'850'400	32'245'600	6'395'200
45	Dédommagements de collectivités publiques	304'996.20	259'500	269'500	10'000
46	Subventions acquises	45'077'938.88	45'935'200	53'004'800	7'069'600
47	Subventions à redistribuer	97'402.25			
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	9'233'549.86	1'144'800	4'427'800	3'283'000
49	Imputations internes	22'708'261.58	22'866'600	22'903'200	36'600
	Total charges	265'474'808.04	249'837'300	258'145'600	8'308'300
	Total revenus	152'594'808.12	134'020'400	153'649'500	19'629'100
	Excédent de charges	112'879'999.92	115'816'900	104'496'100	-11'320'800

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	308'551'554.78	313'906'200	336'817'000	22'910'800
52	Prêts et participations permanentes	11'889'664.00	15'493'000	11'732'000	-3'761'000
56	Subventions accordées	71'242'091.32	67'289'500	59'381'300	-7'908'200
57	Subventions redistribuées	2'171'742.00	2'400'000	2'000'000	-400'000
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	2'027'669.00	2'029'400	2'029'400	0
63	Facturation à des tiers	2'037.50			
66	Subventions acquises	247'820'230.79	261'072'200	285'653'400	24'581'200
67	Subventions à redistribuer	2'171'742.00	2'400'000	2'000'000	-400'000
	Total dépenses	393'855'052.10	399'088'700	409'930'300	10'841'600
	Total recettes	252'021'679.29	265'501'600	289'682'800	24'181'200
	Excédent de dépenses	141'833'372.81	133'587'100	120'247'500	-13'339'600

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer et coordonner les
activités du département
Fr. 2'859'216 net

OP 2
Appuyer les autorités
compétentes en matière de droit
public des constructions
Fr. -736'316 net

GP 11
Gestion/coordination des activités
administratives
Fr. 1'070'418 net

GP 12
Appui juridique au département et
à ses services
Fr. 1'788'798 net

GP 21
Appui aux autorités communales
Fr. -1'443'088 net

GP 22
Appui à l'autorité cantonale (CCC)
Fr. 706'772 net

Total service

Fr. 2'122'900 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	4'830'718.47	5'232'600	5'514'200	281'600
30 Charges de personnel	4'323'164.20	4'595'500	4'574'700	-20'800
31 Biens, services et marchandises	158'831.75	326'900	606'600	279'700
33 Amortissements	13'597.20	0	0	0
36 Subventions accordées	24'349.95	28'000	28'000	0
39 Imputations internes	310'775.37	282'200	304'900	22'700
4 Revenus de fonctionnement	3'594'832.10	3'107'400	3'391'300	283'900
40 Impôts	9'612.00	6'600	10'000	3'400
42 Revenus des biens	18'500.00	0	0	0
43 Contributions	3'409'240.10	2'860'800	3'171'300	310'500
49 Imputations internes	157'480.00	240'000	210'000	-30'000
Charges nettes de fonctionnement	1'235'886.37	2'125'200	2'122'900	-2'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
50 Investissements propres	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'235'886.37	2'125'200	2'122'900	-2'300

Remarques

L'augmentation de la rubrique 31 est due à l'élaboration et la diffusion d'actions de communication en faveur du département ainsi qu'à l'attribution de mandats dans le cadre des dossiers départementaux stratégiques .

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	29.50	30.80	30.80

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Effectif EPT inchangé par rapport au budget 2011

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OBJECTIF POLITIQUE 1				
Assurer et coordonner les activités du département				
Sous-objectifs politiques				
1	Garantir les tâches de secrétariat général du département soit :			
1.1	la coordination et la gestion administratives des activités départementales et interdépartementales, ainsi que la représentation du département dans les tâches interdépartementales			
1.2	la gestion des activités et des tâches ne relevant pas spécifiquement d'un service du DTEE			
1.3	la planification et la gestion des activités départementales en lien avec le Grand Conseil, ses commissions et le service parlementaire			
1.4	assurer la gestion financière et le controlling départementaux			
1.5	garantir la traduction de documents			
1.6	la communication et l'information départementales			
2	Assurer l'appui juridique au profit du département, de ses services et office soit notamment :			
2.1	la gestion des dossiers juridiques (instruction, préparation de décisions, détermination sur recours, traitement d'oppositions, etc.)			
2.2	le conseil juridique en faveur des communes dans les domaines relevant des services spécialisés			
2.3	l'élaboration de la législation			
3	Garantir l'appui et le suivi administratifs de l'Office des Constructions des Routes Nationales			
Mesures prioritaires				Décal
ad1	1 Encouragement à la diminution de l'utilisation du papier au sein du Département			31.12.2012
	2 Coordination des mesures en vue de la réalisation des objectifs et priorités du département			31.12.2013
ad2	3 Elaboration de la législation en matière de protection des eaux en collaboration avec le service spécialisé			31.12.2012
	4 Appui aux services du département, spécialement dans les domaines R3 (3ème correction du Rhône), A9 (routes nationales) et dangers naturels			31.12.2014
	5 Révision de la loi et de l'ordonnance sur les constructions			31.12.2012
ad3	6 Consolidation des structures et processus organisationnels administratifs et financiers			31.12.2012
Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
ad1			20%	
			5	
ad2	100%	100%	100%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2					
Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions					
Sous-objectifs politiques					
1	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale)				
2	Assurer le secrétariat de la Commission cantonales des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit :				
2.1	la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles				
2.2	l'élaboration des décisions prises et leurs notifications				
2.3	les tâches de police des constructions				
3	Assurer l'appui juridique aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions				
4	Adapter les structures et l'organisation de la CCC et du Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions (SeCC) afin d'optimiser la gestion des dossiers				
5	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)				
Mesures prioritaires				Délai	
ad2	1 Sensibilisation des administrations communales en vue de la constitution complète des dossiers de constructions			31.12.2013	
ad4	2 Analyse et adaptation permanentes des structures et des processus selon les besoins avérés des partenaires			31.12.2012	
	3 Généralisation des informations transmises par Internet (mise à disposition de documents, informations, etc. e-Government)			31.12.2012	
Indicateurs					
		Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
ad1	1	80%	90%	90%	0%
	Pourcentage des résultats des prises de position des organes cantonaux consultés notifiés dans le délai légal (30 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC				
	2		70	70	0
	Nombre minimal de communes à contacter (dossiers de compétence communale)				
ad2	3	83. %	80%	85%	5%
	Pourcentage de décisions notifiées dans le délai légal (60 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC				
	4	98%	100%	100%	0%
	Pourcentage des décisions notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC				
	5		70	70	0
	Nombre minimal de communes à contacter (dossiers de compétence cantonale)				
	6			31.12.12	
	Etablissement et communication des check-lists par type de projet de constructions				
ad4	7			31.12.12	
	Implémentation des outils informatiques permettant la gestion des dossiers selon le principe e-Government				

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
OP1 Assurer et coordonner les activités du département	3'037'080	177'864	2'859'216
GP11 Gestion/coordination des activités administratives	1'115'625	45'207	1'070'418
P1101 Coordination départementale et interdépartementale	630'030	24'792	605'238
P1102 Gestion, préparation et suivi des dossiers	251'470	10'572	240'898
P1103 Gestion administrative et traduction	234'125	9'843	224'282
GP12 Appui juridique au département et à ses services	1'921'455	132'657	1'788'798
P1201 Gestion des dossiers juridiques	1'758'072	125'729	1'632'343
P1202 Planification et élaboration de la législation	163'383	6'928	156'455
OP2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions	2'477'120	3'213'436	-736'316
GP21 Appui aux autorités communales	894'100	2'337'188	-1'443'088
P2101 Coordination des prises de position des organes	739'316	2'330'626	-1'591'310
431 Emoluments		2'300'000	-2'300'000
Autres dépenses / recettes	739'316	30'626	708'690
P2102 Appui juridique dans la gestion des dossiers	154'784	6'562	148'222
GP22 Appui à l'autorité cantonale (CCC)	1'583'020	876'248	706'772
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	680'464	330'698	349'766
431 Emoluments		300'000	-300'000
Autres dépenses / recettes	680'464	30'698	649'766
P2202 Gestion juridique des dossiers de construction	176'086	6'562	169'524
P2203 Police des constructions	726'470	538'988	187'482
437 Amendes		180'000	-180'000
Autres dépenses / recettes	726'470	358'988	367'482
Total	5'514'200	3'391'300	2'122'900

Remarques

Les indicateurs 1, 3 et 4 de l'OP2 traitent des délais de traitement fixés dans l'Ordonnance sur les constructions du 2 octobre 1996.

Dans le cadre du processus de réorganisation de la Commission Cantonale des Constructions (CCC) et du Secrétariat Cantonal des Constructions (SeCC), diverses améliorations (organisation, structure, gestion, délai et processus de traitement des dossiers) ont été réalisées avec succès. A la suite de ces réalisations et sur la base des propositions de modifications de la loi et de l'ordonnance sur les constructions formulées par le groupe de travail constitué par le Conseil d'Etat, ce dernier a autorisé une consultation restreinte auprès de la Fédération des Communes Valaisannes ainsi que des départements de l'administration cantonale. Durant l'année 2012, il s'agit de mettre en place le processus organisationnel permettant de concrétiser, sur le plan législatif, les propositions formulées.

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

OP 1
Construire la route nationale A9,
achever le réseau des routes
nationales
Fr. 7'100'000 net

GP 11
Constr. A9 Sierre Est à Viège Est
Fr. 7'100'000 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	8'246'350.56	9'630'100	9'622'200	-7'900
30 Charges de personnel	6'842'503.20	8'098'300	8'081'300	-17'000
31 Biens, services et marchandises	465'852.41	551'500	609'200	57'700
33 Amortissements	92.91	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	52'737.48	110'000	70'000	-40'000
39 Imputations internes	885'164.56	870'300	861'700	-8'600
4 Revenus de fonctionnement	11'233'129.49	10'720'800	10'795'700	74'900
42 Revenus des biens	818'186.15	120'000	110'000	-10'000
43 Contributions	60'666.53	60'800	85'700	24'900
46 Subventions acquises	8'302'775.16	10'300'000	10'400'000	100'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'900'000.00	0	0	0
49 Imputations internes	151'501.65	240'000	200'000	-40'000
Revenus nets de fonctionnement	2'986'778.93	1'090'700	1'173'500	82'800
5 Dépenses d'investissement	169'257'371.24	190'515'000	217'725'000	27'210'000
50 Investissements propres	169'257'371.24	190'515'000	217'725'000	27'210'000
6 Recettes d'investissement	162'861'260.68	182'515'000	209'451'500	26'936'500
66 Subventions acquises	162'861'260.68	182'515'000	209'451'500	26'936'500
Dépenses nettes d'investissement	6'396'110.56	8'000'000	8'273'500	273'500
Insuffisance de financement	3'409'331.63	6'909'300	7'100'000	190'700

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	50.30	57.70	57.70

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais

Sous-objectifs politiques

- 1 Construire l'autoroute A9 entre Sierre-Est et Viège-Est au taux de subventionnement fédéral de 96%, dans le respect des objectifs du développement durable, dans le respect des devis estimatifs, pour une mise en service complète fin 2019
- 2 Construire les quatre tronçons de l'autoroute A9 entre Sierre-Est, Leuk, Gampel et Viège Est en étapes, dans le respect de la planification financière à long terme de la Confédération pour l'achèvement du réseau des routes nationales

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

Mesures prioritaires		Décal
<i>ad1</i>	1 Mise en service complète de la A9 Sierre-Est à Viège-Est pour fin 2019	31.12.2019
	2 Poursuite des études et travaux nécessaires pour la mise en service échelonnée selon tronçons et programme de réalisation de l'A9	31.12.2019
	3 Mise en service du tronçon Sierre - Loèche	31.12.2019
	4 Mise en service du tronçon Loèche - Gampel	31.12.2017
	5 Mise en service du tronçon Gampel - Viège Ouest	31.12.2017
	6 Mise en service du tronçon Viège Ouest - Viège Est (Contournement de Viège)	31.12.2019
	7 Approbation par l'OFROU du devis estimatif du projet modifié de Visp West (P1104 Viège Ouest à Viège Est)	31.03.2012
	8 Début des travaux d'excavation du tunnel de Viège (P1104 Viège Ouest à Viège Est)	31.03.2012
	9 Fin des travaux d'excavation du tunnel d'Eyholz (P1104 Viège Ouest à Viège Est)	31.03.2012
	10 Début des travaux de remblayages de préchargement (P1103 Gampel à Viège Ouest)	31.03.2012
	11 Mise à l'enquête publique des modifications de projet des zones portails de la tranchée couverte de Rarogne (P1103 Gampel à Viège Ouest)	31.03.2012
	12 Adjudication travaux de renforcement portail Ouest tunnel de Riedberg (P1102 Loèche à Gampel)	31.03.2012
	13 Approbation par l'OFROU du nouveau projet de détails du tunnel de Riedberg (P1102 Loèche à Gampel)	31.03.2012
	14 Procédure projet partiel tranchées couvertes Ermitage et Gorwetsch (P1101 Sierre Est à Loèche)	30.06.2012
	15 Mise au point du projet partiel du tunnel de la Souste (P1101 Sierre Est à Loèche)	30.06.2012

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i>				
1 Ecart en mois entre la date de mise en service de l'A9 complète par rapport à la planification au 31.12.2019		0	0	0
2 Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète		37%	41.0%	4%
3 Ecart en mois entre la date de mise en service du tronçon Sierre - Loèche par rapport à la planification au 31.12.2019		0	0	0
4 Etat d'avancement du tronçon Sierre - Loèche		31%	33%	2%
5 Ecart en mois entre la date de mise en service du tronçon Loèche - Gampel par rapport à la planification au 31.12.2017		0	0	0
6 Etat d'avancement du tronçon Loèche - Gampel (2010: 46%)		53%	57.0%	4%
7 Ecart en mois entre la date de mise en service du tronçon Gampel - Viège Ouest par rapport à la planification au 31.12.2017		0	0	0
8 Etat d'avancement du tronçon Gampel - Viège Ouest (2010: 8%)		16%	20%	4%
9 Ecart en mois entre la date de mise en service Viège Ouest - Viège Est par rapport à la planification au 31.12.2019		0	0	0
10 Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège		38%	43%	5%
<i>ad2</i>				
11 Ecart budgétaires annuels entre la planification financière de la Confédération et la planification intégrée pluriannuelle du Canton du Valais		0%	0%	0%
12 Taux d'utilisation du budget annuel		100%	100%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est	227'347'200	220'247'200	7'100'000
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	17'019'792	16'710'021	309'771
318 Honoraires et prestations de service	19'534		19'534
501 Ouvrages de génie civil	15'240'800		15'240'800
660 Subventions acquises de la Confédération		14'661'600	-14'661'600
Autres dépenses / recettes	1'759'458	2'048'421	-288'963
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	63'626'862	61'623'883	2'002'979
318 Honoraires et prestations de service	43'136		43'136
501 Ouvrages de génie civil	60'963'000		60'963'000
660 Subventions acquises de la Confédération		58'646'500	-58'646'500
Autres dépenses / recettes	2'620'726	2'977'383	-356'657
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	23'060'271	22'368'830	691'441
318 Honoraires et prestations de service	17'620		17'620
501 Ouvrages de génie civil	21'772'500		21'772'500
660 Subventions acquises de la Confédération		20'945'100	-20'945'100
Autres dépenses / recettes	1'270'151	1'423'730	-153'579
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	123'640'275	119'544'466	4'095'809
318 Honoraires et prestations de service	84'910		84'910
501 Ouvrages de génie civil	119'748'700		119'748'700
660 Subventions acquises de la Confédération		115'198'300	-115'198'300
Autres dépenses / recettes	3'806'665	4'346'166	-539'501
Total	227'347'200	220'247'200	7'100'000

Remarques

Indicateur 1(Ecart en mois entre la date de mise en service de l'A9 complète par rapport à la planification):
Au moment du budget 2010, comme l'objectif était de terminer les travaux fin 2018/2019, l'écart prévisible se montait à 9 mois. La valeur de l'indicateur 2011 a été adaptée en raison de la révision de la date de fin des travaux par l'OFROU (fin 2019).

Indicateurs 2, 4, 6, 8 et 10 :

La valeur des indicateurs indiquant l'état d'avancement en % des tronçons correspond à la proportion entre les dépenses cumulées prévues pour la fin d'une année et les dépenses totales finales prévisibles.

Indicateurs 3,5,7 et 9:

Ecart en mois de entre la date de mise en service probable par rapport à la planification

Indicateur 12 (Taux d'utilisation du budget annuel) :

La valeur 2011 ressortant de la planification OFROU effectuée en 2010 pour l'achèvement réseau se monte à 220 mio

SERVICE DES TRANSPORTS

OP 1
Coordination, planification et
financement TP
Fr. 56'511'943 net

OP 2
Transports à câble et
téléphériques gérés
Fr. 892'057 net

GP 11
Infrastructure des transports
publics
Fr. 10'423'879 net

GP 12
Exploitation du réseau des
transports publics
Fr. 46'088'064 net

GP 21
Transports à câble, obstacles
aériens
Fr. 213'804 net

GP 22
Téléphériques gérés
Fr. 678'253 net

Total service**Fr. 57'404'000 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	57'078'847.82	57'180'300	61'455'400	4'275'100
30 Charges de personnel	4'447'986.40	4'486'200	4'810'900	324'700
31 Biens, services et marchandises	1'134'687.92	1'338'100	1'823'000	484'900
32 Intérêts passifs	13'453.65	0	0	0
33 Amortissements	1'222.22	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	196'709.00	230'000	240'000	10'000
36 Subventions accordées	48'457'523.15	50'935'800	54'381'200	3'445'400
38 Attributions aux financements spéciaux	2'418'913.14	28'800	63'000	34'200
39 Imputations internes	408'352.34	161'400	137'300	-24'100
4 Revenus de fonctionnement	17'422'510.95	16'472'800	17'996'100	1'523'300
40 Impôts	535.00	200	200	0
42 Revenus des biens	96'972.21	103'700	105'000	1'300
43 Contributions	1'596'978.01	1'762'600	1'642'900	-119'700
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'823'942.80	3'231'300	4'030'700	799'400
45 Dédommagements de collectivités publiques	67'098.75	59'500	64'500	5'000
46 Subventions acquises	10'551'134.12	11'023'000	11'981'000	958'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'059'727.56	292'500	171'800	-120'700
49 Imputations internes	226'122.50	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	39'656'336.87	40'707'500	43'459'300	2'751'800
5 Dépenses d'investissement	13'757'568.85	16'734'000	14'734'100	-1'999'900
50 Investissements propres	1'807'221.75	1'497'000	1'515'000	18'000
52 Prêts et participations permanentes	10'195'664.00	13'821'000	10'060'000	-3'761'000
56 Subventions accordées	1'754'683.10	1'416'000	3'159'100	1'743'100
6 Recettes d'investissement	789'490.00	789'400	789'400	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	789'490.00	789'400	789'400	0
66 Subventions acquises	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	12'968'078.85	15'944'600	13'944'700	-1'999'900
Insuffisance de financement	52'624'415.72	56'652'100	57'404'000	751'900

SERVICE DES TRANSPORTS

Remarques
<p>Position 36 "Subventions accordées" / 46 Subventions acquises : Il s'agit des indemnités versées par l'Etat du Valais aux entreprises de transport concessionnaires (ETC) pour le trafic régional voyageurs. Le succès grandissant des transports publics appelle à des prestations supplémentaires (amélioration desserte en fin de journée). Les ETC ont procédé à des investissements, notamment pour le renouvellement du matériel roulant et pour la mise en conformité des infrastructures. L'amortissement de ces nouveaux investissements a un impact direct et proportionnel sur l'indemnité perçue par les ETC. Les dépenses sont partiellement compensées par des recettes enregistrées sous position 46.</p> <p>Position 44 "Contributions sans affectation" = Recettes RPLP en augmentation, utilisées en majeure partie à l'aide à l'investissement des infrastructures des ETC (Pos. 56 "Subventions accordées").</p> <p>Position 50 "Investissements propres" : Diminution des investissements sur les téléphériques gérés.</p> <p>Position 52 "Prêts et participations permanentes" : Une aide financière est accordée conjointement par la Confédération et par l'Etat ETC ferroviaires valaisannes (MGB, TPC, TMR) pour leurs besoins d'investissements. La forte croissance du trafic voyageur, ainsi que les attentes de la clientèle au point de vue confort et qualité des prestations (p.ex.: adaptations pour un accès correspondant aux exigences fédérales pour les personnes à mobilité réduite), nécessitent le renouvellement et une extension du parc du matériel roulant. Les infrastructures quant à elles doivent être adaptées aux nouvelles compositions (trains plus longs) et répondre à des normes sécuritaires de plus en plus exigeantes.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	37.55	39.00	40.00

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Le service a sollicité la création d'un nouveau poste pour faire face aux nouvelles tâches qui lui sont dévolues.

OBJECTIF POLITIQUE 1	
Garantir une offre de prestations en matière de transports publics qui soit suffisante en regard de l'économie et de la politique sociale. Promouvoir le transfert du trafic individuel et des marchandises vers les entreprises de transport public.	
Sous-objectifs politiques	
1	Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises, en matière de transports en Valais et pour y accéder.
1.1	Soutenir la réalisation et le renouvellement des infrastructures de transport. [Agenda 21]
1.2	Octroyer des prêts et aides pour le financement des infrastructures de transport. [Agenda 21]
2	Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics.
2.1	Optimiser les horaires en fonction des besoins et selon les moyens financiers fédéraux, cantonaux, communaux et de tiers.
2.2	Définir, en collaboration avec les autorités fédérales et les partenaires locaux, l'offre annuelle de transport et en passer commande aux entreprises pour ce qui est du trafic régional.
2.3	Octroyer les indemnités annuelles aux entreprises de transport régionales, selon l'offre commandée.
2.4	Conduire au plan cantonal les procédures d'octroi et de renouvellement des concessions et des autorisations de transport.
2.5	Conduire et coordonner au niveau cantonal les études et démarches prospectives visant à développer l'offre de transport nécessaire au canton du Valais.
2.6	Coopérer activement avec la Confédération, les cantons et régions voisines pour l'amélioration des offres de transport, notamment des voies d'accès et de transit touchant le Valais.
2.7	Soutenir, coordonner et faciliter au niveau cantonal l'élaboration d'actions pour favoriser l'accès aux transports publics et la promotion de ceux-ci.

SERVICE DES TRANSPORTS

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Soutien à l'exploitation de la transversale ferroviaire de base du Lötschberg-Simplon et poursuite de la planification de sa réalisation complète à double voie avec raccordement ouest et chargement des véhicules accompagnés (réalisation conformément au projet ZEB rail 2000 2e étape et Rail 2030)	31.12.2012
	2 Soutien de l'adaptation et à la mise en place de mesures sécuritaires pour l'infrastructure ferroviaire. Adaptations aux nouvelles normes favorisant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, mesures anti-bruit le long des voies de chemin de fer	31.12.2012
	3 Mise en conformité des deux passages à niveau restant jugés dangereux sur la voie normale.	31.12.2012
	4 Rénovation de la ligne CFF Lausanne-Brig (- Iselle) conformément aux dispositions de la LDIF (les études anticipées seront initiées dès 2012, les premiers travaux sont à démarrer en 2013-14 pour une mise en service souhaitée des infrastructures adaptées dès 2017-18).	31.12.2018
ad2	5 Coordination des moyens de transport dans chaque région, dans le respect des principes du développement durable. Mise en place de structures de coordination de transport compatibles avec le développement des différents projets d'agglomération dans notre canton	31.12.2013
	6 Desserte en transports publics de l'ensemble du territoire, avec une amélioration qualitative et quantitative de l'offre (matériel roulant moderne et densification de l'offre le matin et en fin de journée)	31.12.2012
	7 Soutien, coordination de mesures d'action pour favoriser l'accès aux transports publics	31.12.2012

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12	
ad1	1 Conduite des procédures au plan cantonal en 3 mois pour l'approbation des projets	100%	100%	100%	0%
	2 Approbation et octroi des subventions aux projets des entreprises de transports concessionnaires (ETC) en 4 mois à partir de la date d'établissement de la convention	100%	100%	100%	0%
ad2	3 Respect de l'enveloppe financière des indemnités accordées par la Confédération pour l'ensemble du Canton	100%	100%	100%	0%
	4 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics - chiffre extrapolé de quatre tronçons type représentatifs pour l'ensemble du canton)		3%	3%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2

Conduire, gérer au plan cantonal les procédures en lien avec les infrastructures d'installations à câbles, ainsi que les procédures de déclarations d'obstacles à la navigation aérienne. Assurer la direction des téléphériques gérés par le canton. Coordonner les procédures en matière d'infrastructures liées aux domaines skiables.

Sous-objectifs politiques

- 1 Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale
- 2 Veiller à l'actualisation permanente de l'inventaire des obstacles à la navigation aérienne
- 3 Assurer la direction opérationnelle de l'exploitation des téléphériques gérés par le canton.
 - 3.1 Assurer un transport voyageur et marchandises répondant aux besoins économiques régionaux et aux directives des autorités organisatrices.
 - 3.2 Respecter les normes sécuritaires et qualitatives.
- 4 Assurer le suivi des projets d'infrastructures liés aux domaines skiables en Valais. [Agenda 21]

SERVICE DES TRANSPORTS

Mesures prioritaires		Délai
ad1	1 Assurance de la qualité technique et environnementale des projets d'infrastructure de remontées mécaniques présentés	31.12.2012
	2 Validation par les autorités compétentes d'une stratégie cantonale pour le développement des liaisons par câble	30.03.2012
	3 Conduite au plan cantonal de la procédure de consultation et d'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques	31.12.2012
ad2	4 Suivi de l'actualisation de l'inventaire des obstacles à la navigation aérienne et contrôle du respect des conditions pour leur montage/démontage	31.12.2012
ad3	5 Accomplissement des charges liées au renouvellement de concession des téléphériques Turtmann-Unterems-Oberems, Gampel-Jeizinen et Raron-Eischoll	31.12.2012
	6 Modernisation des installations du téléphérique Dorénaz-Alesse-Champex (renouvellement des commandes électroniques)	31.12.2012
ad4	7 Encadrement des sociétés de remontées mécaniques valaisannes dans leurs actions proactives grâce à la structure d'accompagnement mise en place au niveau du DTEE	31.12.2015
	8 Information de la prestation via l'association des remontées mécaniques valaisannes.	30.06.2012

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
ad1 1 Aboutissement des procédures cantonales dans les 4 mois	90%	90%	90%	0%
ad2 2 Etablissement du préavis cantonal relatif aux déclarations d'obstacles à la navigation aérienne dans un délai d'un mois (env.20 dossiers traités par année)	90%	90%	90%	0%
ad3 3 Nombre de téléphériques gérés par le canton dont la perte reportée cumulée individuelle est inférieure à Fr. 100'000.- (3 en 2008, 4 en 2009).	1	4	4	0
ad4 4 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC.			100%	
5 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisanne de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées.			100%	

SERVICE DES TRANSPORTS

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
OP1 Coordination, planification et financement TP	69'589'458	13'077'515	56'511'943
GP11 Infrastructure des transports publics	14'105'654	3'681'775	10'423'879
P1101 NLFA Lötschberg (planification et approbation)	119'136	3'481	115'655
P1102 Planification des voies de transport public VS	352'560	207'802	144'758
440 Etudes d'avant-projets		202'000	-202'000
Autres dépenses / recettes	352'560	5'802	346'758
P1103 Modernisation et rationalisation infrastructure TP	13'077'771	3'468'558	9'609'213
440 Trains navettes Simplon et gares		2'669'100	-2'669'100
524 MGB Matterhorn Gotthard Bahn	6'100'000		6'100'000
524 TMR Transports de Martigny et Régions	3'100'000		3'100'000
524 CGN Rénovation des bateaux	800'000		800'000
564 Aménagement de gares	1'550'000		1'550'000
564 Autoverlad Simplon	1'119'100		1'119'100
Autres dépenses / recettes	408'671	799'458	-390'787
P1104 Aéroport de Sion et PSIA	556'187	1'934	554'253
GP12 Exploitation du réseau des transports publics	55'483'804	9'395'740	46'088'064
P1201 Horaires et autorisations de transport	240'784	23'596	217'188
P1202 Commande de l'offre	54'743'599	9'371'370	45'372'229
362 Trafic d'agglomération	1'695'000		1'695'000
364 MGB Matterhorn Gotthard Bahn	13'857'200		13'857'200
364 RA RegionAlps	6'531'200		6'531'200
364 Service Cars postaux	6'170'600		6'170'600
364 TMR Transports de Martigny et Régions	4'459'700		4'459'700
364 Postauto Oberwallis	4'364'300		4'364'300
364 TPC Transports publics du Chablais	2'225'200		2'225'200
364 CFF	1'848'600		1'848'600
364 BLS Lötschbergbahn	1'576'300		1'576'300
364 CFF Autoverlad Simplon	560'000		560'000
440 Trafic régional sans participation CH		1'159'600	-1'159'600
Autres dépenses / recettes	11'455'499	8'211'770	3'243'729
P1203 Etudes et prospection	499'421	774	498'647
OP2 Transports à câble et téléphériques gérés	6'600'042	5'707'985	892'057
GP21 Transports à câble, obstacles aériens	509'189	295'385	213'804
P2101 Transports à câble	283'790	288'809	-5'019
P2102 Obstacles à la navigation aérienne	16'842	1'934	14'908
P2103 Infrastructures des domaines skiabiles	208'557	4'642	203'915
GP22 Téléphériques gérés	6'090'853	5'412'600	678'253
P2201 Exploitation et gestion des téléphériques	4'091'811	5'412'600	-1'320'789
P2202 Rénovation des téléphériques gérés	1'999'042		1'999'042
Total	76'189'500	18'785'500	57'404'000

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

Le réseau cantonal des transports publics comporte 131 lignes d'une longueur totale de 1760 km (chemins de fer, téléphériques, funiculaire, 110 lignes de bus, une voie navigable (CGN) ainsi que l'aéroport régional (Sion). La commande annuelle de l'offre pour les prestations régionales et urbaines de ce réseau porte sur une indemnité pour les coûts non couverts de 134 millions de francs, répartie sur Confédération (64 %), Canton (30.96 %) et Communes (5.04 %). Le Valais compte plus de 600 installations à câble dont près de 200 à concession fédérale (funiculaires, téléphériques, télécabines, télésièges) et plus de 400 avec une autorisation cantonale (téléskis, petits téléphériques, ascenseurs inclinés). Les sept téléphériques gérés par le Canton sont : Riddes-Isérables, Dorénavant-Champex, Turtmann-Oberems, Gampel-Jeizinen, Raron-Eischoll, Stalden-Staldenried-Gspon et Fürgangen-Bellwald. Leur exploitation est assurée sous la direction du Service des transports par 29 employés à plein temps et 4 auxiliaires à temps partiel.

SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU

OP 1
Compléter, améliorer, adapter,
sécuriser et maintenir le réseau
routier cantonal
Fr. 69'476'592 net

OP 2
Contribuer à la protection des
personnes et des biens contre les
dangers géo- et hydrologiques
Fr. 11'737'508 net

GP 11
Construction&entretien du réseau
routier cantonal
Fr. 70'038'991 net

GP 12
Entretien et exploitation des
routes nationales
Fr. -562'399 net

GP 21
Réaménagement, gestion et
entretien du Rhône
Fr. 3'138'393 net

GP 22
Protection contre les dangers
hydrologiques
Fr. 7'141'333 net

GP 23
Protection contre les dangers
géologiques
Fr. 1'457'782 net

Total service**Fr. 81'214'100 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	120'839'639.93	117'131'200	117'223'500	92'300
30 Charges de personnel	44'920'608.32	45'581'700	47'364'200	1'782'500
31 Biens, services et marchandises	59'929'583.70	54'586'700	55'293'000	706'300
32 Intérêts passifs	56'785.60	0	0	0
33 Amortissements	21'995.10	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	7'505.00	7'000	8'000	1'000
36 Subventions accordées	4'047'115.10	4'100'000	3'930'000	-170'000
38 Attributions aux financements spéciaux	4'310'257.13	5'677'800	1'964'400	-3'713'400
39 Imputations internes	7'545'789.98	7'178'000	8'663'900	1'485'900
4 Revenus de fonctionnement	85'352'289.79	75'044'300	86'514'000	11'469'700
40 Impôts	21'677.00	15'000	15'000	0
41 Patentes et concessions	1'619'297.73	1'600'000	2'000'000	400'000
42 Revenus des biens	266'620.59	895'000	850'000	-45'000
43 Contributions	27'169'446.57	21'282'400	23'555'700	2'273'300
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	26'767'599.60	22'619'100	28'214'900	5'595'800
46 Subventions acquises	18'952'949.80	20'104'700	20'694'800	590'100
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	2'128'760.45	438'000	2'204'400	1'766'400
49 Imputations internes	8'425'938.05	8'090'100	8'979'200	889'100
Charges nettes de fonctionnement	35'487'350.14	42'086'900	30'709'500	-11'377'400
5 Dépenses d'investissement	130'379'899.14	104'503'700	100'981'200	-3'522'500
50 Investissements propres	108'180'989.24	87'768'200	90'646'000	2'877'800
56 Subventions accordées	22'198'909.90	16'735'500	10'335'200	-6'400'300
57 Subventions redistribuées	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	56'583'253.03	51'774'400	50'476'600	-1'297'800
66 Subventions acquises	56'583'253.03	51'774'400	50'476'600	-1'297'800
67 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	73'796'646.11	52'729'300	50'504'600	-2'224'700
Insuffisance de financement	109'283'996.25	94'816'200	81'214'100	-13'602'100

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	375.45	382.10	383.60

SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU

Remarques
1.5 nouveaux postes: 0.5 secrétaire/collaboratrice administrative de langue française, pour le projet Rhône 3 (GP21) 1 responsable controlling et assurance qualité, pour le projet Rhône 3 (GP21)

OBJECTIF POLITIQUE 1		
Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil et des objectifs de développement durable		
Sous-objectifs politiques		
1	Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal	
1.1	Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements	
2	Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal	
2.1	Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier	
3	Entretenir et exploiter les routes nationales selon les termes du contrat de prestations conclu avec la filiale de l'OFROU	
3.1	Couvrir les coûts du contrat de prestations avec l'OFROU pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i> 1	Démarches pour l'intégration des routes cantonales concernées dans les réseaux fédéraux de base et complémentaire en cours de définition par la Confédération	31.12.2013
2	Ouverture de la route H144 Transchablaisienne Rennaz – Les Evouettes	31.12.2012
3	Début des travaux de déviation de Sembrancher sur la route du Grand-St-Bernard	31.12.2012
4	Mise à l'enquête publique de la déviation de Liddes sur la route du Grand-St-Bernard	31.12.2012
5	Fin de la correction routière et reconstruction du pont sur les CFF avec raccordement à la T9 de la route cantonale Riddes – St-Pierre-de-Clages	31.12.2012
6	Mise en chantier de la correction de la route Sion – Nendaz à Chandoline	31.12.2012
7	Début des travaux principaux de la dernière étape de la traversée de Haute-Nendaz	31.12.2012
8	Approbation de la déviation de Stalden sur la route principale suisse de Viège vers Täsch et Saas-Fee	31.12.2012
9	Fin des travaux principaux de la correction et sécurisation routière et ferroviaire de Zen Hohen Flühen à Mörel sur la route principale de la vallée de Conches	31.12.2013
<i>ad3</i> 10	Révision du contrat de prestations avec l'OFROU pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales	31.12.2012

SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
ad1 1 Nombre de chantiers de construction en cours		60	90	30
2 Pourcentage de la longueur totale des ouvrages d'art du réseau routier dont l'état est défectueux ou mauvais. Objectif à 7-10 ans fixé en 2005 = 3%	→	→	↗	
ad2 3 Nombre annuel d'endroits assainis en application de l'ordonnance sur le bruit OPB et de la planification retenue pour la convention-programme passée avec la Confédération	3	6	5	-1
4 Niveau de qualité de l'état de la chaussée: I1 = Indice visuel moyen (0=bon, 5=mauvais, selon SN 640925b). Situation 2008 : I1 = 2,32. Objectif à 12 ans : I1 = 2.0 (évolution de I1: flèche vers le haut = détérioration, flèche vers le bas = amélioration)	→	↗	↗	
5 Surface de revêtement refaite durant l'année (en m ²)	327'118	360'000	360'000	0
ad3 6 Couverture des coûts du contrat de prestations pour l'exploitation	100%	100%	100%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2

Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géologiques et hydrologiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Réaménager le Rhône afin de garantir la sécurité des personnes et des biens dans le cadre du développement durable
- 2 Contribuer à la protection contre les dangers hydrologiques: améliorer la connaissance des processus de crues; mettre en place un système de veille et d'alerte pour les grands bassins; inciter et aider les communes à entreprendre les cartes de dangers, les projets d'aménagement des cours d'eau selon les priorités définies et la convention-programme (CH - Canton) et l'entretien des cours d'eau; obtenir les moyens financiers nécessaires pour le subventionnement des investissements et de l'entretien; établir les avis et préavis requis en matière de dangers; réaliser le plan sectoriel cours d'eau
- 3 Contribuer à la protection contre les dangers géologiques: améliorer la connaissance des processus à l'origine des dangers; établir des méthodes d'analyses et les recommandations/directives; établir des scénarii de danger/risque; déterminer les mesures de protection; inciter et appuyer les communes pour la prise en compte des risques géologiques dans le cadre de l'aménagement du territoire; soutenir les services cantonaux et les communes dans l'établissement des bases de dangers; établir les avis et préavis requis

Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Diminution significative des risques potentiels par des mesures prioritaires ciblées sur des secteurs à plus grands potentiels de dégât: Viège, Sierre, Sion, Fully, Aigle-Massongex (note: est fonction de la date d'approbation du PA-R3)	31.12.2030
2 Augmentation des ressources humaines et financières pour assurer le respect des délais prévus lors de l'adoption du PA-R3 (note: est fonction de la date d'approbation du PA-R3)	30.06.2012
3 Adoption du plan d'aménagement (PA-R3) incluant les nouvelles priorités définies	30.06.2012
4 Homologation de la zone de danger du Rhône : traitement des oppositions en 2012 et adoption prévue en 2013	31.12.2013
5 Début des travaux de la mesure anticipée II de Sion	31.12.2012
6 Démarrage du dernier lot (suppression du lit majeur) de la traversée de l'usine Lonza à Viège	31.12.2012
7 Mise à l'enquête publique du lot 8 Brigerbad de la mesure prioritaire de Viège	31.12.2012

SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Diminution significative des risques potentiels par des mesures prioritaires ciblées sur des secteurs à plus grands potentiels de dégât: Viège, Sierre, Sion, Fully, Aigle-Massongex (exprimée en % cumulé)		35. %	39%	4%
2 Diminution significative des risques potentiels par la mise en œuvre des mesures anticipées I du PA-R3 (exprimée en % cumulé)		19%	48%	29%
3 Adoption définitive du Plan d'aménagement du Rhône par le Conseil d'Etat		30.06.11	30.06.12	
4 Collaboration à la mise à jour du système d'alarme et d'intervention d'urgence et information aux communes (exprimée en % cumulé)		80%	85%	5%
<i>ad2</i> 5 Pourcentage de communes ayant une étude de cartes de danger en cours ou terminée		85%	95. %	10%
6 Nombre d'aménagements de cours d'eau en étude		80	80	0
7 Nombre d'aménagements de cours d'eau en travaux (projets individuels et projets de la convention-programme)		38	40	2
8 Pourcentage de communes ayant des plans d'alarme crues en cours ou terminés		25%	35. %	10%
9 Pourcentage de préavis ou d'avis hydrologiques traités dans les délais (nombre de demandes attendues en 2012 = 500)	93%	90%	90%	0%
<i>ad3</i> 10 Nombre annuel de cartes de danger géologique validées ou en cours de validation	25	10	30	20
11 Pourcentage de préavis géologiques traités dans les délais pour le secrétariat cantonal des constructions (SCC), le Service des routes et des cours d'eau (SRCE), le Service du développement territorial (SDT, pour les zones de danger), les autres services cantonaux, les communes (nombre de dossiers attendus en 2012 = 1400)	80%	80%	80%	0%
12 Pourcentage de cahiers des charges "dangers géologiques" établis dans les délais pour le Service des routes et des cours d'eau, les communes ou autres collectivités et tiers	100%	80%	80%	0%
13 Pourcentage d'avis géologiques traités dans les délais (nombre de demandes d'avis géologiques attendus en 2012 = 40)	90%	80%	80%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal	176'724'392	107'247'800	69'476'592
GP11 Construction&entretien du réseau routier cantonal	157'557'391	87'518'400	70'038'991
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	79'831'605	58'974'765	20'856'840
P1102 Entretien et exploitation	77'725'786	28'543'635	49'182'151
GP12 Entretien et exploitation des routes nationales	19'167'001	19'729'400	-562'399
P1201 Entretien et exploitation des routes nationales	19'167'001	19'729'400	-562'399
OP2 Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géo- et hydrologiques	41'480'308	29'742'800	11'737'508
GP21 Réaménagement, gestion et entretien du Rhône	21'060'393	17'922'000	3'138'393
P2101 Réaménagement du Rhône	20'109'136	15'862'300	4'246'836
P2102 Gestion et entretien du Rhône	951'257	2'059'700	-1'108'443
GP22 Protection contre les dangers hydrologiques	18'902'733	11'761'400	7'141'333
P2201 Connaissance du danger & gestion des risques	696'239	250'000	446'239
P2202 Appui aux communes pour l'aménagement/renaturation	11'008'300	7'582'600	3'425'700
P2203 Appui aux communes pour l'entretien	7'198'194	3'928'800	3'269'394
GP23 Protection contre les dangers géologiques	1'517'182	59'400	1'457'782
P2301 Protection contre les dangers géologiques	1'517'182	59'400	1'457'782
Total	218'204'700	136'990'600	81'214'100

Remarques

Rubr. Fr. Commentaires

Routes cantonales (GP11):

313 8'362'000 Fournitures, matériel, carburant, service hivernal, etc. □
314 30'684'000 Réfection des revêtements routiers, service hivernal, etc.
438 2'937'000 Recettes des prestations du SRCE pour les investissements
440 28'214'900 70% de la part RPLP revenant au Valais affectés au SRCE
462 20'011'500 Participation des communes à l'entretien
501 68'829'000 Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)
660 14'488'900 Subventions fédérales aux investissements
662 16'194'600 Participation des communes aux investissements

Centres d'entretien de l'autoroute/UTIII (GP12):

434 10'000'000 Recettes pour l'entretien de l'autoroute (contrat passé avec la Confédération)
436 5'662'400 Dédommagements, y compris les travaux commandés par l'OFROU

3ème correction du Rhône (GP21):

362 800'000 Subventions payées aux communes pour l'entretien
410 2'000'000 Recettes de l'extraction de graviers
438/460 1'000'000 Subventions fédérales aux frais de fonctionnement
501 18'415'000 Investissements
660 12'672'100 Subventions fédérales aux investissements
662 732'100 Participation des communes aux investissements
669 1'268'100 Participation de tiers aux investissements

Cours d'eau latéraux (GP22):

362 3'200'000 Subventions payées aux communes pour l'entretien
480 2'204'400 Prélèvement sur fonds de financement (correction cours d'eau)
562 10'335'200 Subventions payées aux communes pour les investissements et bases de danger
660 5'120'800 Subventions fédérales aux investissements et bases de danger

Dangers géologiques (GP23) :

318 808'000 Honoraires et études

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

OP 1 Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat Fr. 27'227'281 net		OP 2 Assurer la connaissance et la conservation du patrimoine bâti et archéologique Fr. 6'210'819 net	
GP 11 Etudes et expertises Fr. 197'450 net	GP 12 Constructions Fr. 19'527'377 net	GP 21 Gestion du patrimoine Fr. 6'210'819 net	
GP 13 Entretien - aménagement Fr. 7'608'625 net	GP 14 Gestion immobilière Fr. -106'171 net	Total service	Fr. 33'438'100 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	45'391'500.09	31'326'800	34'505'300	3'178'500
30 Charges de personnel	5'591'088.50	6'034'800	6'173'600	138'800
31 Biens, services et marchandises	27'871'760.25	24'925'000	24'520'200	-404'800
33 Amortissements	1'824.30	0	0	0
36 Subventions accordées	113'010.30	163'000	179'000	16'000
37 Subventions redistribuées	14'056.25	0	0	0
38 Attributions aux financements spéciaux	11'862'836.45	0	3'388'000	3'388'000
39 Imputations internes	-63'075.96	204'000	244'500	40'500
4 Revenus de fonctionnement	20'070'741.24	16'147'800	22'019'900	5'872'100
42 Revenus des biens	2'184'050.66	1'922'000	1'445'000	-477'000
43 Contributions	285'333.55	304'000	293'300	-10'700
46 Subventions acquises	3'018'039.80	19'000	5'407'000	5'388'000
47 Subventions à redistribuer	14'056.25	0	0	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'402'715.95	0	1'692'300	1'692'300
49 Imputations internes	13'166'545.03	13'902'800	13'182'300	-720'500
Charges nettes de fonctionnement	25'320'758.85	15'179'000	12'485'400	-2'693'600
5 Dépenses d'investissement	31'706'373.27	35'809'000	28'859'000	-6'950'000
50 Investissements propres	28'724'378.05	33'361'000	26'411'000	-6'950'000
56 Subventions accordées	2'981'995.22	2'448'000	2'448'000	0
6 Recettes d'investissement	10'904'604.58	7'553'800	7'906'300	352'500
63 Facturation à des tiers	2'037.50	0	0	0
66 Subventions acquises	10'902'567.08	7'553'800	7'906'300	352'500
Dépenses nettes d'investissement	20'801'768.69	28'255'200	20'952'700	-7'302'500
Insuffisance de financement	46'122'527.54	43'434'200	33'438'100	-9'996'100

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Remarques
Programme global 2012 du GP12 Constructions : Fr. 26'350'000.-
Bâtiments de service : Fr. 4'500'000.-
- études : Fr. 400'000.-
- travaux : Fr. 4'100'000.-
Bâtiments d'enseignement : Fr. 19'000'000.-
- études : Fr. 200'000.-
- travaux : Fr. 18'800'000.-
Bâtiments des établissements : Fr. 2'850'000.-
- études : Fr. 350'000.-
- travaux : Fr. 2'500'000.-

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	26.88	29.18	29.18

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1		
Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat du Valais aux divers besoins, et selon les priorités d'utilisation		
Sous-objectifs politiques		
1	Effectuer, en tant qu'expert et service de conseil, les études préalables aux constructions cantonales, conseiller les maîtres d'oeuvre de réalisations publiques subventionnées	
2	Conduire, superviser et contrôler la réalisation des constructions, conformément à la planification	
3	Entretenir le parc des bâtiments appartenant à l'Etat et tendre à en maintenir la valeur d'usage et la valeur économique	
4	Gérer la location des immeubles de l'Etat à des tiers, la location de locaux pour les besoins des services et organiser leur nettoyage et conciergerie	
Mesures prioritaires	Délai	
ad2 1	Centre de contrôle régional des véhicules, St-Maurice, nouvelle construction : poursuite des travaux	31.12.2012
2	Médiathèque Valais, Sion, transformation Arsenal : poursuite des études et début des travaux	31.12.2014
3	Ecole professionnelle, Brigue, salle de gymnastique, nouvelle construction : travaux	31.12.2013
4	Ecole professionnelle, Viège, salle de gymnastique, nouvelle construction : travaux	31.12.2013
5	Ecole préprofessionnelle, St-Maurice, nouvelle construction : travaux	31.12.2014
6	Ecole professionnelle, Sion (bâtiment Swisscom), salle de gymnastique, transformation : travaux	31.12.2014
7	Centre d'engagement de la Police cantonale (144), Sion, adaptation du bâtiment : poursuite des études	31.12.2014
8	Collège de Brigue, transformation - sécurité du laboratoire : travaux	31.12.2013
9	Ecole d'Agriculture Valaisanne, Châteauneuf, transformation : travaux	31.12.2015
10	Désamiantage : poursuite des études et travaux	31.12.2014
ad3 11	Maintien de la consommation d'énergie par l'entretien des bâtiments existant et la construction de bâtiments à haute performance énergétique	31.12.2012
12	Limitation de la baisse de l'indice Schröder global actuel par la mise à disposition de moyens financiers adéquats	31.12.2012

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
ad1 1 Respect du crédit budgétaire et des délais pour les études liées aux constructions cantonales	100%	100%	100%	0%
ad2 2 Nombre de crédits complémentaires sollicités	1	0	0	0
ad3 3 Valeur effective des bâtiments (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce dès 2012) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2008 y compris les bâtiments acquis, construits ou transférés à l'OFROU durant la période quadriennale (valeur au 31.12.2008 = 74.9%) (cf. remarque)	74.1	73	70.8	-2.2
4 Valeur effective des bâtiments (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2010			76.2	
5 Valeur du parc immobilier (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce dès 2012) en millions (référence au 31.12.2008 après suppression des bâtiments transférés à l'OFROU et introduction des nouveaux bâtiments = 835 mios) (cf. remarque)	836	833	678	-155
6 Valeur du parc immobilier (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2010 = 132 mios)			130	
7 Indice moyen de consommation énergétique pour le chauffage, l'aération et la production d'eau chaude rapporté en [MJ/m2.an] (mazout, gaz, bois, chauffage à distance), pondéré par le climat. [Agenda 21]	339	319	329	10
ad4 8 Augmentation des surfaces administratives gérées par le SBMA (valeur de base 2009 = 100%)	106.4%	121%	122%	1%

OBJECTIF POLITIQUE 2**Connaître, faire connaître, préserver et documenter le patrimoine bâti et archéologique****Sous-objectifs politiques**

- 1 Connaître le patrimoine bâti et archéologique, par des inventaires et études, et le faire connaître par des publications, exposés, sensibilisations et visites
- 2 Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt

Mesures prioritaires

Délai

ad2 1 Publication de l'inventaire du patrimoine bâti du XXème siècle	31.12.2012
2 Poursuite des travaux de restauration de Valère, en vue de l'achèvement de la 4e étape en été 2014	31.07.2014
3 Aménagement d'espaces de présentation de l'archéologie à Sion (St-Théodule, Don Bosco ...)	31.12.2014

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Indicateurs		Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i>	1 Nombre d'objets étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année	54	60	50	-10
	2 Nombre de pages publiées	1'202	500	500	0
<i>ad2</i>	3 Nouvelle surface archéologique fouillée (en m2)	2'749	3'000	3'000	0
	4 Nombre de chantiers "Monuments" achevés (par année)	16	10	10	0
	5 Nombre de chantiers "sites" subventionnés (par année)	49	45	45	0
	6 Nombre de dossiers "sites" préavisés (par année)	798	600	700	100
	7 Part de dossiers "sites" préavisés dans les délais	60%	70.%	70.%	0%
	8 Part d'objets PBC, protection des biens culturels (constructions, ensembles bâtis...) possédant une documentation de sécurité	11.3%	12%	12%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
OP1 Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat	54'503'099	27'275'818	27'227'281
GP11 Etudes et expertises	531'649	334'199	197'450
P1101 Bâtiments de l'Etat	176'202	110'763	65'439
P1102 Bâtiments subventionnés et expertises	355'447	223'436	132'011
GP12 Constructions	27'561'651	8'034'274	19'527'377
P1201 Bâtiments de services	5'177'218	372'566	4'804'652
503 Travaux de construction et d'aménagement	4'100'000		4'100'000
503 Etudes et surveillances	400'000		400'000
562 Subventions expertises amiante	100'000		100'000
Autres dépenses / recettes	577'218	372'566	204'652
P1202 Bâtiments d'enseignement	19'352'155	7'294'054	12'058'101
503 Travaux de construction et d'aménagement	18'500'000		18'500'000
503 Traitement contre l'amiante - bâtiments d'enseignement Etat du Valais	300'000		300'000
503 Etudes et surveillances	200'000		200'000
562 Subventions expertises amiante	100'000		100'000
660 Subventions acquises de la Confédération		3'580'800	-3'580'800
662 Subventions acquises des communes		3'550'500	-3'550'500
Autres dépenses / recettes	252'155	162'754	89'401
P1203 Bâtiments des établissements	3'032'278	367'654	2'664'624
503 Travaux de construction et d'aménagement	2'500'000		2'500'000
503 Etudes et surveillances	350'000		350'000
662 Subventions acquises des communes		250'000	-250'000
Autres dépenses / recettes	182'278	117'654	64'624
GP13 Entretien - aménagement	13'316'167	5'707'542	7'608'625
P1301 Entretien et aménagement des immeubles	10'738'045	4'376'760	6'361'285
314 Entretien et aménagement des immeubles	7'000'000		7'000'000
314 Entretien et aménagement des bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce	2'000'000		2'000'000
460 Recette provenant du fonds de financement spécial Formation professionnelle (selon DCE du 27.10.2010)		2'000'000	-2'000'000
490 Imputations des charges d'entretien et d'aménagement aux services		1'312'000	-1'312'000
Autres dépenses / recettes	1'738'045	1'064'760	673'285
P1302 Entretien et aménagement des établissements	2'061'708	1'016'685	1'045'023
314 Entretien et aménagement des établissements	1'500'000		1'500'000
490 Imputations des charges d'entretien et d'aménagement aux établissements		650'000	-650'000
Autres dépenses / recettes	561'708	366'685	195'023
P1303 Entretien et aménagement des locaux loués	516'414	314'097	202'317
314 Entretien et aménagement des locaux loués	500'000		500'000
490 Imputations des charges d'entretien et d'aménagement pour locaux loués		295'000	-295'000
Autres dépenses / recettes	16'414	19'097	-2'683

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP14 Gestion immobilière	13'093'632	13'199'803	-106'171
P1401 Transactions et locations des immeubles	10'859'853	10'385'410	474'443
318 Taxes d'assainissement urbain + prestations de tiers (déménagements)	706'400		706'400
364 Subvention Fondation développement durable (Chalet Niklaus-Stalder, Sion)	8'000		8'000
365 Subvention Association Valaisans du Monde (Chalet Niklaus Stalder, Sion)	20'000		20'000
427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif		1'445'000	-1'445'000
490 Imputations des charges d'immeubles aux services		8'485'900	-8'485'900
Autres dépenses / recettes	10'125'453	454'510	9'670'943
P1402 Nettoyage et entretien courant	2'233'779	2'814'393	-580'614
313 Autres marchandises (matériel + produits de nettoyage)	132'000		132'000
314 Mandats de nettoyage	1'340'000		1'340'000
490 Imputations des charges d'immeubles aux services		2'439'400	-2'439'400
Autres dépenses / recettes	761'779	374'993	386'786

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
OP2 Assurer la connaissance et la conservation du patrimoine bâti et archéologique	8'861'201	2'650'382	6'210'819
GP21 Gestion du patrimoine	8'861'201	2'650'382	6'210'819
P2101 Connaissance du patrimoine	1'044'686	154'597	890'089
318 Elaborations archéologiques	380'000		380'000
318 Inventaires, publications, reproductions, prestations de tiers	191'000		191'000
362 Subventions pour inventaires	45'000		45'000
366 Subventions Monuments d'Art et d'Histoire (inventaires)	90'000		90'000
Autres dépenses / recettes	338'686	154'597	184'089
P2102 Archéologie	3'125'409	761'064	2'364'345
318 Fouilles d'urgences	950'000		950'000
318 Protection vestiges Martolet, St-Maurice	130'000		130'000
Autres dépenses / recettes	2'045'409	761'064	1'284'345
P2103 Monuments	3'010'946	1'149'184	1'861'762
562 Subventions accordées à des communes	54'000		54'000
565 Subventions en faveur de la restauration du Château de Valère, étape 4, Sion	1'200'000		1'200'000
565 Subvention en faveur de la mise en valeur des vestiges du Martolet, St-Maurice	100'000		100'000
565 Subventions accordées à des institutions privées	54'000		54'000
566 Subventions accordées aux privés	360'000		360'000
660 Subventions acquises de la Confédération - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion		250'000	-250'000
662 Subventions acquises des communes - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion		200'000	-200'000
669 Subventions acquises de tiers - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion (Chapitre)		75'000	-75'000
Autres dépenses / recettes	1'242'946	624'184	618'762
P2104 Sites	1'230'107	390'359	839'748
318 Prestations des rapporteurs de la Commission des sites	50'000		50'000
562 Subventions accordées à des communes	45'000		45'000
564 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	15'000		15'000
565 Subventions accordées à des institutions privées	40'000		40'000
566 Subventions accordées aux privés	360'000		360'000
Autres dépenses / recettes	720'107	390'359	329'748
P2105 Biens culturels	450'053	195'178	254'875
Total	63'364'300	29'926'200	33'438'100

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil****Remarques**

OP1, indicateur de performance 3 : Valeur effective des bâtiments :

Pour contrôler l'évolution de l'indice Schroeder en relation avec le budget d'entretien des immeubles, les nouveaux bâtiments sont introduits à la fin de chaque période quadriennale.

Dès 2012, cet indicateur ne comprend plus les bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce.

OP1, indicateur de performance 4 : Valeur effective des bâtiments :

Nouvel indicateur dès 2012, ne comprend que les bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce.

OP1, indicateur de performance 5 : Valeur du parc immobilier en millions de francs :

L'explication ci-dessus pour l'indicateur de performance 3 vaut de la même manière pour l'indicateur de performance 5.

OP1, indicateur de performance 6 : Valeur du parc immobilier en millions de francs :

Nouvel indicateur dès 2012, ne comprend que les bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce.

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

<p>OP 1 Protéger, conserver et gérer la forêt Fr. 14'987'815 net</p>	<p>OP 2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels Fr. 4'153'376 net</p>	<p>OP 3 Réduire les risques dus aux dangers naturels Fr. 12'504'209 net</p>
<p>GP 11 Conservation des forêts Fr. 1'076'485 net</p>	<p>GP 21 Conservation et mise en valeur du paysage Fr. 1'654'662 net</p>	<p>GP 31 Prévention dangers naturels Fr. 2'077'485 net</p>
<p>GP 12 Forêt de protection Fr. 12'311'914 net</p>	<p>GP 22 Conservation et gestion des biotopes et espèces Fr. 1'533'042 net</p>	<p>GP 32 Ouvrages de protection Fr. 9'611'102 net</p>
<p>GP 13 Economie forestière Fr. 933'555 net</p>	<p>GP 23 Bases, formation et information nature et paysage Fr. 857'691 net</p>	<p>GP 33 Chemins pédestres Fr. 815'622 net</p>
<p>GP 14 Biodiversité en forêt Fr. 665'861 net</p>	<p>GP 24 Voies de communication historiques Fr. 107'981 net</p>	

Total service**Fr. 31'645'400 net**

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	15'408'958.34	15'068'500	14'942'700	-125'800
30 Charges de personnel	3'955'269.70	4'211'700	4'296'900	85'200
31 Biens, services et marchandises	1'637'153.16	1'944'200	1'986'500	42'300
32 Intérêts passifs	19'524.60	30'000	30'000	0
33 Amortissements	189.65	200	200	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	163'388.90	150'000	150'000	0
36 Subventions accordées	7'597'972.30	8'530'000	8'270'400	-259'600
37 Subventions redistribuées	83'346.00	0	0	0
38 Attributions aux financements spéciaux	1'714'214.00	0	0	0
39 Imputations internes	237'900.03	202'400	208'700	6'300
4 Revenus de fonctionnement	6'039'037.55	5'183'600	5'319'300	135'700
40 Impôts	165.00	100	100	0
42 Revenus des biens	43'036.40	51'000	51'000	0
43 Contributions	967'165.70	933'000	947'200	14'200
46 Subventions acquises	3'569'518.70	3'767'500	3'886'000	118'500
47 Subventions à redistribuer	83'346.00	0	0	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'226'899.65	284'300	284'300	0
49 Imputations internes	148'906.10	147'700	150'700	3'000
Charges nettes de fonctionnement	9'369'920.79	9'884'900	9'623'400	-261'500
5 Dépenses d'investissement	40'862'943.85	43'812'000	40'902'000	-2'910'000
50 Investissements propres	0.00	40'000	40'000	0
52 Prêts et participations permanentes	1'694'000.00	1'672'000	1'672'000	0
56 Subventions accordées	39'168'943.85	42'100'000	39'190'000	-2'910'000
6 Recettes d'investissement	18'536'933.00	20'140'000	18'880'000	-1'260'000
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'238'179.00	1'240'000	1'240'000	0
66 Subventions acquises	17'298'754.00	18'900'000	17'640'000	-1'260'000
67 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	22'326'010.85	23'672'000	22'022'000	-1'650'000
Insuffisance de financement	31'695'931.64	33'556'900	31'645'400	-1'911'500

Remarques

36: - 3,6% > Ecart justifié par les mesures d'économies demandées à l'interne de l'Etat dans le cadre de l'élaboration du budget et se rapportant au domaine de la prévention et réparation des dégâts aux forêts.
46: + 3,1% > Augmentation liée au traitement d'un plus grand nombre de projets RPT cofinancés par la Confédération.
56: - 6,9 % > Ecart justifié par les mesures d'économies semblables à celles citées plus haut et demandées dans la rubrique des investissements (forêts de protection fr. 1'000'000 et dangers naturels fr. 2'000'000).
66: - 6.7 % > subventions fédérales acquises en diminution en raison des mesures précitées sous 56.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	24.35	25.35	25.35

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

OBJECTIF POLITIQUE 1					
Protéger, conserver et gérer la forêt					
Sous-objectifs politiques					
1	Prévenir les dégâts aux forêts, notamment dans les domaines phytosanitaire et des incendies				
2	Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction [Agenda 21]				
3	Maîtriser et gérer l'extension naturelle des forêts [Agenda 21]				
4	Favoriser la biodiversité en forêt [Agenda 21]				
5	Encourager l'amélioration des structures de gestion des forêts, la formation professionnelle et l'utilisation du bois				
Mesures prioritaires				Déla	
<i>ad1</i>	1 Soutien aux concepts régionaux de lutte contre les incendies selon les priorités du concept VS			31.12.2012	
<i>ad2</i>	2 Elaboration du Plan forestier cantonal et mise à jour de la carte des fonctions forestières			31.12.2012	
	3 Entretien des forêts de protection prioritaires selon la méthodologie NaiS			31.12.2015	
<i>ad3</i>	4 Développement de l'étude pilote "Gérer l'extension naturelle des forêts" : mesures et financement, et mise à disposition des communes			31.12.2012	
	5 Réalisation des compensations forestières sous forme de projets régionaux Nature et Paysage			31.12.2012	
<i>ad4</i>	6 Soutien aux projets de réserves forestières et mesures en faveur des espèces			31.12.2012	
<i>ad5</i>	7 Elaboration de l'étude "Triage forestier 2020"			31.12.2012	
	8 Analyse des flux et des processus dans la filière bois			30.06.2013	
Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12	
<i>ad1</i>	1 Surface forestière prioritaire traitée dans les concepts (total cumulé)	5%	20%	30%	10%
<i>ad2</i>	2 Surface de forêts de protection traitées par an [Agenda 21]	1'660	1'500	1'500	0
	3 Degré de réalisation du plan forestier cantonal			50%	
<i>ad3</i>	4 Degré de réalisation de l'étude pilote (phase 2) [Agenda 21]	80%	100%	50%	-50%
	5 Nombre de nouveaux projets de compensation approuvés par an			9	
<i>ad4</i>	6 Surface de biodiversité en forêt sous contrat (total ha) [Agenda 21]	787	1'200	1'600	400
	7 Nombre de projets réalisés sur l'ensemble du canton (total cumulé)			20	
<i>ad5</i>	8 Achèvement de l'étude "Triage forestier 2020"			31.12.12	
	9 Achèvement de l'étude "Filière bois VS"			30.06.13	

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

OBJECTIF POLITIQUE 2					
Protéger et mettre en valeur les espaces naturels					
Sous-objectifs politiques					
1	Maintenir la diversité biologique et paysagère [Agenda 21]				
2	Accompagner la phase de création et la gestion des parcs naturels régionaux d'importance nationale : Binntal, Finges, Val d'Hérens [Agenda 21]				
3	Elaborer les concepts régionaux d'évolution paysagère, notamment pour la plaine [Agenda 21]				
4	Mettre en oeuvre la stratégie cantonale de lutte contre les plantes envahissantes (néophytes) (GP21) [Agenda 21]				
5	Former et informer dans le domaine Nature et Paysage [Agenda 21]				
6	Entretien et restaurer les voies de communication historiques				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 Mise sous protection des objets d'importance nationale et cantonale			31.12.2012	
	2 Contrats d'exploitations pour les objets de valeur nationale et cantonale			31.12.2012	
	3 Réalisation de projets de mise en valeur pour les objets d'importance nationale et cantonale			31.12.2012	
ad2	4 Accompagnement des dossiers dans la phase de gestion: mise en oeuvre des projets partiels [Agenda 21]			31.12.2012	
ad3	5 Elaboration des cahiers de charges en collaboration avec le Service de l'agriculture			31.12.2012	
ad4	6 Définition d'un programme d'action prioritaire, répartition des tâches et organisation de la lutte contre les néophytes			31.12.2012	
ad5	7 Organisation de cours, visites de terrain et interventions dans les médias [Agenda 21]			31.12.2012	
ad6	8 Financement des projets d'importance nationale et cantonale			31.12.2012	
Indicateurs		Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
ad1	1 Nombre d'objets mis sous protection par an (déjà réalisés = 52; solde = 48 ; procédures ouvertes = 10) [Agenda 21]	0	10	3	-7
	2 Total de la surface des objets de valeur sous contrat (total cumulé)	2'200	1'500	1'800	300
	3 Nombre de nouveaux projets au bénéfice d'une décision de financement (2010: 7, 2011: 5)			6	
ad2	4 Degré de réalisation des conventions-programme 2012-2015			25%	
	5 Attribution du label CH à Finges et Hérens			2	
ad3	6 Nombre de régions d'étude avec cahiers des charges coordonnés (Sierre, Sion, Martigny, Chablais) [Agenda 21]	1	3	1	-2
ad4	7 Nombre de sites traités par an (2009: 4, 2010:4) [Agenda 21]		10	15	5
ad5	8 Nombre d'actions par an toute catégorie confondue (2009: 3, 2010:5) [Agenda 21]		6	6	0
ad6	9 Nombre de dossiers traités par an (2010: 2, 2011: 2)			5	

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

OBJECTIF POLITIQUE 3				
Réduire les risques dus aux dangers naturels (avalanches, glissements de terrains, érosion, chutes de pierres, glaciers, laves torrentielles, torrents forestiers)				
Sous-objectifs politiques				
1	Assurer une gestion intégrée des risques naturels [Agenda 21]			
2	Développer les mesures d'analyse de danger et de prévention des risques (GP31) [Agenda 21]			
3	Faire élaborer les cartes de dangers et d'intensités pour identifier les aléas et apprécier les risques (avalanches, glaciers, glissements de terrains, érosion, chutes de pierres, laves torrentielles, torrents forestiers) (GP31) [Agenda 21]			
4	Diminuer les risques naturels par des mesures appropriées par rapport aux dangers d'avalanches, d'instabilités de terrain et dans les torrents forestiers (GP32) [Agenda 21]			
5	Disposer d'un réseau attractif de chemins pédestres (GP33)			
Mesures prioritaires				Décal
<i>ad1</i>	1 Mise en place d'une structure de coordination pour l'ensemble des dangers naturels [Agenda 21]			31.12.2012
<i>ad2</i>	2 Renforcement des effectifs/formation des observateurs dangers naturels pour élargir leur champ d'activité à l'ensemble des dangers			31.12.2012
<i>ad3</i>	3 Soutien aux communes pour l'élaboration des cartes de danger d'avalanches et d'instabilités de terrain [Agenda 21]			31.12.2012
<i>ad4</i>	4 Réalisation des mesures de protection contre les dangers naturels			31.12.2015
<i>ad5</i>	5 Information des requérants et coordination des réalisations avec différents partenaires (Valrando, tourisme, etc.)			31.12.2012
	6 Planification des itinéraires pédestres cantonaux			31.12.2013
Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i>	1 Date de mise en place de la structure [Agenda 21]			31.12.12
<i>ad2</i>	43%	50%	60%	10%
<i>ad3</i>	95. %	96%	97%	1%
<i>ad4</i>	73%	75%	77%	2%
<i>ad5</i>	20	10	10	0
			50%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt	27'185'180	12'197'365	14'987'815
GP11 Conservation des forêts	1'746'586	670'101	1'076'485
P1101 Procédures forestières	1'066'309	531'062	535'247
362 Subventions acc. à des communes par le fonds de rebois.	200'000		200'000
368 Subventions acc. à des bourgeoisies par le fonds de rebois.	150'000		150'000
439 Fonds de reboisement		180'000	-180'000
480 Fonds de reboisement : prélèvement		247'300	-247'300
Autres dépenses / recettes	716'309	103'762	612'547
P1102 Planification et recherche forestières	389'041	127'210	261'831
318 Cartographie des forêts	120'000		120'000
Autres dépenses / recettes	269'041	127'210	141'831
P1103 Préavis forêt	291'236	11'829	279'407
GP12 Forêt de protection	23'081'489	10'769'575	12'311'914
P1201 Gestion des forêts de protection	17'033'129	7'238'562	9'794'567
568 Subventions acc. à des bourgeoisies	16'230'000		16'230'000
660 Subventions acquises de la Confédération		7'210'000	-7'210'000
Autres dépenses / recettes	803'129	28'562	774'567
P1202 Infrastructure forestière	5'338'419	3'246'759	2'091'660
522 Prêts aux communes	372'000		372'000
528 Prêts aux bourgeoisies	1'300'000		1'300'000
562 Subventions acc. à des communes	2'660'000		2'660'000
564 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte	175'000		175'000
565 Subventions acc. à des institutions privées	175'000		175'000
568 Subventions acc. à des bourgeoisies	490'000		490'000
622 Remboursements de prêts acc. à des communes		140'000	-140'000
625 Remboursements de prêts acc. à des instit. privées		100'000	-100'000
628 Remboursements de prêts acc. à des bourgeoisies		1'000'000	-1'000'000
660 Subventions acquises de la Confédération		2'000'000	-2'000'000
Autres dépenses / recettes	166'419	6'759	159'660
P1203 Dégâts aux forêts	684'978	283'240	401'738
P1204 Prévention contre les incendies de forêt	24'963	1'014	23'949
GP13 Economie forestière	1'088'456	154'901	933'555
P1301 Gestion des forêts	372'806	152'958	219'848
P1302 Gestion d'entreprise et filière du bois	55'187	1'775	53'412
P1303 Formation forestière	660'463	168	660'295
351 Ecole de gardes de Lyss	150'000		150'000
364 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte: formation CAFOR	390'000		390'000
364 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte: fonds de rebois.	100'000		100'000
Autres dépenses / recettes	20'463	168	20'295

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP14 Biodiversité en forêt	1'268'649	602'788	665'861
P1401 Biodiversité en forêt	1'268'649	602'788	665'861
362 Subventions acc. à des communes	360'000		360'000
366 Subventions acc. à des personnes physiques	120'000		120'000
368 Subventions acc. à des bourgeoisies	720'000		720'000
460 Subventions acquises de la Confédération		600'000	-600'000
Autres dépenses / recettes	68'649	2'788	65'861
OP2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels	6'762'708	2'609'332	4'153'376
GP21 Conservation et mise en valeur du paysage	2'618'503	963'841	1'654'662
P2101 Protection du paysage	41'606	1'688	39'918
P2102 Mise en valeur du paysage	506'607	296'688	209'919
365 Subventions acc. à des instit. privées: Unesco	375'000		375'000
460 Subventions acquises de la Confédération: RPT Unesco		250'000	-250'000
Autres dépenses / recettes	131'607	46'688	84'919
P2103 Parcs naturels	2'070'290	665'465	1'404'825
GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces	3'118'097	1'585'055	1'533'042
P2201 Protection des biotopes	270'691	67'890	202'801
P2202 Mise en valeur des biotopes	815'435	332'125	483'310
P2203 Contrats d'exploitation	1'582'806	984'458	598'348
P2204 Gestion des espèces	449'165	200'582	248'583
GP23 Bases, formation et information nature et paysage	917'787	60'096	857'691
P2301 Etudes, recherches et inventaires	428'648	17'788	410'860
364 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte: Agenda 21	280'000		280'000
Autres dépenses / recettes	148'648	17'788	130'860
P2302 Formation et information	212'464	31'069	181'395
P2303 Préavis nature et paysage	276'675	11'239	265'436
GP24 Voies de communication historiques	108'321	340	107'981
P2401 Valorisation des voies de communication historique	108'321	340	107'981
OP3 Réduire les risques dus aux dangers naturels	21'896'812	9'392'603	12'504'209
GP31 Prévention dangers naturels	2'994'821	917'336	2'077'485
P3101 Cartes de dangers	708'864	290'779	418'085
P3102 Observations dangers naturels et prévention	1'397'783	475'586	922'197
314 Maintenance des stations	320'000		320'000
318 Mandat CCDA	95'000		95'000
362 Subventions acc. à des communes: service hivernal et estival	300'000		300'000
460 Subventions acquises de la Conf.: maintenance stations		112'000	-112'000
460 Subventions acquises de la Conf.: service hivernal et estival		165'000	-165'000
562 Subventions acc. à des communes: observations dangers naturels et prévention	400'000		400'000
660 Subventions acquises de la Conf.: observations dangers naturels et prévention		160'000	-160'000
Autres dépenses / recettes	282'783	38'586	244'197
P3103 Etudes et recherches	588'616	138'806	449'810
P3104 Préavis dangers naturels	299'558	12'165	287'393

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP32 Ouvrages de protection	18'078'932	8'467'830	9'611'102
P3201 Construction et entretien d'ouvrages	18'078'932	8'467'830	9'611'102
434 Prestations de service		700'000	-700'000
562 Subventions acc. à des communes	15'870'000		15'870'000
564 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte	1'180'000		1'180'000
565 Subventions acc. à des instit. privées	590'000		590'000
660 Subventions acquises de la Confédération		7'750'000	-7'750'000
Autres dépenses / recettes	438'932	17'830	421'102
GP33 Chemins pédestres	823'059	7'437	815'622
P3301 Construction et entretien des sentiers	823'059	7'437	815'622
365 Subventions acc. à des instit. privées: VALRANDO	190'000		190'000
562 Subventions acc. à des communes: sentiers pédestres	400'000		400'000
Autres dépenses / recettes	233'059	7'437	225'622
Total	55'844'700	24'199'300	31'645'400

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1
Protéger l'homme et
l'environnement
Fr. 11'213'400 net

GP 11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement Fr. 2'893'203 net	GP 12 Sites pollués, déchets et sols Fr. 1'043'710 net	GP 13 Protection des eaux Fr. 6'358'846 net	GP 14 Evaluation et suivi des projets de construction Fr. 917'641 net
---	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	7'481'052.72	7'890'400	8'426'900	536'500
30 Charges de personnel	5'185'986.67	5'574'400	5'739'200	164'800
31 Biens, services et marchandises	1'788'920.09	1'763'500	1'893'500	130'000
33 Amortissements	-178'763.65	0	0	0
36 Subventions accordées	135'060.91	166'800	171'500	4'700
38 Attributions aux financements spéciaux	12'346.55	0	210'000	210'000
39 Imputations internes	537'502.15	385'700	412'700	27'000
4 Revenus de fonctionnement	3'051'311.50	1'324'200	1'713'500	389'300
40 Impôts	15'935.00	9'400	9'400	0
42 Revenus des biens	0.20	0	0	0
43 Contributions	1'032'192.05	725'800	1'124'100	398'300
45 Dédommagements de collectivités publiques	237'897.45	200'000	205'000	5'000
46 Subventions acquises	245'116.80	309'000	245'000	-64'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'339'906.50	30'000	60'000	30'000
49 Imputations internes	180'263.50	50'000	70'000	20'000
Charges nettes de fonctionnement	4'429'741.22	6'566'200	6'713'400	147'200
5 Dépenses d'investissement	7'890'895.75	7'665'000	6'679'000	-986'000
50 Investissements propres	581'594.50	675'000	430'000	-245'000
56 Subventions accordées	5'137'559.25	4'590'000	4'249'000	-341'000
57 Subventions redistribuées	2'171'742.00	2'400'000	2'000'000	-400'000
6 Recettes d'investissement	2'346'138.00	2'729'000	2'179'000	-550'000
66 Subventions acquises	174'396.00	329'000	179'000	-150'000
67 Subventions à redistribuer	2'171'742.00	2'400'000	2'000'000	-400'000
Dépenses nettes d'investissement	5'544'757.75	4'936'000	4'500'000	-436'000
Insuffisance de financement	9'974'498.97	11'502'200	11'213'400	-288'800

Remarques

La hausse des charges nettes de fonctionnement est imputable à l'alimentation du nouveau fonds de financement des mesures d'exécution par substitution, conformément à l'art. 12 de la loi cantonale sur la protection de l'environnement du 18 novembre 2010.

Les dépenses nettes d'investissement - composées essentiellement de subventions accordées à des communes - ont du être revues à la baisse afin de satisfaire aux exigences budgétaires. Les retards dans le versement des subventions seront reportés sur les années ultérieures.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	33.70	36.80	36.80

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**Remarques**

En absence de nouveaux postes, des retards ne peuvent être exclus dans le suivi de l'assainissement des sites pollués de l'industrie (l'accent sera mis sur l'assainissement de la décharge du Pont-Rouge à Monthey), dans la mise en oeuvre du postulat 5.122 (gestion des déchets de chantier) et dans l'élaboration des préavis pour les projets de construction (le nombre de dossiers à traiter a doublé entre 2005 et 2010).

OBJECTIF POLITIQUE

Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets

Sous-objectifs politiques

- 1 Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol
- 2 Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol
- 3 Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement
- 4 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés, des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement des déchets
- 5 Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SPE
- 6 Informer et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'œuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement
- 7 Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires	Délag
<i>ad1</i> 1 Optimisation et adaptation aux nouvelles problématiques environnementales de la surveillance de la qualité de l'air, des eaux et du sol	31.12.2015
<i>ad2</i> 2 Renforcement du contrôle des installations stationnaires et mobiles	31.12.2015
<i>ad2</i> 3 Surveillance systématique des antennes de téléphonie mobile afin de répondre aux préoccupations de la population	31.12.2015
<i>ad3</i> 4 Mise en oeuvre du plan cantonal de mesures contre la pollution de l'air et mise à jour continue	31.12.2015
<i>ad3</i> 5 Soutien technique au SRCE et aux communes dans la planification et la réalisation de l'assainissement du bruit routier	31.12.2015
<i>ad3</i> 6 Soutien aux communes dans la délimitation des zones de protection des captages d'eau potable	31.12.2015
<i>ad3</i> 7 Appui au service de l'énergie et des forces hydrauliques dans la mise en oeuvre du plan cantonal d'assainissement des cours d'eau en aval des captages hydroélectriques (art. 80 LEaux) et dans la planification de l'assainissement des éclusées et du régime de charriage selon l'art. 62c LEaux	31.12.2015
<i>ad3</i> 8 Approbation par la Confédération de la fiche du Plan directeur cantonal relative aux déchets	31.03.2012
<i>ad3</i> 9 Mise en oeuvre du plan cantonal de gestion des déchets en veillant notamment à la régularisation ou la fermeture des décharges non conformes dans les délais prévus	31.10.2013
<i>ad4</i> 10 Conseil, suivi et subventionnement des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) en vue d'une meilleure gestion de l'évacuation des eaux de pluie et du traitement des eaux usées	31.12.2015
<i>ad4</i> 11 Planification et contrôle des investigations sur les sites pollués en procédant selon la liste des priorités du cadastre cantonal	31.12.2015
<i>ad4</i> 12 Surveillance des immissions dans l'air à proximité du chantier d'assainissement de l'ancienne décharge industrielle du Pont-Rouge	31.12.2014
<i>ad4</i> 13 Contrôle de l'assainissement des sites contaminés de l'industrie chimique et de l'industrie de l'aluminium	31.12.2015
<i>ad5</i> 14 Etablissement dans les délais et dans la qualité requise des préavis demandés par l'autorité compétente	31.12.2015
<i>ad6</i> 15 Information de la population et des communes sur l'état de l'environnement ainsi que sur les mesures à mettre en oeuvre pour le préserver	31.12.2015
<i>ad6</i> 16 Elaboration et publication des géodonnées dans les domaines de la compétence du service conformément aux exigences de la loi sur la géoinformation et de ses ordonnances d'application	31.12.2015
<i>ad7</i> 17 Révision totale de la loi cantonale sur la protection des eaux	01.01.2013

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
ad1 1 Nombre d'analyseurs en continu du réseau RESIVAL et des stations mobiles permettant la surveillance dans l'air des polluants actuellement les plus problématiques pour la santé publique	41	40	39	-1
2 Nombre d'échantillons analysés pour quantifier l'état de l'environnement (situation en 2009: 254 analyses de poussières en suspension, 46 échantillons d'eaux souterraines, 21 échantillons de sols, 286 échantillons d'eaux de surface et 16 échantillons de sédiments)		600	600	0
ad2 3 Nombre d'installations dont les émissions ont été mesurées à une ou plusieurs reprises par le Service (situation en 2009: 120 installations contrôlées en matière de protection de l'air y.c. les chauffages, 17 en matière de bruit, 72 en matière de rayonnement non ionisant et 52 en matière de rejets dans les eaux)		250	250	0
4 Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une visite sur place pour conseil et/ou contrôle, par le SPE, en sus des mesures des émissions (situation en 2009: 150 en matière de protection de l'air, 6 en matière de bruit, 36 en matière de rayonnement non ionisant, environ 150 en matière de déchets et matériaux, environ 50 en matière de protection des eaux souterraines, 59 en matière d'eaux usées, 200 en matière de stockage d'engrais de ferme et environ 50 chantiers)		750	750	0
5 Nombre d'installations contrôlées par des tiers avec un suivi administratif du SPE (situation en 2009: environ 4'300 chauffages, 101 installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, environ 3'500 citernes, environ 200 garages et 10 chantiers)		8'000	8'000	0
6 Quantité de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes (environ 500 kg de produits phytosanitaires et 1'000 kg de principes actifs pharmaceutiques rejetés en 2009)		700	600	-100
ad3 7 Diminution de la pollution de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice de pollution à long terme (IPL, situation en 2010: pollution modérée en régions rurales, marquée dans les centres urbains et modérée à proximité industrielle) [Agenda 21]			↘	
8 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	23.06.10	30.06.11	30.06.12	
9 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion			0	
10 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés jusqu'en 2018 (situation fin 2010 : 19%)			47.%	
11 Nombre de communes exploitant des captages d'eau potable dont les zones de protection ne sont pas homologuées (67 communes au 01.04.2010)		50	35	-15
12 Nombre d'installations hydroélectriques assainies durant l'année selon l'art. 80 de la LEaux (21 installations à assainir d'ici le 31.12.2012)		2	19	17
13 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires (67 décharges au 01.04.2010)		50	27	-23

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad4</i> 14 Projets des communes: pourcentage des dossiers de subventionnement et d'adjudication traités et transmis à l'autorité compétente dans les 2 mois pour les décisions du Département ou du Conseil d'Etat, respectivement dans les 4 mois pour les décisions du Grand Conseil	99%	80%	80%	0%
15 Nombre de communes dont le PGEE a été finalisé et approuvé par le SPE durant l'année (situation en 2009: 13)		12	12	0
16 Nombre de prises de position du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués (47 en 2009)		50	50	0
17 Nombre total de sites contaminés assainis (situation au 31.12.2010: 55)			66	
18 Pourcentage des prise de position du service en matière de sites pollués dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet			80%	
19 Montant, en millions de francs, investi durant l'année par les industries de l'aluminium et de la chimie pour l'investigation, la surveillance, le confinement transitoire ou l'assainissement de leurs sites pollués (environ 20 millions en 2009)		80	80	0
<i>ad5</i> 20 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des dossiers traités dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des préavis des services consultés)	96%	80%	80%	0%
21 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des préavis transmis dans le mois suivant la réception du dossier complet au SPE	86%	80%	80%	0%
<i>ad6</i> 22 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service [Agenda 21]	12	5	5	0
23 Nombre de visites de conseil auprès des communes (situation en 2009: environ 100)		100	100	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

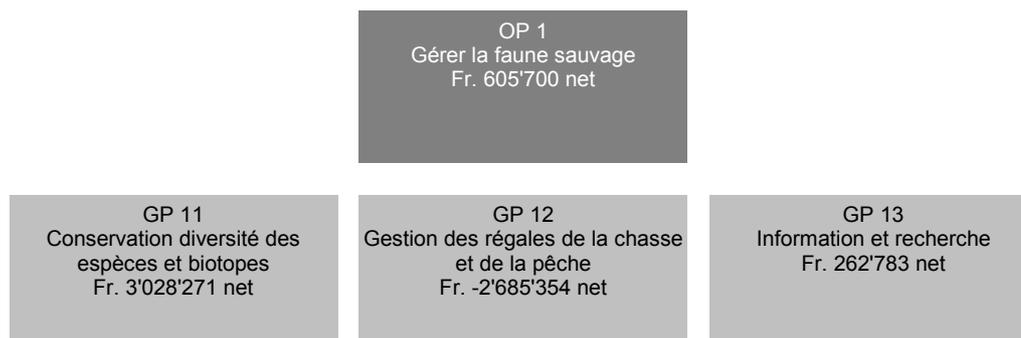
Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement	3'795'597	902'394	2'893'203
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	1'022'699	389'739	632'960
P1102 Surveillance des rejets et mesures curatives	1'880'614	296'236	1'584'378
566 Subv. du filtre à particules sur les chauffages à bois	599'000		599'000
Autres dépenses / recettes	1'281'614	296'236	985'378
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	892'284	216'419	675'865
GP12 Sites pollués, déchets et sols	2'170'118	1'126'408	1'043'710
P1201 Sites pollués	1'301'327	1'100'158	201'169
562 Subv. cant. sites pollués	150'000		150'000
572 Subv. féd. à redistrib. à des communes - sites pollués	400'000		400'000
Autres dépenses / recettes	751'327	1'100'158	-348'831
P1202 Déchets	767'002	9'717	757'285
562 Subv. cant. traitement des déchets	100'000		100'000
Autres dépenses / recettes	667'002	9'717	657'285
P1203 Sols et matériaux pierreux	101'789	16'533	85'256
GP13 Protection des eaux	8'136'348	1'777'502	6'358'846
P1301 Evaluation qualité eaux souterraines et surface	578'767	3'410	575'357
P1302 Protection des eaux de surface	861'722	22'673	839'049
P1303 Planif. et subv. ouvrages eaux usées et STEP	6'044'557	1'695'002	4'349'555
562 Extension STEP Zermatt	750'000		750'000
562 Extension STEP de Bagnes	550'000		550'000
562 Collecteur exutoire Sion	550'000		550'000
562 Collecteur Salvan-Finhaut	300'000		300'000
562 Collecteur Fully	300'000		300'000
562 Raccordement Charrat à la STEP de Martigny	250'000		250'000
562 Ensemble des PGEE et autres petits projets	200'000		200'000
562 Raccordement de la Fouly	150'000		150'000
562 STEP Evolène décompte final	100'000		100'000
562 Collecteur de raccordement Collombey	100'000		100'000
562 Collecteur Sion-Nendaz	100'000		100'000
562 Collecteur Nendaz-Siviez	50'000		50'000
572 Subv. féd. à redistrib. à des communes - évacuation et traitement des eaux	1'600'000		1'600'000
670 Subv. féd. à redistrib. - évacuation et traitement des eaux		1'600'000	-1'600'000
Autres dépenses / recettes	1'044'557	95'002	949'555
P1304 Protection des eaux souterraines et des captages	651'302	56'417	594'885
GP14 Evaluation et suivi des projets de construction	1'003'837	86'196	917'641
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	244'564	73'922	170'642
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	636'897	10'228	626'669
P1403 Suivi des chantiers et conseil	122'376	2'046	120'330
Total	15'105'900	3'892'500	11'213'400

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet du Service de la protection de l'environnement (SPE) : www.vs.ch/environnement.

Ce site traite des différents thèmes environnementaux tels que l'air, l'eau, le sol, les déchets, les sites pollués, le bruit, l'électromog et les études d'impacts sur l'environnement. Des textes explicatifs vulgarisés présentent ces différents domaines. Des capteurs dans le terrain et les outils de la géomatique permettent de visualiser sous forme cartographique la situation effective sur l'ensemble du territoire cantonal.

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
3 Charges de fonctionnement	6'197'740.11	6'377'400	6'455'400	78'000
30 Charges de personnel	3'965'457.35	4'046'300	4'158'600	112'300
31 Biens, services et marchandises	1'379'704.45	1'432'000	1'517'000	85'000
33 Amortissements	2'171.35	2'000	2'000	0
36 Subventions accordées	452'809.00	493'000	493'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	75'965.00	96'000	96'000	0
39 Imputations internes	321'632.96	308'100	188'800	-119'300
4 Revenus de fonctionnement	5'830'955.50	6'019'500	5'899'700	-119'800
40 Impôts	22'934.50	15'000	15'000	0
41 Patentes et concessions	3'022'167.20	3'150'000	3'190'000	40'000
42 Revenus des biens	140'699.60	150'000	150'000	0
43 Contributions	1'779'705.20	1'996'500	2'027'700	31'200
46 Subventions acquises	438'404.50	412'000	391'000	-21'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	175'539.75	100'000	15'000	-85'000
49 Imputations internes	251'504.75	196'000	111'000	-85'000
Charges nettes de fonctionnement	366'784.61	357'900	555'700	197'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	50'000	50'000	0
50 Investissements propres	0.00	50'000	50'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	50'000	50'000	0
Insuffisance de financement	366'784.61	407'900	605'700	197'800

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012
Employés à durée indéterminée	31.70	32.00	32.00

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts		
Sous-objectifs politiques		
1	Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier [Agenda 21]	
2	Assurer les peuplements piscicoles pour la promotion de la régale de la pêche [Agenda 21]	
3	Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente	
4	Informers les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage	
5	Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i>	1 Mise en place d'une gestion informatique de la faune au travers d'une base de données : visualisation des données sur cartes	31.12.2013
	2 Amélioration du sex-ratio dans le prélèvement des éterles de chamois effectué par les chasseurs	31.12.2012
	3 Création d'une zone de tranquillité pour la faune sauvage	31.12.2012
	4 Suivi des conventions programmes OFEV destinées à réduire la pression du public et des animaux de rente dans les districts francs fédéraux [Agenda 21]	31.12.2012
	5 Démarches auprès de la confédération en vue de la modification du statut des districts francs fédéraux en zones de protections partielles, en collaboration avec l'OFEV et suite de l'adaptation de la structure des districts francs fédéraux en vue d'assurer une meilleure répartition et exploitation du gibier	31.12.2012
	6 Renaturation de cours et plans d'eau au moyen des subventions fédérales attribuées en collaboration avec le SRCE	31.12.2012
	7 Réalisation d'un prélèvement d'une forte proportion d'éterles chétifs au travers de l'exercice de la chasse	31.12.2012
	8 Réduction du prélèvements des boucs de chamois âgés entre 2 ½ et 4 ½ ans dans le cadre de l'exercice de la chasse	31.12.2012
<i>ad2</i>	9 Mise en place et contrôle du nouveau plan de repeuplement piscicole [Agenda 21]	31.12.2012
	10 Réalisation du projet de suivi des populations et des migrations de truites lacustres sur le Rhône dans le cadre de l'aménagement d'une passe à poissons au barrage d'Evionnaz	31.12.2012
	11 Etablissement et mise en oeuvre du projet de renforcement et de suivi de la population d'ombre commun	31.12.2012
<i>ad3</i>	12 Mise en place des appareils réflecteurs sonores et lumineux de prévention des accidents de la circulation avec la faune sauvage suite au concept établi en 2010	31.12.2012
	13 Collaboration avec l'EPFZ dans la réalisation de leur mandat d'étude de l'impact de la présence du loup en Valais (SCA + Grand Conseil)	31.12.2012
	14 Renforcement du monitoring des grands prédateurs et poursuite de la collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre de la gestion des mesures de prévention et d'indemnisation liées à la prédation sur les animaux de rente	31.12.2012

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs	Réalisé 2010	Planifié 2011	Planifié 2012	Ecart 11/12
<i>ad1</i> 1 Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	→	→	→	
2 Nbre de permis de chasse délivrés	2'699	→	→	
3 Nbre de permis de pêche délivrés	2'727	→	→	
4 Nbre de zones de tranquillité pour la faune sauvage créées	4	1	1	0
5 Sex-ratio dans le prélèvement des éterles de chamois par les chasseurs	0.8	1.1	0.8	-0.3
6 Nbre de jeunes boucs d'âge moyen (entre 2.5 et 4.5 ans) abattus par les chasseurs	823	900	900	0
7 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention programme	100%	100%	100%	0%
8 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés		1	1	0
9 Pourcentage d'éterles chétifs prélevés à la chasse			45%	
<i>ad2</i> 10 Pêches électriques de contrôle de l'efficacité du nouveau plan de repeuplement piscicole	6	6	6	0
11 Nombre d'alevins d'ombres communs mis à l'eau			20'000	
12 Projets de marquage des truitelles lacustres réalisés			100%	
<i>ad3</i> 13 Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	162'377	150'000	150'000	0
14 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	100%	0%
15 Obtention du financement du programme de prévention des accidents de circulation avec du gibier au moyen de réflecteurs (SRCE + compagnies d'assurance véhicules à moteur)	25%	25%	25%	0%
<i>ad5</i> 16 Nombre de projets annuels de recherche élaborés sur la base des informations et constatations recueillies	5	6	6	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2012
GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes	3'561'264	532'993	3'028'271
P1101 Etat de la faune sauvage	1'609'126	186'406	1'422'720
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'264'521	223'013	1'041'508
P1103 Sauvegarde des biotopes	225'516	36'153	189'363
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	462'101	87'421	374'680
319 Indemnisations dégâts de la faune sauvage	30'000		30'000
Autres dépenses / recettes	432'101	87'421	344'680
GP12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche	2'651'640	5'336'994	-2'685'354
P1201 Formation des chasseurs	331'655	352'765	-21'110
310 Abonnement à la revue Schweizer Jäger pour les preneurs de permis de chasse	123'000		123'000
310 Abonnement à la revue chasse DIANA pour les preneurs de permis de chasse	110'000		110'000
Autres dépenses / recettes	98'655	352'765	-254'110
P1202 Statistiques	110'726	12'827	97'899
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	715'358	3'540'778	-2'825'420
380 Dotation au fonds 50% des taxes et produits des amendes	96'000		96'000
410 Vente de permis de chasse		2'465'000	-2'465'000
Autres dépenses / recettes	619'358	1'075'778	-456'420
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	469'556	1'316'826	-847'270
P1205 Repeuplements piscicoles	661'120	44'036	617'084
P1206 Infractions	363'225	69'762	293'463
GP13 Information et recherche	292'496	29'713	262'783
P1301 Information sur la faune et son milieu	179'773	19'667	160'106
P1302 Recherche sur la faune sauvage	112'723	10'046	102'677
Total	6'505'400	5'899'700	605'700

Charges et revenus comptables		Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>CHARGES ET REVENUS COMPTABLES</u>					
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	147'352'130.17	149'279'000	157'131'500	7'852'500
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	115'332'770.00	57'658'500	24'715'900	-32'942'600
690	Report au bilan	237'134'110.83	225'948'400	182'692'500	-43'255'900
	Total charges	262'684'900.17	206'937'500	181'847'400	-25'090'100
	Total revenus	237'134'110.83	225'948'400	182'692'500	-43'255'900
	Excédent de revenus	-25'550'789.34	19'010'900	845'100	-18'165'800

Récapitulation générale

Compte 2010
Fr.Budget 2011
Fr.Budget 2012
Fr.Ecart 11/12
Fr.**CHARGES ET REVENUS PAR NATURE****COMPTE DE FONCTIONNEMENT****CHARGES****Charges de personnel**

300	Traitements des autorités, commissions et juges	14'774'489.85	17'234'900	17'200'700	-34'200
301	Personnel administratif et d'exploit.	333'895'160.60	349'443'700	351'805'300	2'361'600
302	Traitements du personnel enseignant	150'463'351.15	151'926'800	411'990'600	260'063'800
303	Assurances sociales	46'734'258.86	48'676'700	74'927'400	26'250'700
304	Caisse de pensions et de prévoyance	59'361'312.70	59'993'600	92'646'000	32'652'400
305	Assurance-maladie et accidents	2'724'810.92	2'834'100	2'591'600	-242'500
306	Prestations en nature	13'455.00	410'000	415'000	5'000
307	Prestations aux retraités	8'082'656.85	8'000'000	11'218'000	3'218'000
308	Personnel temporaire	1'591'150.57	1'015'400	890'400	-125'000
309	Autres charges de personnel	2'113'458.79	2'782'600	3'778'700	996'100
	Total	619'754'105.29	642'317'800	967'463'700	325'145'900

Biens, services et marchandises

310	Fourn. bureau, imprimés, mat. d'enseign.	10'750'470.09	11'424'600	11'039'300	-385'300
311	Mobilier, machines et véhicules	11'296'093.67	12'775'100	10'818'400	-1'956'700
312	Eau, énergie et combustibles	9'235'631.06	9'562'100	9'890'500	328'400
313	Autres marchandises	23'964'715.39	22'666'400	23'646'800	980'400
314	Prestations de tiers pour entretien imm.	57'953'431.51	52'729'500	49'907'100	-2'822'400
315	Prestations tiers entretien objets mob.	8'015'538.89	9'899'600	10'533'200	633'600
316	Loyers, fermages, redevance d'util.	19'155'140.66	20'668'200	20'831'500	163'300
317	Dédommagements	8'323'965.54	9'280'700	9'523'900	243'200
318	Honoraires et prestations de service	60'990'664.50	65'905'700	70'291'700	4'386'000
319	Autres frais	2'974'274.63	2'722'000	2'657'200	-64'800
	Total	212'659'925.94	217'633'900	219'139'600	1'505'700

Intérêts passifs

320	Intérêts passifs sur les engagements courants	75'380.35			
321	Intérêts passifs sur les dettes à court terme	98'705.17	945'000	280'000	-665'000
322	Intérêts passifs sur les dettes à moyen et long terme	17'571'761.65	16'252'500	32'309'000	16'056'500
323	Intérêts passifs sur les dettes envers des entités particulières	55'859.60	60'000	60'000	0
329	Autres intérêts passifs	4'168'117.25	3'600'000	4'000'000	400'000
	Total	21'969'824.02	20'857'500	36'649'000	15'791'500

Amortissements

330	Amortissements du patrimoine financier	21'187'420.44	16'128'900	16'252'900	124'000
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	147'352'130.17	149'279'000	157'131'500	7'852'500
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	115'332'770.00	57'658'500	24'715'900	-32'942'600
	Total	283'872'320.61	223'066'400	198'100'300	-24'966'100

Parts et contributions sans affectation

340	Parts de recettes destinées à des communes	38'134'493.35	35'052'000	38'052'000	3'000'000
341	Contributions à des communes	21'291'744.00	23'124'200	58'513'000	35'388'800
	Total	59'426'237.35	58'176'200	96'565'000	38'388'800

Dédommagements à des collectivités publiques

350	Dédommagements à la Confédération	3'374'190.13	3'763'000	3'755'000	-8'000
351	Dédommagements à des cantons	85'061'950.50	90'839'000	89'644'100	-1'194'900
352	Dédommagements à des communes	993'541.35	1'009'800	1'108'800	99'000
	Total	89'429'681.98	95'611'800	94'507'900	-1'103'900

Récapitulation générale		Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Subventions accordées					
360	Subventions accordées à la Confédération	8'581'511.44	8'784'000	8'917'000	133'000
361	Subventions accordées à des cantons	5'424'071.63	4'205'000	4'298'100	93'100
362	Subventions accordées à des communes	228'339'758.57	237'943'000	29'402'600	-208'540'400
363	Subventions accordées à de propres établissements	40'077'131.52	44'843'200	43'407'100	-1'436'100
364	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	377'592'700.85	426'433'400	448'425'100	21'991'700
365	Subventions accordées à des institutions privées	193'106'348.57	207'519'600	228'793'600	21'274'000
366	Subventions accordées à des personnes physiques	326'747'659.25	342'267'400	359'906'800	17'639'400
367	Subventions accordées à l'étranger	453'768.74	445'300	410'300	-35'000
368	Subventions accordées à des bourgeoisies	1'567'982.00	2'002'000	1'433'000	-569'000
	Total	1'181'890'932.57	1'274'442'900	1'124'993'600	-149'449'300
Subventions redistribuées					
371	Subventions redistribuées à des cantons	1'879'234.26	1'000'000	1'752'000	752'000
372	Subventions redistribuées à des communes	249'247.50	270'000	270'000	0
373	Subventions redistribuées à de propres établissements	1'088'005.00	1'070'000	1'090'000	20'000
374	Subventions redistribuées à des sociétés d'économie mixte	3'092'502.90	2'700'000	3'100'000	400'000
375	Subventions redistribuées à des institutions privées	5'405'410.00	5'130'000	5'385'000	255'000
376	Subventions redistribuées à des personnes physiques	108'809'277.25	107'530'000	108'890'000	1'360'000
	Total	120'523'676.91	117'700'000	120'487'000	2'787'000
Attributions aux financements spéciaux					
380	Attributions aux financements spéciaux	95'709'445.02	84'051'000	37'987'900	-46'063'100
	Total	95'709'445.02	84'051'000	37'987'900	-46'063'100
Imputations internes					
390	Imputations internes	132'859'839.77	123'679'900	146'131'100	22'451'200
	Total	132'859'839.77	123'679'900	146'131'100	22'451'200

Récapitulation générale

Compte 2010
Fr.Budget 2011
Fr.Budget 2012
Fr.Ecart 11/12
Fr.**COMPTE DE FONCTIONNEMENT****REVENUS****Impôts**

400	Impôts sur le revenu et la fortune	739'434'805.77	751'460'000	818'000'000	66'540'000
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	137'548'404.80	138'384'000	133'744'000	-4'640'000
402	Impôts fonciers	18'864'198.21	15'000'000	16'000'000	1'000'000
403	Impôts sur les gains en capital	42'343'474.60	36'000'000	40'500'000	4'500'000
404	Droits de mutation et de timbre	77'606'871.45	63'340'000	65'612'100	2'272'100
405	Impôts sur les successions et donations	13'221'912.55	15'000'000	15'000'000	0
406	Impôts sur la propriété et la dépense	55'345'771.07	56'350'000	59'610'000	3'260'000
408	Impôt spécial sur les forces hydrauliques	61'002'212.95	81'500'000	83'500'000	2'000'000
409	Amendes fiscales	557'058.00	1'000'000	1'000'000	0
	Total	1'145'924'709.40	1'158'034'000	1'232'966'100	74'932'100

Patentes et concessions

410	Patentes et concessions	103'663'279.14	102'032'000	40'498'000	-61'534'000
	Total	103'663'279.14	102'032'000	40'498'000	-61'534'000

Revenus des biens

420	Banques	173'358.27	69'500	130'300	60'800
421	Revenus des créances	12'786'062.20	8'743'200	10'122'700	1'379'500
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	151'807.75	540'000	745'000	205'000
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	550'295.05	644'600	534'700	-109'900
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	2'072'501.03	305'000	505'000	200'000
425	Revenus des prêts du patrimoine administratif	1'901'349.00	1'781'000	1'300'000	-481'000
426	Revenus des participations permanentes du patrimoine administratif	15'899'965.13	14'080'700	16'280'700	2'200'000
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	5'638'647.82	5'444'700	18'914'500	13'469'800
429	Autres revenus	2'992'827.57	2'855'000	3'001'000	146'000
	Total	42'166'813.82	34'463'700	51'533'900	17'070'200

Contributions

430	Contributions de remplacement	384'144.00	5'405'000	5'405'000	0
431	Emoluments administratifs	77'134'122.17	72'833'900	75'034'900	2'201'000
432	Recettes hospitalières et d'établ. spéc.	8'816'754.89	9'014'800	1'728'200	-7'286'600
433	Ecolages	8'772'048.57	8'611'300	10'147'000	1'535'700
434	Autres redevances	19'416'282.44	19'881'000	20'883'000	1'002'000
435	Ventes	11'728'062.17	12'500'000	12'301'000	-199'000
436	Dédommagements de tiers	71'771'922.03	65'126'100	42'214'700	-22'911'400
437	Amendes	10'912'284.19	10'381'000	11'820'000	1'439'000
438	Prestations internes pour les investissements	6'079'373.52	4'879'100	5'967'700	1'088'600
439	Autres contributions	7'373'459.06	7'569'000	8'127'500	558'500
	Total	222'388'453.04	216'201'200	193'629'000	-22'572'200

Parts à des recettes et à des contributions sans affectation

440	Part à des recettes fédérales	648'013'650.03	670'999'900	685'591'400	14'591'500
	Total	648'013'650.03	670'999'900	685'591'400	14'591'500

Dédommagements de collectivités publiques

450	Dédommagements de la Confédération	25'078'585.39	27'431'600	25'111'500	-2'320'100
451	Dédommagements de cantons	60'796'047.26	61'141'700	59'793'600	-1'348'100
452	Dédommagements de communes	29'844'163.23	24'883'800	21'719'900	-3'163'900
	Total	115'718'795.88	113'457'100	106'625'000	-6'832'100

Récapitulation générale		Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Ecart 11/12
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Subventions acquises					
460	Subventions acquises de la Confédération	183'506'306.49	199'104'200	204'529'400	5'425'200
461	Subventions acquises de cantons	1'363'785.61	2'015'000	1'346'000	-669'000
462	Subventions acquises de communes	93'287'257.01	101'378'900	216'702'800	115'323'900
463	Subventions acquises des propres établissements	20'130'849.09	19'025'000	7'756'000	-11'269'000
469	Autres subventions acquises	11'088'438.34	8'509'100	8'349'700	-159'400
	Total	309'376'636.54	330'032'200	438'683'900	108'651'700
Subventions à redistribuer					
470	Subventions de la Confédération à redistribuer	115'635'285.75	114'000'000	115'635'000	1'635'000
471	Subventions de cantons à redistribuer	4'888'391.16	3'700'000	4'852'000	1'152'000
	Total	120'523'676.91	117'700'000	120'487'000	2'787'000
Prélèvements sur les financements spéciaux					
480	Prélèvements sur les financements spéciaux	49'556'155.83	13'520'600	28'594'700	15'074'100
	Total	49'556'155.83	13'520'600	28'594'700	15'074'100
Imputations internes					
490	Imputations internes	132'859'839.77	123'679'900	146'131'100	22'451'200
	Total	132'859'839.77	123'679'900	146'131'100	22'451'200

Récapitulation générale

Compte 2010
Fr.Budget 2011
Fr.Budget 2012
Fr.Ecart 11/12
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****DEPENSES****Investissements propres**

500	Terrains non bâtis	229'441.27	380'000	240'000	-140'000
501	Ouvrages de génie civil	273'179'461.17	275'485'200	304'969'000	29'483'800
503	Terrains bâtis	28'955'313.05	34'747'000	28'650'000	-6'097'000
506	Mobilier, machines et véhicules	13'230'020.35	13'972'600	14'655'800	683'200
509	Autres biens	8'445'169.07	14'149'700	16'355'200	2'205'500
Total		324'039'404.91	338'734'500	364'870'000	26'135'500

Prêts et participations permanentes

522	Prêts et participations permanentes aux communes	1'827'814.00	1'172'000	722'000	-450'000
524	Sociétés d'économie mixte	14'440'660.00	37'498'000	33'737'000	-3'761'000
525	Prêts et participations permanentes aux institutions privées	25'594'792.90	650'000	1'500'000	850'000
526	Prêts et participations permanentes aux personnes physiques	14'654'022.10	8'100'000	7'900'000	-200'000
528	Prêts et participations permanentes aux bourgeoisies	1'430'000.00	1'685'000	1'450'000	-235'000
Total		57'947'289.00	49'105'000	45'309'000	-3'796'000

Subventions accordées

561	Subventions accordées à des cantons	164'846.00	165'000		-165'000
562	Subventions accordées à des communes	61'801'164.18	63'111'700	53'342'900	-9'768'800
563	Subventions accordées à de propres établissements	43'657.35			
564	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	47'939'259.91	42'301'000	15'857'100	-26'443'900
565	Subventions accordées à des institutions privées	18'111'283.26	14'513'100	13'847'800	-665'300
566	Subventions accordées à des personnes physiques	9'740'025.12	9'850'800	12'325'200	2'474'400
568	Subventions accordées à des bourgeoisies	19'784'405.80	18'692'400	17'109'600	-1'582'800
Total		157'584'641.62	148'634'000	112'482'600	-36'151'400

Subventions redistribuées

572	Subventions redistribuées à des communes	10'100'043.30	11'117'500	15'097'500	3'980'000
575	Subventions redistribuées à des institutions privées	1'394'844.00	2'282'200	2'135'500	-146'700
576	Subventions redistribuées à des personnes physiques	613'743.00	597'400	917'000	319'600
578	Subventions redistribuées à des bourgeoisies	26'000.00	51'400	103'500	52'100
Total		12'134'630.30	14'048'500	18'253'500	4'205'000

Récapitulation générale

Compte 2010
Fr.Budget 2011
Fr.Budget 2012
Fr.Ecart 11/12
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****RECETTES****Transferts au patrimoine financier**

606	Transferts de mobilier, de machines et de véhicules au patrimoine financier	7'736.54			
	Total	7'736.54			

Remboursements de prêts et de participations permanentes

620	Remboursements de prêts et de participations permanentes de la Confédération			1'050'000	1'050'000
622	Remboursements de prêts et de participations permanentes de communes	9'586'011.81	560'900	471'000	-89'900
624	Remboursements de prêts et de participations permanentes de sociétés d'économie mixte	2'932'943.00	21'644'000	21'045'000	-599'000
625	Remboursements de prêts et de participations permanentes d'institutions privées	12'919'302.70	2'302'900	2'130'400	-172'500
626	Remboursements de prêts et de participations permanentes de personnes physiques	18'486'897.96	14'853'300	15'716'500	863'200
628	Remboursements de prêts et de participations permanentes de bourgeoisies	1'523'228.00	1'067'300	1'076'500	9'200
	Total	45'448'383.47	40'428'400	41'489'400	1'061'000

Facturation à des tiers

633	Facturations à des tiers de terrains bâtis	2'037.50			
	Total	2'037.50			

Remboursement de subventions accordées

645	Institutions privées	341'164.50			
646	Remboursement de personnes physiques de subventions accordées	-181'585.50	150'000	150'000	0
	Total	159'579.00	150'000	150'000	0

Subventions acquises

660	Subventions acquises de la Confédération	228'109'854.75	244'371'300	267'722'400	23'351'100
662	Subventions acquises des communes	22'432'367.55	18'068'400	22'764'200	4'695'800
669	Autres subventions acquises	6'277'265.89	7'507'000	7'843'100	336'100
	Total	256'819'488.19	269'946'700	298'329'700	28'383'000

Subventions à redistribuer

670	Subventions de la Confédération à redistribuer	12'134'630.30	14'048'500	18'253'500	4'205'000
	Total	12'134'630.30	14'048'500	18'253'500	4'205'000

Report au bilan des dépenses

690	Report au bilan	237'134'110.83	225'948'400	182'692'500	-43'255'900
	Total	237'134'110.83	225'948'400	182'692'500	-43'255'900

